Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12878 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 25 JUIN 1986

Le piège péruvien

Le gouvernement social-démocrate de M. Alan Garcia est tombé dans le piège tendu par les fanatiques du Sentier lumineux. En noyant dans le sang la mutinerie déclenchée simultanément dans trois établissements pénitentiaires de la capitale du Pérou, il a compromis en un seul jour l'incontestable crédit international qu'il s'était acquis en onze mois de pouvoir.

M. Garcia se flattait, à la différence de son prédécesseur, M. Belaunde Terry, de lutter contre la subversion en respectant le plus possible les droits de l'homme. Le véritable massacre perpétré délibérément par les forces de l'ordre, si l'on en croit les témoignages recueillis par des parlementaires de gauche, est une tache bien sombre pour un régime démocratique, humaniste, pétri de bonnes intentions et qui se pose en champion de la lutte pour la souveraineté et la dignité des peuples de l'Amérique latine face aux exigences et aux pressions étrangères.

Cet acte de barbarie a été commis pratiquement sous les yeux des centaines de personnalités réunies à Lima pour le congrès de l'Internationale socialiste. Ses répercussions n'en seront que plus graves. Les militaires, qui ont apparemment interprété à la lettre les instructions données par le gouvernement de « rétablir l'ordre », ont sans doute voulu, sans risque et sans gloire, régler leurs comptes avec les membres ou les sympathisants d'une organisation qui ne s'embarrasse pas de davantage de scrupules et pratique une violence aveugle et de plus en plus meurtrière.

Le président Alan Garcia, conscient du risque grave de détérioration de l'image de son pays, a promis la mise en place d'une commission d'enquête, le châtiment des militaires coupables « d'excès » et a affirmé que son régime n'était pas menacé par une militarisation. Il est permis d'en douter.

La dépendance de son gouvernement à l'égard des chefs d'une armée dont tous les secteurs n'ont vraisemblablement pas renoncé à reprendre directement les choses en main paraît de plus en plus grande. Exaspérés par des actions terroristes, en particulier dans la capitale, devant lesquelles ils se sentent impuissants, les militaires ne cessent de réclamer des mesures de plus en plus énergiques et autoritaires : extension de l'état d'urgence à l'ensemble du pays, maintien pour un temps indéterminé du couvre-feu à Lima, rétablissement de la peine de mort, censure de la presse.

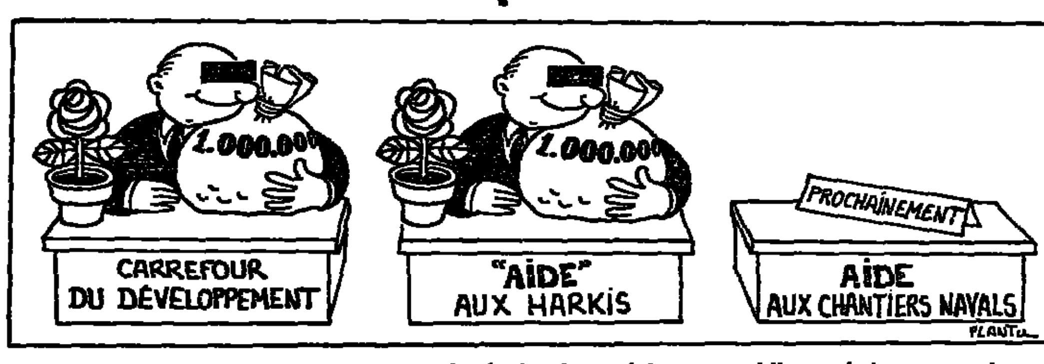
Le président s'est refusé jusqu'à présent à leur donner satisfaction. Il est aujourd'hui placé devant un choix délicat : ou poursuivre effectivement les responsables militaires qui ont répondu à l'appel au secours du gouvernement et accroître dangereusement un malaise latent dans les rangs de l'armée, ou passer l'éponge en s'engageant davantage dans l'engrenage d'une mainmise de fait des militaires sur toutes les affaires de sécurité.

La violence aveugle du Sentier, ses objectifs politiques incohérents et irréalistes, ne suscitent aucune sympathie. Mais on attend d'un gouvernement démocratique, si gravement menacé soit-il, qu'il ne se laisse pas déborder. Les règlements de comptes de Lurigancho et du Fronton sont de toute façon inutiles. Pour les militaires qui les ont ordonnés, il s'agit d'une victoire à la Pyrrhus qui ne peut que favoriser une escalade encore plus redoutable pour le régime démocratique du Pérou.

(Lire page 7.)

LA NORMED EN CESSATION DE PAIEMENT

M. Madelin coupe les vivres aux chantiers navals mais annonce un « plan social ambitieux »



M. Jacques Dollois, président de la Société de construction navale NORMED (Chantiers du Nord et de la Méditerranée), a présenté, ce mardi 24 juin aux actionnaires, les comptes de l'entreprise pour 1985 et le rapport de gestion.

Il a confirmé que le gouvernement avait décidé, par une lettre de M. Madelin, ministre de l'industrie, écrite la semaine dernière, de supprimer les aides exceptionnelles de restructuration versées par l'Etat à NORMED. Ainsi l'entreprise est-elle, depuis lundi, en état de cessation de paiement.

Après la réunion du comité central d'entreprise et d'un conseil d'administration extraordinaire, M. Dollois devait se rendre au tribunal de commerce de Paris.

Les juges auront le choix entre l'ouverture d'une procédure de redressement, avec nomination d'un administrateur, et la liquidation de l'entreprise. Des négociations commenceront alors avec d'éventuels repreneurs. Alsthom a été approché.

De leur côté les syndicats se mobilisent. Au ministère de l'industrie, on assure qu'un plan social ambitieux sera rendu public prochainement mais que la décision de fermer tel ou tel site relève de la logique de l'entreprise mais pas des pouvoirs publics. Le site de La Ciotat a, semble-t-il, le plus de chance d'être maintenu, avec des effectifs sensiblement réduits toutefois (deux mille neuf cents salariés actuellement). Le raisonnement du ministère apparaît sans nuance dans la mesure où, en coupant les aides à NORMED sans négociation préalable, M. Madelin a privé les dirigeants de l'entreprise de toute marge d'initiative.

(Lire page 42 l'article de FRANÇOIS GROSRICHARD.)

D'un « isme » à l'autre

par ANDRÉ FONTAINE

VALÉRY GISCARD D'ESTAING ne cessait de répéter, au moment de son élection à la présidence, que les Français voulaient être gouvernés *« au centre »*. Il lui arrivait d'ajouter, en privé, que ce serait une *« tragédie »* si les socialistes ne revenaient pas dans la majorité – celle qui le soutenait, bien sûr – durant son septennat.

Les socialistes n'en ont rien fait, et la *« tragédie »* ne s'est pas pour autant produite. Mais il reste, à en juger par le ton dans l'ensemble cohabitationniste des sondages, que les Français aspirent bien, comme le pensait VGE, à être gouvernés *« au centre »*. Même si la logique de l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel, à laquelle ils sont, dans leur immense majorité, très attachés, coupe, par définition, la nation en deux.

La classe politique n'ignore pas cet état d'esprit, mais elle a tendance à ne voir que confusion et naïveté dans ce qui est bien davantage le reflet d'une grande lassitude à l'égard de la guerre civile, sanglante ou verbale, dont a tant souffert la nation, d'un scepticisme grandissant envers des hommes et des idéologies que la réalité des faits a trop souvent contredits et de la conviction que seule l'union permettrait de répondre aux défis d'un monde moins enclin que jamais à nous faire de cadeaux. N'est-ce pas là l'esprit de ce « rassemblement » que de Gaulle n'a cessé d'exalter, lui qui n'avait pas craint de faire de Maurice Thorez, en 1945, et de Guy Mollet, en 1958, des ministres d'Etat ?

La cohabitation, telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée, n'est, bien sûr, qu'un ersatz du rassemblement. Le général avait tous les fils en main : la dyarchie actuelle ne peut pas ne pas entraîner une érosion mutuelle des pouvoirs qu'elle associe. Moyennant quoi, elle a le mérite de freiner la tendance, inhérente à notre histoire, qui nous fait facilement nous emballer, tour à tour, pour tel ou tel « isme » en compétition, jusqu'à ce que l'échec prévisible de l'un nous conduise à retrouver de la saveur à l'autre.

Il y a cinq ans, la majorité des Français croyaient avoir trouvé dans le socialisme une réponse à tout. On allait liquider le chômage, faire entrer le pays dans l'âge moderne, et, pour tout dire en peu de mots, non pas changer *la* société, comme Chaban s'y était essayé avec son inaltérable fougue, mais changer *de* société. La déception a été à la mesure de l'illusion, même si la conversion du pouvoir socialiste aux réalités de la gestion a démontré l'existence, au sein de la gauche, d'une indiscutable capacité à gouverner sagement.

(Lire la suite page 9.)

UN ENTRETIEN AVEC LE NOUVEAU MAITRE D'ŒUVRE DE VALEO

Le système De Benedetti

Avec l'« affaire » Valeo, les Français ont découvert M. Carlo De Benedetti, le symbole quasi mythique d'une nouvelle race de capitalistes italiens. Le dossier est désormais clos. Mais l'interrogation sur le personnage de M. De Benedetti reste entière. Qui est cet « ingénieur » de cinquante et un ans, patron d'Olivetti ? Pourquoi, après avoir remis avec brio cette entreprise de machines à écrire octogénaire sur les rails de l'informatique, a-t-il racheté les pâtes alimentaires de Buitoni, puis les démarreurs automobiles de Valeo, et aujourd'hui des banques ?

De nos envoyés spéciaux

Ivrea. – Pour les uns, M. De Benedetti incarne le renouveau industriel italien, pour les autres, il n'est qu'un financier habile, voire simplement un spéculateur hors pair. Assurément, M. De Benedetti dérange. Personne ne s'y retrouve, ni dans les méthodes qu'il emploie – introductions systématiques et rapides en Bourse – ni dans les objectifs qu'en définitive il poursuit.

Pourtant *« tout est tellement logique »*, assure-t-il d'une voix lente et grave. Il ne correspond pas vraiment à l'image qu'on s'en fait. On attend un affairiste. On tombe sur un homme calme, réfléchi, direct. De son bureau d'Ivrea, siège d'Olivetti, on aperçoit les contreforts du Piémont. A portée de sa main, un terminal informatique où clignotent inlassablement les cours de Bourse de ses sociétés. *« Je n'ai jamais revendu aucune des sociétés que j'ai acquises »*, observe-t-il d'abord. Sa « logique » n'est pas celle-là. Il n'achète pas au hasard, mais essaie, avec application depuis dix ans, de construire un groupe diversifié, d'envergure internationale, en nouant – c'est là son originalité – des alliances financières, industrielles et commerciales à tous les niveaux.

Absolue nécessité en cette fin de vingtième siècle que ce système complexe qu'il appelle un « réseau ».

Ni le capitalisme familial, qu'il dénonce avec vigueur, ni même les multinationales classiques ne correspondent plus au monde mouvant qui se dessine. *« Les entreprises ont une équation difficile à résoudre,* expose-t-il, *la vie des produits est plus courte, le coût de développement plus élevé et il faut être sur tous les marchés mondiaux à la fois, même si c'est pour quelques mois. La seule solution c'est une politique d'alliances. »*

A cette première volonté stratégique s'ajoute un second impératif. Financier celui-là : *« Je n'ai pas de moyens personnels qui soient en mesure de satisfaire cette ambition, j'ai besoin, j'ai toujours eu besoin d'un levier,* poursuit-il. *Ce levier, c'est le marché financier qui me le donne. »* D'où un organigramme *« en cascade »* de son groupe avec, à chaque niveau, un appel à la Bourse.

L'idée est qu'en mettant peu d'argent de sa poche, « l'ingénieur » en « lève » beaucoup mais garde le contrôle de l'ensemble. Voilà donc le « système De Benedetti » : réseau d'alliances et effet de levier.

Constatons qu'il est efficace. M. De Benedetti ne possède, en tout et pour tout, que 51 % de COFIDE (Compagnie financière De Benedetti), la holding financière de tête (voir organigramme). Celle-ci détient 35 % dans la CIR (Companie Industriali Riunite), autre holding, mais industrielle cette fois-ci, qui contrôle à son tour Olivetti, Buitoni, Valeo...

CLAIRE BLANDIN et ÉRIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 44.)

Les projets de loi sur la sécurité à l'Assemblée nationale

Prudents, les socialistes jugeront point par point les textes de M. Chalandon.

PAGE 9

Les cent jours de M. Carlsson

La cote du premier ministre suédois au plus haut...

PAGE 5

Référendum sur le divorce en République d'Irlande

Un grand risque pour le chef du gouvernement de ce pays très catholique...

PAGE 4

Le Monde

MÉDECINE

SIDA : le professeur Montagnier s'explique

PAGES 13 et 14

LE SOMMET EUROPÉEN DE LA HAYE

Les mânes de Pénélope

Le conseil européen se réunira, les 26 et 27 juin à La Haye, sous la présidence de M. Ruud Lubbers, premier ministre néerlandais. MM. Mitterrand et Chirac assisteront l'un et l'autre à ce sommet des Douze.

par PIERRE DROUIN

Il y a cent ans, naissait Robert Schuman. Ce souvenir inspirera-t-il des comportements capables de secouer ce « veau » à douze pattes qu'est devenue la CEE ?

Marché commun ? Voire. Le chauffeur routier ne s'en rend pas tellement compte, immobilisé qu'il est, une heure en moyenne lors de chaque passage douanier pour faire vérifier une impressionnante série de documents. Quant au consommateur, il paie le même produit à des prix très différents suivant qu'il l'achète à Paris ou à Copenhague. Selon les professionnels, il est aussi difficile de vendre une voiture française en Allemagne qu'en Suède. Enfin, les trains qui vont de Paris à Amsterdam doivent changer trois fois de tension électrique.

Quand sortira-t-on de ce quadrillage archaïque ? Quand harmonisera-t-on les normes de qualité et de sécurité pratiquées par des pays de la CEE ? Quand ouvrira-t-on plus largement des marchés publics ? Quand définira-t-on de nouvelles structures juridiques pour la coopération des entreprises européennes ? Ce sont les quatre grandes questions auxquelles les pays membres ont résolu de répondre avant 1992, sur la proposition de la Commission. Travail de Pénélope ? Chaque conseil européen devrait regarder l'état d'avancement des travaux de cette toile aux dessins précis sans laquelle les Douze risquent de n'emballer que du vent.

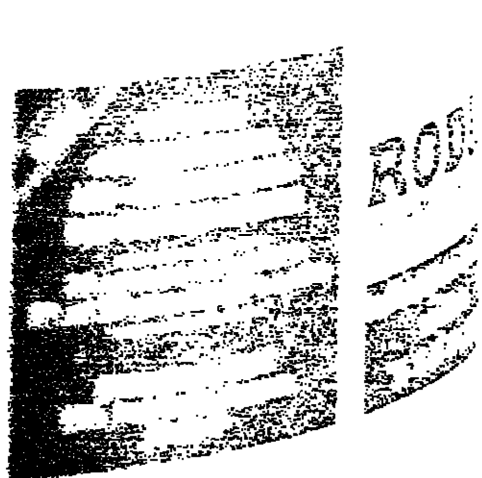
Au temps où les promesses ont perdu toute leur attraction, l'Europe ne retrouvera une crédibilité que si ce chemin ingrat des réalités juridiques, et économiques, est accompli.

(Lire la suite page 2.)

Lire aussi l'article de ROLAND DUMAS

L'Europe, notre chantier

Page 2



débats

EUROPE

Prochain message du président de la République à l'Assemblée nationale, discours de M. Jacques Chirac, ouverture du sommet de La Haye le 26 juin : l'Europe se paie ainsi des flambées qui retombent trop souvent aussi vite qu'elles sont nées. Pierre Drouin se demande quelles sont les chances de la construction d'un « espace sans frontières » pour 1992 et Roland Dumas estime que la maturation des opinions publiques et l'imagination politique franco-allemande pourraient redonner un élan à la construction communautaire.

Les mânes de Pénélope

(Suite de la première page.)

Sans doute est-il tentant de ressortir le slogan de la « volonté politique ». Cela prend-il encore aujourd'hui ? Les forces qui ont bloqué le développement vers l'unicité du marché intérieur ne tiennent pas à la malignité de quelque Etat. Elles ne s'expliquent pas par désir collectif de détendre ce ressort, qui avait fort bien fait démarrer la machine communautaire. Il avait permis, rappelons-le, de faire passer la part des exportations intracommunautaires dans les échanges de 35 % en 1957 à plus de 50 % à la fin des années 60. En 1986, on en est toujours là, ce qui veut dire que l'intégration économique a été stoppée il y a un peu plus de quinze ans. Pourquoi ?

Le tournant de la fin des années 60 a été marqué par le renversement des facteurs-clés de la compétitivité européenne : déclaration de Nixon sur l'inconvertibilité du dollar (1971), triplement des prix du pétrole (1973), augmentation des coûts salariaux plus rapides que la productivité (1970-1971). Selon Jérôme Vignon, conseiller au cabinet de Jacques Delors (2), la détérioration de la compétitivité de l'industrie européenne au cours des années 70 explique la difficulté d'aller plus avant dans l'édification du Marché commun. « *La mise en sommeil du traité de Rome correspond à une sorte de renationalisation des stratégies industrielles consciente ou inconsciente.* » Chacun se retrouve brutalement devant la nécessité d'équilibrer ses comptes extérieurs, y compris au moyen de ces atouts que sont les « normes techniques ».

La viscosité européenne, ressentie depuis quinze ans, conduit à donner des avantages comparatifs aux firmes américaines, qui, elles, ont su profiter de leur grand marché. L'effet de taille a joué sûrement pour des grandes industries traditionnelles. Jacques Loppion (Pechiney) le notait, lors d'une récente table ronde, en comparant des grandes firmes : Boeing est trois fois plus gros que l'Aérospatiale ; le rapport entre General Motors et Renault est de 5,2 ; de 1,7 entre General Electric et Siemens ; de 2,4 entre Du Pont de Nemours et Bayer ; de 2,5 entre Alcan et Pechiney.

Des chances raisonnables ?

Y a-t-il des chances raisonnables pour que le programme de l'« espace sans frontières » (comme il a été baptisé dans le traité rajeuni par les Douze fin 1985) soit réalisé comme prévu d'ici à 1992 ?

Il est vrai que dans un certain nombre de domaines touchant directement le marché intérieur les décisions seront prises par les Etats membres à la majorité qualifiée et non à l'unanimité, quand ce nouveau traité baptisé « acte unique européen » sera ratifié par les différents Parlements nationaux. Progrès institutionnel considérable si l'on se rappelle avec quelle maestria certains Etats jonglaient avec le droit de veto.

D'autres raisons d'optimisme ont été soulignées par les observateurs et notamment par Jérôme Vignon (2). L'Europe se tient mieux dans les paysages macroéconomiques : la lutte contre l'inflation a enfin porté ses fruits et, depuis 1981, les coûts salariaux croissent moins vite que la productivité du travail. Depuis 1974, l'effort européen de réduction de la dépendance énergétique a dépassé ceux du Japon et des Etats-Unis.

Le cours des changes entre les principales monnaies reflète mieux la réalité des performances économiques respectives depuis le fameux accord du 22 septembre 1985 entre les cinq pays les plus riches du monde.

Enfin, l'action vigoureuse de restructuration des industries traditionnelles en Europe va bien finir par porter ses fruits, payé au reste par une baisse des effectifs relativement plus forte qu'au Japon et aux Etats-Unis.

Il n'y a pas de quoi toutefois s'endormir sur ses lauriers. Deux tests seront particulièrement éloquents pour apprécier l'avancée vers « l'espace sans frontières » : l'ouverture des marchés publics, et le rapprochement des taux de TVA. Ce sont là deux domaines où les nations sont en effet particulièrement chatouilleuses.

Les directives communautaires (1971 pour les marchés de travaux et 1976 pour les fournitures) qui servent de charte à l'ouverture des marchés nationaux publics à la concurrence sont partielles et leur application est, hélas! boiteuse, c'est le moins qu'on puisse en dire. Quant aux secteurs-clés – l'énergie, le transport, l'eau et dans le cas des marchés de fournitures, les télécommunications, – ils ne sont actuellement pas visés par ces directives.

Pour le reste, on constate que les contrats effectivement obtenus par des entreprises non nationales sont très rares (3). Selon Bertrand Fabre (Fédération nationale du bâtiment), en matière de marchés de travaux, il existe en quelque sorte une clause tacite de non-concurrence entre les différentes entreprises du Marché commun. « *C'est une question d'usage. Personne ne veut déclencher les hostilités.* » Quant aux marchés de fournitures, selon le dernier chiffre connu : 1 % de la valeur globale des marchés attribués a fait l'objet de contrats avec des entreprises européennes non nationales ! Dans l'opinion, reste très fortement ancrée l'idée que l'argent du contribuable doit servir à acheter des produits nationaux et non des produits étrangers.

Le rapprochement des taux de TVA est indispensable pour supprimer les contrôles aux frontières intérieures de la Communauté. Là aussi, le bât national blessera longtemps, car il touche au cœur de décisions éminemment politiques que sont les maniements de prélèvements obligatoires et la répartition des impôts directs et indirects. A telle enseigne que les décisions concernant cette question continueront d'être prises à l'unanimité des pays membres, dans les conseils des ministres.

Nous ne sommes donc pas sortis des auberges nationales pour faire avancer le canevas du marché intérieur. Un « logo » pour les Douze : « Pénéleurope » ?

PIERRE DROUIN.

(2) *Economie prospective internationale.* Revue du CEPII (1er trimestre 1986).

(3) Dossier publié le 20 janvier 1986 dans le *Moniteur du commerce international.*

Notre chantier

L'idée européenne est écartelée entre les différentes tendances d'une majorité composite.

par ROLAND DUMAS (*)

La construction de l'Europe ne se résume pas à l'Europe communautaire mais celle-ci reste l'élément le plus achevé et le plus central. A elle seule, la Communauté demeure vulnérable et risque de tituber si elle n'est pas entraînée par le souffle d'une dynamique politique qui l'aide à surmonter ses crises récurrentes et la projette dans de nouvelles directions.

Il n'est pas d'exemple que ce levain ait pu monter la pâte communautaire sans un engagement actif, imaginatif et déterminé de la France, en particulier à travers la relation franco-allemande. Le président de la République l'a rappelé à Verdun. L'Europe n'est pas un acquis sur lequel on puisse se reposer, c'est un espoir inachevé, en équilibre instable, qui peut connaître des reculs et doit être inventé à nouveau à chaque échéance par tous les Européens et, au premier rang d'entre eux, les Français. Si la France est distraite, si elle néglige son rôle d'aiguillon, les crises risquent de s'accumuler, l'ouvrage de se défaire. La France en serait la première victime. Le ministre belge des affaires étrangères vient de le rappeler en termes éclatants à Paris même.

La Communauté d'abord. De nouvelles échéances se rapprochent. Il nous faut les préparer, c'est-à-dire mesurer l'ampleur des difficultés, faire nos choix, dégager le terrain pour les négociations à venir.

La politique agricole commune est malade de son éclatante réussite. La dynamique des forces productives qu'elle a déclenchée est remarquable mais elle a poussé la production au-delà de la demande solvable à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières communautaires dans de nombreux domaines. Il n'est pas sain que, faute de disposer de capacité de stockage encore disponible, la Communauté doive aller déposer ses stocks de viande en Suisse et en Autriche, il est inquiétant de voir apparaître un véritable cycle de gaspillage pour les produits laitiers et le beurre.

Crise agro-financière

Les chiffres sont accablants. Les mesures de discipline et d'assainissement engagées ne suffiront sans doute pas à endiguer le coût de ces productions tant que certains effets pervers de la PAC n'auront pas été maîtrisés. Le niveau du prix des céréales en Allemagne ou celui de la distillation du vin en Italie est certainement trop élevé. Une part trop forte des 2 % de la richesse communautaire, soit 19 milliards d'ECU sur 24, se trouve ainsi affectée à des usages contestés et rigides. La France n'y trouve pas forcément son compte, car il n'est pas toujours facile de disposer des sommes nécessaires pour les restitutions à l'exportation de céréales dont elle est la principale bénéficiaire.

La pression des pays méditerranéens pour des transferts accrus va en effet se conjuguer avec les dépenses agricoles pour rapprocher le moment où il faudra faire passer de 1,4 à 1,6 point de TVA le plafond des ressources communautaires. Un nouveau Fontainebleau sera nécessaire pour rétablir les équilibres financiers de la Communauté, c'est-à-dire sa cohésion et sa capacité à se défendre contre les multiples offensives commerciales américaines. Notre pays se trouverait alors dans une meilleure position pour affronter la nouvelle crise agro-financière qui s'annonce pour l'année 1987.

Préparer l'avenir, c'est aussi poursuivre dans les voies qui ont été ouvertes, où la France a tout à gagner. Toute tiédeur de notre part à l'égard du programme Eurêka fera le jeu de celui de nos partenaires qui n'entend pas comme nous prêter main-forte aux entreprises dans la phase difficile de la recherche-développement.

Toute hésitation de nos négociateurs dans les difficiles discussions pour la constitution d'un marché unique risque de handicaper nos entreprises au moment du choc, dans des domaines comme l'assurance ou les services financiers. Sur le point de l'élargissement, l'heure est à la conquête des marchés nouveaux et non à l'hypothétique réexamen d'un accord qui ménage largement les intérêts des producteurs français. Dans ces domaines, tout relâchement, toute fausse manœuvre de notre part se traduiront par un recul pour l'Europe.

La France a pourtant appris au fil des tensions et des crises communautaires que la divergence des intérêts économiques ne peut être surmontée que par une forte volonté politique qui enjambe des conflits en ouvrant des perspectives nouvelles. A Fontainebleau s'était engagée une réflexion sur les perspectives économiques et politiques de la Commnauté à l'intérieur.

Au-delà du traité, l'acte unique qui a défini pour l'instant le champ du possible en matière d'union politique devrait être soumis à la ratification du Parlement français. Il consolide les avancées enregistrées dans ce domaine et affirme l'objectif recherché, c'est-à-dire l'Union européenne. Un très grand débat a été engagé ; il doit se poursuivre.

La maturation politique des opinions européennes à l'égard de l'idée d'Europe politique est en effet impressionnante et constitue un véritable mouvement de fond. Le débat entre ceux qui prônent une politique de petits pas prudente, méthodique, obstinée pour la construction de l'Europe et ceux qui appellent de leurs vœux de grands bonds comportant des objectifs ambitieux – comme a pu l'être le traité de Rome en son temps – sera bientôt tranché par les faits.

A cette activité, chacun apporte quelque chose, stimulant ainsi le cours des événements. La part de la France ces dernières années fut souvent celle de l'imagination et de l'équilibre. Elle a mis en avant de nombreuses propositions qui ont permis de maîtriser les contentieux et d'ouvrir la voie dans de nouveaux domaines.

Nos partenaires nous reconnaissent largement ce rôle de stimulant et d'aiguillon. Ils admettent qu'il s'appuie sur une étroite concertation franco-allemande. Les échappées du peloton communautaire des deux cyclistes français et allemand sont rarement très longues, et les concurrents arrivent groupés aux étapes que constituent les sommets européens. M. Genscher a décrit récemment dans ces mêmes colonnes à quel point la Communauté d'action franco-allemande lui paraissait également importante dans les domaines politiques : équilibre des forces, CSCE, dialogue avec l'Est, indépendance technologique.

Malaise

Les trois premiers mois du gouvernement Chirac laissent sur toutes ces questions une impression de malaise. L'incapacité de ce gouvernement à se doter d'un secrétaire d'Etat aux affaires européennes n'est pas seulement une carence regrettable pour la bonne représentation de la France dans le cadre des institutions européennes, elle est le signe d'une profonde incertitude sur la politique européenne à appliquer.

Evoquée de façon brève et elliptique par le premier ministre dans son discours de politique générale, l'idée européenne est écartelée entre les différentes tendances de cette majorité composite. Beaucoup de ses membres paraissent en avoir une conception qui s'est arrêtée avant 1974, et M. Guillaume laisse entendre qu'il pourra faire honorer par nos partenaires les chèques qu'il tire sur l'avenir.

La querelle au sein de la majorité parlementaire des tenants d'une Europe supranationale et des protecteurs de la souveraineté prive malheureusement la France de cette fonction d'initiative pragmatique qui avait si bien servi ses intérêts au cours des cinq dernières années. Elle remet en cause la place qu'elle s'était acquise dans le domaine technologique, grâce au projet Eurêka ; elle ralentit l'élan impulsé et renvoie à plus tard la réflexion sur les inévitables ajustements qui imposent à la France les choix à venir.

Il est temps que la France reprenne le mouvement et se détermine, l'Europe n'attend pas.

(*) Ancien ministre des relations extérieures.

Allez « Monde » !

(...) Il n'est pas de lecture plus enthousiasmante que ces articles narrant les combats de l'arène mexicaine ! Que s'est-il passé ? Tout simplement *le Monde*, une fois de plus, a su devenir le meilleur, même sur un terrain sur lequel on ne l'attendait guère. Pari osé, et gagné comme la plupart de ceux qui nous sont offerts depuis quelques mois rue des Italiens. Le foot littéraire, attendrissement et ironie, humour et amertume, Rive gauche et bidonvilles. (...).

JEAN-MARC BOBILLON
(Nice.)

Les comptes de l'oubli

En réponse à l'article de Marek Halter « La Bastille en chantant » (*le Monde* du 14 juin), je me permettrai de lui faire amicalement remarquer (...) :

Lorsqu'il cite quatre génocides (ceux des Arméniens, des juifs, des Biafrais, et des Cambodgiens) et qu'il dit que *la progression du mal est « proportionnelle au pouvoir de l'oubli »*, il le démontre immédiatement en ne mentionnant pas, involontairement, je l'espère, les sept millions d'Ukrainiens morts de famine (génocide de 1933) (...).

MARIE-LAURENCE SIMONET
(Comité Helsinki-France.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*. MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

La visite en France du président du Niger

Au deuxième jour de sa visite d'Etat en France, le général Seyni Kountché, président de la République du Niger, devait être deux fois l'hôte de M. Chirac ce mardi 24 juin : lors d'une réception en fin de matinée à l'Hôtel de Ville, puis à un dîner offert par le premier ministre au Palais des affaires étrangères. Entre-temps, il devait avoir des entretiens avec M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, qui l'a convié à déjeuner, avec les ministres des affaires étrangères, de la défense et de la coopération, et une délégation du CNPF. Arrivé lundi en fin d'après-midi à Paris, le général Kountché a eu un entretien avec M. François Mitterrand, qui a ensuite offert un dîner en son honneur à l'Elysée. Il se rendra mercredi en province, d'abord à Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse), commune de M. Guy Penne, conseiller du chef de l'Etat pour les affaires africaines, puis au plateau d'Albion.

La charte et le Coran

De notre envoyé spécial

Niamey. — Dans le bâtiment de l'ancienne Assemblée nationale, une centaine de personnes — universitaires, hauts fonctionnaires, représentants des anciens partis — se sont attaquées à la quadrature du cercle : instaurer une « République démocratique » sans les attributs occidentaux d'un tel régime. Elles ont rédigé un avant-projet de charte nationale visant à engager le Niger sur la *« voie africaine du développement et de la participation »* grâce à des structures originales dont d'autres pays avant lui ont formulé les objectifs théoriques sans jamais les inscrire véritablement dans les faits.

En 1984, dix ans après avoir renversé Hamani Diori, les militaires ont voulu combler le vide juridique ouvert par la suspension de la Constitution, mais en marquant les limites de l'entreprise ; pas question de multipartisme ni d'élections de nature à briser un supposé *« consensus national »*. Il y avait déjà un Conseil militaire suprême, véritable détenteur du pouvoir, un gouvernement de civils chargé de l'exécution des consignes ; il s'y ajouta un Conseil national de développement (CND), organe consultatif composé d'associations socioprofessionnelles, de mouvements de femmes et de jeunes, de représentants de l'islam et des pouvoirs locaux, qu'il s'agisse des préfets — tous militaires — ou de la chefferie traditionnelle.

Cet organe est chargé de préparer le pays à l'adoption de la charte, en 1987, puis d'une Constitution dont la promulgation ne signifiera nullement le désengagement de l'armée, le général Seyni Kountché l'a indiqué sans équivoque au « Club de la presse du tiers-onde » de Radio-France internationale (*le Monde* du 24 juin).

Chefferie et intégrisme

Ancien premier ministre, président du CND, M. Mamane Oumarou parle de la charte avec un allant qui ébranle l'interlocuteur le plus sceptique quant à la portée pratique d'un tel texte en Afrique. A la différence de la Charte algérienne, souligne-t-il, celle-ci n'a pas été préparée par le parti unique, mais par des *« personnes venues de tous les horizons »*. A l'en croire, des débats très vifs ont eu lieu pour la rédaction de l'avant-projet, et *« nous nous attendons que nos propositions seront discutées très fermement »* au stade ultérieur. Le chef de l'Etat porte un jugement parfois différent de celui du maître d'œuvre sur les dispositions les plus hardies du futur *« texte de référence de la démocratie nigérienne »*.

« Le choix d'une langue nationale et sa promotion comme langue officielle sont d'une impérieuse nécessité », dit le projet. Programme de nature à mettre le feu aux poudres dans un pays où cohabitent huit groupes ethniques utilisant au moins cinq langues vernaculaires. Le président Kountché et M. Oumarou estiment l'un et l'autre qu'il n'y a pas urgence et que l'important est de développer au niveau primaire l'enseignement de ces langues, dont la maîtrise *« permet une meilleure assimilation du français »*, qui paraît avoir encore de beaux jours devant lui comme instrument de communicatiton internationale.

M. Oumarou relève que *« certains chefs de village et de canton acceptent mal la contradiction en raison de leur grand âge »*. Néanmoins, affirme le projet, *« la chefferie traditionnelle reste une réalité sociale et une institution vivante symbolisant la permanence de certaines valeurs traditionnelles »*. Né lui-même dans une grande famille, le président Kountché s'insurge contre une certaine démagogie *« moderniste »*. *« Tous les Etats qui ont supprimé la chefferie traditionnelle sont confrontés à l'intégrisme ; c'est notamment le cas du Nigéria, notre voisin. »* Les chefs coutumiers sont le meilleur rempart contre les fanatiques religieux, estime-t-il, *« car il ne peut y avoir deux coqs dans le même poulailler »*.

> *Plus de 85 % de la population est musulmane.*
> *Mais le président n'en démord pas :*
> *« Nous serons une République laïque ! »*

Plus de 85 % des Nigériens sont musulmans. Le projet affirme néanmoins : *« Aucune religion, aucune croyance ne peut s'arroger les pouvoirs politiques ou s'immiscer dans les affaires de l'Etat. »* Certains espèrent un amendement. Le président rester ferme : *« Nous serons une République laïque. »*

Le mérite du projet est de tirer les conséquences de cette proclamation. Il évoque les nécessaires *« programmes d'espacement des naissances, qui comporteront des actions d'information et d'éducation et des mesures de contrôle rigoureux quant à la qualité et à l'adaptation des produits et matériels à utiliser »*.

La charte contre le Coran ? Les autorités assurent, bien sûr, que le problème de la surpopulation (plus de six millions d'habitants aujourd'hui, contre trois millions en 1960) ne se pose pas en ces termes. Il n'en reste pas moins qu'une partie serrée est engagée entre deux courants de pensée. Le pouvoir donne quelques gages à ceux que pourrait hérisser une politique pas trop novatrice. Une ligue islamique a été associée à la préparation de la charte. En 1984, un lycée islamique a été ouvert à quatre-vingts élèves venus des médersas ; une université islamique sera en principe inaugurée en octobre à la sortie de Niamey. Les deux établissements ont été financés par la (modérée) Organisation de la conférence islamique ; mais près du marché central de la capitale il y a l'inévitable grande mosquée *« offerte par la Libye »* à tant de pays musulmans.

Les relations avec Tripoli ont été normalisées sur le plan diplomatique après une longue période de rupture, mais demeurent marquées par la suspicion. Le président Kountché se déclare prêt à vendre de l'uranium au colonel Kadhafi si celui-ci en demande, comme ce fut éphémèrement le cas en 1982, et s'il y a moyen de *« s'entendre sur le prix »*. Pour une éventuelle reprise des relations commerciales — pétrole contre uranium, — le contentieux territorial relatif à l'oasis de Toummo, dans le prologement de la bande d'Aouzou, au Tchad, ne paraît pas rédhibitoire. En revanche, la Libye est présentée comme l'instigatrice d'un complot politique permanent.

« Nargué » par les exilés

Le président Kountché affirme que le colonel Kadhafi tente actuellement de *« regrouper, dans une plate-forme commune, l'opposition nigérienne se trouvant à l'extérieur du pays »*, à Tripoli et à Paris. Il a révélé au « Club de la presse du tiers-monde » qu'il avait déjoué, dès 1976, une tentative de coup d'Etat fomentée par la Libye. Celle d'octobre 1983, organisée par un familier du chef de l'Etat nigérien, le lieutenant Boukano, fut une alerte encore plus sérieuse (*le Monde* daté 16-17 octobre 1983). La commission d'enquête créée pour faire la lumière sur cette affaire n'a jamais rendu publiques ses conclusions. Les personnes arrêtées n'ont toujours pas été jugées. Au demeurant, assure M. Kountché, *« les principaux auteurs de la tentative ne sont plus chez nous, mais en France, où ils narguent, dans les hôtels, les responsables du Niger »*.

La dernière des mauvaises manières du colonel Kadhafi remonte au 30 mai 1985, jour où un commando de *« Touaregs pro-libyens »* attaqua la sous-préfecture de Tchin-Tabaraden, à 500 kilomètres au nord-est de Niamey. Le raid échoua et plus d'une dizaine d'hommes furent capturés. S'ils avaient réussi, assurent les autorités, ils auraient été rejoints par d'autres éléments formés en Libye pour lancer une proclamation de dissidence dans la région.

Cette opération est attribuée à un Front populaire de libération du Niger, dont l'un des dirigeants serait un fils de l'ancien président Hamani Diori Hamani, M. Abdoulaye Diori, qui a vécu quelque temps en Libye avant de s'installer dans un pays d'Afrique noire francophone. Chef de l'État de 1960 à 1974, M. Hamani Diori fut détenu six ans à Zinder, puis placé en résidence surveillée à Niamey jusqu'à sa libération, le 14 avril 1984, en même temps que M. Djibo Bakary, ancien secrétaire général du parti Sawaba, aujourd'hui retiré de la politique. Peu après le raid sur Tchin-Tabaraden, M. Hamani Diori, en faveur duquel la France avait fait de discrètes démarches, fut assigné à résidence dans la capitale. Le président Kountché reconnaît qu'on ne *« peut rendre le père responsable des agissements du fils »*, mais il soutient que cette mesure était nécessaire pour *« protéger l'ancien chef d'Etat de la colère populaire »*, car le raid touareg avait fait des victimes.

L'intéressé ne serait-il pas aussi bien *« protégé »* si on le laissait finir ses jours en France ? avons-nous demandé au président Kountché. La réponse est qu' *« un Nigérien est à sa place au Niger »*. Un point de vue qui se défend, mais qu'il faut être bien assuré de sa propre stabilité pour le soutenir au risque de se l'entendre rappeler si la roue tourne.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Tunisie

Mme Mzali, femme du premier ministre, est écartée du gouvernement

De notre correspondant

Tunis. — La suppression, lundi 23 juin, par le président Bourguiba, du ministère de la famille et de la promotion de la femme aurait pu être considérée comme un simple réaménagement technique de cabinet si son titulaire n'avait été Mme Fathia Mzali, la femme du premier ministre. De ce fait, elle prend une tout autre dimension, sans pour autant surprendre outre mesure.

Depuis le mois d'avril, après les remaniements ministériels successifs qui sont intervenus pour écarter un à un les plus proches amis du premier ministre, les milieux politiques s'attendaient plus ou moins au départ de Mme Mzali. Et celui-ci était devenu une quasi-certitude samedi dernier, lorsque, au terme du congrès du Parti socialiste destourien (PSD), le président n'avait pas jugé utile de la reconduire au bureau politique où elle siégeait depuis 1979.

C'est après s'être entretenu avec le chef de l'Etat que le premier minstre a annoncé, sans explication, la suppression du ministère détenu par sa femme, qui avait été créé, semble-t-il, à son intention, le 1er novembre 1983.

Mme Mzali demeure présidente de l'Union des femmes. Mais pour combien de temps ? s'interroge-t-on dans les milieux politiques. Il est, en effet, de tradition que le premier responsable de chaque organisation nationale figure parmi les membres du bureau politique, et l'Union des femmes est désormais la seule organisation à ne plus y être représentée.

En dépit de la récente réaffirmation de la confiance présidentielle en M. Mzali *« pour le présent et l'avenir »*, celui-ci se trouve donc aujourd'hui encore un peu plus isolé au sein des instances dirigeantes (*le Monde* du 24 juin).

Le président Bourguiba a également décidé, lundi, de *« décharger »* M. Nourredine Hached de ses fonctions de ministre du travail et de rattacher son département au ministère de la protection sociale. M. Hached, fils du fondateur de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), Farhat Hached, était ministre du travail depuis le 25 octobre dernier. Il s'était efforcé — en vain — de résoudre au mieux la crise syndicale de l'hiver dernier en négociant avec l'ancienne direction de la centrale ouvrière, aujourd'hui démantelée.

MICHEL DEURÉ.

Algérie

Le problème des enfants de mères françaises divorcées n'est toujours pas réglé

De notre correspondant

Alger. — Si l' « opération pétales de roses » a réussi à Paris (*le Monde* du 20 juin), l'action simultanée qui devait être menée à Alger a plus ou moins échoué. Pendant que les membres du Collectif de soutien au mères d'enfants enlevés offraient des pétales de roses fanées aux personnalités françaises à Paris, les fils de Marie-Anne Pinel, l'une des cinq mères qui avaient occupé l'ambassade de France à Alger pendant cinq mois l'année dernière, devaient se réfugier dans l'ambassade et demander leur rapatriement en France. Ils n'y sont pas parvenus. Un diplomate leur a dit qu'ils ne pouvaient pas demander l'asile compte tenu de leur double nationalité.

L'argument vaut ce qu'il vaut. Il permet en tout cas de ménager le climat qui règne actuellement entre Alger et Paris à propos de ces épineux dossiers d'enfants enlevés et de préserver les chances de signer un jour cette fameuse convention bilatérale d'entraide judiciaire qui n'en finit pas d'être mise au point.

Trois cents dossiers en suspens

Français en France et Algériens en Algérie, Amar et Farid, qui ont quitté le domcile de leur père à Ghardaia le 17 juin, ont été contraints de trouver ailleurs une hospitalité que l'Etat français leur a refusée. L'aîné, Amar, a dix-neuf ans, l'âge de la majorité légale en Algérie. Il est, en théorie, libre de ses mouvements. Farid, lui, n'a que dix-sept ans et demi. Il devra donc, en l'état actuel des choses, rester encore dix-huit mois sous la tutelle paternelle, comme l'a confirmé le 3 juin dernier le tribunal de Laghouat, déboutant Mme Pinel de sa demande d'être rétablie dans son autorité parentale telle qu'elle lui avait été confiée par les tribunaux français.

Dix-huit mois au bout desquels l'affaire Marie-Anne Pinel se réglera d'elle-même. Mais qu'adviendra-t-il des quelque trois cents autres dossiers de contentieux officiellement recensés entre la France et l'Algérie, concernant un millier d'enfants dont l'avenir reste davantage suspendu à la signature d'un document qu'à la raison de parents déchirés par leur séparation ?

Les cas les plus simples ne sont pas forcément les premiers réglés. Mme Hélène Montetagaud en a fait l'amère expérience à l'automne dernier après avoir occupé l'ambassade de France à Alger pendant cinq mois (*le Monde* du 26 octobre 1985) en compagnie de quatre autres mères. Mme Françoise Cilento vit actuellement le même drame. Son ex-concubin, M. Kaddour Kired, a emmené leur fils Karim (âgé aujourd'hui de quatre ans et demi) en Algérie à la mi-août 1983. *« Pourtant il le voyait quand il le désirait*, raconte Mme Cilento, arrivée à Alger le 14 juin pour venir chercher Karim, *aussi bien en semaine que le week-end. »* C'est justement le week-end du 15 août que le calvaire de Françoise Cilento commence.

Le père avait pris l'enfant, comme il le faisait fréquemment, sa mère devant le récupérer après le pont, directement à la crèche le mardi 16 août. Mais là, pas de Karim. Débutent alors la course aux formalités et le siège des administrations : Palais de justice, service de recherche dans l'intérêt des familles, jusqu'au mois de novembre, où la brigade des mineurs signale à Mme Cilento que son fils est bien en Algérie à Tlemcen, et plus précisément chez ses grands-parents, car le père est revenu en France.

Promesses, serments, Kaddour et Françoise décident de reprendre la vie commune, d'aller passer les vacances d'été à Tlemcen et de revenir à Paris avec l'enfant. Après être restée onze mois sans voir son fils, Françoise arrive avec son compagnon à Tlemcen. Cellule familiale apparemment reconstituée, ils coulent là-bas deux mois de vacances heureuses. A la fin de ses congés Françoise rentre la première. Kaddour et Karim doivent la rejoindre plus tard. Kaddour revient effectivement en octobre, mais Karim n'a pas fait le voyage. Nouvelle séparation. Françoise écrit partout, à la présidence de la République, à plusieurs ministères et continue des démarches qui n'ont, elle le sait, peu de chance d'aboutir.

Reprendre espoir

Il faut qu'un beau jour de l'automne 1985 une vague d'enfants naturels enlevés par leurs pères soient rendus à leurs mères pour qu'elle reprenne espoir. Les pays islamiques en général, et l'Algérie en particulier, ne reconnaissent pas les enfants illégitimes, et la médiation de Me Paul Bouchet pour la partie française et du bâtonnier d'Alger, Me Belloula, a commencé de porter ses fruits.

En principe, le retour de Karim n'est plus qu'une question de formalités. Entre-temps le père rentre en France (il jouit de la double nationalité), où il est interpellé et écroué à Fleury-Mérogis pour détournement de mineur, sans fraude ni violences, le 26 octobre. Il dépose une demande de liberté provisoire qui est rejetée. Il fait appel en vain. Il est pourtant libéré le 17 janvier 1986, par mesure d'apaisement, après s'être engagé formellement devant la justice française à remettre l'enfant à sa mère. Hélas ! la partie civile n'a pas été informée de sa libération, comme elle aurait dû l'être. Kaddour, toujours en possession de son passeport, quitte alors le territoire français par la Belgique et regagne l'Algérie.

L'enfant est à nouveau localisé début juin. Il se trouve chez la sœur de son père à Alger. Mme Cilento reprend l'avion. Soutenue par le conseiller social de l'ambassade de France, elle entreprend une démarche auprès du procureur général d'Alger, qui fait chercher l'enfant par la police, sans résultat.

Mme Cilento est toujours à Alger. Elle attend, résolue à ne pas quitter le pays sans son fils. Elle a pour elle le droit français et le droit algérien. La conjonction des deux n'est apparemment pas suffisante.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : UN GESTE DE LONDRES

Le gouvernement britannique reçoit officiellement le président de l'ANC

Les autorités de Pretoria insistent depuis plusieurs jours sur le calme relatif qui règne en Afrique du Sud depuis l'instauration de l'état d'urgence. Lundi 23 juin, le bureau gouvernemental a indiqué que deux personnes étaient mortes au cours des vingt-quatre heures précédentes du fait de la violence politique, et a assuré que l'intervention de la police a permis de sauver la vie d'une de dizaine de Noirs *« condamnés »* par un *« tribunal populaire »* au *« supplice du collier »*. Selon ces affirmations officielles — qu'il est impossible de confirmer de sources indépendantes, — *« des détenus ont été relâchés dans tout le pays »*. A Pietermaritzburg, dans la province du Natal, quatre responsables syndicaux, accusés de *« trahison »* et de *« terrorisme »*, ont été acquittés par la Cour suprême.

D'autre part, M. Richard Manning, chef du bureau de l'hebdomadaire américain *Newsweek* en Afrique du Sud, a reçu lundi l'ordre de quitter le pays avant le jeudi 26 juin. M. Manning a annoncé son intention de faire appel de cette décision. L'état d'urgence interdit la publication de tout article considéré comme *« subversif »*, c'est-à-dire tout ce qui peut mettre en cause l'*« ordre public »*. Cet ordre d'expulsion a été pris dans l'*« intérêt général »*, a indiqué le bureau d'information. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

De notre correspondant

Londres. — Soumis à des pressions de plus en plus fortes, le cabinet de Mme Thatcher, tout en laissant entendre qu'il est toujours opposé à des sanctions économiques, paraît disposé à faire quelques concessions à ceux qui, en Grande-Bretagne comme à l'étranger, lui demandent de durcir son attitude à l'égard du régime de Pretoria.

En effet, M. Oliver Tambo, président du Congrès national africain (ANC), qui est arrivé lundi à Londres, doit être reçu, mercredi 25 juin, par un membre du gouvernement, Mme Lynda Chalker, « ministre » (secrétaire d'Etat) au Foreign Office. A Downing Street, on a éprouvé quelques difficultés à expliquer cette décision, vivement critiquée par le lobby pro-sud-africain du Parti conservateur, qui dénonce cette entrevue accordée à des *« meurtriers et terroristes »*.

Dans le passé, selon un principe défini à propos de l'IRA, le gouvernement britannique avait déclaré qu'il n'était pas question d'avoir des entretiens avec l'ANC, tant que ce mouvement ne renoncerait pas à la violence. Mais, au début du mois, Mme Chalker avait déjà fait savoir que des *« contacts »* avaient été noués avec l'ANC depuis le début de l'année.

Mme Thatcher semble donc tenir compte du feu roulant de critiques qu'elle a subi de la part de l'opposition, et même de la part de certains conservateurs, depuis l'échec de la mission des « sages » du Commonwealth en Afrique du Sud et la proclamation de l'état d'urgence par le président Botha. Le premier ministre brirtannique s'attend à faire face à une offensive en règle de la plupart des pays du Commonwealth lors de la prochaine réunion au sommet de l'organisation, en août. Plusieurs dirigeants d'Afrique noire ont menacé de quitter le Commonwealth au cas où de sanctions — différées par Mme Thatcher l'an dernier — ne seraient pas cette fois adoptées.

Auparavant, selon la presse britannique, Mme Thatcher pourrait déjà montrer un certain assouplissement de sa position cette semaine, lors du sommet européen de La Haye. Le gouvernement britannique serait peut-être prêt à étudier l'éventualité de mesures de rétorsion (nouvelles restrictions sur les investissements et arrêt des importations de pièces d'or krugerrand), si cela devait être compris dans un ensemble de démarches diplomatiques (une mission des Douze en Afrique du Sud et des mesures positives) en faveur de la population noire.

La dénonciation très sévère du comportement des autorités sud-africaines faite par M. Terry Waite, l'envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbéry, a certainement contribué à accentuer les pressions qui s'exercent actuellement sur le gouvernement britannique. M. Waite, très populaire en Grande-Bretagne pour avoir négocié la libération d'otages en Iran et en Libye, vient de rentrer d'un voyage en Afrique du Sud, et M. Dennis Healey, porte-parole du Parti travailliste pour les affaires étrangères, est à son tour parti lundi pour l'Afrique australe.

FRANCIS CORNU.

EUROPE

LE RÉFÉRENDUM SUR LE DIVORCE EN RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Un premier ministre qui vit dangereusement...

De notre envoyé spécial

Dublin. — Sous des apparences d'homme tranquille, le premier ministre irlandais, M. Garret Fitzgerald ne cesse de vivre dangereusement. Depuis la courte victoire en 1982 de la coalition du Fine Gael — sa formation — avec le Parti travailliste, le gouvernement, constamment menacé, notamment pour sa sévère politique économique d'austérité, a survécu à grand peine. Et pourtant, quand d'autres préféreraient jouer la prudence, M. Fitzgerald continue de prendre des risques.

Et quel risque que celui de défendre aujourd'hui la légalisation du divorce dans ce pays très catholique... Surtout au moment où la coalition vient de perdre début juin la majorité au Parlement, avec la défection d'un député travailliste, ne comptant plus que 82 sièges contre 83 à l'opposition. Celle-ci est certes divisée, mais le principal parti qui la compose, le Fianna Fail, est actuellement largement en tête de tous les sondages et peut prétendre revenir au pouvoir lors des prochaines élections prévues avant la fin de 1987. Officiellement, ce parti entend rester neutre dans le présent débat, mais la plupart de ses membres sont, en réalité, hostiles au divorce et ne se privent pas de le faire savoir.

Par référendum, les Irlandais devront, le jeudi 26 juin, dire oui ou non à un amendement de la Constitutin qui, jusqu'à présent, exclut la « dissolution du mariage ». Tout le monde à Dublin s'attend à un résultat extrêmement serré. Les partisans de la légalisation du divorce semblaient avoir l'avantage, mais les dernières enquêtes d'opinion indiquent que la marge s'est réduite de 22 % à 12 %, alors qu'il reste un grand nombre d'indécis. Aussi, le camp des « anti » redouble-t-il d'efforts, et l'Eglise catholique, après une campagne de dissuasion au début relativement discrète, paraît-elle hésiter de moins en moins à mettre tout son poids dans la balance.

La hiérarchie ecclésiastique ne pouvait feindre d'ignorer plus longtemps que l'avenir de son influence est en jeu dans une nation où 95 % des électeurs sont catholiques et la plupart très pratiquants. M. Fizgerald sait à quoi s'en tenir quand le primat d'Irlande, le cardinal Tomas O'Fiaich, parle de la *« peste du divorce »* et déclare que l'Etat ne saurait modifier la *« loi divine »*. Tandis que l'archevêque de Dublin, Mgr Kevin Mc Namara, compare les effets du divorce à ceux de la catastrophe de Tchernobyl...

Pourquoi M. Fitzgerald s'expose-t-il à de tels dangers, alors que, dans son propre parti, les avis sont partagés ? Bien que les travaillistes aient pris l'initiative de la réforme, le premier ministre y est très attaché. Elle correspond à sa vision d'une société « pluraliste », et l'homme qui a conclu, en novembre avec Mme Thatcher, l'accord anglo-irlandais donnant au gouvernement de Dublin un certain droit de regard dans les affaires d'Ulster croit fermement à un lent et progressif rapprochement en levant, au Sud, les obstacles constitutionnels qui font dire aux unionistes du Nord qu'une entente est impossible avec un Etat qu'ils dénoncent comme un « second Vatican ».

M. Fitzgerald prend un risque en voulant légaliser le divorce dans ce pays très catholique...

M. Fitzgerald est obstiné. Dès 1981, il avait annoncé qu'il était engagé dans une *« croisade républicaine »* et que son action tendrait à rendre l'Irlande *« moins sectaire »*. Faisant grincer des dents ses adversaires, il avait déclaré, il y a cinq ans, que la République — dont la Constitution maintient encore expressément l'objectif d'un rattachement de l'Irlande du Nord — avait elle aussi une attitude *« partitionniste »* en conservant des *« institutions inacceptables »* pour les protestants. Voilà pourquoi il veut harmoniser les lois de part et d'autre de la frontière et prouver définitivement que la République n'est pas gouvernée par l'Eglise.

Entre l'Eglise et l'Etat

C'est pour cela que M. Fitzgerald veut instituer le divorce dans l'un des rares pays au monde à ne pas le reconnaître, *« si regrettable »* que puisse être cette solution, prend-il le soin de préciser en bon catholique pratiquant qu'il est. La réforme envisagée est d'ailleurs assez prudente puisqu'il ne s'agirait de prononcer la dissolution du mariage qu'après cinq ans de séparation, quand la réconciliation est impossible. Pas question de consentement mutuel.

M. Fitzgerald a beau réaffirmer inlassablement qu'il ne veut pas provoquer *« une confrontation entre l'Eglise et l'Etat »*, là réside néanmoins le problème. Sans l'admettre clairement — de crainte d'un nouvel échec, — l'Eglise s'estime visée. Elle est encore très puissante et imprime sa marque dans le fonctionnement du pays, même si depuis 1972 sa « position spéciale » n'est plus inscrite dans la Constitution, grâce à un amendement déjà acquis par le Fine Gael. En 1974, elle a réussi à empêcher une première démarche — timide — destinée à autoriser certains moyens de contraception. En 1984, elle a même obtenu un succès sur le gouvernement avec un référendum constitutionnel pour interdire tout avortement (alors que près de quatre mille Irlandaises prennent chaque année le ferry vers la Grande-Bretagne pour interrompre leur grossesse).

« Selon leur conscience »

Mais, l'an dernier, le cabinet de M. Fitzgerald a en quelque sorte pris une revanche en faisant enfin adopter par le Parlement une loi sur la contraception qui, selon l'archevêque de Dublin, devait entraîner la *« malédiction »* de l'Irlande. Libéralisation restreinte puisque l'on a autorisé seulement le recours aux contraceptifs masculins et aux spermicides, sur ordonnance médicale, aux personnes âgées de plus de dix-huit ans... Le débat fut des plus âpres, à la lumière de faits divers révélateurs : une écolière venait de mourir en accouchant dans une grotte et une jeune femme célibataire venait d'être accusée de meurtre au cours d'un procès retentissant, après la découverte des cadavres de deux nouveau-nés.

A propos du divorce, la hiérarchie religieuse n'a pas voulu s'engager directement et a laissé des organisations de laïcs, telle Famille Solidarité, mener le combat pour préserver la *« valeur du mariage contracté pour la vie »*. Porte-parole de l'Eglise durant la campagne, Mgr Cassidy, évêque de Clonfert, a voulu marquer une certaine réserve en soulignant que si l'Eglise devait faire connaître son avis sur des questions d'ordre moral, comme elle l'a fait dans une lettre épiscopale très sévère, les fidèles n'en étaient pas moins *« libres de voter selon leur conscience »*. Les prêtres, ajoutait-il, *« sauraient utiliser la chaire mais n'en abuseraient pas »*. Les récents propos de plusieurs évêques font dire aux partisans du « oui » que cette promesse n'a pas été tenue.

La campagne pour le « non » s'est considérablement passionnée dans les derniers jours, et met l'accent plus particulièrement sur l'« insécurité » et l'« appauvrissement » des épouses divorcées. A l'intention des paysans, on indique que la propriété agricole est gravement menacée.

Fervente militante du féminisme et de la laïcité, Mme Monica Barnes, député du Fine Gael, ne nie pas la confrontation entre l'Etat et l'Eglise. Enthousiaste, elle pense déjà aux prochaines étapes, la laïcisation de l'Irlande dans les domaines de l'éducation et de la santé, par exemple. M.Fitzgerald ne va pas si loin, et l'un des promoteurs de la future législation sur le divorce, M. Michael O'Leary, avocat et lui aussi député du parti gouvernemental, se montre plus circonspect. Réaliste, il fait observer que l'Etat n'a pas, tant s'en faut, les ressources nécessaires pour se substituer à l'Eglise dans les écoles et les hôpitaux.

Comme beaucoup d'Irlandais, il apprécie dans son ensemble l'action sociale des multiples organisations catholiques. *« L'Irlande,* dit-il, *est ce qu'elle est, profondément religieuse. »* Sur la « croisade » unificatrice de son ami le premier ministre, il a cette boutade optimiste : *« Ce pays, malgré ses divisions, est plus homogène qu'on ne le croit. Traversez l'île de l'extrême sud à l'extrême nord un dimanche, et vous constatez que tout le monde ou presque va à l'office. »* Catholique ou protestant, cela va sans dire, mais on aurait tendance à l'oublier.

FRANCIS CORNU.

Espagne

APRÈS SON ÉCHEC RELATIF AUX ÉLECTIONS

La direction de M. Manuel Fraga est contestée au sein de l'opposition conservatrice

De notre correspondant

Madrid. — A soixante-neuf ans, M. Manuel Fraga, ancien ministre de Franco, ancien ministre du premier gouvernement de la monarchie, leader jusqu'ici indiscuté de la principale formation de l'opposition conservatrice, l'Alliance populaire, va-t-il être mis sur la touche par ses proches ? La question se pose à Madrid, au lendemain des élections législatives du 22 juin.

M. Fraga savait qu'il jouait son va-tout dans cette consultation. Il se devait, en effet, de prouver qu'il était capable de dépasser le « plafond » de 25 % des voix obtenues en 1982, et de récupérer une partie substantielle de l'électorat centriste qui s'était alors prononcé pour les socialistes. Aussi avait-il tenté, durant la campagne, de se donner une image nouvelle, plus modérée, présentant l'Alliance populaire comme la version espagnole de ces forces « libérales-conservatrices » qui semblent avoir aujourd'hui le vent en poupe dans de nombreux pays d'Europe.

L'entreprise a échoué : l'Alliance populaire n'a progressé ni en députés ni en votes. Si les socialistes ont perdu des sièges au Congrès, c'est au profit d'autres formations de gauche : le total des voix obtenues par les forces de droite et de centre droit est moins élevé encore qu'il y a quatre ans.

Dans ses premières réactions après la consultation, M. Fraga a pourtant tenté de présenter comme une victoire le résultat de sa formation. Il a affirmé que l'Alliance populaire restait la seule option de rechange possible au socialisme, soulignant à cet égard l'échec cuisant enregistré par le PRD (Parti réformiste démocratique), la formation de centre droit qu'a tenté de lancer, sans succès, le nationaliste catalan M. Miquel Roca.

La mésaventure du PRD montre il est vrai qu'il ne suffit pas de disposer de solides appuis financiers pour créer de toutes pièces un parti politique conservateur susceptible de prendre progressivement la relève de l'Alliance populaire. Tout porte donc à croire que la relance de la droite espagnole passera nécessairement par la restructuration du parti de M. Fraga, impliquant l'accès aux postes de direction d'hommes politiques au passé moins compromis. Bien que M. Fraga ne semble guère disposé à passer la main, les candidats à la succession sont désormais nombreux au sein de sa formation et cachent de moins en moins leurs ambitions (1).

Sans M. Fraga, qui a eu incontestablement le mérite de rallier à la démocratie une bonne partie de la droite dure, l'Alliance populaire ne serait sans doute jamais devenue la seconde force politique d'Espagne. Mais avec lui, elle risque désormais de le rester !

THIERRY MALINIAK.

(1) La rénovation semble d'ailleurs avoir déjà commencé au sein de la petite formation démocrate-chrétienne coalisée avec l'Alliance populaire, le PDP (Parti démocrate populaire), dont le président, M. Oscar Alzaga, a annoncé le 23 juin sa démission.

Suisse

● *Manifestations antinucléaires.* — Environ trente mille personnes ont manifesté le 21 juin à proximité de la centrale nucléaire de Goesgen, dans le canton de Soleure, dans le nord-ouest de la Suisse. Une résolution a été adoptée demandant la mise hors service des six centrales en fonctionnement sur le territoire de la Confédération, ainsi que l'abandon de la construction de nouvelles installations. Le Parti socialiste, réuni en congrès les 21 et 22 juin à Lausanne, a, de son côté, annoncé le lancement d'une « initiative nationale » (pétition), en vue de recueillir les cent mille signatures nécessaires à l'organisation d'un référendum antinucléaire. — *(AFP, AP.)*

Norvège

La police déjoue une tentative d'évasion de l'espion Arne Treholt

De notre correspondant

Stockholm. — L'évasion devait avoir lieu dans la soirée du samedi 21 juin, à l'heure où la télévision norvégienne retransmettait en direct le match de football Mexique-Allemagne de l'Ouest. L'ancien diplomate Arne Treholt, condamné en juin 1985 à vingt ans d'internement pour espionnage au profit de l'URSS et de l'Irak, avait bien choisi son moment. Il y avait gros à parier en effet que les gardiens de la prison d'Ila, dans les environs d'Oslo, regarderaient alors avec plus d'attention ce quart de finale du Mundial que leurs écrans de surveillance du pénitencier.

Une fois en liberté, Arne Treholt devait se cacher pendant un certain temps dans un appartement de Bygdoey, le quartier chic de la capitale. Son intention était ensuite de gagner le Sénégal ou la Gambie, où il comptait s'installer et se reconvertir dans les affaires. Ces deux pays africains n'ont pas de convention d'extradition avec la Norvège.

Mais les plans de fuite très avancés ont finalement été déjoués. Vendredi 20 juin, la direction de la prison décidait de transférer Arne Treholt à la maison d'arrêt d'Ullersmo, au nord d'Oslo, officiellement « pour raisons de sécurité ». En fait, les autorités avaient été prévenues, quelques jours plus tôt, par un ami de l'espion, l'écrivain et journaliste Egil Tulateig, qui rendait visite régulièrement au « détenu le plus célèbre de Norvège ». Dans la confidence depuis trois semaines, il avait essayé, en vain, de persuader Arne Treholt de renoncer à son projet.

Deux personnes, soupçonnées de complicité, sont à présent écrouées. Une jeune fille de dix-sept ans a été arrêtée dans l'appartement où l'espion devait en principe se cacher. Condamnée pour une affaire de drogue, elle avait fait la connaissance d'Arne Treholt en prison et maintenu le contact après sa libération.

Le second « complice » est un ressortissant gambien, incarcéré pour trafic de stupéfiants. Vendredi dernier, il avait obtenu une permission pour se rendre à la mosquée. A sa sortie de la prison, les gardiens l'avaient fouillé et mis ainsi la main sur des instructions de Treholt.

L'« affaire Treholt » est décidément riche en rebondissements. Au lendemain de son arrestation à l'aéroport d'Oslo, en janvier 1984, l'ancien diplomate avait fait, selon les enquêteurs, des aveux complets sur sa collaboration, pendant plus de dix ans, avec le KGB et avait même proposé de travailler comme agent double. Quelques mois plus tard, il se rétractait et faisait valoir que ses contacts avec des agents soviétiques, imprudents certes, n'avaient jamais porté atteinte aux intérêts vitaux de la défense norvégienne ou des pays alliés de l'OTAN. Son seul objectif était de rapprocher l'Est et l'Ouest...

Condamné en juin 1985 à vingt ans de prison — la peine la plus lourde prévue par la loi, — il continuait, en se contredisant de nouveau, à protester de son innocence et à essayer de se présenter comme une victime de la justice. A la surprise générale, le 13 mai de cette année, la Cour suprême interrompait, à sa demande, l'examen de la procédure d'appel et confirmait donc la peine prononcée par la cour d'assises. Arne Treholt estimait que, dans cette affaire « infectée », il ne pouvait compter sur un traitement équitable de la part de la justice norvégienne. Il espère maintenant une révision assez improbable de son procès.

Certains de ses amis, qui le voient régulièrement, jugent qu'il a perdu peu à peu contact avec la réalité, qu'il a de gros problèmes personnels et qu'il vit « dans un autre monde ».

ALAIN DEBOVE.



EUROPE

LES CENT JOURS D'INGVAR CARLSSON

Consensus à la suédoise

De notre correspondant

Stockholm. — Après dix années de polémiques sur l'énergie nucléaire, la politique étrangère, la neutralité et la défense, les rapports avec l'URSS, et sur le thème « Socialisme et liberté », voilà brusquement le royaume plongé dans un état de demi-sommeil politique. En quelques mois, les choses ont bien changé.

En décembre de l'année dernière, M. Thorbjörn Falldin, ce centriste champion de la lutte contre les centrales atomiques qui avait chassé les sociaux-démocrates du pouvoir en 1976, était renvoyé dans sa ferme du Nord par ses amis, qui le rendaient responsable de l'échec cuisant du parti, trois mois plus tôt, aux législatives. Depuis, l'ancien premier ministre est silencieux. Amer, il n'a même pas participé aux assises nationales centristes.

Dans la soirée du 28 février, Olof Palme était assassiné en plein centre de Stockholm à la sortie d'un cinéma, et le ou les meurtriers courent toujours. Et puis, début juin, le leader du Parti conservateur, qui est la plus grande formation « bourgeoise », annonce sa démission. M. Ulf Adelsohn s'ennuie dans l'opposition, *« où l'on ne peut jamais réaliser ses idées »*. Il n'a plus la soif de pouvoir nécessaire, mais l'assassinat d'Olof Palme n'est pas étranger à sa décision. M. Adelsohn et nombre de ses collègues découvrent avec inquiétude que le métier politique comporte des risques. Même dans une Suède qui se croyait naïvement à l'abri de toutes les calamités.

Les Suédois s'habituent à un nouveau générique... Les principaux acteurs s'appellent aujourd'hui Ingvar Carlsson, le successeur d'Olof Palme ; Karin Söder, pour les centristes ; Bengt Westerberg, élu voici seulement deux ans à la tête du Parti libéral et chouchou des sondages. Le prochain chef de file conservateur ne sera désigné qu'au mois d'août. Pour l'heure, M. Carl Bildt est favori. Quant au leader communiste, Lars Werner, propulsé tout à coup doyen de la classe politique, il se demande si tous ces changements ne sont pas de mauvais augure...

Le calme plat — certains parlent d'idylle — qui caractérise depuis trois mois la vie politique suédoise est avant tout la conséquence du choc national qu'a constitué le meurtre d'Olof Palme. L'ancien premier ministre n'avait jamais symbolisé l'unité nationale — au contraire, il agaçait copieusement la moitié de la population, — mais les circonstances tragiques de sa mort ont provoqué un étonnant consensus. Par leurs réactions, les Suédois ont indirectement exprimé le souhait que les querelles inutiles cessent et que le débat politique retrouve un ton plus calme.

Plus de 70 % d'opinions favorables : l'état de grâce du successeur d'Olof Palme se prolonge...

Dans cette situation exceptionnelle, il était exclu pour l'opposition, sous peine d'être aussitôt condamnée par la grande majorité de l'opinion, de partir de nouveau en guerre contre la gauche. Et inversement... Les grands débats parlementaires du printemps ont confirmé cette « détente » : étonnantes convergences de vues sur la politique étrangère et même la politique de défense, compromis avec les centristes sur la loi d'aménagement du territoire discutée sans succès depuis dix ans, discours agrémentés d'échange de politesses et même parfois de compliments.

« Pratiquement invulnérable »

Le voyage officiel à Moscou de M. Ingvar Carlsson, qui s'est exprimé *« clairement »* et a abordé directement la question des incursions de sous-marins dans les archipels de la Baltique, n'a même pas été critiqué par les conservateurs, qui ne manquaient pourtant pas d'accuser Olof Palme de *« complaisance »* à l'égard des Soviétiques.

Le nouveau premier ministre bénéficie d'un état de grâce particulièrement long. Sa cote de confiance — plus de 70 % d'opinions favorables — doit faire des jaloux dans le monde, et son parti, après un bond de 8 % dans les sondages immédiatement après la disparition d'Olof Palme, est dans une situation très confortable, avec près de 47 % des intentions de vote ! Les conservateurs, les libéraux et les centristes, plus soucieux d'améliorer leurs scores respectifs que de mettre au point une plate-forme commune, ont déjà perdu tout espoir, ou presque, de déloger la gauche au pouvoir en 1988...

M. Carlsson a inspiré sympathie et confiance et fait preuve d'autorité. L'homme, qui, pendant plus de vingt ans, a travaillé dans l'ombre d'Olof Palme, s'est imposé par son calme et des propos modérés. Comme son prédécesseur, il entretient de bons rapports avec les puissants syndicats, mais, lorsqu'il prend la parole dans un congrès de fédération, *« il n'y a pas d'électricité dans l'air »*, nous confie un syndicaliste. Il ne chauffe pas son auditoire, s'en tient aux faits et évite (pour combien de temps ?) la démagogie. On lui reproche d'être plutôt triste, mais, rétorque-t-il : *« Tout est relatif. Je n'ai jamais vu les Suédois pliés en deux de rire en écoutant un leader de l'opposition... »*

« Pour le moment, il est pratiquement invulnérable, constate un responsable conservateur, M. Georg Danell, *car il a pris soin, dans la situation actuelle, d'éviter les débats au Parlement, et il ne veut pas de débat politique. »*

Il est vrai qu'il ne parle pas beaucoup, et il eût été difficile, par exemple, d'imaginer M. Palme silencieux sur les implications internationales de la catastrophe de Tchernobyl. M. Carlsson, lui, n'est intervenu directement qu'une seule fois et ce fut pour dire, le débat apaisé, qu'il n'y avait probablement aucune raison, de mettre en doute les informations jugées trop rassurantes par les écologistes, de l'Institut de radioprotection.

Le nouveau chef du gouvernement suédois, contrairement à son prédécesseur qui voulait avoir son mot à dire sur tous les dossiers, est un homme qui délègue volontiers. L'affaire Tchernobyl et ses incidences sur la politique nucléaire suédoise ont ainsi été traitées par le ministre de l'énergie et de l'environnement, Mme Birgitta Dahl.

Un printemps trop calme ?

« La politique suédoise s'est subitement dépolitisée », dit un député libéral. Il est vrai que les menaces de conflits sociaux, classiques au printemps, ont été écartées. Et lundi 16 juin, les neuf mille employés de la santé publique — dont deux mille médecins, — en grève depuis trois semaines, ont accepté... d'observer une trêve estivale. Les hostilités reprendront à la rentrée ! Sur le plan économique, la chute du dollar et celle du prix du pétrole améliorent les perspectives de l'économie, qui risquait de stagner en 1986 ; le chômage est à la baisse (2,3 %), l'industrie prévoit de nouveaux bénéfices records. Les critiques, dès lors, ne sont que marginales. Le quotidien conservateur *Svenska Dagbladet* écrit même que la Suède possède aujourd'hui *« une solide direction politique »*, bien que le gouvernement soit minoritaire.

M. Carlsson demeure une personnalité relativement anonyme et effacée. Partisan des « résultats » et de la politique des petits pas, à laquelle les Suédois sont attachés, il appartient sans doute à la catégorie des *graasossar* — les « sociaux-démocrates gris », — politiciens réformateurs et prudents, réalistes et pragmatiques, mais fermes sur le plan idéologique.

Si le printemps a été exceptionnellement calme, trop calme commence-t-on à entendre dire, l'automne pourrait être un peu plus animé, avec notamment la discussion sur les crédits de la défense nationale, où de nettes divergences subsistent entre les sociaux-démocrates et les conservateurs. D'ici là, les nouveaux dirigeants de l'opposition se seront peut-être adaptés au style Carlsson.

ALAIN DEBOVE.

EUROPE

Portugal

Le premier ministre engage une épreuve de force avec les partis de l'opposition

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Nous allons demander à l'opposition si le gouvernement peut oui ou non accomplir son programme, s'il peut oui ou non exercer en toute plénitude ses pouvoirs juridiques et constitutionnels.* » S'adressant au pays à la télévision, le premier ministre portugais a expliqué en ces termes la motion de confiance qu'il a déposée au Parlement lundi 23 juin. « *En cas de réponse négative*, a-t-il ajouté, *le gouvernement sera constitutionnellement forcé de donner sa démission. Cela aura des conséquences très graves pour le pays et pour les Portugais, qui, de toute évidence, ne souhaitent pas notre départ.* »

Pour M. Cavado Silva, il n'y avait pourtant pas d'autre solution. Selon lui, les partis de l'opposition « *rejettent systématiquement toutes les initiatives législatives du gouvernement* » et votent des lois qui « *envahissent le domaine de l'exécutif* ».

Le conflit larvé entre le gouvernement et l'Assemblée qui dure depuis quelques mois s'est aggravé la semaine dernière lorsqu'une majorité de députés se sont opposés à une demande du gouvernement d'être autorisé à agir par décret en matière de législation du travail. Le décret envisagé devait rendre plus facile des licenciements pour « *raisons économiques* » ou « *inadaptation aux modernisations technologiques* ».

Pour le premier ministre portugais, ce projet de décret était identique à celui que le gouvernement de coalition PS-PSD avait préparé peu de temps avant sa chute l'été dernier. D'où sa conclusion : « *Selon qu'ils sont au pouvoir ou dans l'opposition, les socialistes adoptent des comportements radicalement opposés.* »

La motion de confiance sera votée le jeudi 26 juin. Disposant de 88 sièges sur un total de 250, les sociaux-démocrates jugent leur avenir très incertain. Le Parti socialiste, la deuxième force parlementaire avec 57 députés, a déjà annoncé qu'il refuserait la confiance, reprochant au premier ministre « *une arrogance inadmissible* ». La même position sera prise par les 38 parlementaires du Parti communiste et du Mouvement démocratique portugais. Aussi la décision finale est-elle entre les mains des démocrates-chrétiens et des rénovateurs. Les premiers se disent « indécis », des divergences s'exprimant dans l'entourage de leur leader, M. Adriano Moreira. Les seconds ne cachent pas non plus leur embarras.

Elections anticipées ?

Elu contre toute attente à la tête des sociaux-démocrates en mai 1985, M. Cavaco Silva a considérablement renforcé depuis lors ses pouvoirs. Il est sorti vainqueur des élections législatives d'octobre dernier, et, pour la première fois depuis sa création, le PSD a pu former un gouvernement homogène, quoique minoritaire à la Chambre. Deux mois plus tard, les sociaux-démocrates enregistraient un nouveau succès, aux élections municipales. Bénéficiant de la dévaluation du dollar, de la baisse du prix du pétrole et de l'aide communautaire, M. Cavaco Silva a pu s'attacher d'autre part à une politique de redressement économique. Le taux d'inflation, qui dans les années précédentes s'était toujours situé au-dessus des 20 %, ne devrait pas dépasser 13 % pour l'année en cours. Le pouvoir d'achat augmentera en moyenne d'au moins 4 %. Résultat : selon les sondages récents, le PSD recevrait l'appui de plus de 40 % de l'électorat, ce qui pourrait représenter en cas d'élections anticipées une majorité absolue au Parlement.

M. Cavaco Silva joue donc son va-tout. En cas de rejet de la motion de confiance, M. Soares, le président de la République, a deux solutions possibles : dissoudre le Parlement ou essayer de former un nouveau gouvernement dans l'actuel cadre parlementairre. La première solution servirait exclusivement les intérêts du PSD. A la veille de son congrès, qui se tiendra le week-end prochain, le Parti socialiste est en effet en pleine période de réorganisation. Le PRD quant à lui est actuellement en perte de vitesse. Tous les espoirs des rénovateurs sont désormais concentrés dans la convention d'octobre, lors de laquelle l'ancien président de la République, le général Eanes, prendra la direction du parti. Enfin, les démocrates-chrétiens et les communistes n'atteignent pas, d'après les sondages, la barre des 10 %.

Mais la deuxième hypothèse n'est pas moins incommode pour les partis de l'opposition. Théoriquement, la formation d'un gouvernement PS-PRD est concevable avec l'appui parlementaire des communistes. L'heure n'est pourtant pas à l'entente entre socialistes et rénovateurs. En outre, un éventuel rapprochement avec les communistes est fortement rejeté par nombre de dirigeants dans les deux partis.

M. Cavaco Silva a bien choisi le moment pour cet affrontement avec l'opposition. Et aussi pour mettre à l'épreuve la capacité de M. Mario Soares de sortir des situations les plus compliquées.

JOSÉ REBELO.

● *Expulsion de deux diplomates soviétiques.* — Le gouvernement portugais a décidé, lundi 23 juin, d'expulser deux fonctionnaires de l'ambassade soviétique à Lisbonne, a annoncé le ministère des affaires étrangères. MM. Vladimir Galkine et Guennadi Chiniev ont trois jours pour quitter le Portugal, a précisé le ministère. Le gouvernement portugais leur reproche « *un comportement inadmissible d'ingérence dans les affaires intérieures du Portugal, de nature à porter atteinte à la sécurité de l'Etat* ». C'est la deuxième fois depuis l'établissement, en 1974, de relations diplomatiques entre le Portugal et l'Union soviétique que le gouvernement prend une mesure d'expulsion contre des membres de la représentation soviétique à Lisbonne. — *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Colombie

L'AFFAIRE DU PALAIS DE JUSTICE DE BOGOTA

Le rapport officiel présente une version relativement favorable aux autorités

Les 6 et 7 novembre 1985, des guérilleros du M 19 prenaient en otage plusieurs hauts magistrats de Colombie au siège de la Cour suprême. L'assaut donné par les forces de l'ordre devait faire près d'une centaine de morts.

De notre envoyé spécial

Bogota. — Le rapport officiel sur les sanglants événements du palais de justice de Bogota, un document d'environ trois cents pages, a été rédigé par deux magistrats, MM. Jaime Serrana Rueda et Carlos Upegui Zapata, que le président Betancur avait nommés en novembre 1985, peu après les faits, pour former un tribunal spécial chargé d'enquêter sur ce qui s'était passé. Cette désignation avait prêté à controverse. Certains milieux judiciaires jugeaient en effet les deux magistrats trop proches du pouvoir. Ils estimaient aussi que l'enquête aurait dû être confiée à la justice ordinaire, et non à une juridiction spéciale, que seul l'état de siège en vigueur depuis deux ans a permis de créer.

Les enquêteurs ont établi plusieurs faits, mais laissé dans l'ombre beaucoup d'autres. Ils n'ont trouvé aucune preuve sur les prétendus liens entre le M 19, l'organisation de guérilla responsable de l'assaut au palais de justice, et les trafiquants de drogue, alors que le gouvernement de M. Betancur n'a cessé de soutenir qu'il y en avait. Ils trouvent « *inexplicable* » que le palais de justice ait été privé de la protection policière qu'il avait eue pendant plusieurs semaines, alors que les autorités savaient que le M 19 préparait une attaque et, surtout, alors que plusieurs magistrats de la Cour suprême avaient été menacés par la mafia de la drogue, qui voulait les forcer à déclarer inconstitutionnel le traité d'extradition des trafiquants signé sous le gouvernement précédent avec les Etats-Unis.

Un mystérieux incendie

Les deux magistrats estiment que M. Betancur a fait son devoir en lançant la troupe pour récupérer le palais, mais qu'il aurait dû accepter de dialoguer au téléphone avec le président de la Cour suprême, retenu en otage par les guérilleros et qui demandait désespérément un cessez-le-feu.

Ils considèrent comme un « *résultat positif* » de l'action militaire le fait que de nombreux otages aient été libérés, mais relèvent de multiples anomalies dans ce qui s'est passé après. Les autorités militaires, en effet, ont fait déplacer les cadavres des victimes du massacre, sans attendre l'arrivée des fonctionnaires compétents. « *Inexplicablement* », certains de ces cadavres ont été lavés. En outre, « *sous prétexte de nettoyer* » les lieux, « *on a fait disparaître* » de nombreuses pièces nécessaires à l'enquête. Autre « *faute grave* » aux yeux des magistrats : des cadavres ont été enterrés dans une fosse commune.

L'enquête officielle a établi que deux guérilleras sont sorties vivantes du palais et que, après avoir été interrogées par les militaires, elles ont « disparu ». Quant aux onze personnes qui se trouvaient dans la cafétéria, et qui comptent aussi parmi les « disparues », les enquêteurs estiment — sans apporter de preuves convaincantes — qu'elles ont péri dans l'incendie qui a ravagé le bâtiment et que leurs cadavres n'ont pas pu être identifiés.

Sur ce mystérieux incendie, qui a causé de nombreuses morts et rendu méconnaissables des dizaines de cadavres, le rapport conclut qu'on n'a pu en découvrir « *ni les causes ni les auteurs* ». La version des autorités, réaffirmée il y a quelques jours dans un plaidoyer *pro domo* par le ministre de la défense, le général Vega Uribe, soutenait que les guérilleros l'avaient provoqué, en mettant le feu aux archives du palais.

Le rapport confirme donc qu'il y avait bien des raisons de douter des explications officielles sur la tragédie. Pourtant, sur le fond de l'affaire, à savoir la façon dont sont morts les otages, les magistrats présentent une version favorable aux autorités. Ils ne font pas état, par exemple, des expertises de l'institut médico-légal montrant que plusieurs magistrats, réfugiés dans les toilettes, ont été tués par des tirs venant de positions occupées par l'armée. Au contraire, à partir de témoignages contradictoires et d'interprétations qui leur sont personnelles, ils affirment que ces otages ont été victimes des guérilleros.

Refusant de donner une explication sur la mort du président de la Cour suprême et des nombreux magistrats ou fonctionnaires tués à ses côtés, ils ne mentionnent pas non plus ce que disent les expertises balistiques, à savoir que les balles trouvées dans les cadavres soumis à examen n'ont pas été tirées par les armes du M 19 qui ont été testées.

C'est pourquoi certains avocats de la partie civile reprochent à ce rapport de « *graves omissions* ».

Celui que le procureur général de la nation, M. Carlos Jimenez Gomez, vient de rendre public leur donne en partie raison. Après avoir mené sa propre enquête, le procureur général conclut en effet que le chef de l'Etat n'a pas fait les efforts nécessaires pour tenter de sauver les otages et s'est contenté d'une solution purement militaire. Dans une affaire de ce genre, dit M. Jimenez Gomez, « *l'Etat ne peut livrer la bataille finale sans que toutes les tentatives soient faites pour mettre à l'abri des civils innocents* ».

Confirmant les informations qui avaient filtré il y a déjà une semaine, le procureur a donc décidé de « dénoncer » devant la Chambre des représentants les deux hommes qui avaient la qualité de chef militaire au moment des faits, le président de la République, M. Belisario Betancur, et le ministre de la défense, le général Vega Uribe.

CHARLES VANHECKE.

● *Appel au pape dénonçant tortures et disparitions.* — Une semaine avant le voyage du pape en Colombie, du 1er au 7 juillet, diverses associations colombiennes pour la défense des droits de l'homme lui ont adressé une lettre dénonçant les tortures et plus de huit cent cinquante « disparitions » de personnes depuis 1981. La lettre, qui a été remise au nonce apostolique à Bogota, affirme que « *la violation des droits de l'homme dans ce pays est une ligne de conduite normale et parmanente des forces armées, de la police, des groupes paramilitaires ou des Escadrons de la mort, avec la complicité des gouvernements et des classes dirigeantes* ». « *Huit cent cinquante-deux disparitions depuis 1981, deux mille cinq cent quinze assassinats, détentions arbitraires, perquisitions sans ordre judiciaire, emprisonnements de personnes dans des endroits inconnus, tortures psychologiques et physiques* » sont les principales accusations énumérées par les auteurs de la lettre. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

M. Reagan ne pourra pas défendre l'aide aux « contras » devant la Chambre des représentants

Washington. — Le président Reagan ne pourra pas défendre en personne son projet d'aide aux « contras » nicaraguayens devant la Chambre des représentants. Le « speaker » (président) démocrate de la Chambre, M. « Tip » O'Neill, ne l'a, en effet, pas autorisé à prendre la parole devant cette assemblée, a annoncé, lundi 23 juin, la Maison Blanche. La Chambre doit voter mercredi sur un projet visant à fournir aux rebelles une aide de 100 millions de dollars, dont 70 millions à titre militaire.

M. O'Neill a justifié son refus en estimant qu'un tel discours devant une seule des deux Chambres du Congrès constituait « *une procédure non orthodoxe* », quasiment sans précédent en temps de paix. Il s'est, en revanche, déclaré prêt à soutenir toute demande de la Maison Blanche pour une intervention devant les députés et sénateurs en session conjointe. Il est extrêmement rare qu'un président américain demande à s'adresser à une seule des deux Chambres du Congrès. Cela n'est arrivé qu'une demi-douzaine de fois, généralement lorsque des troupes américaines étaient engagées dans des combats. — *(AFP.)*

ITALIE

Pas de bouleversement politique après les élections en Sicile

Les élections régionales du 22 juin en Sicile étaient attendues comme un test national : la Démocratie chrétienne et le Parti socialiste espéraient chacun y trouver un encouragement dans la lutte qu'ils se livrent pour la direction du gouvernement à Rome. Les résultats n'ont toutefois pas fait apparaître d'évolution assez importante pour que l'un de ces deux partis en tire argument au plan national. Le Parti démocrate-chrétien, première formation, enregistre un léger recul par rapport aux élections régionales de 1981 (38,1 % des suffrages contre 41,4 %), mais un redressement par rapport aux législatives de 1983 et aux européennes de 1984. Le Parti socialiste, avec 15 % des voix, est en légère progression par rapport aux précédentes consultations, mais il est loin d'effectuer le « bond en avant » que son secrétaire général, M. Craxi, attendait. Le Parti communiste recule légèrement, avec 19 % des voix.

Ces résultats confirment notamment le recul de l'influence clientéliste de la Démocratie chrétienne, après le « coup de propreté » donné dans l'île par son secrétaire général, M. De Mita.

THAILANDE

Violents incidents à Phuket

Bangkok. — L'état d'urgence a été décrété, lundi 23 juin, dans l'île méridionale de Phuket, à la suite de violents incidents au cours desquels des manifestants ont mis le feu à une usine de tantale et à un hôtel de luxe. L'opposition à la construction de cette usine — dont la mise en route aurait fait de la Thaïlande le second producteur mondial de tantale, un métal très résistant — est très forte sur la petite île, l'un des joyaux touristiques du royaume. Après avoir mis le feu à l'usine, des milliers de manifestants ont lancé des engins incendiaires contre l'Hôtel Merlin et des bâtiments administratifs. Le ministre de l'industrie, dont l'arrivée sur l'île a déclenché les violences, a été contraint d'écourter sa visite. On ne déplore aucune victime.

Ces incidents, rares en Thaïlande, interviennent à quelques semaines des élections générales prévues le 27 juillet. Phuket, peuplée de 460 000 habitants, est l'un des bastions du Parti démocrate, une formation qui s'est signalée par de vigoureuses campagnes contre les abus de l'armée et les pratiques douteuses de personnalités influentes.

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Pérou

Le congrès de l'Internationale socialiste s'est achevé dans une salle presque vide...

De notre correspondante

Lima. — C'est sur les chapeaux de roue, et à la surprise générale des participants, que M. Willy Brandt a clôturé, dimanche 22 juin au soir, avec une journée d'avance, le dix-septième congrès de l'Internationale socialiste, remerciant, devant une salle pratiquement vide, *« les présents et les absents »* (seuls, deux des vingt-sept vice-présidents de l'organisation l'accompagnaient). L'ex-chancelier ouest-allemand a été réélu à l'unanimité au poste de président de l'International socialiste.

Exception faite de M. Willy Brandt, les « grands » de l'Internationale socialiste étaient, en effet, absents au rendez-vous de Lima. Certains s'étaient excusés pour des raisons de politique interne, d'autres avaient carrément mentionné les problèmes de sécurité face à la vague d'attentats déclenchée par les guérilleros.

Après le massacre de plus de deux cents de ceux-ci dans les prisons de la capitale, le 18 juin, le premier ministre italien, M. Craxi, qui devait présider la séance de clôture du congrès, avait annulé son voyage, et de nombreux membres des délégations présentes avaient bouclé leurs valises, en signe de protestation, semble-t-il, contre un communiqué jugé trop tiède commentant les *« événements »* de Lima. Des délégués qui désertaient le congrès justifiaient leur attitude en déclarant que *« l'Internationale court le risque de devenir une sorte d'ONU du socialisme, si elle se laisse accaparer par la diplomatie, comme c'est le cas à Lima »*.

Le dix-septième congrès a donc mis fin à ses travaux sans que soient approuvées, en assemblée plénière, les résolutions concernant le désarmement, la dette, l'apartheid, la situation en Amérique latine et dans les Caraïbes. Des *« résolutions constructives pour traiter du problème de la dette seront discutées à Bonn en octobre »*, a annoncé M. Willy Brandt.

Cependant, le manifeste de Lima, fruit du travail en commissions, contient quatre-vingt-seize propositions. A propos de la dette, l'International socialiste estime que *« l'austérité imposée dans cette décade est un fléau pour les pauvres et aussi une menace pour les riches de la planète »*. Elle recommande que les dettes des nations les plus démunies soient annulées, que les autres soient rééchelonnées sur trente ans ou plus et que le remboursement des échéances ne dépasse pas 20 % des exportations, parce que *« les créanciers menacés vont devoir affronter des débiteurs appauvris »*.

NICOLE BONNET.

● *Le Pérou réduit ses commandes de Mirage 2000.* — Le président péruvien, M. Alan Garcia, a annoncé, lundi 23 juin, que la France et le Pérou étaient parvenus à un accord pour réduire de vingt-six à douze le nombre de Mirage 2000 commandés initialement à la France. Il a ajouté que la réduction du volume du « contrat Jupiter » entre les forces aériennes péruviennes et la firme Marcel Dassault permettra au Pérou de réaliser une économie de 336 millions de dollars, somme qui pourra être utilisée au profit du développement économique du pays. — *(AFP.)*

ASIE

Afghanistan

M. Jacques Chirac a reçu l'un des principaux chefs de la résistance

M. Burhanuddin Rabbani, porte-parole de l'Alliance islamique des Moudjahidin d'Afghanistan et chef du mouvement Jamiat Islami, a été reçu, lundi 23 juin à Matignon, par M. Jacques Chirac après un entretien au quai d'Orsay avec M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères. C'est la première fois qu'un dirigeant de la résistance afghane est reçu à un niveau aussi élevé en France. Ces rencontres avaient été, cependant, précédées, début juin, par une série d'entretiens à Paris d'un autre membre de l'Alliance islamique, le professeur Sibgatullah Modjadeddi, qui avait été reçu par les secrétaires d'Etat aux affaires étrangères chargé des droits de l'homme, MM. Didier Bariani et Claude Malhuret, ainsi que par le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas.

L'accueil ainsi réservé à l'un des dirigeants les plus respectés de la résistance afghane passera d'autant moins inaperçu à Kaboul que le régime prosoviétique de M. Najibulah avait officiellement protesté contre la réception offerte à M. Modjadeddi (*le Monde* du 10 juin). Matignon n'a fait aucun commentaire après l'audience accordée par le premier ministre à M. Rabbani, mais le quai d'Orsay a indiqué que M. Raimond, après avoir rappelé à son interlocuteur afghan *« combien la France est sensible à la tragédie vécue par le peuple afghan »*, avait réaffirmé sa *« condamnation de l'intervention soviétique »* et la volonté française de poursuivre *« son aide humanitaire au peuple et aux réfugiés afghans »*.

Reçu la semaine dernière à Washington par le président Reagan (*le Monde* du 18 juin), M. Rabbani effectue actuellement une tournée en Europe. La réception par M. Jacques Chirac d'un chef de la résistance antisoviétique en Afghanistan est intervenue deux semaines avant la visite officielle de M. François Mitterrand à Moscou.

OCÉANIE

Nouvelle-Zélande

Le capitaine du Quinze de France autorisé à rendre visite aux « Turenge »

Wellington *(Reuter)*. — Le capitaine de l'équipe de France de rugby, Daniel Dubroca, rendra visite aux deux agents des services secrets français emprisonnés pour leur rôle dans le sabotage du navire de Greenpeace, *Rainbow-Warrior*. MM. Dubroca et Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby, ont été informés, mardi 24 juin, par le gouvernement de Wellington qu'ils pourraient voir les faux époux Turenge s'ils acceptaient de ne faire aucune déclaration publique après leur visite.

Le ministre de la justice, M. Geoffrey Palmer, a indiqué que les responsables néo-zélandais avaient autorisé ces visites en vertu de dispositions normales du règlement pénitentiaire, mais qu'ils avaient refusé de donner au médecin de l'équipe la permission de se rendre, lui aussi, auprès des deux agents. Le Quinze de France est arrivé dimanche en Nouvelle-Zélande pour deux rencontres, dont un test-match contre les All Blacks prévu le 28 juin.

PROCHE-ORIENT

LE SORT DES OTAGES AU LIBAN

Le premier ministre « raisonnablement optimiste »

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, s'est déclaré, lundi 23 juin, *« raisonnablement optimiste »* quant à une éventuelle libération d'autres otages occidentaux au Liban après celle des deux journalistes français en fin de semaine dernière. Interrogé par la chaîne de télévision américaine NBC, M. Chirac a indiqué que le gouvernement s'efforçait d'obtenir la libération de *« tous les otages »* détenus au Liban, qu'ils soient français, américains ou britanniques et faisait *« tout ce qu'il pouvait »* dans ce but. Il a précisé que tant le président Assad que les autorités iraniennes avaient apporté leur aide pour permettre d'obtenir la libération vendredi dernier de Philippe Rochot et Georges Hansen. Il a ajouté qu'il n'était pas question pour la France de céder à un quelconque *« chantage »* dans ce domaine, mais qu'elle se devait de *« normaliser ses relations avec tous les pays de cette région et en particulier avec l'Iran »*.

Comme on lui demandait si les voies utilisées pour les otages français pouvaient l'être pour les Américains détenus au Liban, le premier ministre a répondu : *« Nous ne voulions pas être l'objet d'un chantage ; nous avons eu des contacts officiels avec les autorités iraniennes et aussi syriennes et algériennes et nous leur avons dit qu'il était impossible pour un pays qui veut être respecté d'être soupçonné d'avoir un quelconque lien avec des terroristes ; alors nous avons essayé d'ouvrir une négociation officielle. »* — *(AFP, AP.)*

M. JOUMBLATT RESTITUE DES ICONES AUX CHRÉTIENS

Beyrouth *(Reuter.)* — Le dirigeant druze Walid Joumblatt a restitué la plupart des icônes et des toiles dérobées en avril 1985 par ses miliciens dans un monastère chrétien du sud du Liban. De source proche du Parti socialiste progressiste druze, on indique que les œuvres d'art ont été remises à Celesti Buhigues, émissaire papal permanent au Liban, à Jezzine, gros bourg chrétien du sud du Liban.

M. Joumblatt a affirmé que les icônes et les toiles restantes seraient restitués ultérieurement, conformément à un accord passé avec l'archevêque Achille Silvestrini, secrétaire du Conseil du Vatican pour les affaires publiques.

EN VISITE A PARIS

M. Shamir souhaite renforcer la coopération franco-israélienne contre le terrorisme

Arrivé lundi 23 juin, à Paris, M. Shamir s'est entretenu avec M. Jacques Chirac, notamment du problème du terrorisme. Selon une source israélienne, Paris et Jérusalem ont décidé de coopérer plus étroitement contre *« le terrorisme international »*. Le ministre israélien des affaires étrangères a affirmé qu'aucune initiative de paix, *« quelles que soient la sincérité et les intentions des parties concernées »* n'aboutira, au Proche-Orient *« tant que l'hypothèse du terrorisme ne sera pas levée »*. *« La menace terroriste est une menace globale (...) La lutte contre le terrorisme devrait de ce fait être globale »*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la création de la chambre de commerce « Marché commun-Israël ».

M. Shamir, qui deviendra président du conseil en octobre, aurait d'autre part exprimé, indique-t-on de source israélienne, son soutien au rapprochement de la France avec l'Iran, présenté comme un pays important de la région.

Le ministre israélien des affaires étrangères devait être reçu ce mardi 24 juin par le président Mitterrand et rencontrer son homologue M. Jean-Bernard Raimond.

politique

UNE NOUVELLE « AFFAIRE »

Un rapport officiel dénonce les « dépenses discutables et onéreuses » de l'organisme chargé des rapatriés musulmans

Il faut supprimer l'Office national à l'action sociale, éducative et culturelle (ONASEC). Telle est la principale conclusion du rapport établi par l'Inspection générale de l'administration (IGA), à la demande du secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. André Santini, sur *« l'organisation et le fonctionnement »* de cet établissement public créé en juillet 1984, à l'initiative de l'ancien titulaire de cette charge gouvernementale, M. Raymond Courrière, ancien sénateur socialiste de l'Aude (*le Monde* du 29 mai).

Contre cet organisme, chargé de *« contribuer à la mise en œuvre des mesures destinées à favoriser l'intégration des rapatriés de confession islamique »* et présidé par l'ancien chef de cabinet de M. Louis Mermaz à la présidence de l'Assemblée nationale, M. Georges Morin, l'IGA émet plusieurs reproches qui ont été rendus publics par M. Santini, ce mardi 24 juin, au cours d'une conférence de presse.

La décision même d'avoir créé l'Office est jugée *« contestable »*. *« La création de l'ONASEC n'a pas eu comme principale motivation la meilleure satisfaction des besoins des rapatriés, mais elle a eu d'abord pour objet de résoudre des problèmes administratifs »*, souligne d'emblée le rapport. Le choix de la ville de Carcassonne comme siège de l'ONASEC est également critiqué. L'IGA réfute l'argument selon lequel l'implantation de l'Office dans le chef-lieu de l'Aude correspondait au souci de le situer *« au centre de gravité de la communauté française musulmane »*. *« Selon les mêmes données*, dit le rapport, *ce centre de gravité se situerait quelque part au-dessus d'une ligne La Rochelle-Genève, soit beaucoup plus près de Paris que de Carcassonne. »* L'IGA estime que *« de nombreux arguments justifieraient le retour de la direction de l'Office dans la région parisienne. »*

Une « caste »

Les enquêteurs reprochent aussi à l'ONASEC d'être devenu *« un outil impotent étendant progressivement son activité à des domaines de plus en plus nombreux et diversifiés en rapport plus ou moins direct avec la mission même du service : l'insertion des Français musulmans rapatriés. »* Ils estiment que l'Office a ainsi *« pris malencontreusement le risque de marginaliser encore davantage la communauté, ce qui est contraire à sa mission. »* Ils ajoutent que *« la mise en œuvre de ces actions a souvent donné lieu à la mise en place de structures particulières qui se sont révélées peu efficaces, coûteuses et auxquelles il a fallu renoncer. »* Le rapport cite, par exemple, le Centre national pour l'emploi (CNPE) de Port-Leucate, le Centre éducatif de mise à niveau pour les enfants français rapatriés (CEMANEFR) d'Alzonne, ou encore l'Institut des hautes études de Montpellier, *« qui assurait une formation supérieure à une douzaine d'étudiants. »*

L'enquête de l'Inspection générale de l'administration accrédite l'idée, émise depuis plusieurs semaines par M. Santini, que l'ONASEC constituerait d'abord, en vérité, une *« machine de guerre »* au service des intérêts du Parti socialiste. *« L'existence de solides liens d'amitié entre les principaux cadres, l'évidence d'une sensibilité politique commune, ont créé au sein de l'établissement une sorte de « caste » dirigeante qui s'est octroyée des avantages de carrière substantiels, mais qui s'est progressivement coupée du personnel d'exécution »*, indique le rapport. Ce document ajoute : *« Plus que le recrutement d'agents originaires de l'Aude, phénomène somme toute normal, c'est l'importance et la densité des liens de parenté entre les agents qui a retenu l'attention des enquêteurs. Plusieurs couples travaillent à l'Office. Si ce phénomène peut sembler anecdotique, il doit également être considéré comme une manifestation supplémentaire de la volonté des dirigeants de s'entourer d'une équipe sûre. »*

> *L'Inspection générale de l'administration s'interroge sur la réalité des subventions accordées à certaines associations par l'ONASEC, dont elle demande la suppression. La majorité accuse les socialistes de « hold-up »...*

L'IGA affirme, en outre, que l'imprimerie de l'Office a servi à fabriquer *« des documents de nature politique sans aucun rapport avec l'activité de l'Office. Malgré la réticence de certains responsables qui ont invoqué un trou de mémoire ou contesté avoir demandé des tirages, une demi-douzaine de documents ont été remis à la mission »*. Au nombre de ces « pièces à conviction », le rapport cite plusieurs lettres *« portant l'emblème du Parti socialiste »* et relatives à l'explication de la politique du gouvernement de l'époque dans les domaines les plus divers. Il met aussi en cause le *« train de vie »* des principaux dirigeants de l'Office, en soulignant que *« le montant actuel des frais de mission de certains responsables atteint 40 000 francs par an »*.

L'IGA accuse également l'ONASEC de s'être livré, dans ses actions, à des *« dépenses discutables et onéreuses »*. Elle insiste notamment sur le cas de l'Institut des hautes études de Montpellier, *« car l'opération a été particulièrement dispendieuse pour un résultat fort limité et contestable : elle aura représenté une dépense de plus de 300 000 francs pour chacun des stagiaires, alors que par leur niveau de connaissances ceux-ci se trouvaient déjà, au départ, dans une situation privilégiée par rapport à l'ensemble des membres de la communauté »*. Mais le rapport des inspecteurs s'interroge surtout sur l'opportunité et la réalité des subventions accordées par l'Office à certaines associations,et sur la *« hâte »* manifestée, selon l'IGA, par le conseil d'administration de l'établissement au début de 1986. Là encore, le document présenté par M. Santini donne quelques exemples et souhaite que la Cour de discipline budgétaire s'en mêle. Au passage, le rapport souligne l'*« étroitesse des liens »* entre l'Office et la fédération audoise des œuvres laïques.

Au terme de son enquête, l'Inspection générale de l'administration affirme à la fois *« l'inadaptation de l'ONASEC à la finalité de sa mission »* et *« l'insuffisance de sa contribution à la politique gouvernementale en faveur des Français musulmans rapatriés »*. Elle recommande la suppression de l'Office et le *« rapatriement des services administratifs à Paris »*. A propos de l'avenir des quelque 165 employés de l'établissement, elle estime que *« sur les 8 agents ayant exercé des responsabilités de commandement de service, 6, issus de l'éducation nationale, pourraient être réintégrés »*. Deux autres *« feraient l'objet d'un licenciement »*. En revanche, l'IGA demande que le directeur de l'ONASEC, M. Georges Dapot, soit traité *« avec bienveillance »*.

« Isère connection » ?

Au secrétariat d'Etat aux rapatriés, on parlait, lundi soir, de *« dévoiement des fonds publics »*, voire de *« hold-up »*. Dans l'entourage de M. Santini, on met également en cause les subventions accordées directement par le cabinet de M. Courrière — au titre du ministère des affaires sociales dont dépendait à l'époque le secrétariat d'Etat aux rapatriés — à d'autres associations. On s'interroge notamment sur la destination réelle des crédits octroyés au club socialiste Espac 89, qu'anime Mme Françoise Castro, épouse de M. Laurent Fabius, et dont le président n'est autre que l'ancien directeur de cabinet de M. Courrière, M. Maurice Benassayag (50 000 F en 1985) ; à un centre de documentation historique sur l'Algérie (160 000 francs) au centre d'études techniques municipales, présidé par M. Robert Capdeville, dirigeant socialiste du conseil général de l'Aude (50 000 francs) ; à l'Institut vidéo d'expression théâtrale du Languedoc (70 000 francs) ; à l'association départementale pour la promotion de la formation, sise à Toulouse et présidée par M. Gérard Bapt, député socialiste de la Haute-Garonne (15 000 francs en 1985 et 20 000 francs en 1986), ainsi qu'à l'Institut pour la promotion de la femme, animé par l'actrice Marthe Mercadier et l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, déjà cité dans l'« affaire » du Carrefour du développement.

Décidé à exploiter politiquement ce rapport et à accuser les socialistes d'avoir dilapidé des deniers publics, l'entourage de M. Santini esquissait des rapprochements entre cette dernière « affaire » et celle de l'ONASEC. Soulignant les liens géographiques entre l'ancien ministre de la coopération, M. Christian Nucci, l'ancien président de l'Assemblée nationale, M. Mermaz, et le président du conseil d'administration de l'Office, M. Morin, on s'y interrogeait même sur l'existence d'une « Isère connection »...

Particulièrement visé par cette enquête, M. Morin a déjà répliqué, en privé, à la plupart des critiques adressées à l'ONASEC et reprises par les journaux proches de la majorité. Il y a deux semaines, il soulignait, entre autres arguments, que les 50 millions de francs représentant le budget de l'ONASEC avaient été répartis de la manière suivante : *« 20 millions (40 %) pour payer les cent cinquante salariés (soit 7 500 francs de salaire moyen net mensuel) ; 12 millions (24 %) consacrés à l'éducation, la formation et l'emploi (bourses, paiement des éducateurs, stages de formation, 800 TUC, aide à l'embauche, aide à la création d'entreprises, etc.) ; 7 millions (14 %) au logement (amélioration de l'habitat, accession à la propriété) ; 4 millions (8 %) au fonctionnement de l'office (bâtiment, matériel, véhicules, etc.) ; 3 millions (6 %) au fonctionnement de deux centres d'hébergement ; 1,5 million (3 %) à des contrats passés avec quinze communes pour favoriser l'intégration des Français musulmans ; 1,5 million (3 %) aux actions d'information envers les personnels, les associations, les familles et l'opinion publique ; 1 million (2 %) aux associations qui œuvrent à la promotion de la communauté. »*

« Nous n'avons pas à rougir des actions que nous avons menées, ajoutait M. Morin dans une lettre adressée, le 5 juin, aux membres du personnel de l'Office. *Malgré les pressions multiples dont j'ai été l'objet, je n'ai pas voulu quitter mes fonctions à la tête de l'ONASEC ; j'ai en effet le sentiment que nous avons tous ensemble beaucoup et bien travaillé pour la communauté. Je ne suis pas disposé à me laisser congédier. »*

La polémique va maintenant éclater au grand jour.

ALAIN ROLLAT.

LA PRÉPARATION DE LA CONVENTION NATIONALE DU PS

Les socialistes veulent que leur parti devienne plus attrayant

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS chargé des fédérations, a présenté, le lundi 23 juin, les orientations du rapport qu'il prépare pour la convention nationale des 28 et 29. M. Debarge s'est préoccupé de l'évolution des structures et du mode de fonctionnement du PS qui figurent à l'ordre du jour de la convention. Les questions ont fourni le thème des travaux d'un groupe de réflexion, et d'une consultation des sections du parti.

Le groupe de travail, animé par M. Debarge, a fait la synthèse entre ses propres idées, les contributions rédigées par certaines des « sensibilités » du PS et le dépouillement des questionnaires envoyés aux huit mille sections du parti. Un peu plus de mille réponses sont parvenues au siège du PS.

Selon M. Debarge, les idées généralement admises s'ordonnent autour de trois axes : rapprocher le nombre d'adhérents du nombre d'électeurs (encore que M. Laurent Fabius ait déjà fait remarquer qu'un semblable déséquilibre ne dessert pas le PSOE de M. Felipe Gonzales) ; intensifier les relations avec les sympathisants ; améliorer l'accueil des nouveaux adhérents. Les socialistes, en effet, se félicitent d'un flux — qu'ils disent modéré mais continu — d'adhésions depuis le 16 mars et cherchent à ne pas décevoir l'attente de ces nouveaux venus. Ceux-ci sont présentés, la plupart du temps, comme assoiffés d'action et peu intéressés par les débats entre courants qui font l'ordinaire des sections socialistes.

Ouverture

Les propositions que fera M. Debarge au nom du groupe de travail devraient donc former la trame d'une sorte de *« méthode de rassemblement autour du PS »*. Cette *« méthode »*, inclut selon M. Debarge plusieurs mesures directement applicables après la convention. Le secrétaire national aux fédérations souhaite notamment un effort de formation. Il suggère que les réunions socialistes « fermées » deviennent l'exception, afin d'ouvrir les débats du PS aux sympathisants ou aux représentants d'associations. De la même façon, les comités directeurs du parti qui se tenaient jusqu'à maintenant à huis clos, pourraient, en règle générale, être ouverts à la presse et devraient être consacrés plus souvent à des *« grands thèmes »* de réflexion.

Quant aux rapports avec les syndicats, M. Debarge a résumé son sentiment en affirmant que, *« sans pratiquer la technique de la courroie de transmission »*, le PS devrait pouvoir disposer de *« relais de syndicalistes »*. M. Debarge souhaiterait que les membres du PS, lorsqu'ils interviennent dans des syndicats ou des associations, puissent le faire explicitement en tant que militants socialistes.

Il s'agit donc, en *« partant de ce qui existe »*, (il n'est pas question de changer le nom du parti), de faire entrer dans les mœurs de nouvelles *« méthodes de vie des sections, des fédérations »*. En revanche, selon M. Debarge, le groupe de travail s'est majoritairement prononcé contre l'idée d'un système mixte de désignation des membres des différentes instances du PS, actuellement élus à la proportionnelle des courants. M. Debarge a souligné qu'avec un système mi-majoritaire mi-proportionnel, un courant disposant de 80 % des voix dans une fédération pourrait éliminer toute expression des minorités, et qu'à l'inverse, un courant-fort de 55 % des suffrages pourrait ne pas avoir la direction d'une fédération. Cette proposition émanait notamment de M. Paul Quilès (*le Monde* du 18 juin), qui juge obsolètes les actuels courants du PS.

De la même façon, M. Debarge a rejeté le souhait des transcourants », qui souhaitaient que les sympathisants doivent être *« associés »* aux décisions du parti, *« le choix des orientation politiques et le choix des hommes est le fait du parti »*.

Parmi les décisions soumises à l'approbation de la convention, figure la mise en place d'un groupe de travail chargé de réécrire la déclaration de principes du PS, conformément aux souhaits exprimés par plusieurs dirigeants socialistes, dont MM. Michel Rocard, et Pierre Mauroy.

La déclaration de principes actualisée devrait être adoptée au prochain congrès ordinaire du PS, prévu, pour le moment, à l'automne 1987.

M. Rocard a déjà pris les devants en faisant rédiger par son courant une nouvelle version du texte, qui constitue un *« document de travail »* soumis à convention (*le Monde* du 20 juin). Selon M. Didier Motchane, ce document est jugé *« débile et opportuniste »* par les amis de M. Jean-Pierre Chevènement, qui pensent, de toute façon, que l'urgence n'est pas là. Il est vrai qu'un autre dirigeant de Socialisme et République (ex-CERES), tout en réaffirmant le caractère accessoire de l'exercice, affirme qu'il n'aurait que quelques mots à changer pour signer le texte de M. Rocard...

J.-L. A.

CROISIÈRE FRANCO-AMÉRICAINE SUR LA SEINE

A chacun sa Liberté

M. François Mitterrand s'apprête à rejoindre M. Ronald Reagan pour célébrer, le 3 juillet prochain, dans la baie d'Hudson, le centenaire de la statue de Bartholdi, offerte par les Français aux Etats-Unis. Le gigantesque *show*, doublé d'une impressionnante parade navale, durera quatre jours.

Pour ne pas être en reste, M. Jacques Chirac a organisé, à Paris, le lundi 23 juin, une cérémonie qui était l'exacte réplique, mais en miniature, des fastes new-yorkais. Trois heures ont suffi. La Seine remplaçait l'Hudson, le porte-avions n'était qu'un pacifique bateau-mouche ; l'ambassadeur des Etats-Unis en France, M. Jo Rogers, représentait l'Amérique et la statue, haute de 9 mètres, était la réduction de celle de Bartholdi, que les Américains ont offerte à la France en 1885. Elle se dresse assez fièrement au bout de l'île aux Cygnes, face à l'ouest, au pied du pont de Grenelle.

A l'instar de sa grande sœur d'outre-Atlantique, son bronze centenaire, corrodé jusqu'au dernier boulon, vient de subir un vigoureux lifting.

Les musiciens et les artistes, qui seront légion à New-York, étaient également présents à Paris. Les trombones d'une musique militaire américaine répondaient aux cuivres de la batterie-fanfare de la garde républicaine. Pour la circonstance, on avait habillé la statue d'immenses drapeaux des deux pays. Juste avant qu'une douzaine de gaillards musclés ne les amènent au sol, deux vedettes apparurent sur un minipodium pour interpréter les hymnes nationaux. Drapée dans la bannière étoilée, la cantatrice noire Barbara Hendrix lança sur la Seine les notes du *The Star Spangled Banner*. Toujours intrépide, Line Renaud, enveloppée dans nos trois couleurs, entonna alors *la Marseillaise.*

Puis les invités regagnèrent l'Hôtel de Ville à bord du croiseur touristique affrété par M. et Mme Chirac. A la poupe, le jazz-band de Moustache jouait *les Copains d'abord.* Et chacun constatait en se trémoussant que, comme la nef municipale parisienne, la vieille complicité franco-américaine est décidément insubmersible.

De retour à l'Hôtel de Ville, où le maire avait convié la colonie américaine de Paris et de nombreux artistes des deux pays, la cantatrice et la chanteuse ont de nouveau entonné les hymnes. M. Chirac a souligné que l'amitié franco-américaine devait être « inlassablement réinventée », et il a ajouté : *« Nos convictions peuvent contenir des ferments de divergence : indépendance signifie parfois différence. Il est vrai que nos visions respectives des événements qui marquent le monde — nos intérêts aussi, liés à nos positions géo-stratégiques — ne coïncident pas forcément. Nous ne nous en sommes jamais cachés. Toutefois, ces différences d'analyse, loin de remettre en cause nos relations, tout au contraire, les enrichissent. »* Et de conclure : *« Fondées sur l'essentiel, inscrites dans la durée, e nos relations mêlent non seulement les souvenirs, mais aussi les projets. »* Bien sympathique prélude à la fête de New-York.

M.-A. R.

ALLIÉS AU FRONT NATIONAL

Les CAR veulent contribuer au rassemblement de la « droite de conviction »

Selon M. Bruno Mégret, président des Comités d'action républicaine (CAR), député (Front national) de l'Isère, il existe deux droites en France : la *« vraie »*, la *« droite de conviction »*, qu'incarnent actuellement le Front national et ses alliés, dont il fait partie, et la *« fausse »*, que représente la coalition RPR-UDF au pouvoir. Et comme il y va du salut de la France, il convient de développer la première au détriment de la seconde.

Regrettant ce *« décor idéologique grisâtre »*, M. Mégret a insisté, le samedi 21 juin, au cours d'un colloque, sur la nécessité d'enrayer l'évolution de la vie piolitique *« vers un recentrage libéral social-démocrate où le débat des idées cède la place à la confrontation des meilleures techniques de gestion économique et sociale. »* Ces CAR aspirant à jouer un rôle de *« laboratoires d'idées »* et de *« catalyseurs »* du rassemblement des nationalistes autour du Front national, leur président a estimé que cette *« droite de conviction »* doit cultiver quatre thèmes principaux : *« l'identité, la puissance, la société civile et l'élitisme »*.

Aux yeux de M. Mégret, l'identité française se forme par *« la famille, la nation, mais aussi la décentralisation régionale et l'idée européenne. L'immigration d'origine extra-européenne nous inquiète*, a-t-il dit, *parce qu'elle menace notre identité. Elle conduit, si rien ne change, à faire éclater la société française en une société multiculturelle constituée d'une mosaïque de communautés ayant chacune son identité propre. Elle est, à terme, la négation de la France. »* La puissance doit être *« militaire, mais aussi économique et démographique »*. La société civile passe d'abord par *« davantage de démocratie directe »* et moins d'Etat. Quant à l'élitisme, il doit être réhabilité : *« Refuser les élites*, a déclaré M. Mégret, *cela n'évite pas leur constitution, mais favorise le népotisme, le copinage, la promotion par relations et la constitution de castes. »*

A l'occasion des débats, M. Jean-Yves Le Gallou, secrétaire du groupe parlementaire du Front national, a estimé que l'opinion publique, en France et dans les principaux pays occidentaux, est en train de virer à droite. Sur ce point, M. François Bourricaud, professeur de sociologie à l'université de Paris-IV, s'est montré plus nuancé en soulignant l'hétérogénéité des droites françaises et leurs difficultés à se constituer en coalition efficace. M. Claude Pollin, professeur à la Sorbonne et directeur du Centre de prospective sociale et politique, a affirmé que *« les libéraux sont une sorte de fausse droite matérialiste : la vraie droite*, a-t-il souligné, *défend les valeurs morales avant l'efficacité et le pragmatisme en économie »*. En revanche, M. Julien Freund, sociologue, a récusé la politique morale car *« la politique est la politique et pas la morale »*.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

ÉDUCATION

M. Poperen : se garder du dogmatisme

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, publie dans le dernier numéro de son bulletin *Synthèse Flash* un texte rédigé dans la perspective de la convention nationale du PS des 28 et 29 juin. Ce texte affirme notamment :

« La complexité nouvelle des rapports sociaux, la diversité très importante des situations offrent aux forces antagonistes du monde du travail des possibilités sans précédent de réussir leur stratégie constante : rompre la solidarité fondamentale du salariat, c'est-à-dire, en termes de politique concrète, diviser *le monde du travail.*

» Il y aurait, pour le Parti socialiste, deux façons d'aider à réussir cette opération de division : ou bien oublier lui-même cette solidarité fondamentale ou bien négliger les complexités nouvelles. Aussi devons-nous, par une confrontation permanente avec le réel, nous garder de la tentation d'analyses réductrices, donc dogmatiques, donc inadéquates (...)

» Sauf à se résigner à être durablement, voire définitivement, minoritaire, ou, ce qui reviendrait au même — se résoudre à une alliance politique centriste, sous le couvert commode du « modernisme », la gauche ne peut fermer les yeux devant la réalité nouvelle que revêt l'affrontement de classe. *Elle doit au contraire fonder son action sur la réaffirmation de la* solidarité de classe *qui continue à l'évidence à unir les diverses composantes du salariat. »*

M. Poperen ajoute : *« La construction de l'union de la gauche, dans les années 1970, passait par des accords d'organisation à organisation. La reconstruction de la gauche passe maintenant par un foisonnement d'initiatives, sur la gauche du PS bien sûr, mais aussi vers le centre gauche et, au-delà, vers ceux qui refusent le glissement vers l'extrême droite et le néo-libéralisme de combat qui marquent l'évolution des grandes formations de la droite. »*

D'un « isme » à l'autre

(Suite de la première page.)

La mode, aujourd'hui, est au libéralisme. Ses chantres n'ont pas toujours tenu ce langage. Ni Giscard d'Estaing, ni Chirac, ni Barre n'ont eu, lorsqu'ils étaient au pouvoir, un comportement particulièrement libéral. Outre que la France n'a pas attendu Colbert pour devenir colbertiste, leur personnalité et leurs idées s'étaient formées au lendemain de la Libération, c'est-à-dire à une époque où, à la lumière de la crise de 1929 et de la terrible guerre qu'elle avait entraînée, l'insuffisance du « laissez faire, laissez passer » était tenue pour fait d'évidence. On savait bien qu'il avait fallu le dirigisme de Roosevelt et son National Recovery Act pour arracher les Américains au désespoir où ils se laissaient glisser et les mettre en mesure de devenir, en 1945, des vainqueurs. Il était clair que, sans le plan Marshall et le plan Monnet, la France n'aurait jamais pu relever ses ruines. Keynes semblait avoir définitivement détrôné Adam Smith ; Hayek prêchait dans le désert et personne, en Europe, ne contestait le bien-fondé d'un système de protection sociale étendue.

L'attrait du reaganisme

Pour que le courant s'inverse, il ne suffisait pas que la gauche perde sa bataille principale – celle de l'emploi, – il fallait disposer d'un modèle de substitution. La vogue actuelle du libéralisme serait impensable sans la réussite de Reagan, qui fait perdre de vue les déboires d'une autre libérale, Maggie Thatcher. De ce même Reagan que pratiquement personne, en France, ne prenait au sérieux avant son élection, et qui est devenu aujourd'hui, pour une partie de l'opinion de ce pays, un phare quasi infaillible.

Mais l'élément essentiel, que trop de nos néo-libéraux négligent de prendre en compte lorsqu'ils se réclament du reaganisme, c'est que son credo économique pèse moins dans son succès que le phénomène médiatique qu'il représente. Les Etats-Unis, après deux décennies d'humiliations, ont mis à leur tête un champion toutes catégories de la communication, un « gagneur », un Tapie ou un Rambo de la politique dont l'âge n'a en rien affecté, c'est le cas d'employer le mot, le *look*. Ce qu'il incarne d'abord, c'est la fierté nationale et les retrouvailles avec lui-même d'un peuple qui a besoin de croire dans sa « destinée manifeste », dans son aptitude à repousser toujours plus loin la « frontière » de ses ambitions.

Ce sont cette ambition, cet orgueil retrouvés, cette confiance faite au président qui sont au centre de la reprise américaine, tout autant qu'une déréglementation certes nécessaire, mais qui n'aurait pas réussi à elle toute seule à redonner des ailes à un peuple découragé. C'est en leur nom que, tout libéral qu'il soit, l'Etat américain a passé, dans le double domaine des armements et de l'espace, des commandes qui ont pesé d'un poids décisif dans la relance de la production. Mais la tragédie de Challenger comme l'échec des récents essais de fusées intercontinentales sont là pour montrer que la combinaison des deux motivations de l'ambition nationale et de la liberté d'entreprise ne suffit pas automatiquement à donner la supériorité dans la compétition avec un système pourtant fantastiquement bureaucratique et pesant comme celui de l'URSS, laquelle a nettement repris l'avantage dans la course à l'espace. Et si l'on parle toujours, pour ne pas faire de peine à Reagan, de l'Initiative de défense stratégique, qui croit encore qu'elle fournira aux Etats-unis, avant les calendes grecques, l'infranchissable bouclier qu'elle était censée déployer au travers de l'espace ?

Il y a bien d'autres manques au revers de la médaille reaganienne : l'insuffisance de la protection sociale, l'appauvrissement de trop de pauvres, l'importance du chômage des jeunes et surtout de ceux qui ont la peau noire, l'analphabétisme, une criminalité que le retour à la peine de mort n'empêche pas d'atteindre des taux largement supérieurs aux nôtres ; le déficit du budget – alors que le candidat Reagan avait promis le retour à l'équilibre – et celui du commerce extérieur, qui font des Etats-Unis, pour la première fois du siècle, un pays en situation de débiteur net ; et plus encore, bien entendu, l'énorme endettement de trop de pays clients, à commencer par le Mexique ; c'est là une vraie épée de Damoclès au-dessus de l'ensemble de l'économie mondiale.

On ne veut pas, en rappelant ces évidences que le discours libéral perd trop facilement de vue, plaider pour un retour aux illusions d'hier. Mais seulement mettre en garde contre celles qu'on voit si souvent s'exprimer aujourd'hui. Moins d'Etat, moins de réglementation, moins de paperasse ? Bien sûr ! Qui, même parmi les socialistes, n'en admet la nécessité ? Davantage d'incitations à l'initiative individuelle ? Evidemment. Mais ne jetons pas pour autant le bébé avec l'eau du bain. Ne perdons pas de vue que, dans un pays aussi centralisé que le nôtre, avec une administration dont l'existence de l'ENA – laquelle n'a jamais été autant représentée au gouvernement – n'a fait que renforcer le poids et la cohésion, l'Etat a presque toujours joué un rôle central dans l'orientation et la dynamisation de l'économie, pour ne pas parler de cette recherche dont il paraît, par une aberration tragique, se désintéresser de plus en plus. Les entrepreneurs les plus libéraux sont les premiers d'ailleurs à s'adresser à lui quand ils n'ont plus d'autre saint auquel se vouer.

Protection

Il y a autre chose. Ce n'est pas le cas de tous, et sûrement pas celui de Jacques Chirac ni de son ministre des affaires sociales, mais trop de nos nouveaux dirigeants paraissent n'avoir qu'une bien modeste idée de ce que peut être, dans le monde d'aujourd'hui, la vie des sans-travail, des pauvres, des dédaignés, des humiliés, des paumés de toutes sortes. Qu'ils n'aillent pas oublier que le progrès de la société européenne depuis un siècle a d'abord consisté, même si cette protection a pris par moments des proportions démobilisantes, voire ridicules, à mieux défendre les faibles contre les puissants.

A cet égard, il y a des gestes qui ont valeur de symbole. L'impôt sur les grandes fortunes – c'est une affaire entendue – était mal ficelé, et l'existence de l'autorisation administrative de licenciement n'encourageait bien évidemment pas à embaucher. N'y avait-il pas cependant de plus grande urgence que de supprimer à la fois l'un et l'autre ? La réaction négative que mettent en lumière les sondages est sur ce point significative. Rien ne serait plus dramatique, non seulement pour l'expérience en cours mais pour la nation, que de donner le sentiment qu'une classe sociale, un moment menacée dans ses privilèges, veut prendre sa revanche sur une autre, et que l'argent – y compris dans l'information – est redevenu l'arbitre de tout. Hélas ! ce n'est pas en multipliant les mesures d'amnistie en faveur de ceux qui en ont pris à leur aise avec le fisc ou avec l'exportation des capitaux que l'on va corriger cette impression...

ANDRÉ FONTAINE.

● *Le « Trombinoscope » des députés.* – Le recueil des « notices et portraits » des députés élus le 16 mars dernier pour la huitième législature vient d'être publié par les services de l'Assemblée nationale. Il contient les photographies des 577 députés accompagnées de notices biographiques, de la mention du groupe parlementaire et des mandats précédemment exercés par eux. Ce recueil représente sous une forme rénovée en feuillets détachables classés par ordre alphabétique des départements, et il fera l'objet de mises périodiques et gratuites. Il est en vente à l'Assemblée nationale au prix de 50 francs. Service de l'Information parlementaire, 126, rue de l'Université 75007 Paris, tél. : 42-97-69-79.

LES PROJETS SUR LA SÉCURITÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Prudence chez les socialistes

M. Albin Chalandon n'est pas M. Alain Peyrefitte. Les quatre projets de loi qui veulent renforcer la lutte contre l'insécurité, et que l'actuel garde des sceaux présente à partir du mardi 24 juin à l'Assemblée nationale, ne sont pas tout à fait comparables à la fameuse loi « sécurité et liberté » de son prédécesseur place Vendôme. Une partie de l'héritage de M. Robert Badinter est soigneusement préservée et toutes les mesures que propose le ministre de la justice ne peuvent être rangées au rayon des atteintes aux libertés.

Le climat aussi a changé. Le syndrome sécuritaire s'est encore développé, la nécessité de lutter contre le terrorisme est encore plus flagrante. Tous ceux qui redoutent que de nouvelles facilités données à la lutte contre la délinquance ne mettent par trop à mal la protection des libertés individuelles et collectives n'ont pu monter aussi brutalement à l'assaut des textes actuels qu'ils l'avaient fait il y a six ans.

Critique fine

Les députés socialistes ont ressenti particulièrement ce dilemme. L'angélisme, après cinq années d'exercice de pouvoir, n'est pas de mise. D'où leur décision de ne pas rejeter en bloc les projets de M. Chalandon, mais d'en faire une critique fine, point par point, allant de l'approbation au refus.

Cela ne veut pas dire que la discussion se passera sans difficulté pour M. Chalandon. Les textes sur le terrorisme et l'application des peines doivent être débattus cette semaine ; ceux sur la criminalité et les contrôles d'identité ne le seront que début juillet. Le garde des sceaux devra aussi se méfier de sa majorité. Ceux de ses membres qui sont favorables au rétablissement de la peine de mort devraient profiter de l'occasion pour se faire entendre, même si un pointage montre que la majorité des députés y sont hostiles (*le Monde* du 18 avril) et si M. Pierre Messmer, qui y est personnellement favorable, reconnaît qu'un tel sujet ne peut être abordé au détour d'un amendement (*le Monde* du 19 juin).

Le Front national n'a pas ces pudeurs. Il ne manquera pas cette occasion de placer en porte à faux certains députés du RPR et de l'UDF. Le ministre de la justice devra aussi prendre garde à ceux de ses amis qui s'inquiètent d'une *« dérive sécuritaire »*, pour reprendre l'expression de M. Albert Mamy, député UDF du Tarn et secrétaire général adjoint du PR. Dans un communiqué, celui-ci explique qu'il est d'accord avec l'*« essentiel »* des textes de M. Chalandon en matière *« de répression et de prévention »*, il dit *« oui à l'efficacité, non aux excès »*.

Le gouvernement déposera un amendement permettant d'améliorer l'indemnisation des victimes du terrorisme, ont confirmé, le lundi 23 juin, les services du premier ministre. Le ministère de la justice précise que l'indemnisation pourrait être prise en charge partie par les compagnies d'assurance partie par l'Etat.

Ce débat qui s'ouvre à l'Assemblée risque d'être biaisé. La discussion portera sur les textes de M. Chalandon, mais ce sont les pratiques policières de MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud qui seront bien souvent analysées. Les critiques des autorités religieuses contre leur projet sur les étrangers renforce les arguments des opposants.

Th. B.

POLITIQUE

A LA COUR D'ASSISES DE NOUMÉA

Dix ans de prison pour le principal accusé de la fusillade de Koindé

La cour d'assises de Nouméa a condamné à dix ans de réclusion criminelle, le mardi 24 juin, Sylvestre Némouaré, cinquante-quatre ans, le principal inculpé de la fusillade de Koindé, qui coûta la vie à deux gendarmes, le 10 juin 1983. Il était accusé d'avoir volontairement donné la mort, avec préméditation (*le Monde* du 19 juin). Un autre membre de la tribu, Pascal Némouaré, a été condamné à deux ans d'emprisonnement, déjà couverts par sa détention préventive. Les quinze autres inculpés ont été acquittés ou amnistiés.

Exorcisme collectif

De notre correspondant

Nouméa. – On attendait un procès politique, tout résonnant de clameurs militantes. Ce fut une longue et patiente séance d'exorcisme collectif où, subitement, la Nouvelle-Calédonie se surprit à ausculter ses vieux démons. Tout le monde en convient : ce procès de la fusillade de Koindé est un événement politico-judiciaire sans précédent dans l'histoire de ce territoire. Durant six journées de débats, toute l'histoire de l'archipel a défilé en accéléré, embuant les regards et nouant les gorges. Devant un public où se mêlaient dans une courtoisie glacée militants indépendantistes et loyalistes, on évoqua la mémoire du grand chef Ataï et le dénuement des tribus de la Chaîne, la vie besogneuse des caldoches de brousse et leur exaspération devant le raidissement des Canaques. Le procès devint, au fil des témoignages, un étonnant concentré des destins communautaires, des mythes et des frayeurs qui, depuis des décennies, écrivent le scénario calédonien.

On posa donc maintes fois la question : qu'est-ce qui a amené dix-sept habitants de Koindé, une petite tribu agrippée au flanc de cette chaîne montagneuse qui bascule sur la bourgade de La Foa, à s'opposer par les armes à une opération de gendarmerie le 10 juin 1983 ? Les inculpés se succédèrent à la barre, un peu gauches, le regard vissé au sol, la parole hésitante sous le feu roulant des questions du président de la cour. Et il fallut les suppliques de Me Jean-Jacques De Felice, un des cinq avocats de la défense, conjurant le président de respecter *« la concentration, le mode de pensée canaque »* pour que l'audition prît une autre tournure.

On venait, en fait, d'effleurer le fond du débat : le fossé d'incompréhension qui sépare les deux communautés de ce territoire et qui explique, pour une bonne part, l'enchaînement des faits ce 10 juin 1983. *« Qui vous a donné l'autorisation de pénétrer dans la tribu ? »* Quand le petit chef, Clément Monéfara, se dressant au banc des accusés, l'apostropha ainsi, le colonel Marchasson, un instant désarçonné, invoqua la loi de la République, la liberté de circulation sur une voie publique. Mais déjà le petit chef n'écoutait plus. La coutume, pour lui, avait été violée, et dès lors, quelque chose venait de basculer.

Un « conflit de légitimité »

Le thème fut, comme il était prévu, abondamment développé par M. Jean-Marie Tjibaou, cité par la défense comme témoin de moralité. Le chef de file du mouvement indépendantiste expliqua que cette affaire était exemplaire : *« Ce qui est arrivé aux gens de Koindé aurait pu arriver à une dizaine d'autres tribus. Ils sont là, devant la cour, au nom du peuple kanak. »* M. Tjibaou tint à inscrire cette affaire de Koindé dans *« le conflit de légitimité »* opposants Européens et Canaques. Il évoqua *« les liens sacrés des tribus avec la terre »*, déstructurés par la colonisation. Tout commença par une histoire persistante de pollution.

Depuis plus de cinq ans la tribu se plaignait de nuisances, engendrées par l'exploitation forestière de M. Louis Barbou, installée en amont du village. A force de glissements de terrain et de déchets de sciure, l'eau de la rivière était polluée. Les habitants de Koindé durent boire cette eau couleur ocre, certains enfants tombèrent malades. L'élevage naturel de crevettes, une des ressources de la tribu, disparut. Des pourparlerss'engagèrent entre les autorités coutumières, l'exploitant et l'administration, afin de fixer les indemnités et de décider des indispensables travaux d'équipement.

Les palabres traînèrent en longueur jusqu'en ce mois de novembre 1982 où la tribu, ayant eu vent de l'intention de M. Barbou de déménager sa scierie, décida de bloquer le matériel, pour l'utiliser comme monnaie d'échange. Deux mois plus tard, le 10 janvier 1983, le haut commissaire, M. Jacques Roynette, fraîchement arrivé, prit l'initiative d'une opération de gendarmerie. L'intervention tourna au drame.

Au moment de la traversée de la tribu, une première échauffourée éclata. Les gendarmes se dégagèrent à l'aide de grenades lacrymogènes,provoquant ainsi une panique générale. *« On se serait cru en guerre avec toutes ces explosions et toute cette fumée »*, témoigneront les inculpés. Les hommes de la tribu tirèrent sur le convoi avec des fusils de chasse. Deux gendarmes, Eric Galardon et Jacques Morice, furent mortellement touchés.

Un résumé de l'actualité

Pourquoi le haut commissaire prit-il le risque d'envoyer les gendarmes ? Hors des débats, l'accusation fit valoir que c'était là le dernier recours, la tribu ayant *« rompu unilatéralement les négociations »*. Deux jours avant l'opération de gendarmerie, en effet, les habitants de Koindé avaient durci leur position : un délai de quinze jours était laissé à l'administration et à M. Barbou pour accéder aux demandes des Canaques, au-delà duquel le matériel de scierie serait déclaré *« propriété tribale »*. Cet *« ultimatum »*, dira l'accusation, était légalement inacceptable. Les avocats de la défense s'inscriront en faux contre cette affirmation, les mobiles de l'opération sont pour eux politiques et non juridiques. Car, à l'heure où la décision d'intervenir fut prise, le haut-commissariat ignorait encore l'existence d'un « ultimatum ». La défense avance alors une autre explication : M. Roynette aurait cédé aux pressions des anti-indépendantistes réclamant une intervention immédiate des forces de l'ordre. Depuis plusieurs mois, le défi de Koindé avait mis tout le village caldoche de La Foa en émoi. Les réunions publiques se multipliaient où l'on fustigeait le laxisme des pouvoirs publics. Les plus ultras prônaient une opération de milice privée pour aller récupérer le matériel bloqué.

Ce fut dit et répété au cours des débats : Koindé fut, avec deux ans d'avance, une sorte de répétition des « événements » calédoniens. D'un côté, les milieux européens en effervescence et, de l'autre, les indépendantistes canaques en voie de radicalisation. Eloi Machoro, dirigeant du FLNKS qui devait être tué en janvier 1985 par les tireurs d'élite du GIGN, s'était intéressé de près à l'affaire de Koindé ! Une variante de taille, toutefois, distingue ce premier acte du second : l'administration céda alors aux partisans du rétablissement de l'ordre. C'est ainsi probablement que se forma le *« complexe de Koindé »*, selon l'expression du procureur général Bilbao, ce remords qui conduisit le gouvernement socialiste à éviter les solutions de force.

Le verdict du procès de Koindé aura une valeur de symbole pour l'ensemble des courants du territoire. L'accusation a soutenu la thèse de l'embuscade préméditée. La défense, assurée par Me Tehio, avec l'aide de quatre avocats métropolitains, Mes De Félice, Tubiana, Roux et Ottan, a plaidé la *« défense légitime »* d'une population *« poussée à bout par des années de mépris »*. Mais,cau-delà du verdict, il restera que dans une salle d'audience la Nouvelle-Calédonie aura réussi à parler d'elle-même et de ses problèmes.

FRÉDÉRIC BOBIN.

LU

« DE GAULLE ET L'ALGÉRIE » de Jean Daniel

Comprendre pour plaider

Jean Daniel a aimé l'Algérie. Avec passion La passion d'un pied-noir déchiré. Et il a regardé de Gaulle avec fascination. Une fascination mêlée de vigilance, de doutes, mais en définitive de confiance et d'espoir. Pendant quatre ans, du retour de de Gaulle au pouvoir à la paix franco-algérienne de 1962, chaque semaine dans *l'Express*, Jean Daniel a accompagné l'Algérie et de Gaulle dans la recherche aléatoire et réciproquement douloureuse d'un destin.

La publication aujourd'hui de ces articles d'il y a un quart de siècle montre, comme l'écrit Jean Lacouture dans son avant-propos, la *« lucidité »* alors bien peu commune d'un des rares journalistes acteur d'une histoire en train de se faire. A le relire – ainsi que Daniel le note lui-même presque étonné dans son introduction, – on ressent mieux *« l'impétueux corps à corps »* du général avec l'Algérie, traversé de *« confuses tempêtes »* et d'*« orages annonciateurs »*. Le couple épique et tragique « de Gaulle-FLN » ne s'est pas transformé en ces « noces » que chantait pourtant Albert Camus, un autre pied-noir ami de Jean Daniel et inspirateur de toute une génération méditerranéenne.

Car si l'auteur a bien senti et volontiers admis l'émancipation nationaliste, s'il a même rêvé d'une impossible fédération entre la France et l'Algérie, il n'a en revanche pas prévu que l'islam l'emporterait sur la révolution. Car, n'a-t-il pas cru lui aussi, comme de Gaulle, que seule la guerre était un obstacle sur la route de la décolonisation ? D'où la priorité donnée à la recherche de la « paix des braves », alors que les insurgés pensaient que seule la victoire leur assurerait l'indépendance et que leur guerre sainte était aussi une croisade.

Mais, surtout, les écrits anciens de Jean Daniel, comme ses réflexions d'aujourd'hui, en de belles pages d'une écriture apaisée, montrent son sincère et ardent besoin de comprendre pour mieux expliquer, et aussi pour plaider.

ANDRÉ PASSERON.

★ **DE GAULLE ET L'ALGÉRIE, de Jean Daniel. Le Seuil, 280 p., 95 F.**

Mort d'Edgar Tailhades sénateur du Gard

M. Edgar Tailhades, sénateur socialiste du Gard, vice-président de la Commission des lois du Sénat, est décédé dans la nuit du dimanche 22 au lundi 23 juin à l'hôpital de Nîmes. Il sera remplacé par son suppléant M. Georges Benedetti, ancien député socialiste qui conduisait la liste regionale du PS, dans le Gard, en mars dernier.

[Né le 12 janvier 1904 à Ruole (Hérault), licencié ès lettres, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit, Edgar Tailhades a exercé la profession d'avocat à la Cour d'appel de Nîmes. Elu maire de cette ville en octobre 1947, il avait conservé cette fonction jusqu'en mars 1965, date à laquelle il n'avait pas été réélu. Elu sénateur du Gard le 7 novembre 1948 il avait été réélu en 1955, 1959, 1962, 1971 et 1980. Président du conseil régional du Languedoc-Roussilon de 1974 à 1983, Edgar Tailhades avait été chargé, en décembre 1983, d'une mission temporaire auprès de M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, pour étudier le fonctionnement de l'institution judiciaire. Depuis 1983 il était vice-président de la Commission des lois du Sénat.]

هكذا من الاصل

société

RENDANT VISITE A DEUX GRÉVISTES DE LA FAIM A LYON

Le cardinal Decourtray dénonce le projet de loi sur les étrangers

Le cardinal Decourtray est un récidiviste. *« Nous en avons assez de voir grandir dans notre pays le mépris, la défiance et l'hostilité contre les immigrés »*, s'écriait-il le 20 février 1985. On était alors entre deux campagnes électorales (les européennes de 1984 et les cantonales de mars 1985).

Ses premières visites dans le quartier des Minguettes avaient choqué une partie de l'opinion. Il s'était réjoui de la grâce accordée par le président de la République à Toumi Djaïdja, l'un des organisateurs de la marche des Beurs. Récemment, en pleine campagne électorale, il dénonçait dans une interview au *Monde* « Rhône-Alpes » (5 février 1986) *« l'intolérance fondée sur l'extrême difficulté à supporter celui qui est étranger »*.

Cette fois, ce n'est plus à un *« courant idéologique »* qu'il s'en prend, mais à un projet gouvernemental précis. Rendant visite le lundi 23 juin à deux jeunes Arabes, Djida et Nasser, qui depuis une semaine font une grève de la faim à Lyon pour protester contre le projet de M. Pasqua sur les étrangers, l'archevêque a déclaré : *« Je crains que certaines formulations du projet de loi, insuffisamment précisées sur le plan juridique, ouvrent la porte à l'arbitraire et à l'injustice. »*

Le cardinal a ajouté que, *« en tant qu'homme de Dieu et disciple du Christ »*, il doit être *« la voix des sans-voix »*. *« Depuis quinze ans que je suis évêque*, a-t-il ajouté, *j'ai souvent parlé au nom des handicapés. Aujourd'hui, les jeunes Arabes sont les handicapés de l'espérance. »*

Mgr Decourtray a demandé la nomination d'un médiateur pour tenter de trouver une solution et mettre un terme à cette grève de la faim, à laquelle vient de se joindre le Père Christian Delorme, prêtre des Minguettes, qui déjà, pour la défense des Beurs en avril 1981, avait choisi ce mode de protestation.

Le recteur de la mosquée de Paris, Cheikh Abbas, a fait la même démarche auprès des grévistes de la faim lyonnais. Demandant au gouvernement français d'éviter tout *« dérapage »*, il a voulu témoigner de l'*« angoisse »* ressentie par les immigrés devant envisager *« leur retour forcé et précipité dans leur pays d'origine, où les conditions d'accueil n'ont pas été préparées convenablement »*.

LES RÉSULTATS DU CONCOURS GÉNÉRAL

Trois lauréats

Un peu émus, attentifs au discours du ministre de l'éducation nationale, les lauréats du concours général se sont retrouvés lundi 23 juin dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne pour recevoir leur prix. Très « IIIe République », le discours de M. René Monory a engagé cette jeune *« élite démocratique »*, issue d'un concours *« ouvert et anonyme »*, à servir d'exemple dans les lycées.

Mais les jeunes gens et les jeunes filles assis sur les bancs de l'amphithéâtre n'ont pas encore cette ambition. Ce qui frappe, c'est leur modestie. Chez René Chiche (terminale A, lycée Charles-le-Chauve, Roissy-en-Brie), deuxième prix de philosophie, elle est presque une attitude face à la vie : *« Il y a des jours où l'on est bon, d'autres mauvais. »* Ce grand gaillard aux boucles frisées refuse de considérer son prix comme un succès : *« La philo n'a pas besoin de concours pour exister. »* S'il ne jure que par Platon et Heidegger, son philosophe préféré reste son professeur, une femme, *« très socratique »* : *« Elle est mon père symbolique, au sens où l'entendait Lacan, celui qui donne la parole. »* En début d'année pourtant, il voulait devenir réalisateur de cinéma. Un art qui, peu à peu, lui est apparu trop antiphilosophique.

Passionnée comme lui, et aussi brune qu'il est blond, Isabel Violante, dix-sept ans, déborde d'enthousiasme. *« Je ne méritais pas ce premier prix d'italien, puisqu'il s'agit de ma langue natale. Mais quelle joie pour ma mère, qui est aussi mon professeur d'italien ! »* Isabel a l'ouverture d'esprit des gens qui ont beaucoup voyagé : née au Portugal, elle a vécu au Maroc et en Italie avant de s'installer à Strasbourg. Elle aime le dessin (son père est peintre), et la littérature : D'Annunzio, Appollinaire et Paul Valéry, auquel elle doit son deuxième prix de composition française sur le thème : *« La durée d'une œuvre d'art se mesure à son utilité. »* Mais Isabel a surtout une passion illimitée pour Julien Gracq. Il y a six mois, elle a « osé » lui écrire son admiration. Elle a reçu, depuis, quatre lettres, mais hésite à rencontrer l'auteur du *Rivage des Syrtes* : *« Il est presque devenu un mythe pour moi. »*

Complètement bilingue, lui aussi, Javier Ortega (terminale B 1, lycée français de Madrid), premier prix d'histoire avec un sujet sur l'Europe, a renouvelé l'exploit de sa mère, premier prix d'espagnol en 1954 (1). A mots hésitants, il explique : *« Pour que l'Europe existe véritablement, il faudrait une fois pour toutes abandonner l'idée de nation et commencer pour cela par l'enseignement d'une histoire européenne dans les écoles. »* Javier se réjouit de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, mais, amateur de football, il a pleuré dimanche soir, par transistor interposé, la défaite de l'Espagne contre la Belgique. L'idée d'Europe a ses limites...

(1) Les résultats de l'épreuve d'histoire pour les classes terminales ne figuraient pas dans la liste que nous avons publiée dans nos éditions du 24 juin. Les voici : premier prix : Javier Ortega (b, lycée français de Madrid) ; deuxième prix : Laurent Bourdieu (C, Louis-le-Grand, Paris) ; troisième prix : non décerné.

L'ÉLITE DE L'ÉLITE

Peu d'institutions d'Ancien Régime ont résisté aussi bien à tant de vicissitudes. Créé en 1747 par l'abbé Legendre, le concours général avait été supprimé au début du vingtième siècle pour être rétabli en 1921 dans sa forme actuelle : une sélection des meilleurs élèves des classes de première et terminale de l'enseignement public. L'examen lui-même ne repose sur aucun programme précis, ne nécessite aucune préparation spécifique. Ses récompenses sont purement honorifiques. Les candidats sont choisis par les professeurs parmi l'élite de cette élite.

Traditionnellement, les heureux sélectionnés étaient reçus par le président de la République – souvent un ancien lauréat – au cours d'une cérémonieuse distribution des prix. Jusqu'en 1968, l'institution vécut une histoire tranquille, marquée seulement par l'admission à concourir des jeunes filles (1923) et des élèves de l'enseignement technique (1961). Le vent de mai malmena le concours général, célébration du conformisme et de l'élitisme. La distribution des prix est supprimée en 1968. L'année suivante, les épreuves seront organisées dans une semi-clandestinité ; des enseignants ont en effet refusé d'y présenter des candidats. Dès 1972, le président Pompidou renoue avec la tradition en recevant les lauréat du concours général. Tradition confirmée par Valéry Giscard d'Estaing.

Véritable baromètre de l'évolution de l'idéologie scolaire, le concours redevient en vogue à partir de la fin des années 70. Sous la patine, le concours général s'adapte au contexte d'une société en crise. Les héros de ces olympiades de l'esprit sont à nouveau ouvertement couronnés.

M. Savary proclamera son *«attachement»* à l'épreuve et M. Chevènement en replaçant la cérémonie finale dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en fera une grand-messe pour *«l'élitisme républicain»*.

L'actuel ministre de l'éducation nationale s'est inscrit dans cette ligne en félicitant les lauréats 1986 issus d'un *«concours ouvert et anonyme (...) le plus réellement démocratique puisque là ni le nom ni la condition sociale n'interviennent»*. Mais M. Monory, qui s'inquiète de la stagnation du nombre des candidats, envisage de réformer le règlement du concours en faisant précéder la sélection nationale d'épreuves éliminatoires régionales... afin *«que chaque région puisse prendre connaissance de ses propres résultats et donc de l'élite locale»*.

ARCHÉOLOGIE

Des chercheurs israéliens déchiffrent le plus vieux texte de la Bible

Des inscriptions, rédigées au septième siècle avant Jésus-Christ – donc quatre cents et cinq cents ans avant les manuscrits de la mer Morte – dans l'écriture paléohébraïque et en caractères cunéiformes sur de fins rouleaux d'argent, viennent d'être déchiffrées par des spécialistes israéliens. Il s'agit de bénédictions extraites du livre des Nombres de l'Ancien Testament et utilisées comme amulettes, et ce sont les plus anciens documents hébraïques connus à ce jour. Ces amulettes avaient été découvertes en 1983 dans une tombe située à l'ouest de la vieille ville de Jérusalem.

L'écriture paléohébraïque, issue de l'alphabet phénicien, a été peu à peu remplacée à partir du cinquième siècle avant notre ère par l'écriture hébraïque actuelle, qui est d'origine araméenne. Dans certains manuscrits de la mer Morte rédigés en hébreu, le nom de Dieu est encore parfois écrit en paléohébraïque.

DÉFENSE

Un contrat de l'OTAN pour Thomson

Les sociétés françaises Thomson-CSF et ouest-allemande Messerschmitt-Boelkow-Blohm ont reçu un contrat de 135 millions de dollars (environ 9 700 millions de francs) pour la modernisation du système d'armes anti-aériennes Hawk de l'OTAN. Ces batteries de missiles sol-air sont en service dans une vingtaine de pays, dont ceux de l'alliance atlantique. La France dispose, pour sa part, de trois régiments Hawk, l'une des batteries servant aujourd'hui au Tchad. La modernisation de ce système d'armes, qui portent à 20 000 mètres d'altitude et à 40 kilomètres de distance, consiste à rajeunir l'électronique et les radars qui permettent le guidage des missiles.

La Patrouille de France en Amérique

Pour la première fois de son histoire, la Patrouille de France, qui est la formation de voltige et d'acrobatie de l'armée de l'air française, fera une tournée de présentation aux Etats-Unis et au Canada pendant cinquante-deux jours. Les dix avions Alpha-Jet de cette formation quitteront la France le 25 juin et y seront de retour le 16 août après avoir participé à une vingtaine de présentations aériennes sur le continent nord-américain, parmi lesquelles une présentation à New-York, les 4 et 5 juillet, pour le centenaire de la statue de la Liberté. Au total, ce périple nord-américain représente quelque 30 000 kilomètres de distance en vol et trente escales prévues.

ESPACE

Pas d'argent pour une quatrième navette

La NASA a fait savoir par l'intermédiaire de son administrateur, M. James Fletcher, qu'elle ne souhaitait pas voir prélever sur son budget propre (7,7 milliards de dollars) les 2 à 3 milliards de dollars nécessaires à la construction d'une nouvelle navette spatiale destinée à remplacer Challenger. Bien qu'aucune décision n'ait été encore prise par l'administration Reagan, *«il est de plus en plus probable*, selon la revue spécialisée américaine *Aviation Week and Space Technology*, *que la NASA devra se contenter de ses trois navettes actuelles»*. Dans ces conditions, il lui serait difficile de mener de front le projet de station spatiale habitée et de satisfaire à la demande de lancement de satellites militaires et commerciaux.

RELIGION

Deux nouveaux évêques à Paris

Jean-Paul II a nommé, le mardi 24 juin, deux nouveaux évêques auxiliaires au cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris. Il s'agit de Mgr Claude Frikart et de Mgr Albert Rouet.

[Né le 5 mars 1922 à Ermont (Val-d'Oise), Mgr Frikart, eudiste, a été ordonné en 1938. Il a été préfet du collège Saint-Marie à Caen de 1950 à 1958, avant de devenir professeur, puis supérieur du grand séminaire d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) jusqu'en 1971. A Paris, il a été successivement curé de la paroisse du Saint-Esprit, dans le douzième arrondissement, vicaire épiscopal et responsable du service interdiocésain des travailleurs immigrés puis vicaire général en 1985.]

[Albert Rouet est né le 28 janvier 1936 à Thenay (Indre) et a été ordonné en 1983 à Paris. Ancien directeur du Centre régional de pastorale sacramentelle et liturgique, il a été nommé en 1982 délégué du monde scolaire et universitaire puis vicaire général de Paris en 1983.]

PARIS

10 000 logements sociaux seront construits dans la capitale en deux ans

Le logement des Parisiens qui ne disposent que de revenus modestes ou moyens est-il vraiment un souci majeur pour la majorité des élus de la capitale ? On peut en douter après la séance qu'a tenue le Conseil de Paris lundi 23 juin. A l'ordre du jour figurait une communication de M. Yves Galland (UDF), adjoint chargé de la construction. Il s'agissait de savoir si la Ville prolongeait l'effort qu'elle a déjà accompli, sous l'impulsion de l'Etat, en 1984 et 1985, période durant laquelle 8 500 logements sociaux ont été construits et 6 400 autres modernisés.

Vingt-six conseillers seulement sur cent soixante-trois étaient présents pour en discuter. Treize d'entre eux appartiennent aux groupes socialiste et communiste, qui commptent en tout vingt-deux élus. L'imposante majorité municipale RPR-UDF n'était représentée que par treize autres conseilleurs, dont sept sont des adjoints de M. Jacques Chirac.

On a pourtant appris que l'action conjuguée de la Ville – qui apporte les terrains – et de l'Etat, qui fournit l'argent, allait se traduire en 1986 et 1987 par la construction de 10 300 logements intermédiaires ou sociaux, et par la réhabilitation de 7 000 autres.

MM. Yves Galland et Paul Quilès (PS) se sont un peu disputés sur les chiffres, mais les socialistes le reconnaissent : même si le nombre des appartements mis sur le marché est loin de correspondre à la demande, Paris ne renonce pas complètement à loger ses ouvriers, ses artisans, ses employés et ses jeunes ménages.

« Une ville-musée »

En même temps, M. Galland a promis aux promoteurs privés de leur faciliter la tâche, pour qu'ils puissent, de leur côté, faire passer de 1 000 à 3 000 par an le rythme des mises en chantier d'appartements de standing. Ces facilités prendront la forme de cession de terrains, de ventes de droits à construire dans les zones d'aménagement, de renonciation de la Ville à la préemption en cas de vente de terrains ou d'immeubles et d'assouplissement des contraintes d'urbanisme.

L'ensemble de ces mesures, mais aussi le projet de loi gouvernemental portant suppression progressive de la loi de 1948 qui protège les locataires d'appartements anciens, ont fait l'objet d'une critique en règle de la part de M. Henri Malberg, au nom du groupe communiste. Ce conseiller de Paris estime d'abord que c'est par un abus de langage que M. Galland parle de logements sociaux, car nombre de ceux-ci, qu'ils soient neufs ou réhabilités, auront des loyers lors de portée des gens modestes. En outre, il prévoit que l'abrogation de la loi de 1948 va entraîner l'éviction des dizaines de milliers de Parisiens qui vivent dans des appartements anciens, mais à faible loyer. *« C'est le logement social de fait que vous allez liquider, au profit des marchands de biens et des groupements financiers*, a-t-il dit. *Avec cette mesure, avec la révision du plan d'occupation des sols, avec la hausse des loyers d'HLM, vous continuez une politique réactionnaire qui consiste à transformer Paris en une cité financière et une ville-musée. »*

« Vous vous trompez, a répondu M. Galland. *Paris est encore une métropole vivante, équilibrée et humaine. Et nous voulons lui conserver ces qualités. »*

M. A.-R.

MÉDECINE

L'OUVERTURE DE LA DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE SIDA

Le courage d'un médecin africain

Six Africains sur cent sont infectés par le virus du SIDA. Il aura fallu le courage d'un médecin zaïrois, le docteur Bila Kapita, de l'hôpital général Mama-Yemo de Kinshasa pour que l'on ait enfin une idée de l'ampleur de l'épidémie en Afrique.

« *Aujourd'hui, on sait que le SIDA sévit preque partout en Afrique.* » Dès le début de la communication du Docteur Kapita, à l'ouverture de la deuxième conférence internationale sur le SIDA, le 23 juin à Paris, ont compris que la « loi du silence » imposée depuis bientôt cinq ans par les principaux gouvernements africains allait être enfreinte. « *L'importance du problème du SIDA en Afrique n'est pas encore clairement connue pour plusieurs raisons. La plus importante, c'est l'indifférence volontaire ou involontaire de certains pays vis-à-vis du SIDA.* » En dépit de cela, a expliqué le docteur Kapita, il est tout de même possible de connaître l'impact réel de l'infection. « *L'Est de l'Afrique (Kenya, Rwanda, Ouganda) et le sud du continent (Zambie, Malawi) montrent une forte prévalence — de 8 % à 23 % — par rapport au centre ou à l'ouest de l'Afrique (Zaïre, Congo, Centrafrique, Sénégal) où la prévalence varie de 4 % à 6 %.* » Globalement, a ajouté le docteur Kapita, « *la séroprévalence pour l'Afrique en général s'établit autour de 6 %* ». Cela signifie que six Africains sur cent ont été d'ores et déjà infectés par le virus du SIDA. A Kinshasa, par exemple, sur trois millions d'habitants, cent quatre-vingt mille personnes sont contaminées à l'heure actuelle et donc contagieuses.

Quant au nombre des personnes, qui feront par la suite un SIDA cliniquement avéré, le docteur Kapita a reconnu qu'il était difficile de le calculer avec précision, ajoutant que, selon lui, « *1 % à 2 % des personnes séropositives asymptomatiques développent le SIDA au bout d'un an* ».

Cette épidémie « cachée ou larvée » menace principalement les femmes à partenaires multiples, les hommes qui les fréquentent, les citoyens pauvres ou à revenus bas, les transfusés de donneurs inconnus et les enfants qui subissent une infection massive ou accidentelle. Maladie citadine, le SIDA touche, en Afrique, autant les hommes (âge moyen trente-quatre ans), que les femmes (âge moyen vingt-neuf ans). A Kigali, la capitale du Rwanda, 18 % des habitants sont séropositifs ; à Kinshasa, 6,5 %.

Dans certains groupes à risque, les chiffres atteignent des proportions considérables : ainsi, selon le docteur Kapita, 89 % des prostituées de Kigali sont séropositives, de même que 59 % des prostituées de Nairobi et 27 % de celles de Kinshasa. Selon le professeur Johnathan Mann, le « Monsieur SIDA » de l'OMS, 18 % des donneurs de sang africains sont contaminés.

Cliniquement différent du SIDA occidental, le SIDA africain se caractérise en particulier par certains signes communs : amaigrissement, fièvre, diarrhée. Les facteurs qui favorisent l'extension de l'épidémie sont bien connus, en particulier les mauvaises conditions d'hygiène, l'utilisation de seringues à usages multiples et l'absence de dépistage du virus au niveau des dons de sang. Autre point abordé par le docteur Kapita : Celui de l'origine de la maladie. « *L'origine de l'agent causal est inconnue. Nous pensons que l'introduction ou l'émergence de l'agent causal s'est faite autour de 1975.* » Cela dit, indique-t-il, rien ne prouve que l'Afrique soit le berceau du SIDA.

Cette communication a, bien entendu, fait l'effet d'une bombe. D'autant que le docteur Kapita s'exprimait sans avoir eu l'autorisation du ministère zaïrois de la santé. Sans doute la publication imminente du rapport de l'OMS faisant état de 50 000 cas de SIDA en Afrique et de 2 millions de personnes contaminées (*le Monde* du 7 juin) l'avait-il conforté dans sa décision de rendre compte avec précision de l'état de la situation africaine. Mais, plus encore, c'est le souci de ne plus perdre de temps qui a poussé le docteur Kapita à s'exprimer avec une telle franchise.

FRANCK NOUCHI.

La publicité pour les préservatifs sera autorisée

Mme Michèle Barzach, ministre délégué à la santé, a annoncé le 23 juin qu'elle allait abroger la loi interdisant aux fabricants de préservatifs de faire de la publicité. Cette décision s'inscrit dans le cadre des mesures de lutte contre le SIDA. Mme Barzach faisait allusion à l'article 282 du code de la santé publique, relatif à la prophylaxie des maladies vénériennes, et à l'article 5 de la loi du 28 décembre 1967 (loi Neuwirth). Cet article punit quiconque se livre à une « propagande antinataliste » : « *Toute propagande et toute publicité commerciale, directe ou indirecte, concernant les médicaments, produits ou objets de nature à prévenir la grossesse ou les méthodes contraceptives sont interdites, sauf dans les publications réservées aux médecins et aux pharmaciens.* » Ce texte prévoit une peine de six mois à deux ans de prison ou une amende de 2 000 à 20 000 F ou les deux, pour les contrevenants.

AUX ÉTATS-UNIS

Permission de licencier

Washington. — Un employeur peut licencier une personne atteinte du SIDA s'il craint que celle-ci ne propage la maladie sur les lieux de travail, a indiqué, lundi, le département américain de la justice. En invoquant cette seule raison pour le licenciement, l'employeur ne violera pas les lois protégeant les personnes handicapées. Selon le département de la justice, « *les effets physiques ou mentaux invalidants du SIDA constituent un handicap, mais la capacité de le communiquer, comme toute autre maladie contagieuse, n'est pas en soi un handicap* » entraînant une protection légale. Cette recommandation pourrait décourager les personnes à risque, notamment les homosexuels, de passer des tests de dépistage, de crainte de perdre leur travail ou leur assurance médicale. — (*AFP.*)

LA PRÉVENTION

Une soirée au Bataclan

Une soirée au bénéfice de la prévention du SIDA est organisée le mercredi 25 juin, à 23 heures, au Bataclan, 50, boulevard Voltaire (Paris 11e). En effet, devant l'augmentation du nombre de malades et séropositifs, c'est une somme d'environ 3 millions de francs qui sera nécessaire en 1986 pour les associations comme Aides, Vaincre le SIDA, etc. Artistes, scientifiques et personnalités politiques participeront à cette soirée baptisée « Un été 86 ».

★ Participation 200 F par personne. Réservations dans les FNAC ou au Bataclan le jour même. Renseignements : AIDES, tél. : 42-72-19-99, de 19 heures à 23 heures.

JUSTICE

L'inquiétude des aumôniers de prison

Le Conseil national de l'aumônerie catholique des prisons a rendu publique, à propos des projets du gouvernement sur la sécurité et les étrangers, la déclaration suivante :

« *En contact quotidien avec les détenus des maisons d'arrêt et des maisons de peine de notre pays, nous ne pouvons rester indifférents devant les projets de réforme adoptés par le conseil des ministres et qui sont présentés au Parlement. Attachés, comme tout citoyen, à la sécurité publique et conscients du drame vécu par les victimes et leur famille, nous pensons cependant que les mesures prévues présentent de graves dangers :*

» *Les « comparutions immédiates » sans instruction préalable, réservées jusqu'ici aux flagrants délits, et les décisions administratives d'expulsion des étrangers risquent de porter atteinte, par la rapidité de ces procédures, aux garanties essentielles de la défense.*

» *La diminution des pouvoirs des juges d'application des peines et les restrictions prévues dans l'attribution des remises de peine, des permissions et des libertés conditionnelles ne peuvent que dégrader le climat des prisons et décourager les efforts des détenus pour leur réinsertion.*

» *La période de sûreté de trente ans pourra, en certains cas exceptionnels, être réduite jusqu'à vingt ans, mais elle n'en demeure pas moins une peine qui nie les capacités de changement des condamnés et comporte, pour eux-mêmes et pour le personnel de surveillance, les risques d'une peine sans espoir.*

» *La véritable sécurité nous paraît dépendre bien plutôt de la lutte contre les causes profondes de la délinquance, de la mise en œuvre plus généralisée de mesures de prévention, de conditions de détention favorisant la réadaptation des condamnés à la vie sociale et de l'organisation d'authentiques structures d'accueil pour les libérés.* »

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par jugement par défaut du Tribunal correctionnel de Nice, 6e chambre, rendu le 24 mai 1985, signifié le 30 septembre 1985 à Parquet, le nommé **Fratoni** Jean-Dominique (sans domicile connu) a été déclaré coupable d'avoir, à Nice (courant 1976, 1977, 1978), commis le délit de fraudes fiscales et a été condamné à CINQ ANS d'emprisonnement avec insertion par extrait dudit jugement dans le journal *le Monde*, sans que le coût de l'insertion puisse dépasser 3 000 F, le tout à ses frais. Ledit jugement devra être exécuté à la diligence de M. le Procureur de la République. Pour extrait conforme, LE GREFFIER EN CHEF.

**EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE DU TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
CONDAMNATION PÉNALE
POUR FRAUDE FISCALE**

Par jugement contradictoire en date du 29 janvier 1986 la 11e Chambre 1re section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale — à la peine de UN AN d'emprisonnement **Abollivier** Louis-Yves Marie, né le 20 avril 1936 à Brest (Finistère) cadre de banque demeurant 5, avenue Emile-Deschanel à Paris (7e). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *le Monde, France Antilles* (Guadeloupe). Pour extrait conforme délivré par le Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

**EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE DU TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
CONDAMNATION PÉNALE**

Par jugement contradictoire en date du 5 février 1986 la 31e Chambre, première section, du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour emploi de main-d'œuvre temporaire sans contrat valable de mise à disposition, embauche d'un salarié par entrepreneur de travail temporaire sans contrat de mission ou avec un contrat irrégulier.

Pour avoir à Paris, courant 1982, étant entrepreneur de travail temporaire : détaché les travailleurs intérimaires suivants sans avoir conclu avec les utilisateurs un contrat de mise à disposition écrit dans les deux jours ouvrables suivant la mise à disposition, le 26 juillet 1982 : Carrier Bernard à SPIE-Batignolles, le 28 octobre 1982 : Mokhbi Mohamed à INNO-Maine ; embauché les salariés temporaires suivants sans leur adresser dans les deux jours ouvrables suivants un contrat écrit et comportant la mention prévue aux 1er et 3e de l'article L 124-4, notamment le terme de la mission :

— Le 4 août 1982, Sawa Dogo Maurice à Sitraba, pas de contrat écrit ;

— Le 9 août 1982, Zelkovic Miodrag à Société Bauduin, pas de contrat écrit ;

— Le 23 août 1982, Zelkovic Miodrag à PR-Sécurité, pas de contrat écrit ;

— Le 30 juin 1982, Hammel Salem à inconnu, pas de terme ;

— Le 12 juillet 1982, Hammel Salem à inconnu, pas de contrat écrit ;

— Le 12 juillet 1982, Jaber Ibrahim à Sitraba, pas de contrat écrit ;

— Le 12 octobre 1982, Mokhbi Mohamed à Mottaz, pas de terme ;

— Le 28 octobre 1982, Mokhbi Mohamed à Inno-Maine, pas de terme, le sieur DARAI Georges, né le 10 septembre 1948 à Fez (Maroc), gérant de société, demeurant 36, rue de Dunkerque à Paris-10e, à la peine de vingt mille francs d'amende. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

**EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE
DE LA COUR D'APPEL
DE PARIS**

Par arrêt de la treizième chambre de la Cour d'appel de Paris du 9 décembre 1985, M. PORTE Louis, né le 1er juillet 1927 à Lyon-2e, demeurant à Paris-9e, 29, rue du Faubourg-Poissonnière, a été condamné à la peine de 8 000 F d'amende pour tromperie sur la nature, la qualité ou l'origine de la marchandise vendue et de complicité du délit de publicité mensongère commis par Louis Porte. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *Tonus* et *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

**EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE DU TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
CONDAMNATION PÉNALE**

Par jugement contradictoire en date du 5 février 1986, la 31e Chambre matin, 2e section du Tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour Publicité mensongère et contraventions connexes de non-respect des règles d'hygiène, — pour avoir à Paris, courant 1984, et plus spécialement le 30 août 1984, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur l'existence, la nature, les qualités substantielles l'origine des biens et services en faisant l'objet en annonçant sur la carte « foie gras de canard frais du chef » alors que le restaurant ne détenait pas de foie gras frais d'avance fabriqué sur place et non acheté, en annonçant de même « escalope normande » sans préciser qu'il s'agissait d'escalope de dinde, en annonçant de même « brie de Meaux », alors que le brie dont elle disposait, fabriqué dans la Meuse, n'avait pas droit à cette appellation ; — étant exploitant du restaurant Panoramique du Funiculaire contrevenu aux dispositions des articles 5,14, 15 et 20 de l'arrêté du 26 septembre 1980 en ce que : — des bacs en plastique contenant de l'eau sale et des détritus étaient situés sous les tables de travail, — les murs de la cuisine et la table de travail présentaient des souillures importantes dues à l'émanation de vapeurs grasses, — les parois internes des congélateurs présentaient des traces de graisse, — la chambre froide présentait des clayettes sales et des traces de moisissures sur les murs, et elle contenait dix kilos de tomates pourries et une boîte de conserve en métal, entamée, contenant de la sauce tomate moisie, de la margarine enveloppée dans du papier était déposée à même le sol, — des planches de travail étaient sales, la dame Leclercq Eliane, Madeleine, née le 4 juin 1948 à Lille (Nord), gérante de société, demeurant 4, rue Rigaud à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), à la peine de dix mille francs d'amende (10 000 F) pour le délit et à sept amendes de cent soixante francs (7 × 160) chacune pour les contraventions. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde* et la revue *Gault et Millau*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le procureur de la République, sur sa réquisition N'Y AYANT APPEL.

**EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE DU TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE
DE PARIS
CONDAMNATION PÉNALE**

Par jugement en date du 17 décembre 1985 (contradictoire) sur **opposition jugement** du 1er mars 1983, la 11e Chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné, pour exposition ou vente de denrées falsifiées, corrompues ou toxiques et de la contravention connexe d'infraction aux conditions d'hygiène de conservation, congélation de denrées animales, ou d'origine animale, pour avoir, à Paris, le 15 octobre 1982, étant gérant de la SARL La tour mandarin : 1) Sans motifs légitimes, été trouvé détenteur dans la cuisine de ce restaurant de denrées servant à l'alimentation de l'homme qu'il savait être corrompues, en l'espèce de 10 kilogrammes de viandes ; 2) Contrevenu aux dispositions du décret du 21 juillet 1971, par suite d'inobservation des conditions d'hygiène applicables dans l'établissement La tour mandarin : le sol et les murs de la cuisine étaient sales — des plats et des couverts n'étaient pas nettoyés, les filtres de la hotte aspirante n'étaient pas entretenus, les enceintes froides étaient sales (contravention connexe), — à la peine de TROIS MOIS d'emprisonnement avec sursis et à 20 000 F d'amende pour le délit et à un amende de CINQ CENTS FRANCS (500 F) pour la contravention connexe.

Le sieur **Chow** Laurent, né le 23 juin 1951 à Hongkong (Chine), restaurateur demeurant 29, rue Danielle-Casanova, à Paris-1er. Le tribunal a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.

Par arrêt en date du 27 juin 1984, rendu par la Chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Grenoble, sur appel du jugement du tribunal de Grande instance de Valence en date du 24 juin 1983, ledit arrêt étant contradictoire, le nommé **Nazaretian** Jean, né le 16 mai 1930 à Marseille (13), fabricant de chaussures, demeurant à Marseille (13002), 26 bd des Dames, a été condamné à 5 000 F d'amende. Ledit arrêt a ordonné la publicité du dispositif de l'arrêt dans les journaux *le Monde*, *le Figaro* et *le Dauphiné-Libéré* aux frais de Nazaretian et de la société JAR également à titre de dommages-intérêts. Pour extrait certifié conforme.

Le greffier en chef.

**EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE
DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 5 février 1986, M. **Meyer** Gilbert Isaïe, né le 22 avril 1925 à Paris (17e), demeurant 15, avenue de Friedland à Paris (8e), a été condamné à DIX MOIS d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : 1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel*, *France-Soir*, *le Monde* ; 2) L'affichage de cet arrêt par extrait pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris (8e) et sur la porte extérieure de l'immeuble sis no 15 de l'avenue de Friedland à Paris (8e), où M. Meyer Gilbert exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

**EXTRAIT DES MINUTES
DE LA COUR D'APPEL
DE LYON**

Par arrêt en date du 25 juin 1985, la Cour d'appel de Lyon a condamné **Kasler** Gaston, né le 21 mars 1921 à Paris-11e (75), de nationalité française, chirurgien-dentiste, demeurant 7, boulevard de Sébastopol, à Paris-1er, à la peine de UN MOIS d'emprisonnement avec sursis. Pour avoir, sur le territoire douanier, de 1978 à 1980, exporté des billets de banque pour un montant de 170 280 F, sans autorisation préalable du ministère de l'économie et des finances. En répression et par application des articles 5 du décret du 24 novembre 1968, 336, 451 à 459 du code des douanes, 463 du code pénal, 473, 734, 749 et 750 du code de procédure pénale. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : 1) La publication, par extraits, du présent arrêt dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*, aux frais du prévenu ; 2) L'affichage, par extraits, du présent arrêt. Pour expédition certifiée conforme délivrée à M. le Procureur général, LE GREFFIER EN CHEF.

**EXTRAIT DES MINUTES
DU SECRÉTARIAT
GREFFE DE LA COUR D'APPEL
DE ROUEN**

D'un arrêt rendu par la Cour d'appel de Rouen, le 18 février 1986, contradictoirement entre le ministère public et le sieur **Covarel** Serge, co-gérant de brasserie, domicilié l'Astrogale, 63, boulevard du Maréchal-Juin, Cagnes-sur-Mer (06). Il appert que ledit sieur Covarel Serge a été déclaré coupable d'usage de marques déposées sans autorisation des propriétaires (article 422, alinéa 2 CP) et condamné à la peine de QUATRE MOIS d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende. Et qu'a été ordonné à ses frais la publication d'un extrait dans les journaux *le Monde, le Figaro*, sans que le coût de chacune des insertions excède la somme de 10 000 F.

Pour extrait, LE GREFFIER EN CHEF.

**EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE
DE LA COUR D'APPEL
DE PARIS**

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 18 mars 1986, **Baron** Aaron, né le 31 août 1947 à Bizerte (Tunisie), demeurant à Paris (9e), 11 bis, rue Geoffroy, a été condamné à UN AN d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : 1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel*, *France-Soir*, *le Monde* ; 2) *L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris (75009). Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.*

EN BREF

A la station Tolbiac

UNE SEULE BALLE POUR DEUX MORTS

La balle de 357 magnum tirée par une femme fonctionnaire de police en direction d'un Antillais qui la menaçait, dans la soirée du vendredi 20 juin à la station de métro Tolbiac, à Paris, a bien fait une seconde victime : il s'agit d'un ressortissant cambodgien découvert sur les lieux un quart d'heure plus tard (*le Monde* du 23 juin).

L'inspection générale des services avait fait effectuer une autopsie et des études balistiques. Celles-ci ont établi avec certitude que les deux personnes mortellement blessées, un Antillais et un Cambodgien, ont succombé à des blessures provoquées par la même balle provenant d'un 357 magnum de service utilisé par la femme gardien de la paix.

Il est probable que le projectile a traversé le corps de l'Antillais, Jean-Claude Delta, de part en part, et a été dévié peut-être par un organe pour atteindre le Cambodgien, Sam Bun Om, qui se trouvait non loin de là. L'enquête effectuée par l'IGS ne remet pas en cause la version de la femme gardien de la paix, une stagiaire âgée de vingt-trois ans, qui s'estimait en état de légitime défense.

Dans le Val-de-Marne

OPÉRATIONS DE POLICE CHEZ LES TZIGANES : 56 PERSONNES INTERPELLÉES

Cinquante-six tziganes, en majorité d'origine yougoslave, interpellés, dont trente mineurs, des sommes en devises étrangères de douze pays, des travellers-chèques, un appareil de photo et deux fusils à pompe récupérés, tel est le résultat d'opérations menées au cours de la semaine écoulée dans trois campements tziganes de Rungis et de L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne). Onze des cinquante-six personnes ont été présentées au juge d'instruction au terme de leur garde à vue.

Les perquisitions effectuées ont permis de saisir d'importantes sommes d'argent : 25 000 francs français, 25 500 roupies indonésiennes, 1 370 deutschemarks, 2 000 dollars américains, 12 000 francs suisses, 100 000 lires italiennes et également des livres sterling, des couronnes norvégiennes, des dollars australiens, des florins néerlandais, des francs luxembourgeois, des couronnes danoises et des marks finlandais.

ESCROQUERIE AUX ASSEDIC : 102 CONDAMNATIONS

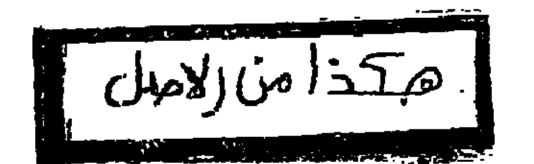
Cent deux des cent quatre prévenus qui avaient comparu devant la onzième chambre correctionnelle de Paris pour escroquerie au préjudice des ASSEDIC, viennent d'être condamnés à des peines de huit mois d'emprisonnement avec sursis à quatre ans de prison ferme, ainsi qu'à des amendes dont certaines atteignent 100 000 francs.

Deux personnes ont été relaxées. Les autres ont été reconnues coupables de l'escroquerie qui a coûté 11 millions de francs au groupement des ASSEDIC de la région parisienne et aux ASSEDIC de dix départements. Les cerveaux de l'affaire, Jean-Baptiste Grimaldi et Jacky Raoult, responsables des sociétés-écrans Eden Club et Films d'Aleriaz, ont été en outre condamnés pour tentative d'escroquerie. Le tribunal, que présidait Mme Jacqueline Chevallier, leur a infligé trois ans d'emprisonnement, 30 000 francs d'amende et cinq ans de privation de droits civiques.

● *Black War revendique l'attentat contre la firme Rothmans.* — L'organisation Black War a revendiqué lundi 23 juin à l'Agence France-Presse, l'attentat commis pendant la nuit du samedi 21 au dimanche 22 juin contre le siège de la Société des cigarettes Rothmans, à Paris.

Dans une lettre adressée à l'AFP, Black War affirme notamment que « *les gouvernements ne semblent pas pressés de prendre les moindre mesures économiques contre la première dictature du monde* [l'Afrique du Sud]. *Restent les bombes pour que les révolutionnaires expriment leur solidarité et pour que celle-ci ne soit pas un vain mot.* »

● *L'épreuve de physique du bac C.* — A la suite de l'erreur qui s'était glissée dans le sujet de physique-chimie du baccalauréat des séries C et E des académies de la région parisienne (*le Monde* daté 22-23 juin), le service des examens des rectorats de Paris, Créteil et Versailles fait savoir qu' « *il a rappelé aux jurys la possibilité qu'ils ont de relever les notes* ».



Le Monde

MEDECINE

LA DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE SIDA

Un entretien avec le professeur Luc Montagnier

Nous avons demandé au professeur Luc Montagnier, qui préside la 2e conférence internationale sur le SIDA avec le professeur Jean-Claude Gluckman, de faire le point des connaissances – et des inconnues – sur une maladie qui semble en 1986 ne plus épargner aucun pays, aucun continent et dont on craint qu'elle n'entraîne, en Afrique noire équatoriale, une véritable hécatombe.

« L'avenir est aux virus ! »

« Comment peut-on expliquer qu'à une époque où la plupart des maladies infectieuses sont vaincues – par les vaccins ou par les traitements – une épidémie aussi grave puisse surgir en Occident, due à un virus nouveau que personne n'avait observé auparavant ?

– Les circonstances qui ont conduit à l'apparition de l'épidémie de SIDA ne sont pas fondamentalement différentes de celles qui ont déclenché les épidémies du passé. Ces dernières dépendaient de la rencontre d'un germe préexistant et d'une population « neuve » vis-à-vis du germe, c'est-à-dire génétiquement très sensible. Même dans un passé récent, l'humanité a eu à faire face à de graves épidémies (grippe, choléra). Les antibiotiques ont un spectre d'action très large, qui leur permet d'agir sur des bactéries encore inconnues, ou peu connues, comme les *legionella*. Pour les virus, il n'en va pas de même ; il n'existe pas d'antiviral universel, mis à part l'interféron, qui est une substance naturelle... inventée par les vertébrés depuis longtemps. Il existe donc, au gré des changements de l'environnement, une place pour des virus anciens, qui jusque-là végétaient. L'avenir est aux virus !

» Pour le SIDA, on a probablement un virus (ou plusieurs virus) ancien en Afrique, et bien toléré par certaines populations, qui, du fait de circonstances géopolitiques – les profonds bouleversements liés à la décolonisation, – a infecté des populations africaines non préparées génétiquement à ce virus, puis des populations « caucasiennes », américaines et européennes, également non préparées au virus.

» La promiscuité sexuelle liée aux voyages – aussi bien en Afrique qu'en Occident – et l'utilisation intensive du sang ou des produits du sang sont à l'origine de la brusque explosion que nous voyons actuellement. L'épidémie en Afrique centrale a précédé de quelques années celle des Etats-Unis. Et celle-ci atteint maintenant l'Europe.

– Quelles seront les conséquences des découvertes récentes, chez les Africains, de deux virus (LAV-II et HTLV-IV) proches – mais différents – de celui du SIDA, l'un provoquant la maladie et l'autre pas ? L'existence de ces virus, que n'identifient pas les tests de dépistage actuellement disponibles, remet-elle en cause la fiabilité de ces tests et la sécurité des transfusions ?

– Ces deux nouveaux virus, LAV-II et HTLV-IV, ont été isolés simultanément en Afrique de l'Ouest, le premier chez des patients atteints de SIDA ou de maladies apparentées, le second uniquement chez des porteurs sains. Ces deux virus semblent proches, mais pour en être certain il faut les comparer entre eux, grâce à une analyse moléculaire, et les situer par rapport au LAV/HTLV-III et au STLV-III, ce dernier virus provoquant chez le macaque un syndrome apparenté au SIDA de l'homme.

» Dès à présent, on peut envisager des conséquences scientifiques et des conséquences pratiques importantes de ces découvertes. Le fait que ces nouveaux virus soient plus proches du virus des singes peut faire penser qu'on a peut-être là des virus plus « primitifs », dérivés d'un ancêtre commun à certains singes et à l'homme.

» Ces découvertes pourraient d'autre part permettre de disposer d'un modèle animal très important pour étudier le mécanisme de la maladie, essayer de nouveaux traitements et des vaccins : en effet, il est probable que le virus du type LAV II, contrairement au LAV-I, puisse se multiplier chez les singes inférieurs, macaques ou singes verts, et peut-être induire chez ces animaux une maladie proche du SIDA.

» Quant aux conséquences pratiques, elles portent sur le dépistage du virus chez les donneurs de sang. Les tests actuels sont d'une grande fiabilité, permettant de détecter, dans leur version récente, pratiquement tous les donneurs de sang porteurs d'anticorps contre le LAV-I. Ils permettent de détecter également les porteurs de LAV-II si ceux-ci ont un taux d'anticorps suffisant contre les protéines internes du virus. Dans le cas inverse, de tels porteurs ne sont détectés que par des tests spécifiques au virus LAV-II. L'Institut Pasteur envisage donc, dans un délai rapproché, d'ajouter ce dernier virus dans ses trousses de dépistage, augmentant ainsi la fiabilité de ses tests.

– Certains des 100 000 à 200 000 Français dont les tests en question révèlent qu'ils sont contaminés par le virus – et donc contagieux – auront la maladie et d'autres pas, sans que l'on puisse, à l'heure actuelle, prédire cette évolution. Quel type de recherche conduisez-vous à ce sujet ?

– Ce problème est fondamental. Il préoccupe à juste titre les personnes séropositives et les médecins qui les suivent. C'est un objectif majeur de notre recherche. Nous manquons actuellement de tests prédictifs permettant de savoir qui va faire une maladie grave ou non. La mise au point de ces tests dépend véritablement de notre connaissance du mécanisme exact de la maladie. Nous travaillons actuellement sur le modèle d'une maladie secondaire autoimmune. Une première phase d'infection virale plus ou moins longue, et relativement bien supportée (test positif : peu ou pas de signes cliniques), puis brusquement, pour des raisons mal connues, tout bascule : le système lymphocytaire s'autodétruit, à la suite des premières destructions induites par le virus, sa présence n'ayant plus alors qu'un rôle secondaire à ce stade.

– Les équipes pastoriennes ont-elles mis au point un test permettant d'identifier la présence du virus lui-même, et non plus seulement celle, plus incertaine, des anticorps qu'il suscite ?

– La très grande majorité des personnes infectées par le virus sont porteuses d'anticorps, sauf dans les premières semaines suivant l'infection. La détection du virus directement dans les cellules du sang serait l'idéal, mais il n'est produit que dans une très faible fraction des cellules sanguines (entre 1 pour 10 000 et 1 pour 100 000 lymphocytes produit du virus) et les tests de détection du virus (par ses antigènes ou par son acide nucléique), bien que très sensibles, ne le sont pas encore assez pour supplanter les tests actuels de détection des anticorps.

» D'autre part, le virus peut rester à l'état latent très longtemps dans les lymphocytes ou d'autres cellules de l'organisme, d'une façon quasiment indétectable.

– Certaines compagnies américaines ont déjà soumis aux autorités gouvernementales des demandes de mise sur le marché pour des tests dits de seconde génération. Les Français en sont-ils au même stade ? Quel est l'avantage de ces tests ?

– Les tests dits de seconde génération consistent en l'utilisation de fragments de protéines purifiées, fabriqués par génie génétique ou par synthèse chimique, à la place du virus entier produit par des cellules en culture.

(Lire la suite page 14.)



CAGNAT

Né dans l'Indre en 1932, docteur en médecine, licencié en science et sciences naturelles, Luc Montagnier est, depuis 1972, chef du département de virologie de l'Institut Pasteur, où il assume les cours de virologie générale. Il est également directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique.

Après des recherches sur l'interféron et sur les mécanismes de la cancérisation par les virus, son équipe découvrit en 1983 un nouveau rétrovirus humain, baptisé LAV, qui se révéla être l'agent du SIDA.

Le professeur Montagnier vient de publier un *Livre d'entretiens avec Pierre Bourget* dans lequel, sous le titre *Vaincre le SIDA* (Cana Editeur, 78 F), il trace l'historique et les perspectives des recherches sur cette nouvelle maladie infectieuse, baptisée *« la peste du XXe siècle »*.

La querelle des brevets

« Je crois que les positions française et américaine peuvent se rapprocher »

La querelle qui oppose l'Institut Pasteur à l'Institut national de la santé américain pourrait peut-être s'apaiser prochainement. Le Professeur Montagnier juge en particulier « intéressante » l'idée du gouvernement américain de créer une fondation internationale sur le SIDA.

« La bataille si brillamment engagée par la communauté scientifique mondiale contre le SIDA est loin d'être gagnée et semble requérir la coopération de tous. Or une autre bataille, celle que mène l'Institut Pasteur contre l'Institut national de la santé américain (NIH), semble ternir et cette coopération et l'image que se faisait le public de la recherche scientifique. Son enjeu est-il assez important pour justifier ces conséquences regrettables ?

– C'est en effet grâce à une importante collaboration internationale que les premiers travaux sur le SIDA ont pu avancer aussi vite. Notre collaboration est toujours très active avec plusieurs institutions et laboratoires américains et européens. L'Institut Pasteur ne s'est engagé dans une bataille juridique avec le National Institute of Health américain (NIH) que lorsqu'il lui est apparu que les possibilités d'un accord à l'amiable étaient exclues. Il faut bien voir que rien de tout cela ne serait arrivé si de graves anomalies d'ordre éthique et juridique ne s'étaient produites.

» Anomalie par rapport aux usages scientifiques : quand l'on reçoit un nouveau virus d'un collègue et que l'on trouve ensuite un virus similaire, l'usage veut que l'on fasse la comparaison entre les deux et que si les deux virus se révèlent identiques, qu'on le dise clairement et que l'on respecte le nom donné par le premier inventeur à la fois dans les publications scientifiques et dans les applications industrielles.

» Anomalie juridique : le brevet du NIH déposé quatre mois après celui de l'Institut Pasteur a été accordé alors que celui de Pasteur n'avait pas commencé à être examiné.

» L'Institut Pasteur estime qu'il a apporté une contribution essentielle à la découverte de l'agent du SIDA. C'est dans nos laboratoires qu'ont été faits les premiers isolements du virus, les démonstrations de l'affinité du virus pour les lymphocytes T4, qu'un premier test sérologique a été mis au point dès juin 1983. Il n'y a donc aucune raison que l'Institut Pasteur soit frustré des fruits de ses découvertes, qu'il désire d'ailleurs réinvestir dans la recherche. Nous reconnaissons tout à fait la contribution américaine dans la confirmation, la généralisation de nos travaux et la production en masse du virus.

» Les enjeux économiques et politiques ne doivent pas faire perdre de vue les règles élémentaires de déontologie scientifique. Ces règles doivent être respectées, et c'est le but essentiel de notre action, qui, j'en suis certain, aura des conséquences importantes dans l'avenir des relations recherche-industrie.

– Si les tribunaux reconnaissent, dans deux ans, un droit au partage des redevances sur les brevets des premiers tests de dépistage du SIDA, à une époque où les tests dits de deuxième génération occuperont le marché mondial, l'Institut Pasteur tirera-t-il de cette décision un quelconque avantage financier, qui serait donc rétroactif ?

– L'Office des brevets américains vient de déclarer ouverte la procédure d'interférence. Dans un délai maximal de deux ans, cet office devra se prononcer et reconnaître à qui revient l'antériorité de la découverte du virus et de son application comme moyen de diagnostic du SIDA. D'autre part, il n'est pas du tout certain que les tests de deuxième génération auront fait disparaître dans deux ans les tests de première génération. Enfin, un premier brevet peut être valable pour toutes les applications qui en découlent. Par exemple, en matière de vaccin contre l'hépatite B ou en ce qui concerne le principe de la technique Elisa, les brevets princeps restent valables et toutes les applications qui en découlent sont soumises à des redevances versées aux détenteurs de ces premiers brevets.

– Bien que les négociations soient interrompues entre l'Institut Pasteur et le gouvernement américain, le secrétaire à la santé, M. Otis Bowen, vient d'annoncer, lors de l'assemblée générale de l'Organisation mondiale de la santé à Genève, que son gouvernement allait créer une Fondation internationale pour soutenir les recherches sur le SIDA. Les bénéfices des ventes des tests et le produit des brevets seraient versés à cette fondation, dont le conseil de direction comprendrait trois Français, trois Américains et trois représentants d'autres pays, notamment du tiers-monde. Une telle solution est-elle acceptable pour l'Institut Pasteur et mettrait-elle fin à vos querelles juridiques ?

– Le secrétariat américain à la santé a décidé d'interrompre les négociations entreprises à la demande de l'Institut Pasteur depuis août 1985. J'espère que la situation ainsi créée n'est pas irréversible. Personnellement, je pense que l'idée proposée par le secrétaire d'Etat américain à la santé d'une Fondation internationale sur le SIDA, alimentée par les revenus des sociétés américaines, est intéressante. Elle pourrait être approfondie et discutée entre les personnes et les institutions concernées. Je crois que les positions française et américaine peuvent se rapprocher. Des efforts sont à faire et il faut mettre en route les processus avec une volonté de conciliation pour aboutir à une solution acceptable pour l'Institut Pasteur et le NIH.

» Pour ce qui est des revenus provenant de la vente des trousses de dépistage, je trouverais tout à fait moral qu'ils soient affectés au développement de la recherche sur le SIDA. Il y a tellement à faire ! Par exemple, il me paraît très important, devant la montée de l'épidémie, de créer au plus vite en France un centre de recherche allant de la clinique à la biologie moléculaire du SIDA. Aucune structure de ce type n'existe actuellement en France ni en Europe. L'aide privée (gala des artistes organisé par Line Renaud, émission de Pierre Bellemare, Fondation Jeantet) a déjà donné l'exemple et pourrait certainement contribuer, avec l'aide des pouvoirs publics et peut-être de cette Fondation internationale, à obtenir les fonds nécessaires pour la création d'un tel centre.

» D'autre part, la situation dans un certain nombre de pays d'Afrique me paraît très alarmante, et, par exemple, rien n'est fait pour le dépistage des donneurs de sang positifs, qui représentent près de 10 % du nombre total des donneurs dans certaines grandes villes africaines. Ce serait tout à l'honneur d'une fondation internationale d'aider ces pays à stopper l'épidémie de SIDA.

– Le Comité international sur la nomenclature des virus auquel avait été soumise la dispute sur le nom du ou des virus du SIDA – que vous appelez LAV et les Américains HTLV-III – propose que toute la communauté scientifique les nomme dorénavant HIV (immunodeficiency virus). Etes-vous d'accord avec cette décision ?

– Je suis d'accord avec cette décision et l'ai soutenue. Certes, pour nous, il s'agit d'un compromis. Souvent, dans le passé, les virologistes ont respecté le nom donné à un nouveau virus par son premier « inventeur ». J'avais proposé LAV pour Lymphadenopathy AIDS virus, mais certains cliniciens étaient opposés à tout nom incluant le mot AIDS (SIDA), le trouvant trop redoutable pour la psychologie des malades ou des porteurs de virus. D'où ce nom plus anodin de HIV. Ce nom générique conviendra à tous les virus du même groupe. Ainsi, le LAV-II deviendra-t-il HIV 2. »

Propos recueillis par
le Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

SIDA

En Europe, le nombre de cas a augmenté de 163 % en un an

VINGT-NEUF pays participent à ce jour à la surveillance du SIDA en Europe en rapportant au Centre collaborateur OMS (Organisation mondiale de la santé) sur le SIDA, que dirigent à Paris les docteurs J.-B. Brunet et R. Ancelle (1), les données de leurs pays respectifs, conformément aux critères fixés par le Centre américain de contrôle des maladies infectieuses d'Atlanta.

Selon le rapport que vient de publier ce centre OMS, 2 542 cas de SIDA avaient été rapportés au 31 mars 1986 par vingt-six pays d'Europe, dont la Finlande, la Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie. L'augmentation la plus marquée durant ce dernier trimestre a été observée en France avec onze nouveaux cas par semaine.

Le taux le plus élevé d'incidence de la maladie par million d'habitants est observé... en Suisse, suivie par le Danemark et la France *(voir tableaux)*. Mais ce taux (17,4 cas par million d'habitants en Suisse, 13 en France) reste pour l'instant très inférieur à celui des Etats-Unis, qui s'élève, également au 31 mars 1986, à 83 cas par million d'habitants (mille cas par million d'habitants en Afrique équatoriale).

La maladie a connu en Europe (sur dix-sept pays, dont plusieurs pays de l'Est) une augmentation de 163 % en un an (mars 1985-mars 1986). Pour l'ensemble de ces pays, la prédominance des malades masculins (91 % des cas) reste très importante, mais le nombre des femmes atteintes semble croître, comme aux Etats-Unis, et leurs enfants sont contaminés une fois sur deux à la naissance.

Il y aurait en France, selon le professeur R. Henrion, entre 4 000 et 12 000 femmes contaminées, et d'ores et déjà, une centaine de bébés sont atteints (déclaration à *la Pratique médicale quotidienne* du 20 juin).

Pour l'ensemble des pays européens, 73 % des malades sont homo ou bisexuels, 11 % toxicomanes (hommes ou femmes), 4 % hémophiles, et 2 % ont été contaminés par une transfusion.

Cette répartition est très différente de celle observée en Afrique noire, où l'on dénombrerait plus de 50 000 malades, hommes, femmes et enfants à égalité. La transmission de la maladie y est donc hétérosexuelle, par les prostituées notamment, et une première étude de l'étendue de la contamination des donneurs de sang indique que 10 % à 12 % d'entre eux sont contaminés (et donc contaminants) dans les centres de transfusion d'Afrique équatoriale.

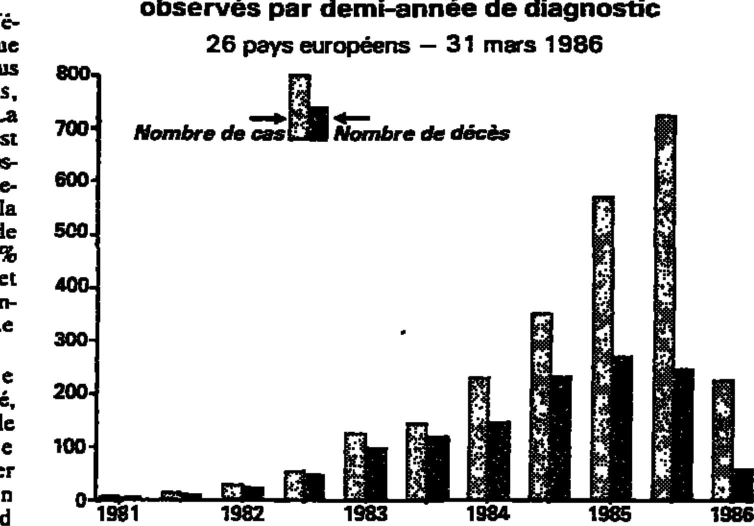
Loin de stagner, voire de régresser comme on l'avait espéré, l'épidémie de SIDA, conclut le rapport du centre Europe de l'OMS, continue de se développer avec une prédominance en Europe de l'Ouest et du Sud (avec quelques cas seulement dans les pays d'Europe de l'Est). Et rien, pour l'instant, ne permet d'envisager qu'un frein puisse être mis à ce développement, autre que celui que pourraient apporter de vigoureuses campagnes d'information et de prévention d'une part et, d'autre part, la maîtrise (accomplie) des contaminations par le sang et ses produits, et la maîtrise – plus qu'aléatoire, celle-là – du phénomène toxicomaniaque.

Dr E.-L.

(1) Centre collaborateur OMS sur le SIDA, hôpital Claude-Bernard, 10, avenue de la Porte-d'Aubervilliers, 75019 Paris.

Répartition des cas de SIDA et nombre de décès observés par demi-année de diagnostic

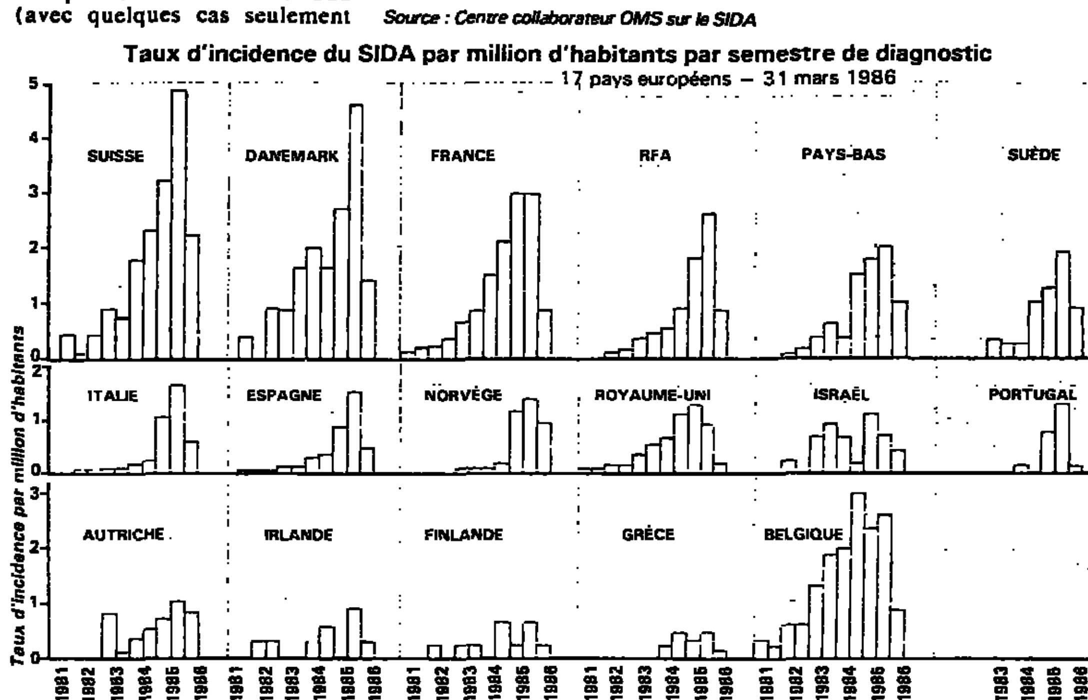
26 pays européens – 31 mars 1986



Source : Centre collaborateur OMS sur le SIDA

Taux d'incidence du SIDA par million d'habitants par semestre de diagnostic

17 pays européens – 31 mars 1986



Source : Centre collaborateur OMS sur le SIDA

★ Dans ces deux graphiques, la colonne 1986 ne porte que sur le premier trimestre.

AIDES

AIDES, Association pour l'entr'aide et pour l'information sur le SIDA, publie une nouvelle brochure, *SIDA, information, prévention,* qui peut être obtenue gratuitement et fait le point des dernières acquisitions en la matière.

★ AIDES Information : B.P. 759, Paris CEDEX 03. Tél. : (1) 48.04.00.99.

PALUDISME

Médicaments sur ordonnance

Au moment des départs en vacances, le point sur la prophylaxie du paludisme. Dans certains cas, mieux vaut traiter que prévenir.

QUE faire pour se prémunir contre le paludisme ? Dans une cinquantaine de pays, la chloroquine (Nivaquine) ne suffit plus, car le parasite responsable de la maladie – le *Plasmodium falciparum* – est devenu résistant à ce médicament. De ce fait, depuis quelques années, les touristes désirant se rendre dans ces pays avaient l'habitude de prendre, à titre prophylactique, de l'amodiaquine (Flavoquine). Or on vient de s'apercevoir que ce médicament expose à des risques d'accidents sanguins et hépatiques. En France, il devra désormais être prescrit sur ordonnance, comme un autre médicament, la Méfloquine, qui sera commercialisée dès la semaine prochaine.

Dans l'article qu'on lira ci-dessous, le professeur Marc Gentilini et le docteur Martin Danis (hôpital de la Pitié-Salpêtrière) donnent leur point de vue sur ce qu'il convient de faire pour lutter contre le paludisme.

Pour connaître les zones de résistance à la Nivaquine, le public et les médecins peuvent téléphoner soit à AP vacances - AP voyages (service de renseignements téléphoniques sur les maladies tropicales et parasitaires de la Pitié), le matin au 45-85-90-21 ; soit au centre équivalent de l'hôpital Claude-Bernard : 42-05-11-13.

Comment se protéger

1. – L'amodiaquine garde tout son intérêt dans le traitement curatif de l'accès palustre dû à une souche sensible. Il faut noter que la résistance de *P. falciparum* à l'amodiaquine croît progressivement, avec cependant un certain retard sur l'apparition des résistances à la chloroquine.

2. – En revanche, il nous semble inadmissible de prescrire, chez un sujet en pleine santé, pour le protéger d'une affection dont le risque de survenue est impossible à chiffrer tant il dépend du lieu et des modalités du séjour, un médicament qui peut déclencher un accident mortel. Désormais, nous *déconseillons donc formellement la prophylaxie par l'amodiaquine,* comme nous avions déconseillé depuis des années les prophylaxies par l'association sulfadoxine-pyriméthamine.

3. – La prophylaxie du paludisme en 1986 n'est pas simple... On peut, provisoirement (car les situations se modifient vite), distinguer trois éventualités.

– Séjour dans une région de sensibilité à la chloroquine, ou d'absence de transmission de *P. falciparum :* la prise de chloroquine (nivaquine) ne se discute pas.

– Séjour dans une région de fréquence modérée de chloroquino-résistance (moins de 50 % des souches) : la prise de chloroquine est encore justifiée et doit être accompagnée d'une information sur le risque d'échec et la nécessité soit de consulter, soit de prendre immédiatement un traitement curatif présomptif par quinine, Méfloquine ou Fansidar (R).

– Séjour dans une région où plus de 75 % des souches sont résistantes à la chloroquine :

● soit se protéger des piqûres de moustiques, ne prendre aucun médicament prophylactique et administrer un traitement curatif présomptif des fièvres par quinine ou Méfloquine ;

● soit envisager une prophylaxie par la Méfloquine ou la quinine.

Professeur MARC GENTILINI
et docteur MARTIN DANIS
(hôpital de la Pitié-Salpêtrière).

Un entretien avec le professeur Montagnier

(Suite de la page 13.)

« Nous travaillons activement dans ce domaine, en liaison avec nos collègues américains de la société Genetic Systems. Mais le problème est de faire aussi bien ou mieux que les tests de première génération. Ceux-ci, fabriqués selon le procédé mis au point par Diagnostic Pasteur et Genetic Systems, ont une grande fiabilité, supérieure à celle des concurrents de première génération. Ce n'est pas encore tout à fait le cas pour les tests de seconde génération.

« Nous n'avons pas encore d'antiviral non toxique »

– Selon les données américaines et françaises, la maladie reste mortelle à 100 %. Les conceptions thérapeutiques progressent-elles ? Et dans quelle voie ? Y a-t-il des moyens qui permettraient – pour les porteurs sains – d'empêcher le déclenchement de l'infection virale et du processus de destruction du système immunitaire, qui constituent le SIDA avéré ?

– Une maladie virale n'est jamais mortelle à 100 %, sauf peut-être la rage. Cela dit, dans certains groupes d'homosexuels américains suivis depuis 1978, le nombre de cas de SIDA augmente régulièrement d'année en année après la première infection par le virus. Mais on ne peut extrapoler les données d'un groupe à risque à toutes les personnes infectées, notamment aux hémophiles.

» Selon notre théorie, qui gagne maintenant de nombreux adeptes, toute stimulation antigénique et tout facteur d'immunodépression contribuent à augmenter la diffusion du virus dans les lymphocytes et à parvenir au point critique, où tout bascule. Donc l'utilisation continue d'un antiviral non toxique serait recommandée chez les porteurs dits « sains » de virus. Nous n'avons pas encore un tel antiviral.

» En attendant, il faut conseiller aux personnes infectées d'éviter à tout prix des stimulations antigéniques (apportées par n'importe quelle infection ou contact avec des protéines étrangères) et aussi d'éviter d'entrer en contact à nouveau avec le virus. Pour les homosexuels, cela implique un changement radical de style de vie, un maintien en bon état du système immunitaire par des immunostimulants légers. Pour les hémophiles, recourir le moins possible aux facteurs anticoagulants et se faire une vie le plus calme possible...

» En ce qui concerne les malades atteints de SIDA ou de signes sévères précurseurs du SIDA, l'association d'antiviraux (HPA.23, Ribavirine, Azidothymidine, etc.) à des médicaments immunomodulateurs ou immunodépresseurs (corticoïdes, cyclosporine A, dans l'hypothèse d'une maladie auto-immune) peut être envisagée. Cependant, les essais cliniques impliquant une association de plusieurs médicaments sont souvent très longs. Là aussi, on gagnerait beaucoup de temps si l'on disposait d'un modèle animal.

– Que pensez-vous du vaccin actuellement mis au point aux Etats-Unis par manipulations génétiques et recourant au virus de la vaccine ?

– L'introduction dans le virus de la vaccine du gène « env » (1), responsable de la sécrétion des protéines qui induisent chez l'homme les anticorps responsables de sa défense, est en cours d'étude aux Etats-Unis et en France. Nous avons à ce sujet une collaboration avec les sociétés Transgène et Pasteur-Vaccins. Un tel vaccin à virus bénin (celui de la vaccine), mais vivant, peut induire une bonne protection, comme cela a déjà été démontré pour la protéine d'enveloppe « env » de la rage.

» Des essais sont en cours chez des chimpanzés, et l'on saura probablement avant la fin de 1986 si un tel vaccin protège le chimpanzé contre une infection par le virus. Si c'est le cas, il restera ensuite à trouver des volontaires humains.

» Il s'agit donc d'une voie très intéressante, mais ce n'est pas la seule. D'autres voies existent, par exemple l'utilisation de certains fragments des protéines d'enveloppe du virus, fabriquées par des bactéries ou synthétisées chimiquement, pour induire des anticorps neutralisants. Mais là, l'immunité sera probablement moins solide et moins durable, sans que l'on puisse garantir une absence totale de danger, pas plus d'ailleurs que dans le cas précédent.

» Le risque de tels vaccins est qu'ils peuvent induire une auto-immunité contre des protéines de l'organisme qui ont une parenté avec les protéines du virus. Ce danger est vraiment difficile à évaluer. On l'avait évoqué d'ailleurs pour le vaccin contre l'hépatite B, mais cela ne s'est pas produit. Ce dernier vaccin est particulièrement sûr. On peut donc avoir un certain optimisme en ce qui concerne le vaccin contre le LAV. Mais une longue période d'évaluation sera nécessaire.

Un vaccin obligatoire

– Etant donnés la gravité de la maladie et son coût effarant pour la santé publique (6,2 milliards de dollars pour les 10 000 premiers cas américains), pensez-vous que ce vaccin sera rendu obligatoire pour tous ?

– Oui, dans un premier temps, pour les personnes à risque, puis peut-être ensuite pour tous les enfants avant l'âge des premiers contacts sexuels.

– L'Organisation mondiale de la santé est l'un des organisateurs du congrès de Paris. Elle se préoccupe particulièrement de la situation africaine, qui paraît dramatique. Pensez-vous que l'Occident doive distribuer gratuitement aux pays africains les tests de dépistage et – ultérieurement – le vaccin ? Le réseau des instituts Pasteur africains collabore-t-il avec votre équipe ?

– Il y a effectivement un gros effort de solidarité à faire de la part des pays industrialisés vers l'Afrique. Il y a d'abord l'information à communiquer aux populations africaines, en mettant en évidence le rôle des contacts sexuels dans la propagation de la maladie. 70 % des prostituées et 10 % de la population générale de certaines grandes villes d'Afrique équatoriale centrale sont infectées. L'utilisation de tests de dépistage de faible coût, et pouvant être utilisés de manière large, serait un pas très important pour évaluer l'étendue exacte de l'épidémie.

» Nous collaborons activement avec les instituts Pasteur du Sénégal et de la Côte-d'Ivoire, notamment pour les tests de diagnostic et le LAV-II.

– Les travaux conduits sur le SIDA ont-ils apporté des éclairages importants sur la connaissance des cancers, et permettent-ils d'envisager des progrès thérapeutiques ou préventifs manifestes dans ce domaine ?

– Il est difficile de prédire l'impact exact de ces recherches sur de nouvelles approches thérapeutiques du cancer, mais il sera probablement important. Les travaux sur le SIDA ont déjà montré le rôle essentiel des défenses immunitaires cellulaires dans la résistance de l'organisme au développement de certains cancers, parmi les plus antigéniques. Pourquoi ceux-là et pas d'autres ? Peut-être parce qu'ils sont causés par des virus qui restent à trouver.

» Cela donc peut stimuler la recherche de nouveaux virus cancérigènes chez l'homme, et aussi déboucher vers une relance de l'immunothérapie spécifique et non spécifique, actuellement en perte de vitesse. Enfin, la stratégie moléculaire du virus du SIDA peut être semblable à celle utilisée par des cellules cancéreuses pour échapper au système immunitaire. Cette dernière stratégie est encore mal connue et nécessite de nouvelles recherches, que les résultats sur le SIDA aideront à orienter. »

Propos recueillis par
le Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) « Env », pour « enveloppe ». Il s'agit des protéines de l'enveloppe des virus, qui provoquent la formation d'anticorps par lesquels l'organisme s'efforce de les détruire.

هكذا من الأصل

culture

Deux livres

Hommages à Yves Saint Laurent

En même temps que deux expositions sont consacrées au couturier et à l'homme de théâtre, deux ouvrages retracent les grandes étapes de sa carrière.

On sait maintenant, parce qu'au fil des expositions et des hommages il a su dessiner aussi la légende de sa propre vie, que le petit Saint Laurent à l'âge de trois ans avait juré fidélité à Guignol, qu'à sept ans il habillait ses marionnettes, à onze recevait le choc esthétique décisif de sa vocation en découvrant à Oran Louis Jouvet dans l'*Ecole des femmes* et surtout dans les décors de Christian Bérard. Le théâtre, avant l'influence indélébile de Christian Bérard envers qui Saint Laurent n'a jamais dissimulé sa dette, comme son souvenir ému de l'autre Christian : Dior, son maître, qui le reçut, et auquel il succéda en 1957, à peine âgé de vingt et un ans.

Pour une approche plus générale du personnage, on se reportera au livre-catalogue de l'exposition voisine, lui aussi très largement illustré de dessins et de photos, les grandes étapes de la carrière du couturier étant commentées par Hélène de Turckheim. Dans sa préface, Bernard-Henri Levy pose assez brillamment et justement la question de l'artiste, alors que Saint Laurent ne se considère que comme un artisan. C'est toujours la même angoisse du créateur d'événements éphémères qu'aucun livre, aucune rétrospective ne sauraient apaiser. Il peut néan-



Projet pour le diable amoureux (1965)

la mode, fut sa première passion et l'est resté par la suite, en parallèle, comme en témoigne jusqu'au 7 septembre une très belle exposition au Musée des arts décoratifs, consacrée à « Yves Saint Laurent et le théâtre », juste à côté de celle du Musée de la mode. On y trouve entre quatre cent cinquante et cinq cents dessins de théâtre et de revues de Zizi Jeanmaire, des costumes de théâtre, des maquettes du décor de l'*Aigle à deux têtes* de Cocteau.

Pour compléter l'exposition, un livre préfacé par Edmonde Charle-Roux, luxueusement illustré, regroupe nombre de dessins originaux d'Yves Saint Laurent pour les ballets de Roland Petit aussi bien que pour le *Tartuffe* de Molière ou les costumes de scène – jean et diamants – du spectacle de Johnny Halliday en 1970 au Palais des sports. On y sent constamment moins se consoler en pensant au caractère parfaitement aléatoire de la postérité. Longtemps personne n'a su que la grande pyramide était le tombeau de Chéops, il a fallu la découverte fortuite d'une inscription pour que l'on connaisse le nom d'un pharaon qui, dans l'ordre du monumental éternel, pouvait estimer avoir bien fait les choses. Ces livres, son talent autant que la marque de ses initiales, enlacées comme un hiéroglyphe par Cassandre, devraient mettre Saint Laurent à l'abri de l'oubli, vraisemblablement.

MICHEL BRAUDEAU.

★ *Yves Saint Laurent et le théâtre.* Herscher et Musée des arts décoratifs, 130 pages, 250 F.

★ *Yves Saint Laurent par Yves Saint Laurent.* Herscher et Musée des arts de la mode, 221 pages, 390 F.

Louvre, Finances, Opéra, Cité de la musique, Arche de la Défense

Les grands chantiers parisiens dans l'incertitude

Sur tous les grands chantiers de la capitale, les travaux continuent... mais les questions sur leur achèvement se multiplient, et tout se complique.

Les fonctionnaires des finances déménageront-ils à Bercy? Le Grand Louvre ouvrira-t-il à la date prévue ? L'Opéra de la Bastille sera-t-il achevé ? La Cité de la musique sera-t-elle construite à La Villette ? Que fera-t-on de l'immense Arche de la tête Défense ? En ne répondant clairement à aucune de ces questions, le gouvernement entretient depuis deux mois un étonnant suspense. Pourtant, les milliers de fonctionnaires, de techniciens, d'ouvriers et d'hommes de l'art qui participent à la réalisation de ces grands projets continuent à travailler. Mais le moral n'y est plus. Chacun se demande s'il ne s'est pas dépensé en vain. On attend chaque jour de Matignon des décisions – remise en cause, changement ou confirmation – qui ne viennent pas.

L'illustration la plus frappante de cette situation hors du commun est donnée par le Grand Louvre et le nouveau ministère des finances de Bercy, deux opérations de très grande ampleur, si étroitement liées que le moindre dérapage de l'une peut faire capoter l'autre. Or l'« état des lieux » qu'on peut en dresser ne laisse pas d'être préoccupant. Entre la gare de Lyon et les berges de la Seine, là où doivent théoriquement s'installer d'ici deux ans six mille agents des finances, les chantiers vont bon train. Deux immeubles dessinés par l'architecte Louis Arretche et construits par la Caisse des dépôts pour le compte du ministère sont quasiment achevés. Leurs 40000 mètres carrés seront prêts à recevoir dès la rentrée d'octobre une vague initiale de mille cinq cents fonctionnaires appartenant à trois directions : les impôts, le personnel et les douanes. Or on indique aux Finances que ce ne sont plus ses services qui partiront mais d'autres, non encore définis. Le contrat qui devrait permettre au ministère d'acheter les locaux avec une sorte de location-vente étalée sur dix-huit ans n'est toujours pas signé.

Un retard d'un mois

Un peu plus loin, six cents ouvriers – et mille cinq cents autres des entreprises sous-traitantes – s'activent sur le plus gros du chantier. Ils s'efforcent de rattraper le retard d'un mois d'un mois pris cet hiver en raison des intempéries, et ils livrent 36000 mètres carrés de planchers chaque mois. La moitié du bâtiment C est hors d'eau. Les autres édifices en sont au deuxième étage. Les piles de l'hôtel des ministres s'élèvent au-dessus de la Seine, et les gigangesques charpentes métalliques qui soutiendront la construction enjambant la rue de Bercy sont en train d'être soudées. 600 millions de francs ont été dépensés sur le millard et demi de ce devis-là. « *Tout sera livré comme prévu en 1988* », affirment les deux architectes, Paul Chemetov et Borja Huidobro.

Ce ne sont pas des mètres carrés de bureaux ordinaires que l'on édifie face au Palais omnisports de M. Jacques Chirac, mais un ministère de l'an 2000. Abri pouvant résister à une bombe à neutrons, système de sécurité renforcé, bureautique sophistiquée, équipements sociaux pour le personnel, appartements de ministres, plate-forme pour hélicoptères et embarcadère spécial sur la Seine, tout cela conviendrait bien mal à de banales entreprises privées.

Un déménagement massif

Or, du côté de la Rue de Rivoli, on hésite. Après en avoir discuté avec M. Jacques Chirac, le ministre des finances a pourtant déclaré publiquement, lors du « Grand jury RTL-*le Monde* » du dimanche 8 juin, qu'il ne veut pas « *compromettre un projet auquel il est attaché depuis longtemps* », que « *le transfert du ministère n'est pas remis en cause* », mais qu'il faut « *trouver des transitions pour que le fonctionnement des services ne soit pas entravé* ».

Il a demandé à ses collaborateurs de réétudier le déménagement de manière à éviter les opérations-tiroirs. En clair, cela signifie que les transferts se feraient d'un seul élan, de manière massive, mais en 1988, dans un bâtiment totalement achevé. M. Jacques Chirac partage ce point de vue et le fera connaître d'ici à la mi-juillet. S'il en était ainsi, les aménageurs du Grand Louvre devraient eux-mêmes reporter à plus tard la mise en service, prévue pour la fin de 1987, de l'entrée souterraine du musée et de la fameuse pyramide de verre qui la couvrira dès cette année. Est-ce techniquement possible et financièrement économique ?

Mêmes incertitudes pour l'Opéra de la Bastille et la Cité de la musique de La Villette. Là encore, il y a des interférences. A La Villette, l'architecte responsable surveille le trou où seront coulées les fondations : 800 millions de francs ont déjà été dépensés.

M. François Léotard, ministre de la culture, a entre les mains, depuis le 4 juin, le rapport qu'il avait demandé à M. Olivier Chevrillon. Celui-ci ne devait pas se borner à réexaminer l'opportunité de construire un nouvel opéra. On l'invitait à réfléchir aussi au fonctionnement de l'ensemble des théâtres lyriques subventionnés.

Les conclusions de la mission de M. Chevrillon sont classées « secret culture ». Ce qui, compte tenu de l'état de l'opinion, est un label aussi sévère que le fameux « secret défense ». On connaît pourtant les hypothèses principales que contient le document. La moins traumatisante consisterait à réaliser les deux projets, l'Opéra Bastille recevant la danse, et le palais Garnier devenant une simple salle de concerts. Une autre laisserait boulevard Berthier l'atelier des décors, éventuellement privatisé, et installerait à leur place à la Bastille, en même temps que le nouvel opéra, le Conservatoire national de musique. Economies attendues : environ 500 millions de francs. Enfin, hypothèse drastique : les locaux de la Bastille ne seraient plus affectés à l'opéra mais deviendraient une cité de la musique polyvalente, abritant un auditorium et le Conservatoire.

Entre ces trois solutions, toutes les combinaisons sont envisageables en fonction des économies souhaitées. Le premier ministre ne cache pas qu'il penche pour la troisième.

La libération des terrains situés à l'entrée du parc de la Villette ferait l'affaire de la Ville de Paris. Celle-ci a toujours souhaité y construire un mini-quartier – logements, bureaux et équipements publics – assurant la liaison avec le reste du dix-neuvième arrondissement. En tout cas, M. Léotard fera part de ses préférences au premier ministre avant la fin juin. Reste à savoir qui annoncera la décision.

45 000 mètres carrés libres

L'arche majestueuse conçue par l'architecte danois Otto von Spreckelsen, monte au rythme prévu. Le ministère de l'équipement doit en occuper le pilier sud. Il libérera ainsi les vastes espaces du quai de Passy que la Ville achètera pour 200 millions de francs pour y réaliser une opération d'urbanisme. Mais, là-haut, on a renoncé au Carrefour de la communication. Du coup, le sommet de l'arche, de vastes sous-sol et les immeubles prévus sur la dalle, soit 45 000 mètres carrés de planchers, sont libres. Avis aux amateurs. Si finalement on ne dénichait que des repreneurs privés, il est probable que l'opération laisserait à la charge de l'État quelques centaines de millions irrécupérables.

Finalement, seuls le musée d'Orsay, l'Institut du monde arabe et les divers aménagements réalisés sur les terrains de l'ancienne École polytechnique sont assurés d'être terminés et livrés à leurs utilisateurs selon les plans initiaux. Pour tous les autres grands projets, on balance encore.

Les hommes au pouvoir, ayant promis moins d'État, moins de dépenses publiques et moins d'impôts, devraient logiquement rogner sur les projets les moins avancés. C'est ce que proposent les financiers. Mais ce serait pénaliser les entreprises du bâtiment, mécontenter une partie de l'électorat, engager le fer avec M. François Mitterrand et jeter une ombre sur le prestige international que valent à la France ces grandes opérations culturelles.

MARC AMBROISE-RENDU.

CINÉMA

Assez les Bleus !

Equipe de France de football bat cinéma par KO. La nouvelle est tombée sur les téléscripteurs des professionnels du grand écran. Dure comme un tir au but.

Le cinéma français a connu, le 21 juin, le plus mauvais samedi de son histoire. Seuls, 47 000 Parisiens ont pris le chemin des salles obscures là où ils sont habituellement plus de 180 000. La semaine du 17 juin fut la plus catastrophique, de mémoire de statisticien : 525 600 entrées en région parisienne (– 38 % par rapport à 1984) ont été recensées, alors que la moyenne habituelle est de 830 000.

Par rapport au Mundial de 1982, la baisse est de 33 %. Il faut dire que les organisateurs de la FIFA, en décidant de faire jouer les matches de l'équipe de France à 12 heures locales, 20 heures ici, ont joué un grand rôle dans cette désaffection. Les Bleus, au sommet de ce qu'il faudra bien considérer désormais comme un art, ont aussi leur responsabilité.

CULTURE

MUSIQUE

Mélodies rares et curiosités

Berlioz intime

Les « musiciens amoureux » ont révélé des pages inconnues de Berlioz qui apportent un éclairage nouveau à son œuvre.

Le prince de Metternich dit un jour à Berlioz : « *C'est vous, monsieur, qui composez de la musique pour cinq cents musiciens ?* », qui lui répondit en s'inclinant : « *Pas toujours, monseigneur. J'en fais quelquefois pour quatre cent cinquante.* » Rapportée par Berlioz lui-même, à la fin de ses *Mémoires*, l'anecdote illustre assez le malentendu auquel donne lieu l'appréciation superficielle de l'ensemble de son œuvre selon des critères purement matériels, que ce soit pour louer l'emploi occasionnel d'une masse considérable d'exécutants, ou pour déplorer ces excès.

Pourtant, plus on s'attache à cerner la singularité de Berlioz, plus le gigantisme de certaines pages apparaît comme un moyen et non comme une fin : il y a des idées qui exigent d'être traitées en grand. Elles n'en sont pas moins subtiles pour autant. En dépit des préjugés généreusement répandus, il faut donc compter la délicatesse et le raffinement des détails parmi les aspects essentiels de l'esthétique berliozienne.

Sans eux, ses œuvres grandioses sembleraient de plus en plus creuses au fur et à mesure qu'on s'approche pour les examiner, alors que c'est le contraire. Sans eux, il n'aurait jamais pu écrire le cycle des *Nuits d'été*, dont ses plus violents détracteurs reconnaissent la grâce et l'économie. On ne s'improvise pas maniériste. Le véritable sujet d'étonnement serait plutôt qu'un musicien dont l'instrument familier était la guitare ait pu édifier de véritables cathédrales sonores.

Mais Berlioz a aussi écrit des romances et des chœurs. Et l'on ne saurait, sauf exception, parler d'œuvrettes de circonstance ou de travaux alimentaires, tant il est clair qu'il ne composa jamais sans inspiration, ou par complaisance.

Il existe ainsi une quantité de pages inconnues, dont l'intérêt n'est pas seulement documentaire : et quand bien même, elles apportent un éclairage nouveau sur d'autres plus célèbres dont elles sont parfois l'ébauche.

Le grand intérêt du concert de clôture organisé par les Musiciens amoureux à la Comédie des Champs-Élysées, à l'initiative de Pierre-René Serna et Christian Wasselien, était donc de présenter vingt-cinq mélodies (en particulier celle de trois cycles *Irlande*, *Fleurs de l'Inde*, et *les Nuits d'été*), la *Rêverie et caprice pour violon et piano*, les trois pièces pour harmonium, et l'ouverture des *Francs-Juges*, adaptée par l'auteur pour piano à quatre mains.

On peut regretter l'absence des romances composées avant 1828 (*le Dépit de la bergère, le Maure jaloux, Pauvre Colette*, par exemple), qui auraient démontré la filiation méconnue entre Berlioz et Monsigny, Gretry ou Dalayrac. Mais c'est à peine une réserve quand on songe que seule une partie du programme a été gravée sur des disques devenus rares et par des artistes anglais fort difficiles à comprendre (1).

Même dans le cas des célèbres *Nuits d'été*, en effet, on ne connaît guère la version originale pour piano, où alternent, selon la volonté de l'auteur, des voix de mezzo, de ténor, et de basse. Les solistes (Maryse Castets, Marie-Thérèse Keller, Bruce Brewer et Henri Bougerolle) ont visiblement travaillé la diction et le style. Noël Lee, au piano, était pour eux un véritable partenaire, plus qu'un accompagnateur. L'ensemble vocal Lucien Lesage n'a pas ménagé sa peine.

Mais, sauf dans un curieux *Ballet des ombres*, il a souffert de la comparaison. On tient à la qualité rare de ce concert-fleuve, qui sera diffusé ultérieurement par France-Culture, pour la plus grande joie des pirates des ondes.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Entre autres, deux disques Decca 593 038.

L'Orchestre d'Oslo à Rouen

Un tigre dans le moteur

L'événement du Festival d'été de la Seine-Maritime : une Quatrième Symphonie de Tchaïkovsky explosive sous la baguette de Mariss Jansons.

Le Festival d'été de la Seine-Maritime, s'il existe déjà depuis douze ans, a peut-être pris un tournant décisif cette année, en ne se limitant pas à recevoir des artistes de passage, mais en créant l'« événement » (*le Monde* du 3 juin). Après Gidon Kremer, Jessye Norman et le Philharmonia de Londres, avant les English Baroque Soloists et le chœur Monteverdi avec leur chef John Eliot Gardiner, il a invité un ensemble d'une qualité exceptionnelle, encore presque inconnu en France, l'Orchestre philharmonique d'Oslo. Dans la chapelle du lycée Corneille, qui unit toutes les gloires de la Renaissance, du baroque et déjà du Grand Siècle, avec ces étonnantes fenêtres gothiques reposant sur des tribunes classiques, le soleil du soir fait chanter la pierre blonde et les ors de l'autel jésuite. Massés dans le chœur, les instrumentistes norvégiens se mêlent à cet embrasement de lumière par une interprétation étourdissante du *Carnaval à Paris* de leur compatriote Johan Svendsen, souvenir des quatre années que le musicien vécut chez nous.

Mais, au-delà d'une œuvre pleine de vie où le tumulte de la capitale s'allie à des épisodes fort mélancoliques, c'est la qualité extrême de cet orchestre et de ses solistes, leur homogénéité, la précision des attaques, la flamme lyrique et la finesse des trames qui stupéfient. Comment n'y pas reconnaître la main de Mariss Jansons, leur chef depuis sept ans, que nous avions admiré l'an passé à la tête de l'Orchestre de Leningrad ?

Quarante-trois ans, svelte, élégant, Jansons a l'autorité et la poigne légendaires des grands chefs russes ; par une discipline de fer, il obtient la perfection absolue avant de mettre dans ce moteur le tigre de son énergétique fabuleuse. La *Quatrième Symphonie* de Tchaïkovsky prend avec lui une force explosive, à la dimension d'un combat titanesque avec le Destin, où il n'est plus question de sensiblerie ni de dépression. Peut-être est-ce là le défaut de la cuirasse de ce jeune chef, si flamboyant et sûr de lui, de ne laisser aucune chance à la faiblesse et au doute, mais aussi au sentiment sublime.

Au milieu de ce programme nordique, le violoniste Arve Teleffsen donnait une exécution impeccable du Concerto de Sibelius sans avoir, semble-t-il, assez de ressources sonores et de présence pour s'imposer en face d'un tel orchestre, malgré l'accueil enthousiaste qui lui fut fait.

JACQUES LONCHAMPT.

● *Les concours du Conservatoire.* – **Contrebasse, premier prix** : Haverdur Tryggavason ; **Clarinette, premier prix** : François Dartinet ; **Hautbois, premiers prix** : Catherine Hérot, Masao Fukuda ; **deuxième prix** : Jean-François Plante ; **Chant, premiers prix** : Jocelyne Ageron, Susana Moncayo von Hase, Daniel Petrovitch, Eric Frachey, Annie Kodric, Pascal Mesle, Yuri Ogawa ; **deuxième prix** : Jean-Paul Nies.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

La Bourse ou la guerre !

1 *Une visite médicale*

Un des mes meilleurs moments dans l'année, c'est quand je reçois le dernier volume de la *Correspondance* de Marcel Proust, établi, présenté et annoté par Philip Kolb chez Plon. En 1986, nous en sommes au tome XIV qui couvre l'année 1915. Je compte sur les doigts de mes mains : moins de sept ans pour qu'elle soit complète. (Proust, on s'en souvient peut-être, est mort le 18 novembre 1922.) Pourvu que Philip Kolb tienne le coup jusqu'au dernier tome ! Quand l'éditeur d'une correspondance disparaît, ça crée une pagaille inimaginable. On a vu des correspondances célèbres ne pas survivre à ceux qui en étaient les grands timoniers et dont le cœur avait lâché avant la dernière lettre. Et moi qui vous parle, serai-je encore de ce *Monde* dans sept ans ?

Pour Kolb, trois préoccupations dominent la vie de Proust au cours de l'année : a) « *Cette angoisse de la guerre* », pour employer les termes mêmes du narrateur dans une lettre à son ami Louis de Robert. Les intimes qui meurent au front ou ailleurs. b) Le souci que lui donne l'obligation de passer un conseil de contre-réforme. A quarante-quatre ans, Proust a peu de chances d'être envoyé au front. Mais là n'est pas la question. Le beau soldat de 1890 qui s'était engagé comme volontaire pour un an et que l'on peut admirer encore sur une photo n'est plus tout à fait de ce monde. Servir dans un bureau doit apparaître à Proust comme une stupidité alors qu'il écrit ce qu'il écrit. Et que le temps, comme l'air lui manque. Ce que craint Proust par-dessus tout, je crois, c'est plus la visite que ses résultats. Il sait bien qu'il ne sera pas pris, même s'il feint de l'imaginer. Il n'est plus très capable d'horaires fixes. Oui, de se lever à telle heure pour répondre à une convocation sans objet. De se retrouver à poil dans un bureau. Ce n'est plus de son âge, ce n'est surtout plus de son œuvre. Proust ne se sent même plus capable de recevoir quelqu'un sur commande.

Il y a toujours une souffrance pour un homme aussi courageux que Proust à voir démasquer par la société (les médecins militaires sont la société) son anormalité, le monstre qu'on est devenu, et cela pour rien. Cela nous vaut des lettres assez savoureuses d'un certain commandant de Sachs du gouvernement militaire de Paris, au 31, boulevard des Invalides. Ce commandant est un comte, membre du Cercle militaire de la Société hippique et de l'Union artistique, et qui connaît son monde ! Il devait mourir, le pauvre, deux jours avant le 11 novembre 1918 ! Il écrit à Proust : « *Le plus simple, puisque vous pouvez quelquefois sortir, est de profiter d'une de vos sorties pour aller vous faire visiter à la Place où vous trouverez des médecins matin et soir. Si vous voulez être visité à domicile, on tâchera de vous prévenir du jour... En tout cas, les visites n'ont pas lieu le dimanche.* » En septembre 1915, soit deux mois après cette première lettre, ce commandant de Sachs conseille à Proust d'écrire au général commandant le département de la Seine « *pour réclamer la pièce dont vous me parlez* ». Et il ajoute avec une certaine insolence : « *Faites-le en termes concis sans entrer dans tous les détails que vous me donnez !* »

Quand Proust n'était pas encore Proust aux yeux de tous, chacun, qu'il soit Gide, militaire ou duc, lui donnait le même conseil : « Soyez bref, mon ami ! » Pour ce qui concerne sa première préoccupation « *cette angoisse de la guerre* », Cocteau, le très jeune Cocteau qui a alors vingt-cinq ans, croyant lui faire plaisir, définir la manière Proust, lui attribue cette répartie que répète en riant aux éclats Mme de Chevigné : « *La guerre ? Je n'ai pas encore eu le temps d'y penser. J'étudie en ce moment l'affaire Caillaux.* »

Ce mot qui va si bien à Oriane, cette boutade tellement Guermantes ne fait pas rire du tout Proust. Mais pas du tout. Lui qui a perdu son ami Bertrand de Fénelon (qu'il ne voyait plus depuis de nombreuses années), lui dont le petit frère Robert, quoique médecin, court de grands dangers dans l'Argonne, lui qui, en fidèle lecteur du *Figaro*, dévore avec avidité à son réveil le « Carnet mondain », les notices nécrologiques qui sont particulièrement riches en noms connus depuis août 1914, lui qui va de deuil en deuil — Mme de Caillavet perd son mari, le docteur Bize sa femme, Mme Scheikévitch, un frère, enfin chacun est servi à sa façon, — lui qui n'est pas encore remis de la mort de sa mère en 1905 et de celle d'Agostinelli en mai 1914, qui semblaient annoncer d'une façon prémonitoire ce deuil universel qui va frapper l'Europe et le monde entier, comment a-t-on osé dire qu'il ne s'intéressait pas à la guerre, qu'il en était encore à Caillaux ? Il écrit à Lucien Daudet, son « *cher petit* », qu'il ne s'est jamais occupé de l'affaire Caillaux, et que de penser le contraire n'est pas seulement inexact, « *c'est une invention absurde* ». Les Caillaux, qu'est-ce que c'est ? Il ne les connaît pas. Ce n'est pas de son monde. Quant à la guerre, c'est encore plus insensé ! Il a conduit son frère à la gare de l'Est, la veille de la mobilisation. Il suit « stratégiquement » les opérations, ce qui est assez touchant et ridicule (il l'avoue), sur une carte d'état-major, jour après jour. C'est vrai, « boche » ne figure pas dans son vocabulaire, et certaines choses ne lui paraissent pas aussi claires qu'à certaines personnes.

2 *La morale de Proust*

Ces ragots idiots le turlupinent. Dans ses lettres à Lucien Daudet de mars 1915, il y revient à plusieurs reprises. Faut-il que le « *cher petit* » dise à Mme de Chevigné son fait ? Mais ne serait-ce pas par la même occasion dénoncer son informateur qui risquerait alors d'avoir des ennuis ? Au fond, cette histoire n'a pas tant d'importance. Ce qui l'intéresse désormais, c'est que Cocteau (sans doute Cocteau, le nom propre a été supprimé dans la correspondance), en fabriquant ce mot, était persuadé qu' « *il synthétisait par là* [sa] *vie sous cloche* ». Proust, quelles que soient son affection et son admiration pour Cocteau, le trouve incompréhensible à certains égards. La lettre devient ici passionnante. Proust y définit sa morale : « (...) *Mon cher petit, je crois que nous avons tous les deux un trait commun* (...), *qui donnera d'ailleurs aux gens, pendant quelque temps, une moins bonne idée de nous que nous ne méritons.* » Quel est ce trait commun ? Et surtout quel est ce trait qui fâche si fort Proust ? C'est que Proust est pour « l'aller » et non pour « le retour ». L'aller pour Proust, ce qui est dans un sens bien, c'est de se servir de la vie pour faire de la bonne littérature. Mais le retour n'est pas moral. On n'a pas le droit, suivant lui, de se servir de littérature quand il s'agit de rapports sociaux. Mais laissons-le parler : « *Nous ne permettons pas à la littérature de teindre, de fausser les rapports sociaux et d'altérer la morale habituelle de ces rapports. C'est du moins une idée que je me fais, et qui ne serait très claire que très développée, si j'étais moins malade et vous plus patient.* »

Ce que dit Proust ne semble pas si évident à première vue. Et surtout si l'on considère d'une façon superficielle sa vie et son œuvre. On pourrait penser qu'il avait mis la littérature par-dessus tout. Qu'il lui pardonnait tout. Qu'elle pouvait tout envahir, y compris la morale, les rapports sociaux. Mais justement, Proust a une idée si dévorante, si haute, de la littérature que l'homme qui la sert ne peut être qu'un preux chevalier. Il faut être un héros de Corneille pour tout dire, pour parler de tout. Jupien, Charlus, tout est permis si l'on est prêt, en définitive, à mourir pour en parler. Il faut payer de sa personne pour oser écrire. Ce que Proust ne supporte pas chez le jeune Cocteau (qui devait par la suite tant payer de sa personne), c'est son esprit à la française. On ne s'en prend pas à la vie avec de bons mots.

3 *Un financier éclairé*

Dans ce tome XIV de la *Correspondance*, le personnage le plus sympathique, c'est un banquier, Lionel Hauser. Il aurait même dû avoir la vedette dans mon papier, je l'avais mis en tête, à la « une » de mon article. Qu'à propos de Lionel Hauser, on parle une bonne fois pour toutes des difficultés financières du fils Proust. Etait-il au bord de la ruine ? Et sans le succès éventuel de *la Recherche*, s'il avait vécu un âge aussi avancé que celui de Gide, son aîné de deux ans, aurait-il dû restreindre son train de vie de façon drastique ? Ou par « ruine » faut-il entendre un propos de riche qui se divertit à l'idée d'être un peu moins à l'aise que dans le temps ?

Pour égayer mon propos, et pour finir d'une façon sinon gaie, du moins appétissante, après La Reynière, je vous aurais dit un mot de *Mes cinquante meilleurs restaurants de France* (comme *les Trois Mousquetaires* de Dumas, ils sont un de plus que leur titre : le cinquantième, sans doute pour éviter drames et pleurs, est deux. Dans sa bonté, l'auteur de cette savante monographie n'a pas réussi (à) ou voulu départager le Grand Véfour et le Vivarois) d'Henri Gault, enfin seul (chez Christian Bourgois, 100 F). Tel était mon plan. Mais vous savez ce qui se passe avec Proust, dès qu'on veut lui faire entendre raison, s'intéresser à son portefeuille, à sa façon de le gérer, il n'y a plus personne. Il part de tous les côtés. Et nous avec !

En fait, la situation est assez simple. Juste avant la guerre de 1914, Proust avait une forte position à terme. La guerre avait suspendu ce marché. Mais il va être rétabli. Et les valeurs en général n'ont pas monté. Proust s'y perd un peu dans tous les termes techniques. Ou du moins feint de s'y perdre. Qu'est-ce que c'est, par exemple, l'escompte d'une position ? Et pourquoi l'acheteur peut-il à tout moment obliger son vendeur à lui livrer les titres achetés, même si cet achat a été fait en liquidation ? Hauser est lumineux. Parfois sarcastique, donnant souvent peu d'espoir à son ami, mais lumineux. Et obligeant, s'occupant de tout ou presque. Avec un banquier pareil, on se dit que même sous Chirac et Balladur, même avec des actions aussi tocardes que les North Caucasian et les Spassky, même avec un coulissier aussi suspect que M. Léon, il aurait été possible avec lui de gagner de l'argent à la Bourse ! Lisez et essayez.

هكذا من الاصل

MUSIQUE

L'organiste et compositeur Maurice Duruflé est mort

Le compositeur et organiste Maurice Duruflé est mort la semaine passée à Paris, a fait savoir sa famille lundi 23 juin. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Maurice Duruflé, ancien organiste de l'église Saint-Etienne du Mont, à Paris, et compositeur, est né à Louviers (Eure) en 1902. C'est dans la cathédrale de Rouen qu'il commence à étudier l'orgue, avant de venir au Conservatoire de Paris se perfectionner avec Eugène Gigout. Paul Dukas, pour la composition, Jean Gallon, pour l'orgue, Georges Caussade, pour le contrepoint et la fugue, sont ses professeurs. Tournemire et Vierne, dont il devait devenir le suppléant à Notre-Dame de Paris, sont également parmi les maîtres du jeune organiste.

Duruflé a vingt-huit ans lorsqu'il est nommé titulaire de l'orgue de Saint-Etienne du Mont (tribune à laquelle devait s'associer son épouse ces dernières années). Mais, dès 1943, il retrouve le Conservatoire, cette fois comme professeur d'harmonie.

Compositeur, Duruflé laisse une production peu abondante (pièces pour orgue, musique vocale et instrumentale d'inspiration surtout religieuse), dont les partitions les plus jouées sont Trois danses, Andante et scherzo, Messe « cum jubilo » *et un* Requiem *auquel Teresa Berganza a prêté encore sa voix en 1984. Homme discret mais de tempérament, Duruflé se veut l'héritier d'un courant d'expression typiquement français dont Frank et Fauré seraient les pôles. Cela n'exclut pas un intérêt passionné pour Bach, ou pour le chant grégorien, dont il est un défenseur acharné.*

Traditionaliste, il défend l'usage du latin pour la musique religieuse ets' est vivement élevé contre l'introduction du jazz dans une chapelle de Saint-Etienne du Mont, en 1969.

ROCK

Jean-Louis Aubert and Ko

Une autre ronde

Le leader du groupe Telephone se lance dans une nouvelle aventure avec un de ses musiciens, Richard Kolinka. Modestement.

Après dix ans, le-plus-grand-groupe - de - rock - français- au - monde, s'est séparé au sommet de la gloire. Louis Bertignac, le guitariste, et Corine Marienneau, la bassiste, d'un côté. Jean-Louis Aubert, le chanteur-guitariste, et Richard Kolinka, le batteur, de l'autre. Sans attendre, Jean-Louis Aubert and Ko ont enregistré un 45 tours *(Juste une illusion)*. Ils donnent, pendant toute cette semaine, une série de concerts-surprises dans des petites salles de la banlieue parisienne pour tester les morceaux du futur album. Ni aventure solo, ni groupe définitif, mais une famille musicale ouverte à toutes les propositions (1).

– Qu'est-ce qui a provoqué la séparation de Telephone ?

– Chacun a sa version. La façon la plus simple et la plus vraie de le raconter, est qu'on n'arrivait plus à jouer ensemble. On répétait le prochain album au studio Parisien et il ne se passait pas plus de dix minutes sans que l'un de nous parte boire un pot ; l'autre disait : c'est nul ; le troisième : pourquoi on ne s'arrêterait pas pendant un an ? Je trouvais, moi, qu'on avait suffisamment glandé – on n'était pas monté sur une scène depuis août 1985.

– N'était-il pas possible, comme les Rolling Stones, de mettre le groupe en veilleuse pendant un temps et de faire chacun son album solo ?

– Mick Jagger a attendu vingt-cinq ans pour enregistrer son album solo, alors que Glyn Johns (2) m'a dit qu'au bout de neuf ans avec les Stones il voulait déjà le faire. Il a mis seize ans à se décider, j'explique son relatif échec par ça. Ça veut dire quoi, faire un album solo ? Ne pas monter sur scène, convoquer des musiciens en studio ou faire tout avec une boîte à rythmes, ne faire que de la promo-télé et se vendre comme un produit ? Se regarder vieillir sur le petit écran sans avoir le plaisir de jouer sur scène et de partager avec d'autres musiciens ? C'est quoi ? Ne pas recommencer une nouvelle histoire, mais s'accorder un exutoire parce qu'on a des chansons que les autres n'ont pas voulues ? Je n'aime pas le mot solo ni le mot carrière et encore moins les associations album ou carrière solo. Je fais un album solo pour quoi ? Pour prouver que je suis capable d'écrire une bonne chanson et de la jouer seul ? Mais je n'ai pas du tout envie de prouver ça. Si Telephone était resté le grand groupe qu'il a été, nous ne nous serions pas arrêtés. On a trop d'exemples devant nous. Celui des Stones, qui se balancent leurs rancœurs par presse interposée. Mon angoisse, c'est de descendre comme les Who, de devenir progressivement l'ombre de nous-mêmes pour assurer l'alimentaire, être de plus en plus mauvais, ne plus se voir et se dire : *« Ce n'est pas vraiment ce que j'ai voulu faire, mais c'est la faute des autres. »*

– Le dernier 45 tours ressemblait déjà à un disque de Jean-Louis Aubert. Surtout le texte, en face B, *Quelqu'un va venir*. Tu chantais la naissance de ton fils à toi...

– Alors, ça voudrait dire que, dans un groupe, on ne peut pas écrire des textes qui vous concernent vraiment. Un groupe n'est pas fait pour inhiber les personnalités, la somme de quatre individualités ne fait peut-être que deux, mais c'est toujours plus qu'un. De toute façon, je n'ai jamais chanté l'expérience des autres, la plupart des textes me sont personnels, mais les autres s'y reconnaissent et ils finissent par leur appartenir. Mais, c'est vrai, les chansons suivent la vie, c'est aussi pour ça que je ne veux pas attendre.

– L'attente d'un père est un peu loin des préoccupations adolescentes. N'as-tu pas le sentiment de passer à l'âge adulte et de te couper de ton public ?

– Disons que ne pas se préoccuper de savoir si on se détache de son public en écrivant, c'est un comportement adolescent. Je n'ai pas l'impression d'une rupture. J'aime ce que j'ai été, mais ça m'a souvent conduit dans des impasses et j'aurais horreur de revenir en arrière.

– Le jour où Telephone s'est séparé, comment t'es-tu senti en rentrant chez toi ?

– Un peu bluesy, je me suis saoulé le soir mais, ô joie, Richard m'appelle le lendemain. On devait aller jouer, bêtement, sans projet précis. Voilà, on est allé au Studio parisien, en laissant la porte ouverte. Les amis sont venus, les amis des amis. On était six-sept. Et puis après avoir joué des standards, j'ai balancé quelques chansons, comme ça, pour voir ce qui se passait. On a commencé de répéter trois-quatre fois par semaine. Steve Levine, le producteur à qui on avait fait faux bond pour l'album, composait pour lui, dans un local à côté. Il a entendu les maquettes, nous a dit de venir enregistrer à Londres. On est parti, Richard, Daniel Roux (3) et moi, sans idée précise sinon que, si le résultat nous plaisait, on le sortirait. On ne cessait de m'appeler pour des interviews, alors, plutôt que de parler du passé, je préférais arriver avec quelque chose de neuf.

– De membre à part entière de Telephone, Richard est devenu « le Ko de Jean-Louis Aubert », c'est un peu bizarre comme situation, non ?

– On a bien pensé à Aubert et Kolinka, mais ça faisait folk. Le genre Peter et Paul sans Mary, les deux benêts qui arrivent avec leurs guitares sèches (rire). Je n'ai pas trouvé de nom assez connu à mettre en avant tout de suite. Alors, sans dire que c'est provisoire, pour moi, Richard a la même place qu'avant. Le groupe s'est formé en jouant. Jean-Louis Aubert ou pas, on est tous dans le même sac dans la mesure où je ne convoque pas des musiciens de studio pour ce qu'ils savent faire.

– Le vis-tu comme un défi par rapport à Telephone ?

– J'ai un trac fou, oui, parce que Telephone était un bon groupe. Pour l'instant, Richard et moi, c'est un groupe débutant avec un chanteur et un batteur professionnels. J'aurais pu attendre la rentrée, enregistrer, présenter un produit nickel et le reproduire sur scène. Maintenant, ce qu'on va faire – et ça ressemble au Telephone des débuts, – c'est se frotter à la scène, élaguer les nouveaux morceaux, essayer de commencer l'album et de le finir. Ensemble.

Propos recueillis par
ALAIN WAIS.

(1) Ils sont cinq : Daniel Roux à la basse, Marine Rosier aux synthétiseurs et Feedback aux percussions.

(2) Il a été pendant longtemps l'ingénieur du son des Rolling Stones et a produit *Un autre monde*, le dernier album de Telephone.

(3) Juste avant Telephone, en 1976, Jean-Louis, Richard et Daniel avaient formé un groupe, Sémolina, qui avait enregistré un 45 tours ches WEA. Disque : *Juste une illusion*, 45 tours (Virgin, 90255).

Le projet de loi devant le Sénat

M. Gouteyron entend corriger les « imperfections » du texte

Rapporteur de la commission spéciale chargée d'étudier le projet de loi relatif à la liberté de communication, M. Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire) à l'intention de défendre quelque cent vingt amendements destinés à corriger ce qu'il appelle les *« imperfections »* du texte. Avant que la commission ne les étudie ce mardi 24 juin, veille du débat qui s'engagera mercredi dans l'hémicycle du palais du Luxembourg, M. Gouteyron a fait adopter par la commission spéciale son appréciation générale sur le projet de loi.

M. Gouteyron porte un jugement positif sur trois points. Tout d'abord, il estime bien fondée la démarche de réunification de l'ensemble des télécommunications dans un même texte et sous le contrôle d'une autorité régulatrice indépendante, assortie de la reconnaissance d'une *« certaine spécificité »* au secteur de la communication audiovisuelle. Ensuite, il approuve *« l'instauration d'un équilibre entre le secteur public et le secteur privé par la privatisation d'une chaîne publique à forte audience, en l'occurrence TF 1 »* et *« les perfectionnements apportés aux mécanismes de l'autorité administrative indépendante chargée de l'ensemble des télécommunications »*.

D'une manière générale, M. Gouteyron considère qu'un texte qui *« touche »* à une liberté et même la *« fonde »* se doit d'être *« lisible »* ; aussi proposera-t-il de réécrire plusieurs articles. Au rang des *« imperfections »* qu'il entend corriger, figure *« un nombre important de dispositions »*. Ainsi, il observe que sur les modalités de privatisation de TF 1 (dont le capital, selon le projet, est cédé par l'Etat en en proposant 10 % aux salariés de l'entreprise, 40 % par appel public à l'épargne et 50 % à un groupe d'acquéreurs), le texte ne prévoit pas de *« chronologie obligatoire pour la cession de ces trois parts »*. Il considère que la loi doit préciser les règles qui président à cette cession pour les salariés et l'appel public à l'épargne sans en laisser le soin au pouvoir réglementaire. D'autre part, il remarque que les modalités de cession par l'Etat de tout ou partie de ses participations dans le capital de la SFP ne sont pas précisées, ce qui aboutit, selon lui, à rendre le texte soit *« inutile »*, soit *« inconstitutionnel »*, aussi proposera-t-il de les supprimer.

Deux autres points font l'objet d'observations d'ordre constitutionnel : le droit de perquisition reconnu à la Commission nationale de la communication et des libertés mérite, selon lui, de voir l'article qui le prévoit réécrit en regard de la jurisprudence du Conseil constitutionnel ; de même, il juge que la nécessité de laisser subsister à côté de l'administrateur provisoire de TF 1 le conseil d'administration actuellement en place respecterait le principe de collégialité des organismes d'administration des sociétés publiques de l'audiovisuel.

Enfin, le rapporteur de la commission spéciale se propose d'améliorer la « portée » de plusieurs dispositions. Pour renforcer la protection du cinéma, il envisage d'insérer des règles de quota de production. Quant à la communication publicitaire, il souhaite rétablir pour le secteur public la Régie française de publicité, donner des pouvoirs généraux de surveillance à la Commission nationale, et interdire qu'une œuvre cinématographique fasse l'objet de plus d'une coupure publicitaire. D'autre part, il estime utile de rendre possible la création d'une chaîne européenne par satellite, d'améliorer les règles relatives à la concentration et d'accompagner le projet d'un *« volet social »* avec application de la convention collective actuelle pendant trois ans à compter de la cession de TF 1.

A. Ch.

Le rêve méditerranéen de FR 3 Toulouse

Une récidive... Ce n'est pas la première fois que FR 3 Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon organise une opération multimédia. Déjà l'année dernière, à peu près à la même époque, la station régionale de Toulouse – une des plus dynamiques – avait réalisé en commun avec Sud-Radio et la toute jeune télévision catalane TV 3 une émission de variétés, « Grande première », émission réalisée jusque-là régulièrement avec Sud-Radio.

La nouveauté, cette fois, c'est que l'émission, enregistrée le jeudi 19 juin à partir d'un bateau à Barcarès, avec les moyens techniques de FR 3 Toulouse, par un réalisateur catalan, sera diffusée simultanément (en différé donc) le mardi 24 juin à 22 h 40 dans le cadre des décrochages régionaux par cinq stations régionales, soit presque la moitié de la France (Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Provence-Côte d'Azur-Corse, Rhône-Alpes-Auvergne et Poitou-Charentes), sur Sud-Radio en FM et en stéréo pour la première fois. Et le lendemain, en soirée, par la télévision catalane. Au programme, quelques stars : The Cure, Gold, Niagara, Mylene Farmer, Alain Chamfort et des chanteurs du Sud.

Ce type de coproduction s'inscrit dans une politique de longue haleine. FR 3 Toulouse, qui a depuis longtemps ouvert ses frontières aux différents pays de la Méditerranée, souhaite, de par sa position, être le « poisson-pilote » des opérations lancées avec l'Espagne, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, etc. D'où la parution, également cette semaine, d'un magazine, « TBM Magazine », qui unit trois villes : Toulouse, Montpellier et Barcelone, un mensuel « très branché » paraît-il – théâtre, danse, rock, BD.

Autre projet plus ambitieux, toujours à l'initiative de FR 3 Toulouse (la chaîne nationale s'y est associée), un feuilleton historique, « Daniya », quatre fois cinquante-deux minutes, tourné en coproduction avec la télévision catalane, la télévision marocaine, une petite société italienne... Une série liée à l'histoire de cette région du Sud, au onzième siècle.

CATHERINE HUMBLOT.

Pour trente mille foyers

Le câble arrive dans cent jours à Paris

« Dans les cents jours le câble sera une réalité pour les Parisiens » : tel était le thème de la conférence de presse donnée ce mardi 24 juin par M. Bernard Pons, président de Paris-Câble, la société locale d'exploitation, et M. Michel Penon, le directeur général.

C'est en effet le 1er octobre prochain que les 30000 premiers foyers câblés, situés dans les treizième, quatorzième et quinzième arrondissements de Paris, pourront recevoir quinze canaux de télévision. 30000 pionniers qui devraient devenir 80 000 début 1987, et 1300000 en 1992. La société Paris-Câble (51 % Ville de Paris, 30 % Lyonnaise des Eaux, 10 % Caisse des dépôts et consignations) gérera alors le plus grand réseau européen. Fixé à 140 francs, le coût mensuel de l'abonnement sera minime, ont expliqué les orateurs, le comparant tantôt au prix nécessaire pour recevoir aujourd'hui *« une seule chaîne à péage »* (Canal Plus), tantôt à celui d'un journal quotidien. 140 francs pour recevoir à domicile trente programmes différents, dont quinze dès le 1er octobre : TF 1, Antenne 2, FR 3, Canal Plus (crypté), la « 5 » et TV 6 (nouvelle mouture), TV 5 (la chaîne européenne francophone), Canal J (la chaîne jeunesse préparée par le groupe Hachette), la RAI-1 (la télévision publique italienne), Superchannel ou la BBC (chaînes généralistes anglaises, la RTVE (la télévision publique espagnole) ou Europa TV (la chaîne européenne en allemand, espagnol et néerlandais), une chaîne d'informations en langue anglaise, Canal Paris (la chaîne locale) et Canal Information Service Paris Câble, qui présentera l'ensemble des services.

Encore en discussion, cette grille pourrait évoluer afin de garantir en permanence une diversité de choix. Ce sera également le cas pour la radio, puisque c'est l'ensemble de la bande FM qui sera accessible, avec un confort d'écoute largement supérieur à celui existant.

Et c'est bien là un des atouts de cette technique, ont insisté MM. Pons et Penon, en se livrant à un véritable plaidoyer pour le câble : multiplication des programmes, qualité de l'image et du son, simplicité de fonctionnement. Des arguments éloquents que développera une prochaine campagne de promotion dans les quartiers concernés (mailing, affichage, radios locales). A tout abonné signant un contrat d'un an, on offrira trois mois d'abonnement gratuit. Quant à la société Paris-Câble, elle espère équilibrer cette exploitation après six années de fonctionnement.

ANNICK COJEAN.

● *Un nouveau conseil d'administration à la Société des rédacteurs du « Monde ».* – Réuni le lundi 23 juin, le nouveau conseil d'administration de la Société des rédacteurs du *Monde*, dont un tiers des membres a été soumis à renouvellement lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société, le 19 juin, a désigné son bureau. Celui-ci est composé de la façon suivante : président : Manuel Lucbert ; vice-présidents : Serge Marti, Jacques Isnard, Jean Planchais ; secrétaire : Alain Faujas ; trésorière : Josyane Savigneau. Deux nouveaux membres, Frank Nouchi er Eric Le Boucher, ont été élus au conseil par l'assemblée générale. Josyane Savigneau et Annick Cojean étant, pour leur part, reconduites dans leurs fonctions d'administrateurs.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Don Quichotte.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Balcon.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Des trous dans la glace, d'Anne Barbey.

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70), 20 h : Trois cases blanches.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.
BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Britannicus.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : les Amoureux de Molière.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez-vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 22 h : la Nouvelle Cuisine ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : Mort d'Oluwemi d'Ajumako.
CHAPELLE EXPIATOIRE (48-06-50-84), 20 h 30 : Pénélope (dern. le 21).
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de Monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Poésies avec Vicky Messica.
EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Histoires... d'aller au théâtre ou la fin d'Othello.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Stefano.
ESSAION (42-78-46-42), 21 h : la Nuit du 4 août : 19 h : Une saison en Enfer.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : les Chaussures de Madame Gilles.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79), 20 h 30 : Lady Day.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Des oiseaux par les yeux ; 19 h 30 : le Dédale du silence.
HOTEL DES MONNAIES (43-29-12-78), 21 h 30 : On ne badine pas avec l'amour.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : la Voisine.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. : 18 h 30 : Pour Thomas ; II. 19 h : les Désirs de l'amour ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg ; 22 h : Pas de balcon pour Roméo. **Petite salle**, 21 h 30 : Si on veut aller par là.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love ; 18 h 30 : l'Entrée en matière.
MÉCÈNE (42-77-40-25), 20 h 30 : Ogino.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42.85.45.30), 21 h : Le Grand Théâtre Kabuki.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), **Grande salle**, 20 h 45 : le Veilleur de nuit.
MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-32-14), 21 h : Enfant et roi.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La mienne s'appelait Régine.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), I. 21 h : Et Juliette ; II. 21 h 30 : Rufus, 300 dernières ; 20 h : Speedy Bananas.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : les Trompettes de la mort.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97), 21 h 15 : la Poule d'en face.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Laissez-les vivre.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : le Voyage immobile.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80) Petite Salle, 21 h : Home.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.
THÉATRE DU TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : l'Age en question.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : En manches de chemise ; 23 h : Drôle de larme.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
DOMINO (43-37-43-51), 21 h 45 : J'en ai pas.
L'ÉCUME (45-42-71-16), 20 h 30 : La vie est un grand toboggan.
ESCALE (43-54-63-47), 20 h 30 : Ainsi naquit l'ornithorynque.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; 18 h 30 : le Voyage immobile.

Music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-27), 21 h : Chansons françaises.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (55-44-72-30), 21 h : Chants yiddish et judéo-espagnol.
PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : P. Péchin, Rachel.
VINGTIÈME ART (43-49-23-16), 20 h 30 : P. Jo.
ZÉNITH (42-08-60-00), à 20 h 30 : L. Llach.

Opérettes, comédies musicales

DEJAZET (48-87-97-34), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79), 20 h 30 : Lady Day.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DON CAMILO (42-60-20-31), 20 h 30 : Spectacle Don Camilo.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Dissonances.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 18 h 30 : A un fil ; à 21 h : les Vêtements de l'imaginaire.

Festival de l'Ile-de-France

(47-23-40-84)

Mantes, musée Duhamel, 18 h 30, et **collégiale**, 21 h : Orchestre de chambre de France.
Vincennes, musée de l'Insigne, 19 h 30 : Ens. instrumental A. Stajic.

Festival de Ville-d'Avray

(47-50-44-28)

Château, 21 h : I. Lochen-Villisech, M. Cardo (Durey, Schmitt).

XXIIIe Festival du Marais

(48-87-74-31)

Théâtre, centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 ; les Exaltés.

IXe Festival de la Foire Saint-Germain

(43-29-12-78)

Théâtre, cour de l'hôtel des Monnaies, 21 h 30 : On ne badine pas avec l'amour.
Eglise Saint-Sulpice, à 20 h 45 : D. Roth (Dupré).

Festival de la Goutte-d'Or

(42-23-42-28)

Sous chapiteau, 20 h 30 : Klaxoned, les Piétons, G. Parking, Ici Paris.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 24 juin

Jazz dans la ville

(42-77-19-90)

Café de la Gare, à 19 h 30 : A. H. Big Band et B. Moses Quintet.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : Don Giovanni, opéra de Mozart, J.-P. Ponnelle (mise en scène).
Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre P. Kuentz (Mozart).
Cité internationale des arts, 21 h : J.-M. Bourlet (Chopin, Ravel, Mozart).
Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Chœurs et Ensemble instrumental de la Madeleine (Liszt, Haendel, Gluck, Rameau).
Maison des cultures du monde, 21 h : Musiques, chants et danses des juifs d'Ethiopie, Kurdes, Boukhariens et d'Europe centrale.
Théâtre du Musée Grévin, 21 h : Maison à vendre. L'amant-statue, opéra de N. Dalayrac.
Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 h : Orchestre J.-L. Petit (Bach, Vivaldi).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h 30 : Chœur d'hommes Françoise Legrand, Orchestre symphonique Paris-Sorbonne (Bruckner).
Zénith, 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Lille, J.-C. Casadesus (dir.), L. Llach.
Musée des arts décoratifs, 21 h : Ensemble 2e2m, Ensemble Sotto Voce (Stravinsky : les Noces, le Sacre du printemps (concert mis en scène).
Sainte-Chapelle, 20 h 30 : Chœur et Orchestre Poulenc (Fauré, Franck, Poulenc).
Galerie Peinture fraîche, 20 h 30 : P. Lerebours, S.Réty (Vivaldi, Schubert, Schumann).

En région parisienne

BOURG-LA-REINE, Salle F.-Clouet (46-60-05-64), 20 h : Georges Dandin.
CHAMPIGNY-SUR-MARNE, TGP, 21 h : A nos héros.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Bateau Gabès (45-54-76-62), à 21 h : Equateur.
MANTES-LA-JOLIE, Collégiale, 21 h : Chorale de Mantes, Orch. de chambre de France.
MASSY, CCP Baillart (69-20-57-04), 20 h : Jeune Konpa, Bonga, Los Jaivas.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Quai Ouest.
PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des arts (48-48-10-30), 20 h 30 : Gala de danse du Conservatoire.
VERSAILLES, Palais du Grand Trianon (39-50-71-18), 21 h, Horace.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

L'INA, tour et détour : 16 h, Juste une image, de Ph. Grandrieux ; le Monde d'une voix, de J.-F. Jung ; 19 h, la Leçon de cinéma de F. Truffaut, de J.-M. Berzosa ; Federico Fellini, de J.-C. Rose : 21 h 15, France, tour, détour, deux enfants, de J.-L. Godard et A.M. Mieville.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BERLIN AFFAIR (*) (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opera Night, 2e (42-96-62-56).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LE DERNIER SURVIVANT (Néo-Zélandais, v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Espace Gaîté (H. sp.), 14e (43-27-95-94).
EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
ÉTATS D'AME (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
FINAL EXECUTOR (It., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-26-10-30) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
HAVRE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Le Club, 9e (47-70-81-47).
I LOVE YOU (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MACARONI (It. v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18).
MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).
NOMADS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES PLAISIRS DE LA CHAIR (J., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-25-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).
POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE (Fr.-It.), UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-52-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-19-08).

LES FILMS NOUVEAUX

LE DIABLE AU CORPS (*), film italien de Marco Bellocchio (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).
LES FANTASMES DE MISS JONES (**), film français de Gérard Loubeau : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
LE COUTEAU SOUS LA GORGE, film français de Claude Mulot : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; La Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

ROSE BONBON (A.), Forum, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46). – (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE SACRIFICE (Franco-suédois) : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
SALVADOR (A., v.o.) : Studio de La Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Opera Night, 2e (42-96-62-56).
LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais, v.o.) : Republic Cinema, 11e (48-05-51-33).
SOUVENIRS SECRETS (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TOUBIB ACADEMY ! (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76).
UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DEJA (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
YOUNG BLOOD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
Z O O (Brit., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

Les grandes reprises

ANGEL (A., v.o.) : Action-Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LE BAL (Fr.-It.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA BELLE DE MOSCOU (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).
LES BRANCHES DU BAHUT (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LA CAGE AUX FOLLES II (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46).
COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).
CONAN LE BARBARE (A. v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 2e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
DELIVRANCE (A. v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). – V.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A. v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
GILDA (A. v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
GLORIA (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
GOLDFINGER (A. v.o.) : Danton, 6e (42-35-10-30) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) : UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Boîte à films, 17e (46-22-44-21) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LADY EVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
LOLA MONTES (Fr.-all.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
LOULOU (Pabst, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Epée de Bois (Hsp), 5e (43-37-57-47).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-80-00).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
NOBLESSE OBLIGE (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).
NOSFERATU (All., v.o.) (h. sp.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).
PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).
POURQUOI PAS (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).
RETOUR VERS LE FUTUR (A, v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LA ROUTE DES INDES (Ang., v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) ** : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).
TOP SECRET (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
TOOTSIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE 3e HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34), Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-36).
LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (42-97-53-74), Quintette, 5e (46-33-79-38), Marignan, 8e (43-59-92-82), Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 25 JUIN

« Cours et jardins du quartier Mouffetard », 15 heures, métro Monge, escalator (P.-Y. Jaslet).

« Prudhon au Louvre », 13 h 45, pavillon de Flore et « Baudry au musée Hébert », 15 h 45 (G. Caneri).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Bouchard).

« Jardins et chapelle de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, église Saint-Etienne-du-Mont (Paris pittoresque et insolite).

« Les templiers et le quartier du Temple », 15 heures, métro Temple (M.-C. Lasnier).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (Arcus).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Ch. Merle).

« L'hôtel des ventes et la mairie du neuvième », 15 heures, 6, rue Drouot (AITC).

« La Sainte-Chapelle », 14 h 30, grilles du palais de justice (Mme Vermeersch).

« Le flamboiement du gothique en l'église Saint-Séverin », 15 h 30, devant église (Mlle Brossais).

« Souvenirs révolutionnaires au couvent des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Charme du dix-huitième siècle au musée Cognacq-Jay », 15 heures, 25, boulevard des Capucines (Paris et son histoire).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (G. Botteau).

« Le vieux Belleville qui disparaît », 15 heures, place des Fêtes, devant kiosque à musique (Approche de l'art).

« Les hôtels du Marais, la place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

5, rue Saint-Blaise, 18 h 30 : « La conquête du Mexique » (conférence-projection).

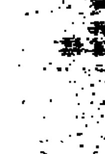
Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Une nouvelle pratique psychanalytique ».

IFRI, 6, rue Ferrus, 17 h 30 (en anglais) : « La défense conventionnelle de l'Europe : nouvelles technologies et nouvelles stratégies », débat avec MM. Andrew Pierre, Richard D. Delauer, François Heisbourg, Andreas von Bülow et Sir Hugh Beach.

26, rue Bergère, 19 h 30 : « La méditation sur le Zodiaque » (Mme Andrieu, astrologue).

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Principes et méthodes de la Loge unie des Théosophes ».





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Télé parlée

« Non seulement la télévision ne fait que parler et ne montre pas, sauf de temps en temps, mais surtout on en parle. Et plus on en parle, moins on en fait », disait Jean-Luc Godard dans l'entretien publié dans notre dernier supplément « Radio-Télévision ». Un jugement amplement vérifié lundi soir. Après les traditionnels films concurrentiels – le médiocre *Passion sous les tropiques* sur TF 1, et le laborieux *Affaire Dominici* sur FR 3, – on a eu droit à notre dose de culture.

Une purge de cinéma kitsch, suivie d'un cours roboratif d'art dramatique. Frédéric Mitterrand, dans son émission « Étoiles et toiles » sur TF 1, nous avait pourtant habitués à plus de finesse. Là, ses tics et ses grimaces, plus caricaturaux que jamais, servaient à lier une sauce indigeste, faite de *chunchadas* – films brésiliens ringards, parodies de comédies musicales et d'opérettes étrangères, – de navets américains – série B et seconds rôles – et de piment italien, sous la forme – les formes, plutôt – de la pulpeuse Silvana Pampanini, vamp des années 50 et de soixante-quinze films parfaitement oubliés.

Mais le bavardage de Frédéric Mitterrand se transformait en perles de sagesse à côté du verbiage que nous réservait le magazine de FR 3 « Tous en scène ». L'idée était pourtant intéressante. A l'occasion du bicentenaire du Conservatoire d'art dramatique (fondé en 1786 par Louis XVI), on a présenté les classes de théâtre (première et troisième année) sous l'œil critique d'acteurs chevronnés. Racine *(Bérénice)* était dirigé par Michel Bouquet, Claudel *(l'Echange)* par Daniel Mesguich et Musset *(On ne badine pas avec l'amour)* par Jacques Seyres.

Etait-ce la *présence* pernicieuse des caméras de télévision, ou bien le genre se prête-t-il mal aux regards profanes ? Mais, dès qu'il s'agissait de commenter le jeu des étudiants, les trois « professeurs » – excellents acteurs du reste – donnaient l'impression de jouer les précieuses ridicules ! Godard a raison. La télévision a du mal à « montrer ».

ALAIN WOODROW.

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre numéro du samedi daté dimanche-lundi.

Mardi 24 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les grands écrans de TF1 : le Père Amable.
D'après Guy de Maupassant, réalisation C. Santelli. Avec F. Ledoux, G. Fontanel, J.-P. Sentier... (rediff.).
L'affrontement de deux générations dans la campagne normande de la fin du dix-neuvième siècle. Le père Amable accepte de mauvais gré le mariage de son fils. L'accueil est rude à la ferme pour la jeune Céleste.

22 h 15 Vida Nova.
Documentaire de R. Copans, d'après « le Sucre et la Faim », de R. Linhart.
La vie au quotidien des centaines de milliers de travailleurs du sucre et de leurs familles dans le Nord-Est brésilien. Une vie de misère, de mort, d'humiliation, au nom du « Grand Brésil », le premier pays à utiliser, à échelle industrielle, les voitures avec moteur à alcool... Un document important et très dur.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : le Distrait.
Film français de P. Richard (1970), avec P. Richard, B. Blier, M. Pacôme, P. Préboist, M.-C. Barrault.
Un jeune homme extrêmement distrait commet de nombreuses bévues dans une agence de publicité. Scénariste, réalisateur et comédien, Pierre Richard a brodé des variations farfelues sur un thème de La Bruyère. On en rit moins aujourd'hui, encore que l'esprit satirique et les numéros de comédiens tiennent le coup.

22 h Mardi cinéma.
Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique, Pierre Tchernia a invité Francis Perrin, Michel Boujenah, Fanny Cottençon.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Duel dans la boue.
Film américain de Richard Fleischer (1958), avec D. Murray, R. Egan, S. Whitman, L. Remick, P. Owens.
Vers 1880, un gardien de bétail se fixe dans une ville du Montana, s'enrichit, devient un gros éleveur. Il aura des comptes à régler. Ce film date de l'époque où Hollywood commençait à remettre en question les mythes héroïques du western. Alors, il n'y a plus que des hommes qui s'affrontent et se battent. Mais ce n'est pas terrible.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Emissions régionales.

23 h 40 La clef des nombres et des tarots.
Le numéromètre de Mozart.

23 h 45 Prélude à la nuit.
Lullaby, *de George Gershwin, par le Quatuor Enesco.*

CANAL PLUS

20 h 35, le Gendarme et les Extra-terrestres, film de J. Girault ; **22 h 10, Josey Wales, hors-la-loi,** film de C. Eastwood ; **0 h 20, Parole d'homme,** film de P. Hunt ; **2 h 20, Série : Lili petit à petit.**

LA « 5 »

20 h 30, Feuilleton : Flamingo Road ; 21 h 25, Spécial record, le grand show du sport : boxe en direct de Las Vegas ; **23 h 20 environ,** rediffusion de la soirée, l'horaire est fonction de la durée de la boxe.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps ; dossier : Les colonies de vacances.

21 h 30 Diagonales : l'actualité de la chanson.

22 h 30 Nuits magnétiques : La nuit et le moment ; les oiseaux.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 23 mai au Théâtre musical de Paris) : *Manfred,* ouverture op. 115 ; *Concerto pour piano et orchestre en la mineur* op. 54 ; *Symphonie n° 3 en mi bémol majeur* op. 97, de Robert Schumann, par le Nouvel Orchestre philharmonique, direction Marek Janowski, soliste Maria Joao Pires, piano.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : Chico Buarque, et à 0 h, Poissons d'or.

Mercredi 25 juin

Un mouvement de grève de l'audiovisuel public risque de perturber les émissions de TF1, d'A2, de FR3 et de Radio-France.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

19 h 50 Football : Coupe du monde.
Demi-finale, commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.
A 20 h 45, tirage du Loto pendant la mi-temps.

21 h 50 Concert.
Symphonie n° 4 en sol majeur, *de Mahler.*

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : La star et le milliardaire.
De David Lowell Rich. Avec Robert Mitchum, Virginia Madsen, Fritz Weaver.

22 h 5 Magazine : Sexy folies.
De Pascale Breugnot et Bernard Bouthier.

23 h 5 Série : Mash.
De Jackie Cooper (rediff.). Le franc-tireur.

23 h 35 Journal.

23 h 55 Football : Coupe du monde.
Demi-finale.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Variétés : La fête en France.
Emission à l'occasion du Mai musical de Bordeaux. Réalisation A. Flédérick.

21 h 40 Magazine : Thalassa.
De Georges Pernoud.
Saumon, l'avenir en rose. Reportage de R. Gutierrez.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Concert Mozart.
A l'occasion du Mai musical de Bordeaux : *Petite musique de nuit,* par l'ensemble Estro Armonico, direction D. Solomons. *Messe en ut,* par le Chœur et l'Orchestre philharmonique des Communautés européennes, dir. J. Jakus.

0 h La clef des nombres et des tarots.

CANAL PLUS

15 h 30, Série : Espion à la mode ; 16 h 20, Téléfilm : la Guerre de Jenny (1re partie). *En 1941, une institutrice américaine part à la recherche de son fils, dont l'avion a été abattu au-dessus de l'Allemagne ;* **En clair jusqu'à 21 h : 18 h, Série : Dancin'days ; 18 h 30, Top 50 ; 18 h 55 (et 20 h et 20 h 30) Jeu : Maxitête ; 19 h, Informations ; 19 h 5, Variétés :** *Zénith* ; **19 h 45, Jeu : Tout s'achète ; 19 h 58, Les triplés ; 20 h 5, Jeu : Starquizz ; 21 h, Cinéma : Drôle de samedi,** film franco-suisse de Bay Okan, avec F. Huster, C. Laure, J. Villeret, M. Blanc, C. Alric (1983) ; **22 h 30, Justice pour tous,** film américain de Norman Jewison, avec A. Pacino, J. Warden (1979) ; **0 h 25, Dead Zone,** film américain de David Cronenberg, avec C. Walken, B. Adams, M. Sheen (1983) ; **2 h 5, Série : Hollywood Blues.**

LA « 5 »

19 h 30, Série : Riptide, Doublez votre plaisir ; **20 h 30, Feuilleton : Flamingo Road,** Tout-puissant ; **21 h 25, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 25, Magazine scientifique : Big Bang ; 23 h 20 à 3 h 10 Rediffusions : 23 h 20, Série : Riptide ; 0 h 20, Feuilleton : Flamingo Road ; 1 h 20, Série : L'inspecteur Derrick ; 2 h 20, Magazine scientifique : Big Bang.**

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, System 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, Tonic 6 ; 22 h 30, Cinéma : la Blonde et moi, film de Frank Tashlin (1956), avec Jayne Mansfield et des grands de l'histoire du rock'n'roll comme Fats Domino, Eddie Cochran, Gene Vincent, les Platters... En version originale sous-titrée.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.

21 h 30 MANCA 86 à Nice (soirée Guy Reibel), deux créations : Les quatre éléments et La naissance du verbe, avec J.-C. Pennetier, piano.

22 h 30 Nuits magnétiques : La nuit et le moment ; les oiseaux.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du studio 106, en coproduction avec Flamenco en France) : Cante Flamenco. Rancapinos, cante ; Pedro Bacan, guitara.

23 h Les soirées de France-Musique : Jazz-club.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 24 juin à 0 heure et le mercredi 25 juin à minuit :

Une petite hausse de pression sur la France va rétablir des conditions de beau temps sur la majeure partie du pays malgré la proximité de basses pressions et d'orages des îles Britanniques au golfe de Gascogne.

Mercredi : avec le rétablissement des conditions anticycloniques, la journée commencera par des brumes et des bancs de brouillard sur une grande partie du pays. Rapidement dans la matinée le temps sera bien ensoleillé sur la quasi-totalité de la France. Seule la Bretagne restera sur le passage des zones nuageux océaniques.

Les températures vont remonter de 1 à 2 degrés, elles atteindront 20 degrés sur les côtes de la Manche, 26 à 28 degrés dans l'intérieur du pays et localement 30 degrés au sud de la Garonne.

En soirée une tendance orageuse se manifestera sur la côte atlantique. Les vents, très irréguliers en direction, seront généralement faibles.

Prévisions pour le reste de la semaine
Évolution générale :

Une vaste zone dépressionnaire se maintiendra jusqu'en fin de semaine sur le proche Atlantique, favorisant la remontée d'air de plus en plus chaud mais également de plus en plus instable sur notre pays. Un front pluvio-orageux devrait traverser dimanche une grande partie du pays, suivi d'un temps moins instables, mais plus frais.

Jeudi 26 juin : de la Bretagne à l'Aquitaine, le temps sera nuageux et brumeux le matin. En milieu de journée, des éclaircies se produiront, mais des orages éclateront dans l'après-midi et en soirée. De la Normandie et du Bassin parisien au Limousin et à l'ouest du Massif Central, le temps restera ensoleillé et chaud une grande partie de la journée, mais quelques orages isolés éclateront en soirée, ces orages pouvant être violents, accompagnés de fortes rafales.

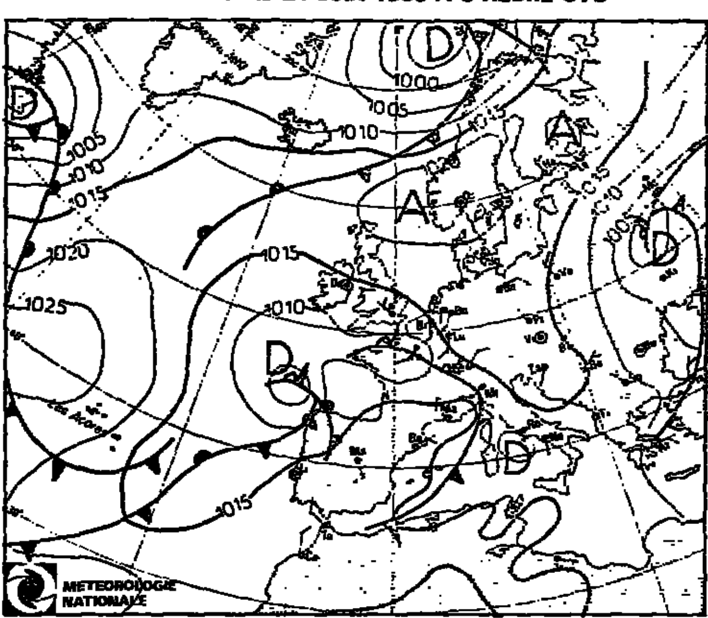
Plus à l'Est, la journée sera chaude et ensoleillée. Toutefois quelques orages très isolés sont possibles le soir sur les Vosges, le Jura et le nord des Alpes. Les températures minimales seront comprises entre 14 et 19 degrés. Les températures maximales seront de l'ordre de 22 à 27 degrés sur les régions atlantiques, 25 à 30 degrés ailleurs, atteignant parfois 33 degrés du Midi-Pyrénées au nord-est.

Vendredi 27 et samedi 28 juin : sur les régions atlantiques, le ciel restera nuageux avec des pluies à caractère orageux. Partout ailleurs, le temps sera chaud, ensoleillé une partie de la journée, avec développement d'orages l'après-midi, plus nombreux samedi, mais qui devraient épargner encore les Alpes, le Sud-Est et la Corse. Les températures seront en hausse sur la moitié est du pays.

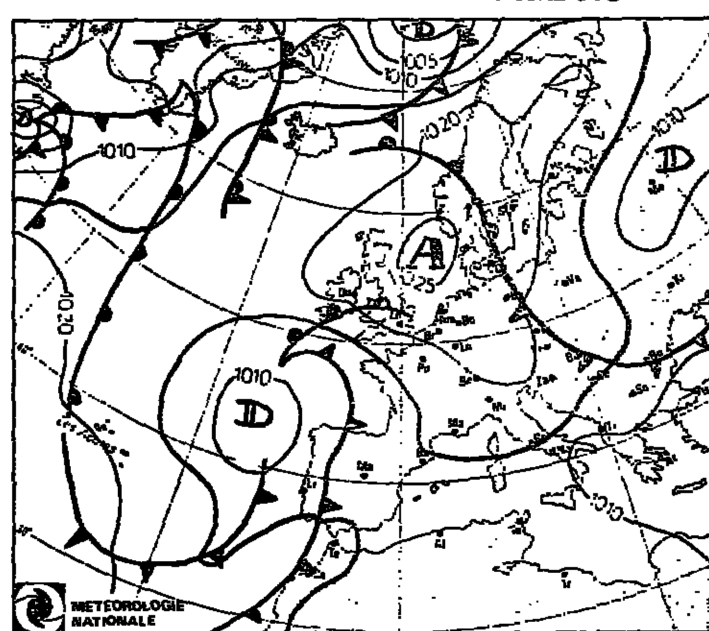
Dimanche 27 juin : Le temps sera nuageux, brumeux et lourd le matin sur l'ensemble du pays à l'exception de la Bretagne. Ce temps qui prendra un caractère pluvio-orageux dans la journée, se limitera en soirée aux régions du Nord, de l'Est et du Sud-Est, tandis qu'à l'arrière, et à commencer par la Bretagne, s'établira un temps plus frais, variable, avec de belles éclaircies.

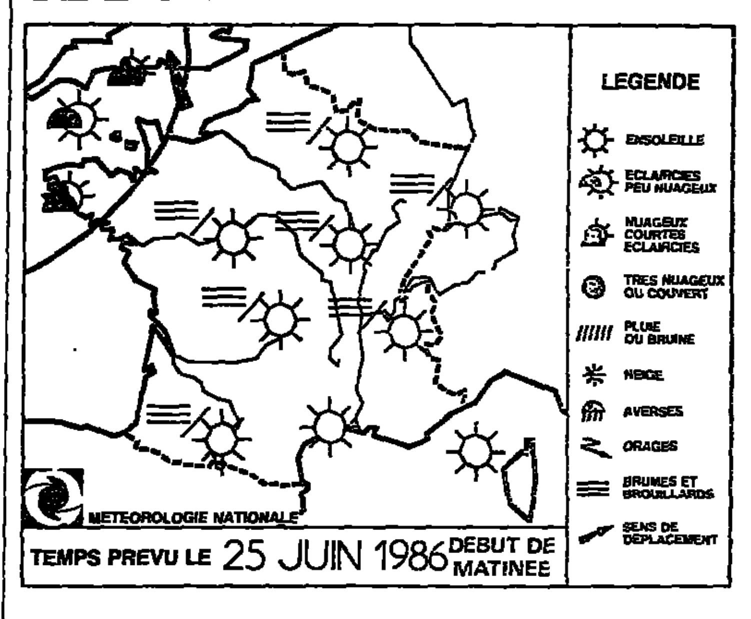
Les températures maximales seront en baisse de 3 à 5 degrés sur la moitié ouest du pays, de 2 à 3 degrés sur la moitié est.

SITUATION LE 24 JUIN 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 26 JUIN A 0 HEURE UTC





TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE			
AJACCIO	25	17	S
BIARRITZ	20	13	N
BORDEAUX	22	10	C
BOURGES	26	10	C
BREST	14	12	P
CAEN	15	11	N
CHERBOURG	13	10	C
CLERMONT-FERR.	26	9	N
DIJON	29	9	N
GRENOBLE St-M-H	20	17	S
LILLE	21	14	P
LIMOGES	19	9	C
LYON	28	13	C
MARSEILLE-MAR.	24	20	N
NANCY	29	13	S
NANTES	18	12	N
NICE	24	19	C
PARIS-MONTS.	25	13	N
PAU	22	11	N
PERPIGNAN	29	17	S
RENNES	14	11	N
ST-ÉTIENNE	29	9	N
STRASBOURG	31	13	S
TOURS	21	11	N
TOULOUSE	27	12	C
POINTE-A-PITRE	31	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	32	20	S
AMSTERDAM	28	15	P
ATHÈNES	31	23	S
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	27	17	C
BELGRADE	25	14	P
BERLIN	23	11	S
BRUXELLES	27	14	C
LE CAIRE	33	23	S
COPENHAGUE	20	10	S
DAKAR	28	26	S
DELHI	40	29	P
DJERBA	29	19	S
GENÈVE	30	13	S
HONGKONG	32	26	S
ISTANBUL	23	19	S
JÉRUSALEM	27	17	C
LISBONNE	22	14	C
LONDRES	18	13	C
LOS ANGELES	22	15	C
LUXEMBOURG	29	11	C
MADRID	26	10	S
MARRAKECH	32	16	S
MEXICO	22	13	B
MILAN	29	20	N
MONTRÉAL	27	19	S
MOSCOU	12	9	P
NAIROBI	17	14	C
NEW-YORK	33	22	S
OSLO	23	12	N
PALMA-DE-MAL.	27	15	S
PÉKIN	29	19	S
RIO-DE-JANEIRO	27	22	N
ROME	26	19	N
SINGAPOUR	29	28	C
STOCKHOLM	20	8	S
SYDNEY	14	5	S
TOKYO	24	20	P
TUNIS	33	20	S
VARSOVIE	19	7	N
VENISE	28	21	O
VIENNE	23	12	C

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

VIE ASSOCIATIVE

DES FONDS POUR LES ASSOCIATIONS

Le Fonds national de développement de la vie associative (FNDVA) a été créé en 1985 pour donner aux associations de nouvelles possibilités de financement. Compte tenu de sa dotation actuelle, des critères sélectifs ont été définis : les demandes d'aide financière doivent concerner exclusivement la formation des responsables élus bénévoles ou des projets d'étude, de recherche ou d'expérimentation offrant un intérêt pour le développement de la vie associative.

Les associations fédérées sont invitées à présenter leurs dossiers de candidature par le canal de leurs organisations nationales, les associations régionales ou départementales par celui des commissaires de la République. Ces dossiers doivent parvenir avant le 31 juillet au secrétariat du FNDVA, 78, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris. Tél. : 48-28-40-00. Pour obtenir des informations complémentaires, demander les instructions 1 et 2 à ce même secrétariat.

Le CIC abat sa carte. – Le groupe bancaire CIC met un dispositif d'assistance à la disposition des associations en créant Associc-services et la « Carte Club ». L'adhésion de 150 F ouvre l'accès à une gamme de services administratifs, financiers et comptables : mise en forme des statuts, consultations juridiques, fiscales et sociales, assurance de l'association, etc. Les dossiers plus complexes font l'objet de devis.

PATRIMOINE

LA PIERRE QUI DURE. – Les amoureux du patrimoine architectural français en sauront plus sur cinq associations qui lui consacrent l'essentiel de leurs activités, en écoutant sur FR 3, samedi 5 juillet, à 16 heures, l'émission « Liberté 3 ». Seront alors présentés : le Club du vieux manoir ; Maisons paysannes de France ; la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et des ensembles monumentaux, l'Académie européenne des sciences, des arts et des lettres, et l'Association des cataphiles, qui s'intéresse aux sous-sols parisiens.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 24 juin 1986 :

UN ARRÊTÉ

● Du 16 juin 1986 relatif au budget de l'établissement Autoroutes de France pour l'exercice 1986.

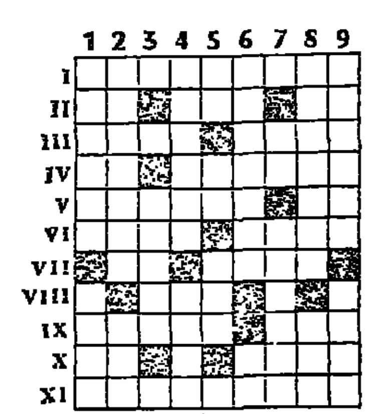
UNE LISTE

● Des candidats autorisés à prendre part au concours ouvert en 1986 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure, section Sciences, groupes A, B, C et D.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4254



HORIZONTALEMENT

I. Hautement décorées pour de précieux services. — II. Un nuage la troubla. Un nuage le trouble. Personnel. — III. S'enfouit sous terre ou pencha sur l'eau. Loin de tout. — IV. Article. On peut s'y rendre en vedette à partir d'un lieu renommé pour ses rendez-vous de vedettes. — V. Celle de Neptune est plus grande que celle de Jupiter. Celui qui désigne la poire pour la soif. — VI. Contrée. Le pique-bœuf lui était plus familier que l'aiguillon. — VII. Préposition. Bigrement. — VIII. A personnalisé César. — IX. Critère de beauté. Une vraie poisse. — X. Part. Ses voies exigent réparation. — XI. Peut qualifier la supériorité du chauffard sur le piéton.

VERTICALEMENT

1. Enfant ailé d'un roi ou fils d'empereur à qui l'on coupa les ailes. Plus d'une vieille est voûtée. — 2. Etablissement d'où sortent brillamment certains fils. Poche ou permet de se remplir les poches. — 3. Plus il est grand, plus il s'abaisse. — 4. Trente n'en est qu'une infime partie. Mit les voiles avant de partir. — 5. Interjection. Copulative. Situe de lointaines campagnes. — 6. La blanche fut plutôt sombre pour certains. Note. — 7. Jumeaux romains. Chef d'Etat majeur. — 8. Qui ont séché ou pris la flotte. Cage, pour un vieux rossignol. — 9. Conséquents. Adjectif commun au bison et au renard.

Solution du problème n° 4253

Horizontalement

I. Hit-parade. — II. Inouïe. In. — III. Bilboquet. — IV. Eté. Lus. — V. Ri. Piéter. — VI. Nage. Te. — VII. Ath. Fente. — VIII. Tiède. Sam. — IX. Iota. Bile. — X. Ont. Melon. — XI. Opulent.

Verticalement

1. Hibernation. — 2. Initiation. — 3. Tôle. Ghetto. — 4. Pub. Pé. Da. — 5. Aïoli. Fe. Mu. — 6. Requête. Bel. — 7. Ustensile. — 8. Die. Talon. — 9. Enterrement.

GUY BROUTY.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Isabelle et Stéphane BROTONS ont la joie d'annoncer la naissance de

Adrienne,

le 21 juin 1986.

19, rue de Moscou,
75008 Paris.

Décès

— Dominique, Jean-Baptiste et Frédéric Arrieu,
ses enfants,
Leurs familles,
M. Alessandri et Mme, née Albertini,
sa sœur,
Ainsi que leurs enfants,
Les familles Albertini et Giacenti,
Ainsi que ses amis fidèles,

ont la tristesse de faire part du décès de

Ketty ALBERTINI,
journaliste à Radio-France,

survenu le 20 juin 1986, à cinquante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu à Venzolasca (Haute-Corse), le jeudi 26 juin, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Gerbert,
75015 Paris.

— M. Ennemond Bizot,
Le comte et la comtesse Charles Albert de Waziers,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Gérard Bizot,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe François,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Irène Bizot,
M. Jean-François Bizot
et son fils,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Ennemond BIZOT,
née Marguerite Gillet,

leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le samedi 21 juin 1986, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, à Paris-7e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, à Bully (Rhône), à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes, des messes.

— Mlle Germaine Duhamel,
sa sœur,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André DUHAMEL,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 juin 1986, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 juin 1986, à 16 heures, au cimetière nouveau d'Enghien-les-Bains (95), où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

— Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Et tous les collaborateurs de la Fiduciaire Continentale, Paris,

ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Pierre FREREBEAU,
HEC,
expert-comptable,
commissaire aux comptes,
président d'honneur et administrateur de la société,

ainsi que de celui de

Mme Pierre FREREBEAU,
son épouse.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, avenue Marceau, Paris.

— M. Bernard Le Roux de Bretagne,
son mari,
M. Philippe Le Roux de Bretagne,
son fils,
M. Franck Desquerre,
son père,
Sa famille,
Ses amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Annette LE ROUX de BRETAGNE,
née Desquerre,

survenu le 22 juin 1986, à son domicile.

Les obsèques religieuses, suivies de l'inhumation, auront lieu le jeudi 26 juin, à 16 heures, à Vaux-sur-Mer (Charente-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue de l'Eglise,
17640 Vaux-sur-Mer.

— **Mme Andrée LUC,**
veuve de Jean, née Laborie,

a quitté ses enfants et ses amis, le 21 juin 1986.

Merci à tous ceux qui l'ont aimée d'avoir pour elle une dernière et affectueuse pensée.

— Nous apprenons la mort de

Mgr Roger MEUILLET,
directeur de l'aumônerie des prisons du diocèse de Paris,

survenue le lundi 23 juin 1986, à l'âge de soixante-douze ans, dans un accident de la circulation sur la RN 20, à Boissy-sous-Saint-Yon (Essonne).

[Né le 14 février 1912 à Paris-4e, Roger Meuillet avait été ordonné prêtre en 1937, après des études au séminaire Saint-Sulpice, à Paris. Son ministère s'était exercé dans des quartiers populaires : Ménilmontant, Charonne, Montrouge. En 1945, il avait été missionnaire du travail. Délégué général pour l'apostolat des laïcs en 1962, il avait pris ensuite la direction du bureau de presse de l'archevêché de Paris (1969). Il avait été nommé directeur de l'aumônerie des prisons en 1962, vicaire épiscopal en 1966, puis prélat de Sa Sainteté en 1980. Depuis, il était vicaire de Saint-Pierre de Montrouge.]

— M. et Mme Guy Cozzolino,
M. et Mme Serge Micouin,
M. et Mme Jean-Jacques Chischportich,
Leurs enfants,
Et les autres membres de la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe MICOUIN,
ancien administrateur civil du ministère des finances,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de sauvetage de la marine marchande,

survenu le 16 juin 1986, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

2, place Edouard-Renard,
75012 Paris.

— Le Seigneur a voulu appeler près de lui son ami fidèle

Henri MONDIN,
ingénieur en chef du génie maritime,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,

décédé brutalement à Del Horizonte (Brésil), le 13 juin 1986.

De la part de

Jeannette Mondin,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa mère, Mme Louise Mondin,
Les familles Garnier, Clarac et Mercié.

« Mélibé »,
Allée des Séquoias,
Corenc-Montfleury,
38700 La Tronche.

— M. Alain Pitot,
Docteur Jacques et Mireille Tosquellas,
Cyrill et Guilhème,
Mme Amédée Rodares,
M. André Comte,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Clovis Prade,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Rouzaud,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Albert Pitot,
ses enfants et petits-enfants,
Famille Parat,
Famille Pécheral,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme PITOT,
née Muzard Marguerite,
docteur en médecine,

survenu le 19 juin 1986, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Andrée Polian,
Les familles Polian, Kopff, Canceill, Kovienski,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Léon POLIAN,

survenu le 21 juin 1986, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

116, rue Lecourbe,
75015 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Nîmes. Riols (34). Paris.

Mme Georgette Tailhades,
son épouse,
Mme Françoise Tailhades,
sa fille,
Pascale et Bertrand Cregut,
ses petits-enfants,
Mme Emile Tailhades,
M. et Mme Robert Tailhades,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Henri Tailhades, Boukenoke,
Parents et amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Edgar TAILHADES,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier au barreau de Nîmes,
sénateur du Gard,
ancien maire de Nîmes,
président honoraire du conseil régional de Languedoc-Roussillon,

survenu à Nîmes le 23 juin 1986.

Levée du corps mas de la Costetie, chemin de l'Hippodrome, ancienne route de Beaucaire, à Nîmes (30000), le mercredi 25 juin 1986, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 15 heures, à Riols par Saint-Pons-de-Thomières (34220).

(Lire page 10.)

— M. et Mme André Yana,
M. et Mme Marc Yana,
Laurent, Eric, Jean-Claude et Lisa,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Lydia YANA,
née Halfon.

L'inhumation aura lieu au cimetière intercommunal des Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat à Villetaneuse, le jeudi 26 juin 1986, à 9 h 30.

Remerciements

— La direction générale et le personnel de la Société lorraine des produits métallurgiques

très touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'amitié qui leur ont été adressés lors du décès de

Robert ALTMANN,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— André Weil et sa famille
hors d'état de répondre à tous les témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

Eveline WEIL,

prient leurs amis de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

Anniversaires

— Le 24 juin 1959 décédait à Bruxelles,

Vera ACKERMAN,
née Feiga Luetig,

à l'âge de cinquante ans.

Pour perpétuer son souvenir, un mémorial fut érigé et mille arbres furent plantés à Shaar-Hagaï, près de Jérusalem, sur le terrain consacré au réseau antinazi Orchestre rouge, au sein duquel elle combattait pendant la guerre. Y sont associés :

LUFTIG Moshe,
soixante-douze ans, son père,

LUFTIG Bluma,
soixante-huit ans, sa mère,

LUFTIG Miriam,
épouse Namenwirt,
quarante et un ans, sa sœur,

NAMENWIRT Nathan,
quarante-neuf ans, son beau-frère,

LUFTIG Golda,
épouse Berliner,
trente-huit ans, sa sœur,

BERLINER Mady,
quatre ans, sa nièce,

tous déportés en septembre 1942 de Malines (Belgique) à Auschwitz et conduits à la chambre à gaz dès leur arrivée.

Sa sœur, rescapée de Ravensbrück, et ses amis n'oublient pas !

— Pour le sixième anniversaire du décès de

Sarah KERBER,
née Pacanowski,

une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

— Le 25 juin 1983

Bernard SABOYA

nous quittait à l'âge de trente-sept ans.

Ceux qui l'ont connu et aimé auront une pensée pour lui.

Avis de messes

— Rodrigo Lopez,

Francis Lopez,

vous prient d'assister à la messe qui sera célébrée en l'église Saint-Philippe du Roule (154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris), pour le souvenir de

Anja LOPEZ,

décédée le 20 mai 1986.

On se réunira le mercredi 25 juin, à 11 heures.

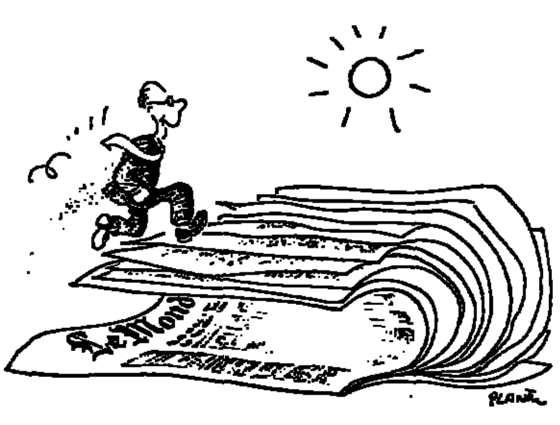
— Une messe sera célébrée le samedi 28 juin 1986, à 10 heures, en la chapelle des Dominicains, 20, rue des Tanneries, à Paris-13e, en mémoire de

Mme le docteur Suzanne MENGIN,
ancienne déportée de Ravensbrück,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

Communications diverses

— Nous invitons tous les compatriotes Haïtiens à une réunion sur un projet d'irrigation avec M. le ministre Henry Robert Sterlin, le 29 juin 1986, de 14 heures à 18 heures, 14, rue de Trévise, à Paris-9e.

ABONNEMENTS VACANCES



FRANCE		ÉTRANGER (voie normale)	
2 semaines	76 F	2 semaines	145 F
1 mois	150 F	1 mois	261 F
2 mois	260 F	2 mois	482 F
3 mois	354 F	3 mois	687 F

Tarif étranger par avion, nous contacter : tél. 42-47-98-72

Pour recevoir régulièrement *le Monde* à votre adresse de vacances, retournez ce bulletin rempli en majuscules, au moins UNE SEMAINE avant votre départ, et adressez-le avec le règlement correspondant à :

LE MONDE ABONNEMENTS
BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Je m'abonne au *MONDE* du .... au ....
NOM .... Prénom ....
Mon adresse de vacances :
N°........ Rue ....
Code postal : ☐☐☐☐☐ Localité ....
Pays ....
Ci-joint mon versement ....F

sports

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

La flâne au bord du lac

Veillée d'armes paisible à l'Hôtel Real. Sur les rives paradisiaques du lac de Chapala, les footballeurs français ne croisent que des pêcheurs venus taquiner le goujon local et de vieilles Américaines fortunées en quête de soleil et de folklore. A vrai dire, les héros de Jalisco ne détonnent pas parmi les touristes. Lundi, après un petit tournoi de tennis — ballon pour la forme, et une balade à cheval, ils se sont retrouvés autour de la piscine de l'hôtel pour un barbecue très détendu. Les programmes d'entraînement de mardi et de mercredi ne devaient pas être plus copieux.

La seule question est de savoir si les joueurs auront récupéré des fatigues d'un quart de finale débridé. *« Nous savons que grâce à notre programme de préparation, les joueurs peuvent encore garder la même forme physique pendant deux ou trois semaines »*, explique Gérard Banide, l'un des entraîneurs. Il a d'ailleurs noté avec satisfaction qu'aucun Français n'avait souffert de crampes à l'issue des cent vingt minutes de match, contrairement à ce qui s'est produit à la fin de RFA-Mexique et de Belgique-Espagne.

La seule obsession du docteur Maurice Vrillac est de réhydrater les organismes (chaque joueur a perdu 3 kilos pendant le match) et de refaire le plein de sels minéraux et de glucides. Diététique, massages, bains, soins : rien n'est laissé au hasard par l'équipe médicale pour favoriser la récupération des Bleus avant leur demi-finale. La science aura sa part dans les succès français, même si Maxime Bossis avance une explication plus prosaïque : *« On récupère beaucoup mieux quand on gagne. »*

Vedettes en cage

De notre envoyé spécial

Mexico. — On leur avait promis l'enfer au Mexique, avec une vitesse de balle accrue et des trajectoires modifiées par la moindre résistance de l'air à plus de 2 000 mètres d'altitude. L'éclipse des grandes stars de ce Mundial 86, à l'exception de Diego Maradona, a, au contraire, mis en vedette trois gardiens de but, Harald Schumacher, l'Allemand de l'Ouest, Jean-Marie Pfaff, le Belge, et Joël Bats, le Français, véritables héros des quarts de finale, où leurs équipes ont obtenu leur qualification dans l'épreuve des coups de pied au but.

Dans un télégramme adressé à M. François Mitterrand à l'issue de la dramatique demi-finale de Séville, lors du Mondial 82, où la RFA s'était déjà qualifiée de cette façon, l'ex-chancelier Helmut Schmidt avait qualifié ce dénouement de *« jugement de Dieu »*. Très croyant, Joël Bats partage sans doute cette opinion. Au moment où Luis Fernandez s'est avancé pour le dernier tir contre les Brésiliens, le gardien français s'est approché — *« Je lui ai dit Dieu est avec toi,* raconte-t-il, — *« et je suis allé m'asseoir, dos au but, à côté d'Amoros, pour ne pas voir le tir. C'est lorsque Manuel s'est levé d'un bond et a couru comme un fou que j'ai compris que nous étions qualifiés. »*

La qualification de trois des quatre demi-finalistes de la treizième Coupe du monde grâce à cet exercice a biensûr suscité quelques polémiques à Mexico. Faute de pouvoir rejouer les matches à cause d'un calendrier déjà très serré et établi de longue date, ne vaudrait-il pas mieux jouer « au finish », jusqu'à ce que l'une des deux équipes prenne l'avantage ? Ce serait probablement condamner les vainqueurs à l'échec au match suivant, alors qu'ils n'auraient pas récupéré de leurs efforts.

Comme chacun s'accorde à écarter le simple tirage au sort, les coups de pied au but apparus pour la première fois en finale du Championnat d'Europe 1976 gagné ainsi par la Tchécoslovaquie devant la RFA semblent encore la moins mauvaise solution.



REUTER.

Le gardien belge, Jean-Marie Pfaff, dans l'un de ses spectaculaires arrêts.

Si une part de chance peut intervenir, les coups de pied au but n'en font pas moins partie des gestes et même de la psychologie du footballeur. Après l'égalisation de l'Espagne et tout au long des prolongations à Puebla les Belges n'ont plus pris le moindre risque, confiants dans les bonnes dispositions de leur gardien pour cet exercice très spécifique. *« Nous étions sûrs que Jean-Marie arrêterait au moins un des tirs espagnols »*, avouaient-ils après le dénouement.

Successeur du légendaire Sepp Maïer (1) dans les buts du Bayern de Munich, Jean-Marie Pfaff a longtemps eu comme lui une réputation de clown. *« Notre sport doit être un spectacle à part entière,* dit-il, *le public paie sa place très cher et a droit en supplément à quelques fantaisies. »* Ainsi l'a-t-on vu un jour de pluie à Munich où son équipe dominait, s'emparer du parapluie et du pliant d'un photographe pour aller s'installer parmi eux derrière ses buts. Lors du deuxième tour du Mundial 82 à Barcelone, il avait profité de la présence à son hôtel d'une équipe de la télévision belge pour simuler (plutôt bien) une noyade dans la piscine. La plaisanterie n'avait pas été du goût de ses coéquipiers qui, excédés par ses pitreries, refusaient de faire chambre commune avec lui.

Maturité

A Munich depuis quatre saisons, Jean-Marie Pfaff a acquis une expérience et un professionnalisme qui font de lui un gardien parvenu à trente-deux ans à sa pleine maturité pour le Mundial 86. Sa façon de « jouer » avec le jeune Olaya Eloy, le deuxième tireur espagnol, a été révélatrice. *« J'ai compris qu'il allait mal tirer,* raconte-t-il, *car il était très nerveux. Il a remonté trois fois ses chaussettes avant de s'avancer. »* Le gardien belge l'a laissé arriver le premier dans la surface de réparation pour le soumettre plus longtemps à la pression maximum. Il s'est alors tranquillement rendu sur sa ligne de but, où il n'a eu qu'à cueillir le tir mal ajusté de l'Espagnol.

Curieusement, Jean-Marie Pfaff a beaucoup de points communs avec Harald Schumacher, qui a aussi succédé,après quelques intérimaires peu convaincants à Maïer, mais dans les buts de la sélection allemande. Les deux hommes sont nés en 1954, ont les cheveux blonds bouclés, portent le même maillot bleu et jaune d'une grande marque d'équipements sportifs et ont tous deux connu leur cinquantième sélection lors du Mundial 86.

Comme Pfaff, Schumacher adore les coups de pied au but. Il espère même y être soumis lors de la demi-finale du 25 juin contre la France. *« Un tel dénouement me conviendrait,* a-t-il confié à l'*Express* de Cologne. *Les Français se souviennent sans doute de Séville. Là aussi j'avais arrêté deux penalties de Six et de Bossis, en plongeant du même côté* [à droite] *que contre les Mexicains Quirarte et Servin. Je crois que ce sont là des heures de gloire dans la carrière d'un gardien, dont on se souvient une vie durant. »*

Sa performance contre les Mexicains a fait oublier à ses compatriotes sa mauvaise réputation, liée à son agression contre Patrick Battiston à Séville. Harald Schumacher a *« contribué au prestige de la RFA à l'étranger »* a même estimé lundi 23 juin M. Herbert Schmuelling, porte-parole du gouvernement ouest-allemand. Volontiers cynique, voire prétentieux, le gardien allemand répète souvent : *« Tous les buteurs ont une peur énorme de moi. »* En ajoutant aussitôt que les seuls avertissements de sa carrière lui ont été donnés pour des insultes aux arbitres.

A l'inverse de Pfaff, Schumacher a besoin de rester concentré. Depuis les hymnes nationaux, qu'il écoute en fermant les yeux, jusqu'au coup de sifflet final. Pour les coups de pied au but, il ne fait pas seulement confiance à son instinct. Contre le Mexique, il était convenu d'un code avec Horst Koeppel, adjoint de Franz Beckenbauer, qui disposait d'un carnet sur les habitudes des tireurs adverses. En fonction de celui qui s'avançait, Koeppel levait le pouce s'il s'agissait d'un technicien susceptible de tirer au ras des poteaux, ou au contraire le baissait si l'adversaire avait l'habitude de tirer en force.

Ballons pourris

S'il est méticuleux dans sa préparation, Joël Bats ne croit pas aux compilations sur les habitudes des tireurs. *« Ils peuvent en faire de même sur les gardiens de but et en tenir compte au moment du tir,* dit-il. *« Dès lors tout est faussé. »* Il estime, en revanche, qu'il ne faut négliger aucun détail pour troubler l'exécuteur du coup de pied. *« Si un de mes partenaires arrive à jeter un peu de terre sur le ballon sans se faire voir par l'arbitre, le tireur peut être perturbé »*, plaisante-t-il, en faisant allusion aux joueurs qui, dans leur quasi-totalité, prennent le ballon déjà placé par l'arbitre pour l'essuyer, voire l'embrasser, comme Michel Platini.

Contrairement à Pfaff ou à Schumacher, Bats avait été plus montré du doigt que cité en exemple, depuis le début du Mundial 86. On avait plutôt parlé du penalty de Hugo Sanchez détourné par le Paraguayen Roberto Fernandez, des quarante et un ans de l'Irlandais Pat Jennings le jour de son dernier match international contre le Brésil, de la révélation du Marocain Badou Zaki, de la confirmation de l'Anglais Peter Shilton, de la discrétion du Soviétique Rinat Dassaev, des envolées de kamikaze du Mexicain de mère japonaise Pablo Larios, que du gardien français, fébrile et peu sûr dans ses interventions, même avant sa blessure au genou contre la Hongrie.

« Je n'ai eu que des ballons pourris, des situations peu claires, se défend-il. *Contre le Brésil c'était enfin un match pour gardien. »* Deux frappes des Brésiliens sur les poteaux et le penalty mal tiré de Zico à peine entré en jeu depuis trois minutes lui ont donné un moral à toute épreuve avant les coups de pied au but. *« Quand on a la baraka avec soi,* dit-il, *on se sent tout de suite mieux. »*

A vingt-neuf ans, le Français ne dispose pas de l'expérience internationale de l'Allemand ou du Belge. Lors du Mundial 82 suivi depuis un lit d'hôpital où il subissait un traitement anticancéreux, il n'était encore que le modeste gardien de but d'Auxerre. Pour lui, le match contre la RFA ne sera donc pas une revanche, si ce n'est sur la vie, mais une étape importante pour affirmer sa personnalité. Après avoir écrit des poésies et enregistré un disque, il prépare un livre pour la rentrée dans lequel il rêve sans doute de consacrer un long chapitre à la finale du Mundial 86, vécue au temple aztèque.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Sepp Maïer détient deux records en Coupe du monde : celui du plus grand nombre de matches disputés par un gardien avec dix-sept rencontres en 1970, 1974 et 1978, devant le Mexicain Antonio Carbajal qui a pourtant participé à cinq Coupes du monde entre 1954 et 1970, et celui du plus long temps sans encaisser de but, avec plus de 460 minutes entre le premier but de la finale 1974, marqué dès la première minute par le Néerlandais Johan Neeskens et le but d'un autre Néerlandais Arie Haan lors du deuxième tour de 1978.

L'arbitrage de M. Ali Bennaceur

M. THIERRY ROLAND PRÉSENTE DES EXCUSES

Connu pour ses écarts de langage lors des commentaires en direct des matches, M. Thierry Roland a présenté, lundi 23 juin sur TF1, ses excuses après les propos qu'il avait tenus la veille à l'égard de l'arbitre tunisien, M. Ali Bennaceur, de la rencontre Angleterre-Argentine (*le Monde* du 24 juin).

« Il paraît que mes propos ont un petit peu ému les populations tunisiennes de France. Je n'ai rien contre la Tunisie. C'est un beau pays. Mais M. Ali Bennaceur a raté son match », a-t-il déclaré lors du résumé de la mi-journée, transmis en direct de Mexico.

Cette mise au point avait été souhaitée par la direction de la chaîne après les vives réactions suscitées par les paroles du journaliste. D'ailleurs l'ambassadeur de Tunisie en France, M. Hédi Mabrouk, a renoncé à engager des poursuites judiciaires comme il l'avait envisagé. L'association SOS-Racisme, parodiant le commentaire du journaliste a estimé de son côté : *« Les potes ne comprennent pas que Thierry Roland soit choisi pour commenter les matches de football à un tel niveau de compétition internationale. »*

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE WIMBLEDON

La chute de Curren

Finaliste en 1985 après de formidables victoires sur ses compatriotes John McEnroe et Jimmy Connors, l'Américain Kevin Curren a été la première grande victime de l'édition 1986 du tournoi de tennis de Wimbledon — la centième depuis 1877, — qui a commencé lundi 23 juin sur les courts en gazon du All England Club. Il s'est incliné, dès le tour initial, devant l'Allemand de l'Ouest Eric Jelen (12-10 au 5e set), avant que la pluie ne vienne perturber la compétition.

Le tournoi de Wimbledon, qui innove avec des balles jaunes et des contrôles antidopage, ne serait pas fidèle à sa réputation sans cette pluie. En 1985, les six premières journées de l'épreuve avaient été épouvantables. Cette année, le temps s'est brusquement détraqué, ne permettant qu'à une dizaine de parties d'aller à leur terme.

Curren aurait pu éventuellement être sauvé par l'averse. Mais Jelen, âgé de vingt et un ans et 32e mondial, a su conclure avec un certain talent un ultime set « marathon » face à un joueur privé de son service, sa meilleure arme habituellement. Curren, tête de série numéro 11 dans le tournoi, avait arraché la deuxième manche au tie-break avant de gagner la troisième. Mais il devait ensuite gâcher ses chances en commettant notamment trop de doubles fautes. Cette année, il avait gagné le tournoi d'Atlanta.

Boris Becker sans problème

Sur le « central », l'Allemand de l'Ouest Boris Becker, tenant du titre, a fait une entrée sans problème. Il avait en face de lui l'Argentin Eduardo Bengoechea, 105e mondial. Aussitôt après sa victoire (6-4, 6-2, 6-1), Becker devait remettre à la duchesse du Kent, présidente du comité britannique de l'UNICEF, un chèque de 3 000 dollars environ, somme qui correspond à ce qu'il a gagné en franchissant le premier tour. Becker est depuis deux mois ambassadeur sportif de l'UNICEF.

Numéro 2 mondial, le Suédois Mats Wilander, qui avait été éliminé en 1985 dès le premier tour par le Yougoslave Slobodan Zivojinovic, a bien négocié cette année son entrée dans le tournoi : il a battu en trois manches l'Américain Scott Davis, 49e à l'ATP. Wilander rencontrera au deuxième tour le Britannique Andrew Castel — un modeste joueur invité par les organisateurs, — qui a réussi cependant la performance de vaincre l'Australien Broderick Dyke (57e à l'ATP).

Les Tchécoslovaques Tomas Smid et Miloslav Mecir (victorieux du Néerlandais Michiel Schapers sur blessure au début du 2e set), l'Américain Paul Annacone, les Suédois Jan Gunnarsson et Peter Lundgren et l'Israélien Amos Mansdorf ont été les principaux autres vainqueurs avant la pluie.

Le Polonais Wojtek Fibak, âgé de trente-trois ans, a réussi pour sa part la performance de vaincre un spécialiste du gazon, vétéran du circuit, l'Indien Vijay Amritraj, âgé de trente-deux ans, en quatre sets. Celui-ci avait pourtant montré une excellente forme en enlevant, samedi 21 juin, le tournoi de Bristol aux dépens du Français Henri Leconte.

Enfin, bien qu'étant le grand absent du tournoi qu'il a gagné trois fois, l'Américain John McEnroe a fait parler de lui en cette première journée. Son retour à la compétition a été, en effet, annoncé. Il participera au tournoi américain de Stratton-Montain (Vermont), du 4 au 10 août.

RÉSULTATS DU 23 JUIN

SIMPLE MESSIEURS

Becker (RFA) b. Bengoechea (Arg.), 6-4, 6-2, 6-1 ; Gunnarson (Suè.) b. Gildemeister (Chi.), 6-3, 6-4, 6-4 ;Lapidus (E-U) b. Moir (Af. du Sud), 6-2, 6-4, 6-3 ; Annacone (E-U) b. Bâle (G-B), 6-3, 7-5, 6-3 ; Smid (Tch.) b. Cahill (Aus.), 6-4, 6-3, 7-5 ; Lundgren (Suè.) b. Green (E-U), 6-2, 6-2, 7-6 ; Mecir (Tch.) b. Schapers (P-B), 6-2, 1-0, abandon ; Mansdorf (Isr.) b. Michibata (Can.), 3-6, 6-2, 6-3, 6-4 ; Tom Gullikson (E-U) b. Shultz (E-U), 6-2, 4-6, 7-6, 6-1 ; Fibak (Pol.) b. Amritraj (Inde), 6-1, 3-6, 6-4, 6-3 ; Wilander (Suè.) b. Davis (E-U), 7-6, 6-4, 6-4.

SIMPLE DAMES

T. Phelps (E-U) b. A. Grunfeld (G-B), 6-2, 6-0 ; T. Scheuer-Larsen (Dan.) b. L. Antonopolis (E-U), 6-2, 6-4 ; A. Betzner (RFA) b. J. Salmon (G-B), 6-0, 7-6 ; I. Demongeot (FR.) b. J. Thompson (Aus.), 6-1, 6-2 ; A. Henricksson (E-U) b. J. Richardson (N-Z), 7-6, 6-1.

BOXE

L'Irlandais McGuigan détrôné

L'Américain Stevie Cruz a provoqué une énorme surprise le 23 juin à Las Vegas en devenant champion du monde des poids plume (version WBA) aux dépens de l'Irlandais Barry McGuigan.

Véritable idole en Irlande (le *Monde* daté 9-10 juin 1985), McGuigan devait, à l'origine, défendre pour la troisième fois son titre mondial contre l'Argentin Fernando Sosa. Victime d'un décolement de la rétine aux deux yeux, celui-ci avait dû déclarer forfait il y a six semaines. La WBA avait alors choisi un jeune Texan de vingt-deux ans, Stevie Cruz, classé neuvième mondial de la catégorie, pour donner la réplique à l'Irlandais.

Donné favori à six contre un, McGuigan, très virulent comme à son habitude, avait dominé les neuf premières reprises et semblait s'acheminer vers un nouveau succès lorsqu'il a été cueilli par un crochet de l'Américain à la fin de la dixième reprise. Compté une première fois sept, l'Irlandais, qui est parvenu à reprendre l'avantage dans les treizième et quatorzième reprises, allait à nouveau deux fois au tapis dans le dernier round. Compté chaque fois cinq, il a terminé le combat à l'énergie. Les juges donnaient la victoire à l'unanimité à Cruz. C'était la deuxième défaite en trente et un combats de McGuigan, qui a été hospitalisé « par prudence » pour subir des examens radiologiques.

NATATION

Nouvelles de l'Est

La jeune nageuse est-allemande Heike Friedrich, cinq fois championne d'Europe à Sofia, a été la grande vedette des championnats de RDA de natation, qui se sont achevés le 22 juin à Berlin-Est.

Sur les trois records battus au cours de ces championnats, la lycéenne de Karl-Marx-Stadt s'est adjugé le record du monde du 200 m nage libre (1 m 57 s 55) et le record d'Europe du 400 m libre (4 m 6 s 85), en détrônant respectivement ses compatriotes Kristin Otto et Astrid Strauss.

Pour Heike Friedrich, âgée seulement de seize ans, c'était le premier record du monde. Elle a débuté sa carrière en 1984 aux championnats d'Europe juniors au Luxembourg, où elle avait enlevé le 100 m libre.

Troisième grande performance de ces championnats, le record d'Europe du 800 m libre pulvérisé par Astrid Strauss, dix-sept ans, en 8 m 26 s 52.

A noter, enfin, dans la perspective des prochains championnats du monde, les bonnes performances de la nageuse de Leipzig Kristin Otto, qui avait dû arrêter la compétition pendant assez longtemps en raison d'une blessure. L'ex-détentrice du record du monde du 200 m libre a enlevé quatre titres nationaux (100 m libre, 100 m papillon, 200 m 4 nages et 50 m libre) dans des temps excellents.

L'Américain Pablo Morales a amélioré, de son côté, le record du monde du 100 m papillon en 52 s 84, lundi 23 juin à Orlando (Floride), au cours de la deuxième journée des épreuves américaines de sélection pour les championnats du monde de Madrid. Il a dépossédé l'Allemand de l'Ouest Michael Gross de son record du monde, établi en 53 s 08 le 30 juillet 1984, lors de la finale des Jeux olympiques de Los Angeles et où le jeune Californien d'origine cubaine avait dû se contenter de la médaille d'argent.

VOILE

Deuxième victoire de « Royale »

Comme prévu, le catamaran géant *Royale*, barré par les Français Loïc Caradec, trente-huit ans, et Olivier Despaigne, quarante et un ans, a remporté le 21 juin, à Newport (Rhode-Island), la « Twostar », course transatlantique en double anglaise.

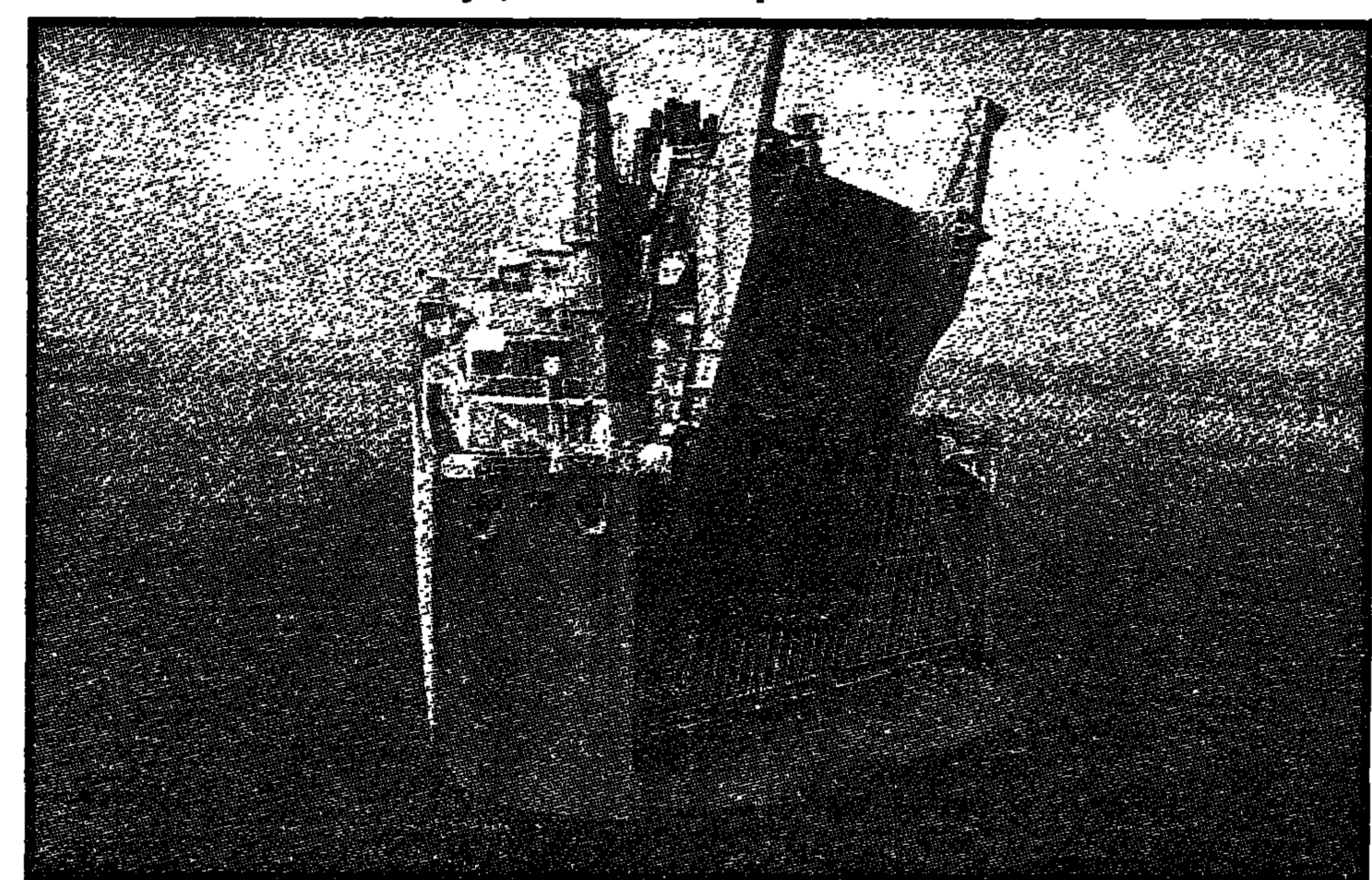
Royale a franchi la ligne d'arrivée 13 jours, 6 heures et 12 minutes après avoir quitté Plymouth (sud de l'Angleterre). Le multicoque rouge et blanc a ainsi amélioré de plus d'une journée l'ancien record (14 jours 13 heures et 58 minutes) établi en 1981 par les Britanniques Chay Blyth et Rob James sur le même parcours. La meilleure moyenne quotidienne de *Royale* a été environ 300 milles nautiques (540 kilomètres). C'est la deuxième grande victoire, après Québec-Saint-Malo en 1984, de ce catamaran qui doit s'aligner dans la « Route du Rhum » en novembre prochain.

Le catamaran *Formule Tag*, barré par le Canadien Michael Birch et le Français Olivier Moussy, a pris la deuxième place, le 22 juin, en faisant également mieux que le record de 1981.

Le trimaran *Apricot*, barré par le Britannique Tony Bullimore et l'Américain Walter Greene, a franchi la ligne d'arrivée lundi 23 juin après 15 jours 6 heures et 40 minutes de traversée. Une quarantaine de voiliers restaient en course, parmi lesquels le catamaran *Alcatel* des Français Olivier Dardel et Richard Lejoly, en bonne position pour prendre la quatrième place.

ARRIERE TOUTE

C'est l'ordre que donnera le Commandant du "Nedlloyd Rochester" à l'entrée du port de Felixstowe le 2 juillet afin de présenter la rampe arrière de son navire à l'embarquement des marchandises. Nedlloyd, nous avons le plaisir de vous l'annoncer, inaugurera à ce moment son service sur l'Atlantique Nord.



A partir du 2 juillet nous toucherons quatre ports chaque semaine: Felixstowe le mercredi, Brême le vendredi, Rotterdam le samedi et Le Havre le dimanche avant de traverser l'Atlantique vers New York, Norfolk et Savannah.

Naturellement vous vous formerez une opinion sur le service Amérique de Nedlloyd; mais d'ici là permettez-nous de vous donner une idée de ce qui vous attend:

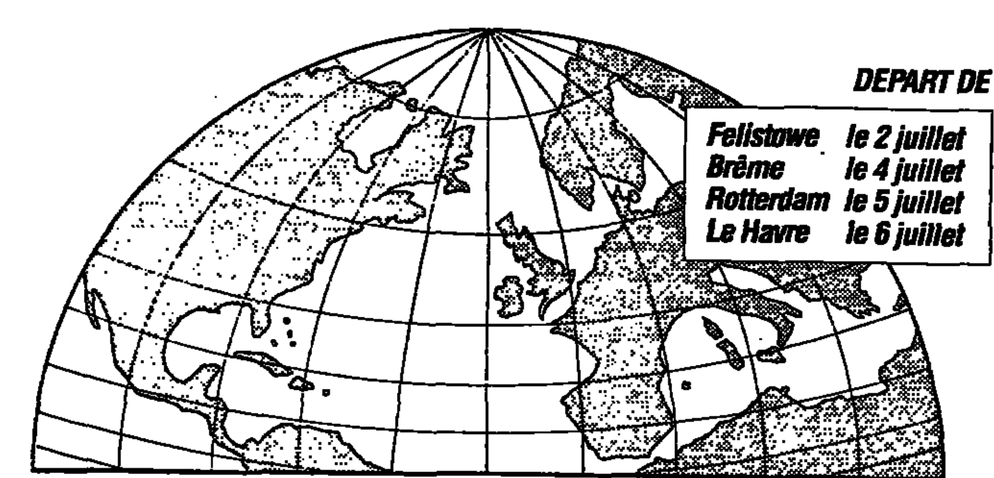
Outre un service hebdomadaire et à jour fixe pour l'Amérique du Nord nous pouvons vous offrir un connaissement porte à porte pour pratiquement toutes destinations de l'itinéraire des 35 lignes que nous assurons aussi bien sur l'Amérique du Nord que sur l'Amérique Latine, l'Afrique, l'Asie et l'Inde/Pakistan.

Nous pouvons également charger toutes sortes de marchandises, matériel roulant, vrac et conteneurs sur nos navires rouliers modernes ("Le Rochester" et trois autres navires de 1500 TEU de même type).

Vous apprécierez aussi notre service. Nous serons à votre disposition pour vous donner gracieusement des conseils sur l'empotage et le saisissage des conteneurs, sur les problèmes de logistique ou d'autres questions de transport. Nous nous sommes dotés des systèmes informatiques les plus modernes pour traiter vos documents rapidement afin que vous puissiez les négocier en banque sans délai. Et bien sûr, nous vous offrirons notre aide pour organiser des correspondances avec le transport terrestre à la fois en Europe et aux Etats-Unis où nous avons renforcé notre réseau d'agences spécialement pour cette nouvelle ligne.

La seule chose que nous n'ayons pas est une affiliation à la conférence: Nous sommes indépendants, ce qui veut dire que nous ne sommes pas tenus d'appliquer les tarifs de conférence.

Dernière bonne nouvelle, et non la moindre, dès la 1ère semaine de juillet vous pourrez faire votre meilleure affaire depuis longtemps dans le transport trans-Atlantique.

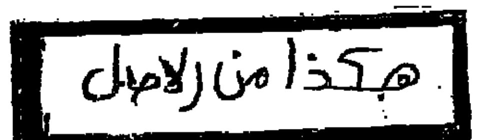


Le service Amérique de Nedlloyd fait partie du groupe hollandais Royal Nedlloyd – Fondé en 1856. Nedlloyd est aujourd'hui l'une des plus grandes compagnies de transport au monde. Avec une flotte de quelques 90 navires et des intérêts dans le transport terrestre, les plateformes de forage en mer, l'aviation et dans d'autres industries.

Nedlloyd America Services

It pays to go Dutch

BORDEAUX: JOSEPH J. BLANCHY, Tel: (56) 814322. **DUNKIRK: RUYS & CO. S.A.**, Tel: 666305. **LE HAVRE: PLATE-RUYS & CIE.**, Tel: 225-725. **MARSEILLES: RUYS & CO. S.A.**, Tel: 919141. **PARIS: RUYS & CO. S.A.**, Tel: 5229440



SECTEURS DE POINTE

FORMATIONS D'AVENIR

Gestionnaires de la culture

La culture et l'argent ne s'aiment pas, mais on s'aperçoit aujourd'hui que le secteur culturel met en jeu des sommes de plus en plus importantes, qu'il faut bien apprendre à gérer.

LA culture et l'argent, c'est bien connu, ne s'aiment pas. L'argent, c'est le diable à qui le créateur vend son âme, ou encore l'obstacle à la démocratisation de la culture. Inversement, la culture est par excellence l'activité gratuite, non rentable, donc inutile.

Mais depuis peu, ce discours banal s'inverse : il n'y a pas de création sans argent ; la culture peut être rentable. On découvre que le secteur culturel représente 475 000 emplois, que les dépenses culturelles des ménages s'élevaient à 110 milliards de francs en 1984, celles des entreprises à 17 milliards (dont 350 millions dans les opérations de sponsoring), celles des administrations à 31 milliards (17 milliards pour les collectivités locales et 14 milliards pour l'Etat) (1). On découvre que le secteur culturel comprend des industries : le livre (6,5 milliards de chiffre d'affaires en 1981), le disque, l'audiovisuel, le cinéma ; mais aussi un tissu associatif impressionnant : 24 % des 500 000 associations françaises sont à but culturel, 22 800 associations culturelles ont été créées en 1983 (2).

Le thème du mécénat, repris actuellement sur tous les tons, un colloque sur « l'économie de la culture », tenu au début de mai en Avignon, autant de signes de ce rapprochement entre créateurs et gestionnaires. Rapprochement forcé, il est vrai. Confrontés à une hausse vertigineuse de leurs frais de production et à l'imprévisibilité des subventions publiques (surtout depuis la décentralisation...), les créateurs ont besoin de l'argent mais aussi du savoir-faire de gestionnaires des hommes d'entreprise ; les entreprises s'aperçoivent que, loin d'être isolées de la société, elles en subissent les soubresauts et les modes (au sens propre) culturels. 70 % des Français passent quarante heures par semaine dans leur entreprise : comment la production et la consommation culturelles pourraient-elles s'arrêter à ses portes ?

Plus concrètement, les créateurs réclament désormais des gestionnaires capables de vendre leurs produits aux subventionneurs, aux éditeurs (au sens large), au public. De leur côté les entreprises, mais aussi les collectivités locales, à qui la décentralisation a confié la politique publique à l'égard de la création, apprennent à gérer l'utilisation de la création culturelle.

Aux Etats-Unis existent depuis une dizaine d'années dans les universités des formations d'« art management », dont les diplômés servent d'interfaces entre entreprises et créateurs. En France, de telles formations sont beaucoup plus récentes. Elles sont de deux types : des formations initiales, le plus souvent universitaires, créées au sein ou à partir des filières gestionnaire ou juridique ; des stages de formation continue, proposés par des organismes émanant du ministère de la culture ou par les organisations professionnelles artistiques.

Parmi ces derniers, les stages les plus longs sont organisés par le Centre national pour l'action artistique et culturelle (CENAC), deux ans à temps plein ; le Centre de formation national d'Avignon (CFNA), un an à temps plein ; et le GRETA des arts et techniques du spectacle, quatre mois.

Ces formations ont en commun de ne recruter que des stagiaires déjà expérimentés dans le domaine de l'action culturelle ou de la vie artistique (deux ans d'expérience au moins au CENAC et au CFNA, le GRETA n'accueillant que des chômeurs des professions artistiques ou des salariés des entreprises adhérant au Fonds d'assurance des activités du spectacle).

QUAND J'ENTENDS LE MOT CULTURE, JE SORS MON SERVICE MARKETING !

PESSIN

Spécialistes ou généralistes

Les stagiaires sont rétribués au titre de la formation professionnelle, s'ils sont demandeurs d'emploi, en congé-formation, détachés par leur entreprise ou leur administration (ce qui est le cas des agents des collectivités locales).

Le programme de ces formations comprend bien entendu un apprentissage des techniques de gestion et d'administration, une initiation aux politiques culturelles de l'Etat et des collectivités locales, mais aussi une information complète sur les tendances de la création contemporaine.

Ce type de formation semble adapté puisque, sur les trente-neuf signataires formés entre 1979 et 1984 par le CENAC, vingt-trois occupent actuellement des emplois de responsables de projets ou d'entreprises culturels, dont trois en collectivité locale ; dix sont responsables des relations publiques d'entreprises culturelles, et six sont chargés de mission dans divers ministères.

Parmi les formations universitaires, certaines sont spécialisées, comme le DESS « droit et administration de la communication audiovisuelle » de l'université Paris-I, ou l'option « administration des entreprises culturelles » du DESS « administration territoriale décentralisée » de l'université de Reims. Cette dernière option, créée en 1982, recrute une dizaine d'étudiants, pour moitié professionnels (agents territoriaux ou administrateurs d'organismes culturels), pour moitié étudiants en droit ou en sciences et politiques dont beaucoup préparent les concours de l'administration territoriale. Elle débouche, en majorité, sur des emplois de chargés de mission culturels dans les collectivités locales, ou dans la direction de MJC, de centres d'action culturelle, etc.

Le DESS « gestion de la culture » de l'université de Paris-IX Dauphine et la formation en « culture et communication » des Hautes études commerciales (HEC) se veulent plus généralistes. Objectif : former des gestionnaires d'entreprises culturelles et les responsables des activités culturelles des entreprises (mécénat, *sponsoring*, etc.). A Dauphine, les trois quarts des étudiants ont reçu des formations en gestion, droit ou sciences politiques, les deux tiers n'ont pas d'expérience professionnelle ou artistique. A HEC, la formation se déroule dans le cadre d'une option réservée aux élèves de troisième année. Ces formations sont trop récentes pour qu'on puisse en évaluer les débouchés.

Reste que leurs ouailles risquent, au moins à court terme, de rencontrer deux menus obstacles. Le premier : une étude récente du ministère de la culture (3) montre qu'actuellement la majorité des gestionnaires d'entreprises culturelles sont passés par la création ou au moins par une immersion prolongée dans le milieu. D'où un recrutement qui se fait essentiellement par cooptation, par relations personnelles. Quant aux entreprises, elles sont encore peu nombreuses à confier leur politique culturelle (quand elles en ont une) à des spécialistes.

La mode du mécénat

Au ministère de la culture, on met en garde les universitaires contre l'effet de mode provoqué par le développement du mécénat industriel. « *Les formations au management culturel sont parfois un moyen de valoriser des disciplines réputées tristes* » la gestion, par exemple.

En réalité, les diplômés des universités ou de HEC se dirigeront sans doute plus volontiers vers les cathédrales de la communication que vers les petites églises de la culture (centres culturels, orchestres, spectacles vivants...).

D'autant plus, et c'est le second problème, que dans ces petites chapelles les salaires sont médiocres et les difficultés économiques vivaces.

Il est peut-être plus facile à un habitué du milieu culturel de se former aux techniques de gestion qu'à un gestionnaire d'apprendre à compter avec les « caprices » des créateurs.

ERIC CAMEL
(Zelig.)

(1) Sources : service des études et recherches de la direction du développement culturel du ministère de la culture.

(2) 1901, *Journal des associations*, nº 1, février 1982, nº 23, avril 1984.

(3) Enquête auprès de douze entreprises culturelles, réalisée d'octobre 1984 à janvier 1985.

VIE QUOTIDIENNE

La maison électronique

Comment utiliser et connecter l'ensemble des appareils électriques et électroniques qui constituent l'équipement d'un foyer actuel ?

LE SIMAVELEC, le syndicat des matériels audiovisuels électroniques grand public, a présenté le 17 juin une maquette de faisabilité du « réseau domestique », système de gestion de l'ensemble des appareils électriques et électroniques qui constituent l'équipement d'un foyer actuel.

A l'origine, une constatation : avec le satellite et la mise en place des réseaux de vidéocommunication, nous assistons à une véritable explosion des techniques audiovisuelles (magnétoscopes, vidéodisque, compact-disc...), qui s'ajoute aux différents moyens électroniques d'aide à la gestion des activités domestiques (matériels spécifiques à la sécurité des biens et des personnes, gestion de l'énergie et des matières consommables par automates programmables, etc.). En synthétisant, quatre genres d'utilisation de ces équipements peuvent être dégagés : distraction-information-éducation (domaine de l'audiovisuel) ; robotique domestique (appareils ménagers, chauffage, arrosage...) ; sécurité (déceler toute intrusion...) ; communication extérieure (pouvoir gérer à distance la robotique et la sécurité d'une résidence secondaire).

Or, comment toutes ces applications, et celles à venir, trouveront-elles leur place dans le foyer domestique de demain ? Comment utiliser au maximum leurs performances, sans dérouter le consommateur et exiger de lui un savoir de plus en plus complexe ? En effet, le câblage classique des appareils entre eux a une limite. Il suffit pour s'en convaincre de regarder l'arrière des meubles qui cachent nos matériels audiovisuels ! Mais il serait de toute évidence intéressant de voir s'inscrire, sur l'écran du téléviseur, au moment où l'on regarde un film : « *panne de machine à laver* », ou : « *intrusion dans garage* ». Les techniques dites de « bus » apportent précisément une solution d'interconnexion et d'optimisation des ressources.

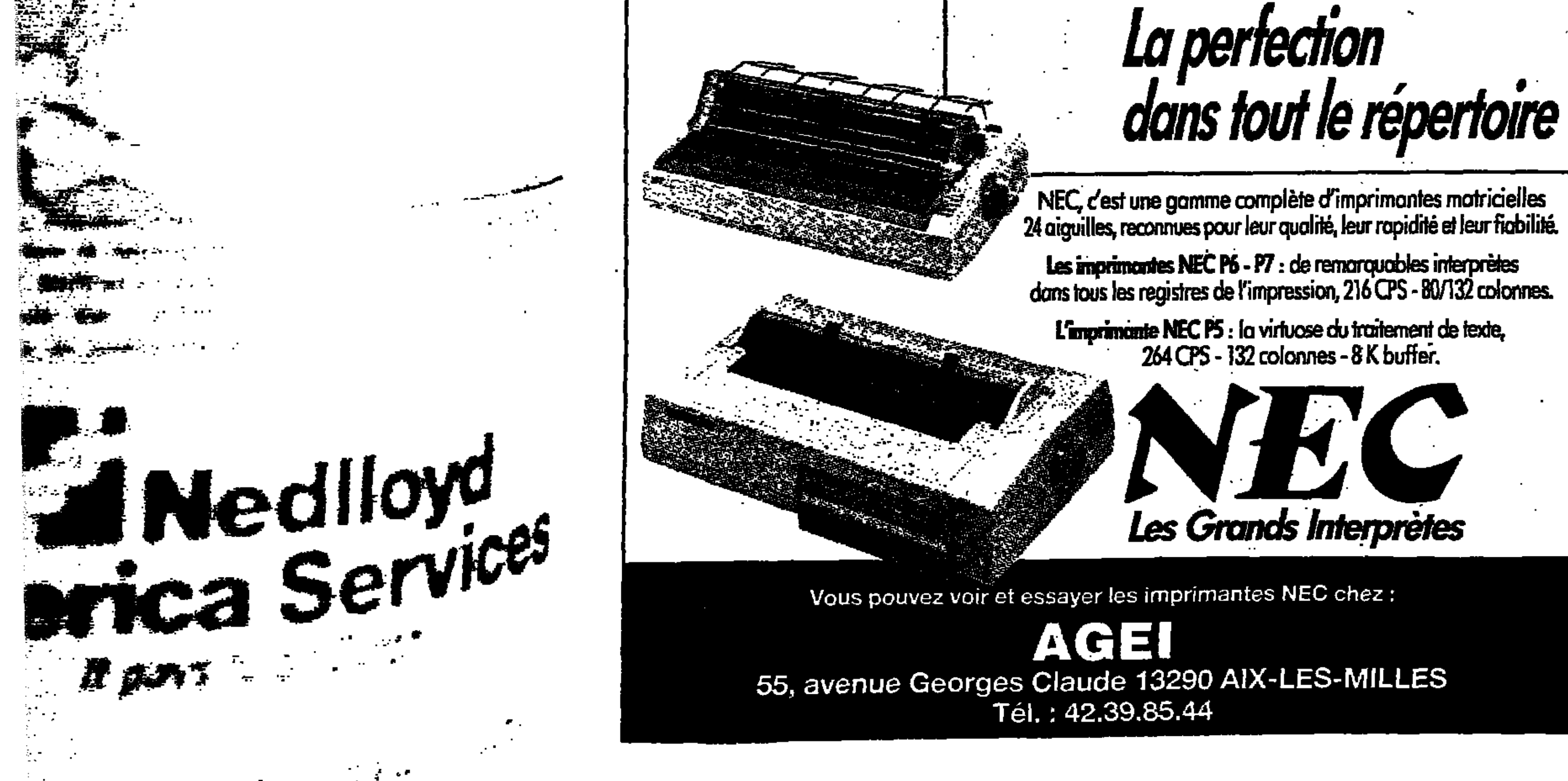
Pour le premier genre d'utilisation (audiovisuel), l'évolution s'est faite en trois étapes : d'abord, une prise péritélévision, normalisée en 1978, obligatoire en 1980, européenne en 1984. Elle permet de raccorder le téléviseur à un périphérique quelconque, et de télécommander ce dernier. Deuxième étape : le système SIDAV ; commercialisé dès 1984, il permet de relier le téléviseur à un grand nombre de périphériques et de les télécommander. Troisième étape : la régie domestique globale (1985), c'est un SIDAV amélioré qui permet de s'évader du cadre de la salle de séjour et de franchir cloisons et murs.

En attendant la norme européenne

La résolution du problème des trois autres genres d'utilisation dépendait de deux questions : quelle liaison établir entre les appareils pour une installation simple et peu onéreuse ? Quelles interfaces (ou « passerelles ») seront nécessaires pour relier les réseaux qui n'acceptent pas les mêmes codes numériques ? La réponse à la première question a été trouvée grâce à l'utilisation du coaxial d'antenne, des fils usuels des capteurs d'alarmes, des fils du réseau électrique en place, et de la paire de fils du réseau téléphonique. Pour les interfaces, une passerelle de transcodage entre bifilaire téléphonique et coaxial audiovisuel, des interfaces électriques entre liaisons de nature différentes et un filtre sur le compteur EDF seront prévus. On constitue ainsi un « bus » domestique (Binary Unit System).

Mais il manque encore la publication officielle de la norme européenne sur le « bus » domestique qui, seule, pourra déclencher une fabrication en série de tous les éléments constituant le réseau domestique, afin qu'ils soient raccordables, quelle que soit leur marque, aux systèmes audiovisuels. Cette adoption paraît imminente, et la démonstration du SIMAVELEC illustre les possibilités qu'elle ouvrira. Le développement des réseaux domestiques intéresse en effet non seulement les industries électriques et électroniques, mais aussi toute la construction immobilière de demain, qui devra s'adapter à ce changement de l'habitat. Tout concourt à une expansion importante : la France se situe très bien sur le créneau du « bus », et le public attend des réponses rationnelles aux problèmes posés par le développement sinon anarchique du moins pléthorique de l'équipement du foyer.

BRICE TEINTURIER.



Demain

Au service de l'informatique

Dominique Meige est médecin. Passionné d'informatique, il a informatisé la gestion de son cabinet et celle de quelques confrères. Devenu maire de Gevingey, dans le Jura, il a informatisé la mairie. Là encore, quelques collègues ont été intéressés. Mais il a rencontré une difficulté, bien connue d'ailleurs : la gestion du cabinet médical de M. Dupont n'est pas celle qui convient au docteur Durand.

Il existe des sociétés de services qui pourraient fournir une information à la carte, mais leurs méthodes et leurs prix, adaptés aux entreprises moyennes et grosses qui forment leur clientèle, ne le sont pas aux professions libérales.

Il existe en revanche de nombreux progiciels qui permettent de gérer, sur micro-ordinateur, un ensemble de fichiers. On peut les séparer en deux classes. Ceux qui sont d'usage très général permettent de tout faire, mais demandent à l'utilisateur un minimum de goût pour l'informatique, ne fût-ce qu'en raison de l'épaisseur de leur documentation. Ceux qui sont adaptés à une profession – et, pour les médecins, il y a pléthore – mais qui sont généralement trop rigides pour donner complète satisfaction à leurs utilisateurs.

Dominique Meige avait utilisé un Macintosh et un progiciel de la société Control-X, relevant de la première catégorie. Les difficultés qu'il rencontrait l'ont amené à prendre contact avec la société. Celle-ci lui a confié un prototype d'un gestionnaire de données plus souple, CX Base 500, spécialement conçu pour être un générateur d'applications. D'autres développeurs ont aussi testé le produit. Ce dernier vient d'être présenté à l'occasion d'Apple Expo. Mais Control-X a surtout décidé de constituer une filiale, Base Service, qui fera « de la retouche ». Elle diffusera les applications construites à partir de CX Base 500, mais disposera d'une petite équipe qui adaptera ces applications au besoin spécifique de chaque client. Une micro-société de services en quelque sorte.

M. A.

Détecteurs de drogue

Trois véhicules équipés d'appareils à rayons X et destinés à luttter contre les passeurs de drogue viennent d'être mis en service dans les aéroports et les ports du sud de l'Angleterre.

Des appareils Linescan System 2 à haute définition, fabriqués par Astrophysics Research, sont logés dans des camions Talbot spécialement aménagés. Les parois longitudinales sont abaissées, et les bagages et le fret sont soumis aux rayons X en étant placés sur un tapis roulant. L'image est enregistrée sur un écran surveillé par l'opérateur, installé dans le siège du chauffeur que l'on a fait pivoter. Un zoom permet d'agrandir les plus petits articles contenus dans les bagages, et l'agrandissement fait l'objet d'un arrêt sur image destiné à l'analyse par un opérateur spécialisé. Le procédé rappelle celui des détecteurs d'objets métalliques, mais il a été perfectionné de manière à déceler les objets non métalliques.

Un porte-parole des douanes britanniques a indiqué que ces appareils ne serviraient pas seulement à assister les douaniers dans la recherche de drogues prohibées, mais permettraient d'accélérer la vérification du fret et des bagages en certains points de débarquement où une installation supplémentaire était nécessaire.

Les communications au Palais de la découverte

Le CNET (Centre national d'études des télécommunications) organise, jusqu'au 5 septembre, au Palais de la découverte à Paris une exposition sur les « réseaux de la communication ».

Réseaux actuels, études de systèmes et de matériels destinés à leur modernisation permanente y sont présentés. On y trouve diverses zones consacrées au RNIS (Réseau numérique à intégration de services), aux vidéocommunications, aux transmissions optiques et aux communications par satellite.

Sont également présentées les études les plus récentes sur les traitements de la parole et de l'image, ainsi que les technologies de pointe en micro-électronique et en opto-électronique.

SECTEURS DE POINTE



La Banque de France

organise un
concours spécial de REDACTEUR
(premier grade du personnel d'encadrement) pour le recrutement d'

ANALYSTES ou *SPECIALISTES DE SYSTEMES*

dans ses
services informatiques

Ce concours est ouvert aux candidats (femmes ou hommes libérés ou non des obligations militaires) âgés de moins de 28 ans (sous réserve de prorogations prévues par les dispositions réglementaires) au 1er janvier 1986 et titulaires d'une *MAITRISE D'INFORMATIQUE* (MIAGE, MST...) ou d'un diplôme d'une école supérieure d'un niveau équivalent ou au moins d'un diplôme sanctionnant un premier cycle d'études supérieures (DUT...).
Les candidats reçus seront affectés à PARIS ; ils participeront aux activités informatiques de la Banque de France et, en particulier, à la réalisation et à la mise en place d'un nouveau plan d'équipement de grandes banques de données, de systèmes et de réseaux télématiques. Ils seront à même, à la mesure de leurs capacités, d'accéder rapidement à des fonctions de responsabilité et bénéficieront de possibilités de promotion interne.

Date des épreuves écrites : samedi 20 et dimanche 21 Septembre 1986.
Les inscriptions sont reçues jusqu'au 23 Juillet 1986.

Aucun dossier d'inscription ne sera adressé par voie postale après le ***18 Juillet 1986.***
Renseignements et documentation : BANQUE DE FRANCE - Direction Générale du Personnel - Service du Recrutement et des Concours
39, rue Croix-des-Petits-Champs - 75049 PARIS CEDEX 01
Téléphone : 42 92 40 17

Organisation et Publicité

AUSSEDAT REY

Leader européen de la ramette pour photocopie, nous recherchons pour notre usine intégrée du Limousin - 900 salariés - CA = 900 MF, un

Ingénieur études

Au sein du département « Etudes Techniques de Fabrication et Travaux Neufs », vous seront confiées celles relevant des domaines de la Distribution Electrique HT. MT. BT, l'Electronique, les Automatismes, l'Instrumentation et la Régulation. Assisté de trois techniciens, vous serez responsable des investissements spécifiques, du choix des matériels, des négociations et relations avec les fournisseurs ou entreprises de services, et prendrez part au démarrage des diverses installations. En synergie avec la Fabrication et la maintenance, vous participerez à l'optimisation des équipements comme au développement des Procédés ; vous proposerez les actions à entreprendre et en évaluerez les priorités. Electrotechnicien - Electronicien - Automaticien -, capable de dépasser l'Etude Technique, vous saurez penser en termes d'efficacité et concourir directement aux améliorations de fonctionnement. Votre formation (SUPELEC, INSA, ENSI,... ou équivalent) et une expérience de quelques années, en Industrie Lourde Continue, vous permettent d'envisager positivement votre collaboration. Aussi, nous vous remercions de communiquer votre dossier (lettre, C.V., photo) sous réf. 879, à notre Conseil :

PHILIPPE BARANGER CONSULTANT
21, bld Georges-Périn
87000 LIMOGES - Tél. : 55.32.25.40

Pierre Lichau S.A.

Cette filiale d'un important Groupe Industriel conçoit, développe et fabrique à l'unité ou en séries des équipements mettant en œuvre des Techniques variées tant mécaniques, hydrauliques, qu'électriques et électroniques.
Elle veut enrichir le potentiel de ses bureaux d'Etudes et recherche pour leur confier ses projets, plusieurs

Ingénieurs Haut Niveau - Réf. 1518

X+ENSTA - CENTRALE - ESE - A.M. - MINES

Ingénieurs spécialistes. Micro-Informatique - Réf. 1515

Logiciel et/ou microprocesseur.

Connaissance des langages évolués type PASCAL, C, ADA
Formation type ESE, ENSERG, ENSMAG ou équivalent.

Ces postes basés à **PARIS** ou en **REGION LYONNAISE** nécessitent l'utilisation courante de langue Anglaise.

Réelles perspectives de carrière.

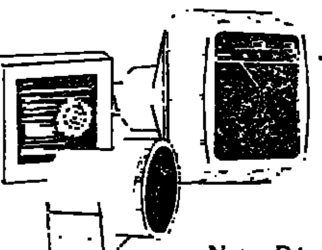
Merci d'adresser votre dossier sous référence choisie ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 43.59.40.25 sur votre minitel.



C.V. PLUS (1) 43.59.40.25

Jean-Claude Maurice S.A.
12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

AFCOREM



THOMSON-CSF

TUBES ET DISPOSITIFS À IMAGE

RÉGION GRENOBLOISE

– Notre Département fait partie des LEADERS MONDIAUX de la DÉTECTION et de la VISUALISATION D'IMAGES.
– Nos produits intéressent à la fois le domaine CIVIL (N° 1 mondial en imagerie médicale), MILITAIRE et SPATIAL.
– Nous sommes présents sur les marchés professionnels en EUROPE, aux U.S.A. et au JAPON.

Dans le cadre de cette compétition internationale, notre politique vise au renforcement constant de notre potentiel technique, industriel et humain et nous conduit à rechercher un

INGÉNIEUR SYSTEME ET EXPLOITATION

Dans un premier temps, vous démarrez notre système de G.P.A.O., le gérez et le faites évoluer.
Dans un deuxième temps, vous prendrez en charge l'environnement technique et en optimiserez les performances et les évolutions. Vous étudierez et réaliserez les connexions avec des applications micro-informatiques. Responsable de l'exploitation, vous animerez son equipe.

Ingénieur Grandes Ecoles, MIAGE ou équivalent, vous vous sentez prêt et compétent pour prendre en charge cette responsabilité. Une expérience sur IBM 36 serait appréciée.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (C.V., prétentions, photo) à Georges CAILLAT – THOMSON CSF/ TDI – B.P. 55 – 38120 SAINT-EGREVE.

HAVAS CONTACT



DEVELOPPEZ VOTRE CARRIERE DANS UN GROUPE INTERNATIONAL

Faisant partie d'un puissant groupe international et possédant de nombreuses implantations industrielles, cette société recherche pour la France un :

INGENIEUR MESURE/CONTROLE REGULATION (INFORMATIQUE INDUSTRIELLE)

Répondant au responsable de l'informatique industrielle du site, vous assurez l'animation d'une équipe, le développement des applications nouvelles et le suivi des équipements -Mesure, Contrôle régulation-, les relations avec les divers utilisateurs (process, exploitation etc...), la mise en oeuvre des actions de formation. Vous êtes le correspondant informatique de la Direction du site.

Ingénieur diplômé, à 28 ans environ, vous avez une expérience significative de l'informatique industrielle acquise sur site de production.

Le poste, situé en Normandie, offre des évolutions de carrière rapides et intéressantes dans le Groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 5/1350 J à :

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

egor

aum.

INGENIEURS SUPPORT AVANT VENTE

Comme nous vous voulez continuer à vous investir dans la course à l'innovation.

Dès à présent nous vous proposons de promouvoir des produits high tek destinés aux applications de CAO et d'Intelligence Artificielle.

Les grands axes de votre mission : conseils de haut niveau auprès de nos clients et de nos ingénieurs commerciaux, participation active à la réalisation des affaires en qualité de spécialiste produits, prise en charge des Benchmarks adaptés aux besoins de nos clients.



La sophistication de nos produits nécessite une formation supérieure et une maîtrise des langages de programmation Fortran, langage C... associée à une expérience de 2 à 3 ans.
La connaissance des systèmes d'exploitation tels qu'Unix, VMS... serait un atout appréciable.

Vos contacts fréquents avec les Etats-Unis impliquent un anglais courant.

Pour innover avec nous, merci d'adresser votre dossier de candidature à la Direction des Ressources Humaines - TEKTRONIX - BP 13 - 91941 LES ULIS CEDEX.

cafap



gan i.a.

La direction des entreprises du GAN recherche un

ADJOINT AU RESPONSABLE DES RISQUES AGRICOLES

(Grêle sur récoltes et mortalité des animaux)

Associé étroitement à la Direction de ce secteur, vous assumez trois missions :

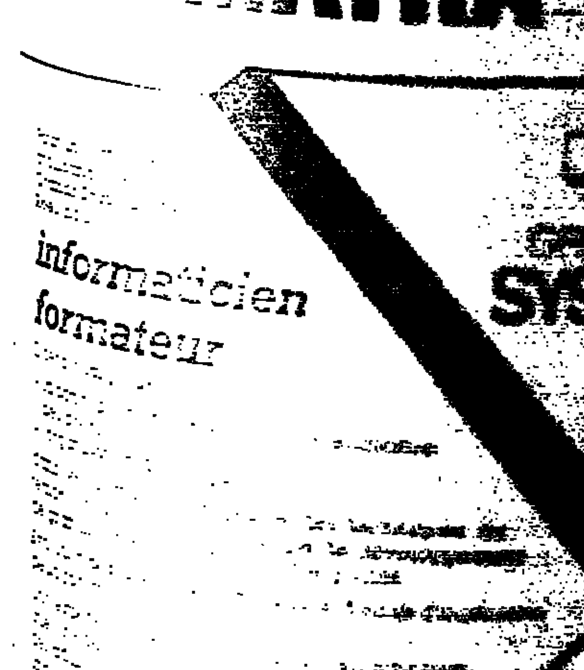
- **animer** fonctionnellement une équipe de 20 personnes spécialisées dans ce domaine,
- assurer le suivi des campagnes de **souscription** : émission et gestion des contrats, en relation avec le réseau d'Agents Généraux et d'Inspecteurs spécialisés,
- coordonner les opérations de règlement des **sinistres** (missions aux experts, décomptes d'indemnités).

Ingénieur en Agriculture, titulaire, si possible, d'un 3me cycle de Gestion (IAE...), vous avez acquis une première expérience opérationnelle en milieu agricole, para-agricole ou effectué des stages pratiques en exploitation, en coopérative...

Des connaissances informatiques seraient appréciées pour ce poste basé à Paris-La-Défense.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée s/réf. ED/11 à EMPLOI & CARRIERES - 2, rue Pillet-Will, 75448 Paris cedex 09.







SECTEURS DE POINTE

INGÉNIEURS TÉLÉCOMMUNICATIONS

Nous avons conçu et fabriqué les plus grands réseaux de transmission de données par paquets publics et privés dans le monde.

Vous souhaitez participer, dans le cadre de notre stratégie produit, à la conception, à la réalisation et au support technique et commercial de nos gammes de systèmes de commutation par paquets.

Nous recherchons des ingénieurs de formation Grande École ayant une solide expérience des réseaux de communication.

Rejoignez nos équipes de projets, au sein d'une entreprise dynamique : 1300 personnes, 864 millions de francs de chiffre d'affaires en 1985, une implantation nationale et internationale.

Le parfait simple.

L'horizon de notre ambition est celui de notre marché. C'est l'ensemble du monde.

Nous avons développé des technologies et un savoir-faire exceptionnels dans le domaine des télécommunications, des réseaux télématiques et monétiques, des systèmes d'automatisation : Annuaire Électronique, péages de métro, systèmes de commandement pour les forces armées, Transpac...

Les succès que nous rencontrons dans le monde en témoignent.

SESA - Direction des Ressources Humaines
30, Quai de Dion Bouton 92806
Puteaux Cedex
Réf. : 19-LM



INFORMATION & STRATEGIE



Au cœur de la Sologne, le Centre de production de Salbris (650 personnes) orienté sur la fabrication petites et moyennes séries de matériels aéronautiques, recherche (H/F)

Ingénieur Grande Ecole

pour poste charnière entre bureau d'études et fabrication

Il participe à la phase développement d'équipements électromécaniques et gyroscopiques à vocation aéronautique.

Il mène des études d'optimisation sur les produits futurs, faisant appel à :
- des technologies de pointe
- des études théoriques poussées (modélisation, caractérisation)
- l'utilisation d'un environnement informatique scientifique.

Ce poste convient à un Ingénieur Grande Ecole (X, Sup Aéro, ESE, ENSAM, ECP, . . .), débutant à quelques années d'expérience, ayant le souci de mettre en application ses connaissances théoriques dans un milieu industriel de pointe.

Possibilité d'évolution dans le Groupe.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1367 à S.A. MATRA – Service Recrutement – B.P. 29 – 41300 SALBRIS.



DEPUIS 28 ANS, L'ELECTRONIQUE A UN NOM : TEXAS INSTRUMENTS



INGENIEURS DES VENTES Réf. FSE/0686/1 M2

Diplômés de Grande Ecole d'Ingénieurs, vous êtes débutants ou possédez 1 à 3 ans d'expérience de la vente de produits de haute technologie. Vous souhaitez rejoindre une société dans laquelle la vente est un tremplin d'évolution reconnu (vers des responsabilités commerciales, de produits...).

Responsables du développement et du suivi d'un portefeuille clients sur un segment de marché précis - Télécom, Spatial, Informatique, Grande Public, Industriel, - vous commercialisez l'ensemble de nos produits : micro-processeurs, circuits personnalisés, ... Vous disposez pour cela d'un support technologique exceptionnel.

Très impliqués dans la phase d'identification des besoins d'une clientèle en fort développement, vous savez faire remonter les informations produits-marchés vers le marketing et participez ainsi à l'élaboration des stratégies futures de Texas Instruments.

Sous la responsabilité d'un Chef des Ventes, vous êtes intégrés dans une équipe dynamique et stimulante. Notre structure Marketing en Europe vous ouvre toutes possibilités d'évolution.

Pour ces postes basés à Vélizy, un très bon niveau d'anglais est indispensable.

Thierry VINCENT vous prie de lui adresser votre candidature, à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, 8/10 avenue Morane-Saulnier - 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.



média-system

GROUPE SYSECA

Pour un secteur en croissance de notre unité Grands Systèmes Temps Réel, nous recherchons

informaticien formateur

Il sera chargé de :
- la conception, la préparation, la réalisation des cours,
- l'organisation des stages,

dans les domaines de pointe des techniques du temps réel et de la méthodologie de développement de grands systèmes et du contrôle qualité.

Évolution possible vers la réalisation d'outils d'ingénierie pédagogique.

Une expérience de 3 ans minimum en informatique, une bonne connaissance de la formation des adultes ainsi qu'un goût prononcé pour la pédagogie sont requis.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M236 à GROUPE SYSECA - Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (300 MF de C.A., 850 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

L'un des principaux groupes industriels français

recherche

25 INGÉNIEURS

débutants ou 2-3 ans d'expérience.

Généralistes - Chimistes - Mécaniciens - Automaticiens - Informaticiens.

INGENIEURS DE PRODUCTION

Apres une formation de 2 ans environ, ils se verront confier des responsabilités importantes d'encadrement en production en France ou à l'étranger.

INGENIEURS DE BUREAU D'ETUDES

Ils auront à concevoir, réaliser et mettre au point des machines d'essais ou de fabrication dans des domaines de mécanique, d'automatique ou de conduite de process.

INGENIEURS DE RECHERCHE

Au sein d'équipes pluri-disciplinaires, ils seront charges de concevoir des produits complexes, de haut niveau technologique et passeront rapidement des idées aux réalisations.

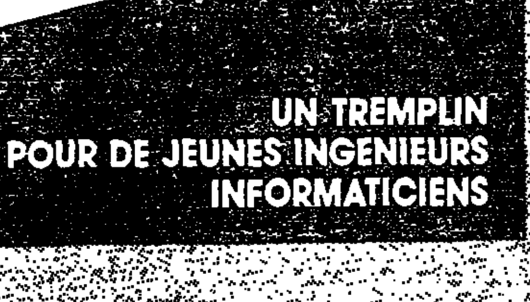
INGENIEURS INFORMATICIENS

Ils se verront confier une responsabilité globale sur des projets en informatique de gestion, en recherche opérationnelle ou en informatique scientifique. Ils utiliseront les logiciels les plus récents sur une gamme étendue de materiel.

Envoyez curriculum vitae et photo a INTERMEDIA n° 013 - 9 bis, rue Jobie - 75017 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

13-85487-01

SECTEURS DE POINTE



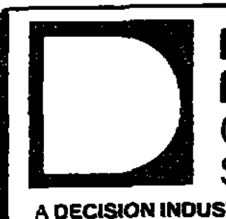
- un début de carrière rapide
- des domaines d'interventions très diversifiés
- des contacts clients au top niveau
- une stratégie tournée vers l'avenir.

Si ce programme vous intéresse, prenez contact avec le G. CAM - SSII - Filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations.

MARIE-FRANCOISE ALETTI - G. CAM, (référence 344)
TOUR MAINE-MONTPARNASSE BOITE POSTALE 8,
75755 PARIS CEDEX 15.



UN GRAND NOM • DE GRANDS PROJETS



Decision Data Computer S.A.

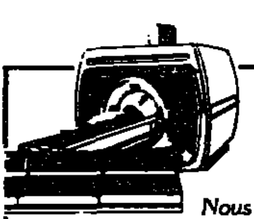
A DECISION INDUSTRIES Company

Pour le lancement de son DECISION 36,
Decision Data Computer recherche :

- **Ingénieurs commerciaux**
- **Ingénieurs technico-commerciaux**
- **Distributeurs/Revendeurs**

justifiant de 3 à 5 ans d'expérience de vente sur le matériel S/36 ou équivalent

Envoyer lettre manuscrite. C.V., photo et prétentions à :
DECISION DATA COMPUTER.
Service du personnel - Tour Gallieni II
36, av. Gallieni - 93175 Bagnolet Cedex.



THOMSON-CGR
ÉLECTRONIQUE MÉDICALE

*Nous sommes l'un des leaders mondiaux de **l'imagerie médicale**.*
Nous concevons, réalisons et commercialisons des ensembles complexes mettant en œuvre une électronique sophistiquée. Dans la perspective d'optimiser la gestion de notre maintenance, nous recherchons un :

INGÉNIEUR LOGISTICIEN DE MAINTENANCE

Au sein de l'une de nos équipes, vous assumerez l'interface entre nos différents services dans le cadre d'une procédure de gestion technique prévisionnelle de pièces de rechange. Vous participerez à la définition des besoins et à la mise en œuvre d'une organisation efficace intégrant le diagnostic, la fiabilité et la rentabilité.

Vous avez une formation technique supérieure, une expérience en logistique de maintenance acquise dans un environnement industriel structuré. Vous alliez à la rigueur technique, la capacité de communiquer et de convaincre qu'implique la fonction.

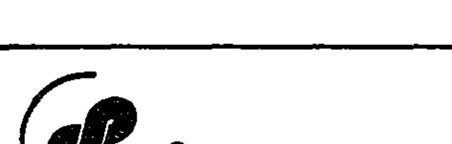
Une bonne connaissance de l'anglais est appréciée.

Poste basé à STAINS (93).

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Monique DOMER - THOMSON-CGR - 3, rue d'Amiens - 93240 STAINS, en précisant la référence 376 DAV.LM

THOMSON
EQUIPEMENTS MEDICAUX

HAVAS CONTACT



CHEF DE FABRICATION

L'unité de production de notre secteur Audio Professionnel situé à AVRANCHES, assure la fabrication des disques pour l'enregistrement direct et celle des bandes magnétiques perforées pour l'enregistrement du son destinées au cinéma et à la télévision.
C'est pour ce dernier atelier que nous recherchons notre RESPONSABLE DE FABRICATION.

Réaliser les objectifs de production en qualité, délai et coûts, manager un effectif de 70 personnes, former, informer et motiver vos collaborateurs, telle sera votre mission. Les techniques que nous utilisons : fabrication des enduits, enduction de films, découpe et perforation des bandes puis contrôle.

Pour cette activité en important développement, nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Généraliste Type AM, parlant anglais, ayant déjà une expérience de production et de conduite des hommes.

A terme, le poste devrait évoluer vers la responsabilité de l'ensemble de la production du secteur Audio Professionnel. Bon manager, vous devrez alors pouvoir animer avec une grande autonomie, une équipe de 110 personnes, savoir dialoguer et travailler en groupe.

Pour un premier contact adressez votre candidature en indiquant votre niveau de rémunération actuelle sous la référence 139M.

ALPHA CDI, 181, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE.



ALPHA CDI.

MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEURS GRANDES ECOLES VIVEZ
L'énergie créative CGI

Imagination, rigueur, expérience, trois composantes de la créativité CGI : Leader européen du progiciel, présent dans tous les domaines informatiques. Chaque année des diplômés de haut niveau rejoignent CGI, le plus court chemin vers des responsabilités à leur mesure.
Formés aux méthodes originales CGI, ces diplômés deviennent des généralistes complets évoluant à travers un large éventail de métiers : Consultant, Ingénieur-Système, Chercheur-Réalisateur, Formateur, Ingénieur technico-commercial, Concepteur de produits nouveaux...
IMPLANTATIONS : Barcelone, Bruxelles, Chicago, Dallas, Genève, Lille, Lyon, Madrid, Marseille, Milan, Montréal, Nantes, New-York, Paris, Tours, Turin, Washington..
Quelle que soit votre date de disponibilité, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. DJI/6.86 à Mme Jamet,
***Compagnie Générale d'Informatique**, 84 rue de Grenelle, 75007 Paris.*



Electrolux

Jeunes ingénieurs méthodes à REIMS : une usine à votre image

A votre image car le Groupe ELECTROLUX modernise ses outils de production et ses outils de gestion. Notre unité de Reims s'est automatisée, sa gestion est décentralisée.

Le service Méthodes est partie intégrante du développement. Il s'articule autour de trois cellules : technologie, organisation industrielle et organisation du travail.

Pour compléter notre équipe, nous recherchons deux ingénieurs méthodes. Leur activité s'exercera dans la gestion des gammes de produits finis, la mise en œuvre de programmes de qualité, le développement de produits et de moyens de production nouveaux.

L'un d'eux aura trois ans d'expérience, l'autre pourra être débutant. Une formation supérieure à dominante mécanique (A & M, ENSI, INSA, etc...) ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais s'imposent.

Une solide personnalité et des talents d'animateur seront déterminants pour une évolution rapide vers un rôle opérationnel.

Merci de vous mettre rapidement en contact avec notre conseil en adressant votre dossier de candidature (Ref. FE 9). Un descriptif complet du poste vous sera fait dès le premier contact. INFRAPLAN - 83, boulevard Raspail - 75006 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN



LA COMPAGNIE INTERNATIONALE
DES WAGONS-LITS ET DU TOURISME

recherche pour son centre informatique
(IBM-43XX-VM-DOS-CICS-SQL-INFOCENTRE-VIDEOTEXT)

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

De formation grandes écoles X, MINES, CENTRAL, Sup Elec..., vous aurez une expérience de 3 à 5 années et dépendrez du responsable du centre.

Chargé de missions d'organisation au sein du groupe, vous participerez à l'évolution générale du Centre.

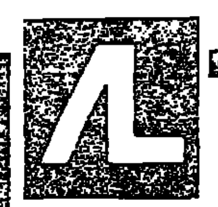
Ce poste est à pourvoir à **PARIS, QUARTIER ST LAZARE.**

Adresser CV, photo et prétentions à CIWLT
à l'attention de M. COCHERIL, 40, rue de l'Arcade Paris 8e



SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE



L'AIR LIQUIDE

Spécialiste Mondial des Gaz Industriels

recrute

pour son Centre de Recherche de la Région Parisienne

INGÉNIEUR DE RECHERCHE APPLIQUÉE

Pour renforcer son équipe de Recherche, Développement et Assistance Technique dans le Monde entier concernant les ***applications des gaz industriels en métallurgie.***
Impérativement diplômé d'une ***grande Ecole d'Ingénieurs*** *(Centrale, Mines, Ecoles de chimie...), il aura* ***une première expérience de recherche de 2 à 5 ans*** *en Métallurgie, Thermique ou Chimie appliquée.* *(Référence IAM)*

INGÉNIEUR PHYSICIEN DE RECHERCHE

Pour s'intégrer à une équipe de Recherche Développement et Assistance Technique concernant ***l'analyse des gaz.***
Débutant ou ayant quelques années d'expérience, il sera impérativement diplômé d'une ***grande Ecole d'Ingénieurs*** *(Centrale, Mines, ESPCI...) avec de préférence une* ***spécialisation en Physique.***

(Référence IPM)

Ils animeront chacun une équipe de Techniciens.
Une bonne connaissance de ***l'anglais est indispensable.***

L'AIR LIQUIDE offre aux candidats de valeur de larges possibilités de carrière au sein de son groupe, 25.000 personnes dans 55 pays.

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec photo en rappelant la référence du poste ***à L'AIR LIQUIDE*** *D.R.H.P. 75, quai d'Orsay, 75321 PARIS Cedex 07*

Jonction



Laboratoires de Marcoussis

- Télécommunications
- Informatique avancée
- Optronique
- Productique
- Energie

CENTRE DE RECHERCHES DE LA COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE

recrutent

• Pour leur **Division OPTRONIQUE**

INGENIEUR MECANICIEN DEBUTANT

Réf. DOT 186

Formation grandes écoles (ENSAM. ENSM....)
pour réalisation et construction de composants opto-mécaniques de précision.

•Pour leur **Division INFORMATIQUE**
dans le cadre du développement de leurs activités en Intelligence Artificielle

CHEFS DE PROJETS — Réf. DIN 486
INGENIEURS — Réf. DIN 586

Formation grandes écoles Ingénieurs ou Universitaires (Thèse).
Expérience en techniques d'Intelligence Artificielle, en programmation symbolique (LISP. PROLOG, LANGAGES OBJETS).

Les candidats s'intègreront à des équipes chargées de concevoir et de réaliser des systèmes experts et leurs outils logiciels associés, dans une ambiance de travail stimulante au sein d'un grand groupe industriel.
Ces développements seront effectués sur des matériels de 1er ordre : machines, LISP, VAX, postes de travail SUN.



CGE

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence du poste choisi au Service du Personnel des LABORATOIRES DE MARCOUSSIS, route de Nozay, 91460 MARCOUSSIS.

CONTESSE

UN BOND POUR VOTRE CARRIÈRE

Nos Ingénieurs sont les garants de la qualité de nos équipements et produits. Hommes de terrain et de dialogue, votre dynamisme nous intéresse.

Dunlopillo recherche UN CHEF DE PROJET

pour son Service **Équipements Travaux Neufs**

Jeune Ingénieur Électromécanicien (Arts et Métiers, ENSI ou équivalent) ou technicien confirmé (expérience d'environ 3 ans dans le milieu industriel).
Vos connaissances en automatisme et hydraulique vous aideront à remplir avec aisance votre mission.
En contact permanent avec l'ensemble des services et les fournisseurs vous étudierez et définierez les projets d'équipements et matériels de fabrication, suivrez la mise en route et la réalisation des travaux.

Poste à pourvoir à MANTES-LA-JOLIE (Réf. ICP 5).

DUNLOP recherche UN INGÉNIEUR MAINTENANCE

Formation Arts et Métiers ou équivalent + 5 à 10 ans d'expérience réussie dans un service maintenance.

Responsable d'un important service d'entretien, vous animerez, dirigerez, contrôlerez l'activité de votre équipe. Vous assurerez dans le cadre d'un budget défini : l'amélioration constante de l'utilisation des équipements de production, le développement de la maintenance préventive, les négociations avec les sous-traitants.

Poste à pourvoir à MONTLUÇON (Réf. ICM 6).

Maîtrise de l'anglais nécessaire. Larges possibilités d'évolution pour candidats de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) sous référence correspondante à DUNLOP FRANCE, Direction du Personnel – 62, rue Camille-Desmoulins, B.P. 41, 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX.



HAVAS CONTACT



SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE, (91) MASSY

recherche

INGENIEURS CHEFS DE PROJETS

Réf.123

Activité à forte dominante logiciel temps réel pour animer une équipe de plusieurs ingénieurs chargés d'études concernant des systèmes de bord temps réel, du pilotage automatique, du matériel de visée.

De bonnes connaissances des microprocesseurs (68000) et/ou des mini-calculateurs (VAX/ VMS - HP 1000/RTEA) sont nécessaires.

Une expérience de plusieurs années est indispensable.

INGENIEURS LOGICIELS

débutants ou première expérience

Réf.948

Ecrire en précisant la référence du poste avec C.V. et prétentions
Direction des Affaires Sociales - B.P. 74
91301 MASSY CEDEX

Publicités Réunies

DIPLOMES GRANDES ECOLES

REJOIGNEZ-NOUS POUR METTRE EN OEUVRE NOTRE NOUVEAU PLAN INFORMATIQUE

Nous sommes un des premiers grands groupes industriels français. Le Centre informatique de nos filiales commerciales équipées de matériel IBM est en pleine évolution et la mise en place prochaine d'un nouveau plan de développement informatique nous amène à renforcer notre encadrement et à rechercher

TROIS JEUNES ANALYSTES

Au sein des équipes de projets du Département Etudes (qui comprend une cinquantaine d'informaticiens), vous participerez à la conception et au développement de nouvelles applications dans le domaine de la gestion commerciale au sens large. Vous évoluerez ensuite vers des responsabilités d'encadrement et de chef de projet.

Pour réussir dans ces postes, vous êtes soit débutant et vous avez une solide formation informatique ou bien vous disposez d'une première expérience en informatique (1 à 2 ans).

Tous les postes sont à pourvoir en proche banlieue parisienne (ouest). Ils s'adressent à des diplômés de grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce. Les rémunérations prévues sont de nature à intéresser des personnalités de premier plan et les perspectives d'évolution sont très importantes.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature en mentionnant la rémunération souhaitée, sous la référence 173 D à HB, 66 avenue Victor Hugo, 75116 PARIS.
(Si votre CV n'est pas prêt, ou si vous partez prochainement en vacances, indiquez-nous simplement vos coordonnées provisoires et une courte lettre de motivation).

DESHH



Leader européen dans la fabrication d'**IMPRIMANTES ELECTRONIQUES SPECIALISEES**
une des sociétés françaises les plus performantes par son taux de croissance (moyenne 30%/an) et sa rentabilité (résultat supérieur à 5% net), recherche

dans le cadre de son expansion vers de nouvelles technologies

un ingénieur électronicien

Poste convenant à un Ingénieur d'études en électronique, ayant quelques années d'expérience dans la conception de circuits électroniques à micro-processeurs destinés au contrôle de périphériques ou de dispositifs électromécaniques.
Il sera responsable de la création de nouveaux produits faisant appel à la lecture et l'encodage magnétique, tant sur le plan matériel que logiciel.
Anglais courant et technique apprécié.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez en joignant photo, Curriculum-Vitae et prétentions, sous référence LM246, au Service du Personnel.

I.E.R. - 12, rue Sébastopol - 92400 Courbevoie

P.R.B.



SECTEURS DE POINTE

organisateur chef de projet

Important GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, leader sur ses marchés, pour sa DIVISION DISTRIBUTION (C.A. de l'ordre de 2 milliards de francs), regroupant plusieurs filiales mettant en commun leurs forces LOGISTIQUE et INFORMATIQUE, recherche un INGÉNIEUR en ORGANISATION.

Rattaché au DIRECTEUR ORGANISATION ET INFORMATIQUE, il s'insérera dans une équipe jeune et dynamique chargée actuellement de mettre en œuvre le nouveau schéma directeur informatique de la Division. Celui-ci implique outre une refonte totale du système d'information, un changement de matériel. Après une phase d'analyse générale, il prendra en charge la réalisation de l'un des projets importants (élaboration des solutions et des cahiers des charges, conduite d'une équipe d'analyse programmation, mise en place et formation des utilisateurs).

Ce poste – associant conception et réalisation et faisant appel à des qualités de contact et de persuasion – conviendrait à un DIPLÔMÉ GRANDE ÉCOLE SCIENTIFIQUE (MINES, CENTRALE, ENSI...) ou COMMERCIALE (HEC, ESSEC, ESC...). Son expérience de 3 à 5 ans, acquise en Cabinet d'Organisation ou SSII l'aura familiarisé tant avec la gestion des entreprises qu'avec la mise en place de systèmes informatiques performants.

MEMBRE DE SYNTEC

Les dossiers de candidatures sous réf. 3225 M – à préciser sur l'enveloppe – seront traités par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris

THOMSON-CSF

recherche
pour sa Division Travaux Extérieurs et Services un

INGÉNIEUR ANTENNES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Directement rattaché au Responsable du Service Compatibilité Durcissement, vous aurez en charge :

– le suivi de l'installation d'antennes filaires Hautes Fréquences (entre 2 et 30 MégaHertz),

– le contrôle des installations tant sur le plan mécanique que radioélectrique,

– l'encadrement d'une petite équipe de techniciens.

Diplômé Sup' Télécom ou équivalent, vous justifiez d'environ 5 ans d'expérience dans un domaine similaire.

Vous savez utiliser les moyens informatiques et avez une bonne connaissance de l'anglais.

Pour ce poste, de courts déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à ***THOMSON-CSF – Division Travaux Extérieurs et Services*** *– Mme LAVAL – 34, boulevard Ornano, 93204 SAINT-DENIS.*

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF
Travaux Extérieurs et Services

CURRICULUM

Electronicien ou automaticien

Nous sommes reconnus comme performants dans notre domaine difficile des biens d'équipement. Notre PME pour sa compétence et le service qu'elle a su développer compte parmi ses clients les plus grands noms de l'industrie. Notre évolution nous amène à compléter notre équipe par un jeune ingénieur de réalisation.

Définitions techniques, choix des matériels, établissement des plans électriques, suivi de fabrication, mise en route et assistance à notre clientèle... Votre rôle très complet est très proche du terrain ; il nécessite une grande polyvalence ainsi que des qualités de rigueur, et d'autonomie.

Ingénieur diplômé, électronicien ou automaticien, la mécanique ne vous est pas totalement étrangère ; vous avez 4 à 5 ans d'expérience sur le terrain en milieu industriel, dans la maintenance par exemple. Les commandes numériques, les automates programmables, et même les variateurs de vitesse sont des matériels que vous connaissez bien. Vous parlez anglais. Le poste est basé en région parisienne sud..

Merci de nous adresser lettre, CV, photo sous référence 1374 M. Réponse et discrétion. 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

FLONIC

Nous appartenons au secteur Mesure Régulation du Groupe SCHLUMBERGER. Nous sommes spécialisés dans la conception et la fabrication de systèmes destinés à mesurer et réguler l'eau et l'énergie thermique.
Nous recherchons pour notre site de MACON (270 personnes) des :

Ingénieurs électroniciens

Au sein d'un centre d'études vous aurez la responsabilité de l'étude et du développement de produits nouveaux, d'une gamme industrielle d'intégrateur dans le domaine du comptage de l'énergie thermique.

Vous serez en contact permanent avec le Marketing et le Commercial et vous participerez à l'industrialisation de ces produits.

Nous attendons les candidatures de diplômés des grandes écoles d'électronique, ayant d'excellentes connaissances en analogique et microprocesseurs et éventuellement une première expérience.

Nous vous demandons d'être créatif et rigoureux, et votre polyvalence vous permet d'allier aisément la technique et l'économique.

La maîtrise de l'Anglais sera un atout incontestable.

Les perspectives d'évolution sont réelles dans un groupe de notre importance pour des candidats faisant preuve de potentiel, d'ouverture d'esprit et de motivation.

Vous souhaitez vous investir dans ce type de fonction et intégrer Schlumberger, alors écrivez-nous : R. MALDANT - FLONIC SCHLUMBERGER
9, rue Ampère - 71031 MACON Cedex.

FLONIC
Schlumberger

FEMMES, DITES-NOUS POURQUOI...

vous n'êtes que 2 pour 100 candidats à nous répondre lorsque nous proposons des postes d'Ingénieurs Commerciaux dans la presse ?

Comment, dans ces conditions, parvenir à une meilleure répartition de nos effectifs ?

C'est pourtant notre volonté. Elle n'est certes pas désintéressée, car vos réussites chez Digital sont remarquables.

Sans doute l'environnement de nos ventes y est-il favorable ! Nous avons une bonne image, une gamme large de bons produits et des services de qualité. De telle sorte que l'aboutissement d'une vente dépend, plus que jamais, de votre capacité à bien qualifier les besoins du client puis à le conseiller. Vous faites cela bien.

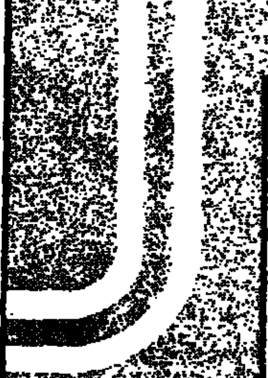
Vous êtes " professionnelles " de la vente de systèmes informatiques ! Prenez contact avec nous. Nous vous dirons pourquoi les postes d'**Ingénieurs Commerciaux** sont aussi faits pour vous chez Digital. Postes ouverts à Paris et en province. Réf. MON250.

Thierry BERRIER, Service Recrutement,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE,
2, rue Gaston Crémieux 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

SERITA



SSII
SPECIALISTE
DE L'INGENIERIE INFORMATIQUE
DE HAUTE TECHNOLOGIE

ingénieurs chefs de projets

diplômés d'une école d'ingénieurs,
vous avez des compétences confirmées et une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du **temps réel** appliqué :

aux **LOGICIELS DE TELECOMMUNICATIONS ET RESEAUX**

à **L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE**

sur mini-ordinateurs et microprocesseurs.

Venez nous rejoindre pour prendre la responsabilité complète de projets touchant aux techniques de pointe de l'informatique.

Bernard Barthélémy-Japiot vous remercie de lui écrire (lettre manuscrite, c.v., photo) en précisant la référence CP 8606 à SERITA, avenue du Québec, Boîte Postale 601, 91945 Les Ulis Cédex.

AXIAL Publicité

ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT DÉTECTION

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Position III A
(ESE, SUP-TÉLÉCOM, CENTRALE...)

Il aura la responsabilité de l'étude et de la réalisation d'un système d'EXPLOITATION d'INFORMATIONS RADARS.

Lieu de travail : Banlieue Ouest.

Merci d'adresser CV. photo et prétentions à :
ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT 55 quai Carnot 92214 Saint-Cloud sous référence 9303.

CONTESSE

SECTEURS DE POINTE



Le Département Polymères de Du Pont de Nemours (France) S.A. souhaite renforcer sa présence dans le domaine des plastiques techniques.

Nous souhaitons recruter des :

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

qui auront pour mission le développement des ventes de plastiques de haute technicité.

Ingénieur mécanicien, généraliste ou équivalent, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans :
- soit des matières : polymères techniques injectables ;
- soit des milieux utilisateurs : bureaux d'achat-étude de l'industrie automobile en particulier.

Basé à Paris, vous aurez à effectuer de nombreux déplacements en Province.

Maîtrisant parfaitement l'anglais, votre évolution de carrière pourra s'envisager au niveau international.

Rémunération motivante, avantages sociaux importants.

Nous prendrons contact avec vous vers le 10 juillet 1986. Les entretiens se dérouleront à partir du 15.

Veuillez adresser C.V. et prétentions à :

DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A.
Service du Personnel
137, rue de l'Université, 75334 PARIS CEDEX 07

HAVAS CONTACT

INNOVER AVEC THOMSON-L.C.C.

L.C.C., filiale de THOMSON COMPOSANTS, leader national dans le domaine des composants passifs emploie 3 000 personnes réparties dans 7 usines (en France et à l'étranger) et réalise un C.A. d'un milliard de francs.
Pour conforter notre croissance, nous recherchons :

INGÉNIEUR MÉTHODES

Animateur d'une équipe d'agents de méthodes, vous assurez l'élaboration et la mise à jour des données techniques de fabrication, mettez en œuvre les programmes de gain de productivité et établissez les gammes opératoires. Enfin, vous fournissez à l'encadrement tous les éléments de formation aux postes de travail et proposez des axes d'études.
Ingénieur mécanicien diplômé d'une Grande École (ENSAM, ECAM, ICAM,...), vous possédez une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la production très fortement automatisée ou des méthodes.
De bonnes connaissances en informatique et la pratique de l'anglais constituent des atouts supplémentaires.

(Réf. 91090/LM)

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Sous la responsabilité directe du Chef de Laboratoire, vous menez à bien l'étude et le développement de nouveaux composants, contribuez au choix des matériaux et process de fabrication ; vous animez une équipe de techniciens supérieurs chargés de vous assister dans ces différentes missions.
Vous êtes ingénieur diplômé d'une Grande École possédant une double formation de mécanicien et d'électronicien (ENSAM + ESE par exemple), débutant ou justifiant d'une expérience en études et développement d'environ 2 ans.

(Réf. 91091/LM)

Ces 2 postes sont basés à proximité de Dijon.

Pour un premier contact, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à Yves Latour, Responsable des Affaires Sociales à L.C.C. Seurre, 3, rue du Stade, 21250 SEURRE.

JEUNES INGÉNIEURS D'ÉTUDES ET DE DÉVELOPPEMENT

Diplômés Grandes Écoles (Centrale, Mines, ESE, Physique-Chimie Paris,...), vous serez rapidement en charge d'importants développements qui mettent en œuvre des technologies diversifiées et impliquent l'utilisation de matériaux très élaborés.

(Réf. 91092/LM)

Ces postes sont basés à Dijon.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à Jean-Claude LELEU, Responsable des Affaires Sociales à L.C.C. Dijon, avenue du Colonel Prat, SAINT-APOLLINAIRE, 21100 DIJON.



HAVAS CONTACT

INGENIEURS LOGICIELS

Informatique technique et industrielle

Pour participer activement aux mutations technologiques, optimiser la qualité de nos prestations, maintenir le taux de développement le plus important du marché, THOMSON-ANSWARE, SSII du groupe CGE (1050 personnes, + 36 % de CA en 85), s'appuie sur des équipes d'ingénieurs motivés et autonomes regroupés par domaine de compétences.
Participez au développement de logiciels pour des applications sur systèmes temps réel dans les domaines :
- Productique, Robotique,
- Contrôle de Processus,
- Systèmes embarqués,
- Traitement d'images,
- Instrumentation,
- Génie Logiciel,
- Télécommunication,
- Intelligence artificielle.

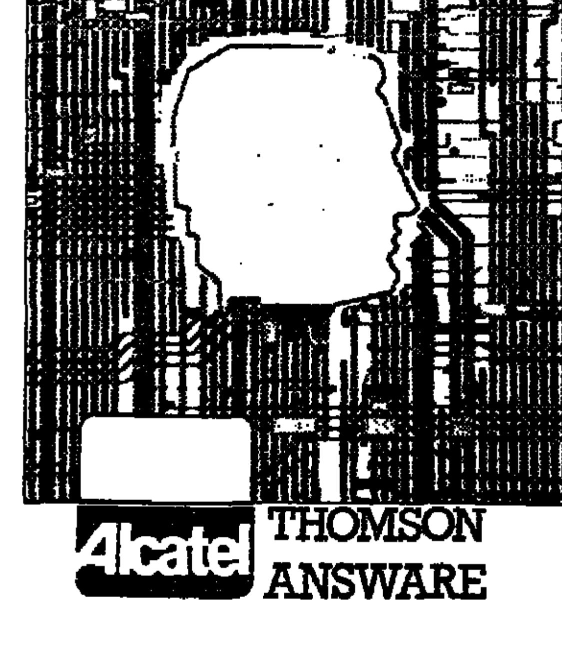
Informaticiens, Automaticiens, Electroniciens

Grandes Écoles ou Universités, vous avez une expérience d'environ 2-3 ans en micro ou mini-ordinateurs sur matériels : DIGITAL, HP, SOLAR, MITRA, GOULD et/ou micro-processeurs : INTEL, MOTOROLA, SM 90.
Vous pratiquez les langages : Assembleur, Pascal, PLM, LTR. La connaissance d'UNIX et du langage C est un atout supplémentaire.

Les postes sont à pourvoir sur **Paris-Ile-de-France.**

Adressez votre dossier de candidature, sous réf. RLB 66.4 à THOMSON-ANSWARE, groupe CGE, 135 rue de la Pompe, 75116 Paris.





média-system

CONCEVOIR DES CIRCUITS INTEGRES NUMERIQUES

Ingénieur de haut niveau (ESE, ENSERG, ENST...) vous êtes débutant(e) ou possédez une première expérience professionnelle.

Rigoureux, méthodique, vous savez travailler en équipe et avez le goût des relations humaines.

Nous vous proposons de rejoindre notre service Etudes de Calculateurs Embarqués et d'y prendre en charge la conception de circuits intégrés numériques spécifiques, complexes et rapides (prédiffusés, précaractérisés) depuis l'adaptation du schéma jusqu'à la participation à l'intégration du produit dans un sous-ensemble.

Vos performances vous permettront ensuite de progresser au sein de notre Groupe.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous réf. EG/M 06 au Service Relations Formation, 2 rue Béranger 92322 CHATILLON Cédex.

SOURCES

RADIOCOMMUNICATION pour un projet international

Nous sommes un important groupe spécialisé dans l'électronique et l'informatique industrielle de pointe et recherchons un INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ dans le traitement du Signal-Transmissions radio. De formation supérieure (ESE, ENSEITH, Sup Telecom... avec option radio) vous avez acquis une première expérience d'au moins 3 ans dans ce domaine. Nous vous confierons la responsabilité d'une petite équipe chargée du développement de sous-ensembles d'émissions, réceptions et synthèse de fréquences. Passionnés de radio, vous saurez vous adapter aux technologies nouvelles qui environnent votre domaine. Vous y développerez vos capacités d'innovation et de rigueur exigées par les caractéristiques de ce projet. Lieu de Travail : proche banlieue Sud-Ouest de Paris.



Pour un premier contact, écrire ou téléphoner sous référence RD, 102, bd. Malesherbes 75017 Paris. Tél. 47.66.01.27.

CURRICULUM

april

JEUNES INGENIEURS

ELECTRONIQUE, AUTOMATISMES, INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

April, n°1 français de l'automate programmable, mise sur votre potentiel évolutif et le prouve en vous confiant, à **Paris** des postes d'

INGENIEURS D'APPLICATIONS

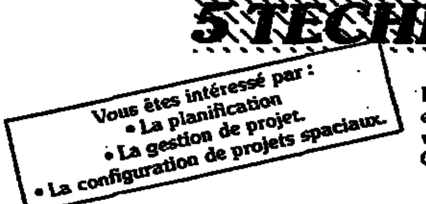
Sur le terrain et en liaison avec le Service Etudes et Développement, vous aurez pour mission de faire évoluer nos produits en fonction des besoins clients. Ensuite, c'est vous qui évoluerez : notre groupe vous offre un large éventail de possibilités.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 8694 au Cabinet **Roubaix Décision,** 32 rue des Volontaires, 75015 PARIS.

SEITEL

Société d'électronique d'informatique et de télécommunication recherche pour les départements 06 - 31 - 33 - 75

4 INGENIEURS 5 TECHNICIENS



Pour rencontrer une société jeune et réllement dynamique, adressez votre dossier (lettre manuscrite, CV et photo) à :

SEITEL ZI de Flourens 31130 BALMA.

média system

Directeur industriel

Mettre en place la politique industrielle définie par la direction. Coordonner l'activité d'équipes opérationnelles et les animer. Etudier, proposer et mettre en place les nouveaux outils (robotisation, commandes numériques...).
Développer et améliorer les applications actuelles, prendre en charge en liaison avec les directions opérationnelles des usines l'aspect production et industrialisation.
C'est la mission que vous propose cette très performante société à vocation internationale, leader sur son secteur.
De formation ingénieur (Centrale Lyon, CESTI, AM...), vous disposez d'une expérience réussie d'au moins 10 ans à un poste de commandement dans le domaine de la production ou des méthodes.
Le poste est basé dans une grande ville agréable du Centre Ouest. Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.
Les conditions offertes et notamment la rémunération et les perspectives de carrière concrètes sont de nature à intéresser un candidat de grande valeur.
Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 688 A à Christian Hollevoet, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

AFCOREM

SECTEURS DE POINTE

HERCULES

2 ou 3 ans d'assistance technique ou de vente à une clientèle industrielle : il est temps de vous associer à Hercules. Un leader discret ayant les moyens de répondre aux questions que vous vous posez sur votre avenir.

INGENIEUR
ASSISTANCE TECHNIQUE ET VENTE

Votre première mission : après formation à nos produits et technologies, **vous développez leurs applications** dans une clientèle spécialisée. Vous êtes en contact permanent avec nos clients sur le terrain, tant pour réaliser des essais sur lignes de production que des négociations commerciales.

Etude du marché, prévisions et objectifs, liaisons usine et laboratoire, applications nouvelles, information du marketing Europe, **une fonction large et ouverte.**

Ingénieur, parlant anglais, vous recherchez après une première expérience similaire un groupe **multinational puissant où la promotion interne est privilégiée.**

Adresser lettre, CV, rémunération, sous réf. M 126
à M. d'Aboville, 80, rue Taitbout 75009 Paris

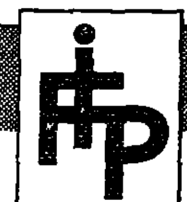
la gestion de personnel aujourd'hui résonance

IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE
recherche son

DIRECTEUR
INFORMATIQUE H/F

Formé sur IBM 38, GAP III.
Solide expérience bancaire et anglais indispensables.
Poste basé à Paris 8e.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 9662 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.



INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

situé à RUEIL-MALMAISON (92) recherche pour sa **Direction PHYSICO-CHIMIE APPLIQUEE**

INGENIEUR HAUT NIVEAU ou DOCTEUR ES SCIENCES

• Débutant ou quelques années d'expérience, disposant d'une solide formation de base (Grande Ecole : Physique-Chimie de Paris, Mines, Centrale ou équivalent) pour effectuer travaux de recherche en physico-chimie et dans le domaine des opérations de séparation.

Adresser C.V., photo et prét. sous réf. 9543 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN,
ÉLARGISSEZ VOS COMPÉTENCES TÉLÉCOMS

**Le développement des futurs grands systèmes de télécommunications, civils et militaires s'accélère, l'informatique y prend une place prépondérante.
Ingénieur diplômé, devenez chez nous (Paris, Nord-Ouest) :**

chef de projet logiciel (réf. 4853 LM)

Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans dans le développement de logiciels temps réel pour minis ou micros, la maîtrise d'un langage de haut niveau comme PASCAL, le goût et le potentiel voulu pour la conduite de projets. Venez diriger nos équipes de réalisation.

ingénieur génie logiciel (réf. 4854 LM)

Vous possédez une expérience de 2 à 5 ans comme développeur ou déjà axée génie logiciel ; venez rejoindre notre équipe pour créer notre atelier et mettre en œuvre des techniques de pointe : spécification formelle, prototypage, intelligence artificielle, LTR3, ADA... ; ceci dans un environnement performant : UNIX, VAX, work station, réseau local...

ingénieur qualité logiciel (réf. 4855 LM)

Vous avez acquis la certitude, en plusieurs années d'expérience comme développeur, que la maîtrise de la qualité est un facteur essentiel pour produire industriellement des logiciels. Venez conseiller nos équipes de réalisation et mettre en place les standards, les méthodes et les outils de contrôle qui s'imposent.

Notre consultant, J. TALLIEU, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante, à **"Carrières de l'Informatique".**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

---

ingénieur concepteur,
si vous savez raisonner système d'information, venez prendre en main un secteur études

Important groupe industriel et commercial international, nous nous préparons à devenir le numéro UN mondial sur notre marché : les produits grand public et professionnels à haute technologie et forte valeur ajoutée. Cette stratégie conquérante s'appuie sur une informatique (Paris-Sud) qui fait peau neuve autour d'un schéma directeur ambitieux.

Vous prenez en main un secteur : gestion commerciale ou production, en lui apportant votre professionnalisme, votre sens de l'organisation et de la concertation.

Diplômé d'une Grande École, vous avez acquis en cinq ans ou plus un solide savoir-faire en conduite de projet DB/DC dans un environnement 43XX, pratiquez MERISE ou AXIAL et savez tordre le cou à la technique pour satisfaire intelligemment vos utilisateurs.

Notre consultante, Mlle S. BLAIN, vous remercie de lui écrire (Réf. 4856 LM), à **"Carrières de l'Informatique".**



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC



GROUPE INTERTECHNIQUE

1re SOCIÉTÉ FRANÇAISE PRIVÉE, CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS
DEPUIS 5 ANS DANS LES 4 PREMIERS AU CLASSEMENT DE L'INDICE DE SATISFACTION DES UTILISATEURS (01 DATAPRO)
EFFECTIF : 900 personnes CHIFFRE D'AFFAIRES : 700 MF

FORTS DE NOS SUCCÈS NOUS INVESTISSONS SUR L'AVENIR en recherchant des :

INGÉNIEURS D'ÉTUDES LOGICIELS

POUR S'INTÉGRER A NOTRE DIRECTION TECHNIQUE ET REJOINDRE NOS ÉQUIPES DE CONCEPTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES INFORMATIQUES

LES POSTES SONT A POURVOIR DANS LES DOMAINES :

- des **LANGAGES** (environnement de programmation C...) et des **SGBD** (système relationnel, réparti...)
- des logiciels de **SYSTÈMES D'INSTRUMENTATION** (environnement UNIX et C)

De formation Grande École (option informatique) ou Universitaire (DEA/DESS informatique), vous avez une expérience de trois années au moins, acquise chez un constructeur ou dans une SSCI.

Envoyez lettre, C.V. et prétentions sous la référence M/DE-16 à IN2, Direction du personnel, B.P. 63, 78373 PLAISIR CEDEX.

Technologie de pointe

Groupe industriel spécialisé dans les batteries industrielles recherche pour la Région Parisienne

CHEF DE PRODUIT

A la fois technicien et homme de marketing, il déterminera les produits spécifiques répondant aux besoins d'une clientèle dont il aura auparavant étudié et défini les caractéristiques.
1er interlocuteur des responsables de services, excellent commercial, il assurera le succès de nos réalisations et développera son chiffre d'affaires.
Cette fonction nécessite une expérience commerciale réussie d'au moins 5 ans.
A ce poste, autonomie, initiatives et pratique de l'anglais sont indispensables.
La connaissance de notre secteur d'activité est un atout supplémentaire.
Envoyer lettre manuscrite et C.V. à notre Conseil : Louise Le Roux 36, rue Brunel - 75017 PARIS
votre demande sera traitée confidentiellement

LLR

Blau

BANQUE PRIVEE

REJOIGNEZ UN SECTEUR EN PLEINE EVOLUTION !

SICAV, FCP

Nous sommes l'organisme central d'un important groupe bancaire et le développement de nos activités financières nous conduit à recruter de nouveaux collaborateurs

RESPONSABLES D'EQUIPE *HF*

De formation supérieure **(DESS banque-finance, DESS gestion financière et comptabilité...)** et disposant d'une courte expérience professionnelle, vous aurez pour mission d'animer et d'organiser de jeunes équipes chargées de la gestion administrative et comptable de sociétés financières.

Dynamisme et capacité à prendre rapidement des responsabilités constituent des atouts fondamentaux.

Age souhaité : 28 ans environ. (Réf. 4215/RE/LM)

RESPONSABLES COMPTABLES *HF*

Vous venez d'obtenir un BTS comptabilité ou un DUT gestion des entreprises et des administrations et avez déjà effectué quelques stages professionnels.

Nous vous proposons de participer à la gestion administrative et comptable de nos SICAV et FCP. (Réf. 4215/RC/LM)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) en précisant la référence du poste choisi à

MEDIA PA 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

L'INGENIERIE INFORMATIQUE DANS UNE ENTREPRISE A TAILLE HUMAINE ET A VOCATION INTERNATIONALE

...Une formation sur le terrain pour des hommes de terrain...

Notre société, dotée d'une clientèle de premier plan, implantée en France et à l'étranger, intervient dans tous les domaines du conseil et de l'ingénierie Informatique. Nous recherchons dans le cadre de notre STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT :

Ingénieurs Grandes Ecoles
Expérience professionnelle 2 à 3 ans

VOUS ETES : diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce.

VOUS AVEZ : une première expérience réussie de l'Informatique exercée dans une fonction commerciale, technique ou de conseil en organisation.

NOUS VOUS OFFRONS PLUSIEURS OPPORTUNITES DE CARRIERE :

COMMERCIAL :
pour contribuer au développement de nouveaux secteurs au sein de nos départements (banque, finances, industrie...).

TECHNIQUE :
pour participer en tant qu'ingénieur d'études à des projets techniques pour les clients du groupe (monétique, télécom, bureautique, etc...), la connaissance des environnements IBM, BULL ou DIGITAL serait appréciée.

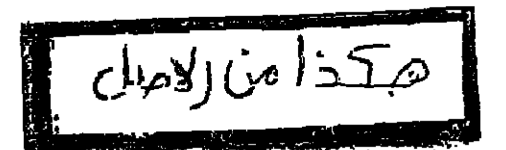
CONSEIL :
pour collaborer à des missions de conseil en organisation informatique de haut niveau.

Nous souhaitons rencontrer, pour l'ensemble de ces postes, des candidats dont les qualités de créativité, d'organisation, de dialogue et de dynamisme permettront des opportunités d'évolution de carrière. Rémunération en fonction des diplômes et de l'expérience. Postes à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser (lettre manuscrite, C.V. photo), sous référence SB CM2 M, à Sieglinde Boch, Centi Profile, 128, rue de Rennes 75006 Paris.

centi profile
Conseil en Recrutement Informatique


SECTEURS
DE POINTE







L'Usine de Lauterbourg de la Société ROHM and HAAS France SA recrute

Ingénieur chimiste

pour son équipe de développement.

Les candidat(e)s, dégagés des obligations militaires :

- seront diplômé(e)s d'une Ecole Nationale Supérieure de Chimie,
- auront complété leur formation par une thèse ou une spécialité de chimie organique ou macromoléculaire.

Le poste requiert de bonnes connaissances en anglais.
L'environnement dynamique, une rémunération attrayante et des avantages sociaux importants sont de nature à intéresser des éléments de valeur.
Les candidatures - lettre et C.V. - sont à adresser à ROHM AND HAAS France S.A. à l'attention de Monsieur REDELSPERGER - Service du Personnel B.P. 27 - 67630 Lauterbourg.

CONTESSE



recherche pour son centre de **VELIZY**

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES

Il prend en charge le service développement de l'ensemble des produits.
Il est rattaché directement à la direction technique.
A ce titre, il anime et organise l'activité entre le laboratoire d'études, le bureau d'études, les approvisionnements, les acheteurs et la fabrication.
Sa fonction l'amène à établir de nombreuses relations avec les responsables d'affaires et de fabrication.
Ce poste nécessite une formation « généraliste » orientée mécanique et électronique confirmée par environ 10 ans d'expérience en milieu télécommunications, automatismes, alarme et sécurité.
Des qualités de créativités, du respect des normes, d'organisation et des facilités de relations favoriseront la prise de fonction.

Adresser C.V. à AETA, B.P. 34,
12, rue des Frères Caudron, 78142 Vélizy.



Etablissement public qui construit, exploite et développe les aéroports.

Recrute pour sa Direction
TECHNIQUE et INDUSTRIELLE

UN INGÉNIEUR (H/F)

chargé de diriger les ateliers du parc automobile d'Orly (64 personnes).

- Ce poste exige des connaissances techniques confirmées
- une solide expérience de l'encadrement et de la gestion.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à :
Monsieur CARRIÈRE
291, Bd Raspail - 75675 PARIS CEDEX 14

ingénieur chimiste ou équivalent

Anglais courant exigé (M.I.T. ou équivalent)

Société de Parfumerie-Cosmétologie implantée en Normandie, Filiale d'un Grand Groupe Français, offre à un jeune ingénieur chimiste l'opportunité de renforcer son équipe Recherche et Développement.
Doté d'une expérience minimale de 2 à 3 ans dans une fonction similaire, rattaché directement au Responsable des laboratoires, il sera plus spécialement chargé de l'établissement et du maintien des dossiers techniques en conformité avec la Législation en vigueur, du suivi de la gestion informatisée de la documentation et participera à la mise au point des formules de produits cosmétiques.

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 89.723, **PUBLICITÉ ROGER BLEY**
101, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmettra.

C.G.S. INFORMATIQUE

Société de Services en pleine expansion, recherche plusieurs titulaires de

MAITRISE
DEBUTANTS HF

Informatique, Miage, Gestion, Econométrie, Sciences Economiques

Merci d'adresser votre C.V., sous référence ML 66 (à noter sur l'enveloppe) à **C.G.S. INFORMATIQUE**
58, boulevard Gouvion Saint-Cyr 75017 PARIS

Les nouvelles technologies envahissent la distribution.

Satisfaire 10 millions de clients et livrer 150 000 colis par jour, c'est bien... mais être leader en Vente par Catalogue nous engage à proposer plus : livrer plus vite, de manière toujours plus fiable, ...
La Redoute est résolument décidée à investir dans des moyens de production nouveaux : informatique industrielle, robotique, transitique... Elle met en œuvre toutes les ressources des technologies les plus avancées : informatique, télépaiement, télématique, pour développer un concept nouveau : la VENTE A DISTANCE...
Les directions informatique et technique s'étoffent ; elles ont besoin de jeunes ingénieurs, pour prendre totalement en charge des projets ambitieux.

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

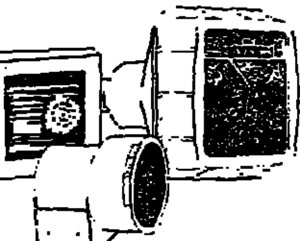
DEMARRER PAR LA GPAO ET L'INFORMATIQUE.

Vous avez un diplôme d'ingénieur grandes écoles, peu ou pas d'expérience : vous souhaitez démarrer dans une équipe jeune, dans un poste créatif et opérationnel à la fois... Cette expérience vous donnera beaucoup d'atouts pour prendre une autre fonction de responsabilités dans l'un des nombreux métiers qu'offre notre groupe (industriel, commercial, informatique).

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à Anne DUHEN,
57, rue de Blanchemaille, 59082 ROUBAIX Cedex 2.



De nouveaux métiers pour un métier nouveau



RÉGION GRENOBLOISE

THOMSON-CSF

TUBES ET DISPOSITIFS À IMAGE

– Notre Département fait partie des LEADERS MONDIAUX de la DÉTECTION et de la VISUALISATION D'IMAGES.

– Nos produits intéressent à la fois le domaine CIVIL (N°1 mondial en imagerie médicale), MILITAIRE et SPATIAL.

– Nous sommes présents sur les marchés professionnels en EUROPE, aux U.S.A. et au JAPON.

Notre nouveau Centre industriel de VOREPPE-MOIRANS, près de GRENOBLE, prépare le développement de notre production DÉTECTION de Haute Technologie.

Ceci implique l'intégration d'un

INGÉNIEUR CHIMISTE

Il devra parachever la mise en service des ensembles neufs et assurer la responsabilité de l'exploitation des installations visant à :
– la production d'eau ultra-pure (pré-traitement, osmose, résines...).
– le traitement des effluents liquides d'un important atelier de traitement de surfaces.
– le traitement des effluents gazeux d'épitaxie.

Nous souhaitons rencontrer un CHIMISTE possédant une expérience d'exploitation de traitement de surfaces et connaissant si possible la régulation et l'automatisation de process.

Ce poste requiert une grande disponibilité d'horaires.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (C.V., prétentions, photo) à Danielle MARTY – Service du Personnel – THOMSON CSF/TDI – B.P. 55 – 38120 SAINT-EGREVE.

HAVAS CONTACT





INGENIEUR DE PROJET SENIOR ALIMENTATION NAVETTE HERMES

SAFT, leader mondial de l'énergie électrique autonome professionnelle pour les secteurs de haute technologie, engage le développement des systèmes d'énergie pour le véhicule spatial HERMES et recherche l'Ingénieur de Projet.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur généraliste (électrochimie, mécanique, thermique...), ayant acquis une première expérience de développement de systèmes et de gestion de projet. La connaissance et l'expérience d'applications spatiales seront un atout.
Pour un candidat à potentiel, c'est l'opportunité de développer un projet d'avenir au sein d'une société internationale en expansion.
Poste basé à POITIERS.

Merci d'adresser votre CV sous référence G.3.8 b à SAFT - Direction des Ressources Humaines
57, rue de Villiers - 92200 NEUILLY SUR SEINE.



CONTESSE

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE H/F

La division des traitements informatiques de la SOCIETE GENERALE recherche pour son secteur **ETUDES RESEAUX** un CHEF DE PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES DE SURVEILLANCE D'AGENCES BANCAIRES.

De formation Ingénieur Grandes Ecoles ou Universitaire, vous aurez acquis au moins 5 ans d'expérience dans le développement d'outils de surveillance d'installation et (ou) dans les applications de process-contrôle.

Maîtrisant de plus la Gestion Technique Centralisée, vous serez chargé(e) de la mise en œuvre et du suivi de développement de systèmes de surveillance.

Vos compétences en Télécommunications vous permettront par ailleurs de prendre en charge des projets de sécurité.

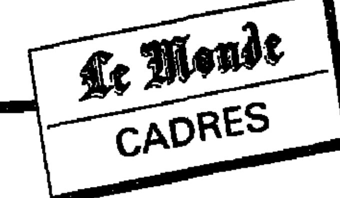
Agé de plus de 30 ans, « les pieds sur terre », votre rigueur, vos qualités relationnelles seront des atouts dans votre rôle d'interface avec les services du siège et les Organismes professionnels ainsi que dans votre rôle **« d'expert technique »**.

Votre rémunération sera liée à votre expérience. Poste basé à Paris. Merci d'adresser votre candidature, sous référence DV/SEC, à Mademoiselle Dorothée VIVIEN - **SOCIETE GENERALE** Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.

MEDIA PA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SECTEURS DE POINTE



REGION PARISIENNE (EST)

GROUPE 2000 PERSONNES
ELECTRONIQUE DE POINTE

Cette Société, ayant une forte image de marque sur le plan mondial, dans la conception et la réalisation d'équipements pour l'électronique, recherche son

Chef de service Informatique

(300.000 F)

Rattaché au Directeur financier du groupe, responsable d'une petite équipe de 8 personnes, (analystes + opérateurs), il a pour mission de fournir à la Société un système informatique efficace, économique et cohérent.

Dans un contexte I.B.M. + P.C., il assure la planification, le développement et la maintenance des applications : analyse des besoins, conception (études), réalisation, formation des utilisateurs.

Il a à mettre en oeuvre d'importants projets dans le domaine de la gestion de production et de la bureautique.

Diplômé de l'enseignement supérieur, option informatique, ou équivalent, avec un très bon niveau d'anglais, vous avez déjà quelques années d'expérience dans la conduite de projets d'envergure et la maîtrise d'un environnement technique (compétences : IBM/38, Micros, logiciels, gestion de production).

média-system



Adressez votre C.V. avec photo en indiquant un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre rapidement même pendant les vacances, en rappelant la référence 280, à Guy Postel, Conseil, B.P. 19, 06480 La Colle sur Loup. Discrétion garantie.

Guy Postel

A la recherche d'un nouveau challenge ? Venez numériser nos paliers magnétiques actifs !



Leader mondial du palier magnétique actif
VERNON (Eure) 80 kms de Paris

- **PRODUIT D'INNOVATION, TECHNOLOGIE DE POINTE**
- **P.M.E. ET MULTINATIONALE (FILIALES AUX U.S.A. ET JAPON)**
- **ACTIONNAIRES : S.E.P., A.B. S.K.F., SEIKO.**

recherche :

ingénieur «système»

Spécialisé dans la conception et la mise en œuvre d'asservissements numériques très performants, il dirigera une petite équipe d'ingénieurs R & D pour mettre en œuvre les systèmes numériques dans les asservissements de paliers magnétiques actifs.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs de formation supérieure type SUPELEC ou equivalent, ayant quelques années d'expérience en ce domaine, parlant anglais.

ingénieur électronicien «software»

Spécialisé dans la conception et la mise en œuvre d'asservissements numeriques très performants.

ingénieur électronicien «hardware»

Spécialisé dans l'implantation matérielle et la création de cartes autour de microprocesseurs en vue de leur utilisation en asservissements numériques et en systèmes de diagnostic.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs de formation supérieure type ISEP, ISEN, ESIEE, ESEO,... ayant de préférence quelques années d'expérience en ce domaine, parlant anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre + C.V. + photo + prétentions) en précisant le poste choisi à : Micheline CHRISTOT
Société de Mécanique Magnétique - Forêt de Vernon, B.P. 431 - 27204 VERNON Cedex

P.R.Bley

DU PONT

Le Département Polymères de Du Pont de Nemours (France) S.A. recherche pour sa division PACKAGING :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Responsable des ventes pour le Nord de la France et le BENELUX, basé à Lille ou Bruxelles.

Ayant une expérience de l'emballage souple dans le domaine alimentaire, vous avez idéalement passé 4 à 6 ans chez un utilisateur de ce type de produits.

Ingénieur mécanicien, chimiste ou équivalent (une formation d'ingénieur en industrie alimentaire serait appréciée), vous parlez parfaitement anglais. Le néerlandais serait un atout.

Au sein d'une société multinationale, nous vous offrons une rémunération motivante et d'intéressantes perspectives d'évolution.

Nous prendrons contact avec vous vers le 10 juillet 1986.

Veuillez adresser C.V. et prétentions sous référence 70.383 LM, à :

DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A.
Service du Personnel 137, rue de l'Université, 75334 PARIS CEDEX 07

HAVAS CONTACT

Cette banque commerciale a forte synergie financière intègre le développement des marchés financiers pour lesquels elle possède déjà une longue tradition d'action.
Sa Direction de l'Informatique et de l'Organisation, forte d'une centaine de collaborateurs et dotée de systèmes IBM sous MVS, participe à son évolution. Dans ce cadre, elle recherche un

Jeune chef de projet — *Marché Financier*

Rattaché au Responsable des Études, l'essentiel de vos missions en recouvre :
– la conception d'applications dans un cadre méthodologique Merise.
– l'encadrement de la réalisation de ses applications tant sur gros systèmes que sur micro-ordinateurs.
Une de vos toute premieres missions concerne l'intervention sur les Marchés Financiers par conception et intégration de nouveaux systèmes d'informations, de la prise d'ordres au back-office en passant par l'arbitrage des risques.
Votre expérience des systèmes à base de ***micro-ordinateurs****, appréciée sur ce premier projet, vous rend tout aussi pertinent sur la decentralisation d'applications dans les agences.*
De formation supérieure, avec 3 à 5 années d'expérience en informatique au sein de SSII ou d'établissement du secteur tertiaire, vous avez exercé une première responsabilité de conduite de projets que vous souhaitez confirmer en milieu financier.

MDA.

Michel DHEUR*, notre Conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité, les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8606.27 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.*

Conseil en ressources humaines.

Premier fabricant français d'équipement automobile, partenaire reconnu des constructeurs mondiaux, 28.000 personnes, CA 12 milliards de francs - 50 % à l'exportation, **Valeo** propose un poste à responsabilité et une carrière évolutive à un ingénieur de valeur.

Jeune ingénieur chef de projets informatique

Ingénieur diplômé, ayant de bonnes connaissances en informatique et si possible une première expérience professionnelle (la candidature d'un débutant ayant effectué des stages intéressants peut être retenue).
Rigoureux, motivé, disposant de qualités de contacts, il participera au développement de projets informatique de gestion en milieu industriel.
Poste évolutif pour candidat de valeur.

Poste à Amiens.

Ecrire sous réf. NU 400 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

CREDIT CHIMIQUE
BANQUE NATIONALE
recherche pour **seconder le Responsable Régional** (Sud-Est) de son

DEPARTEMENT IMMOBILIER EXPLOITANT

Chargé du suivi et du développement de la clientèle de Promoteurs. Position Cadre.

Conviendrait à candidat de formation supérieure (Bac + 3) ou pouvant faire état d'un expérience confirmée dans l'**IMMOBILIER**.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions, sous référence 221-M au Crédit Chimique, 28 rue de la République 69002 Lyon.

INDRE ET LOIRE

CONTROLEUR DE GESTION — 200 000 F +

Nous excellons dans un secteur de pointe : l'étude et la construction électroniques. CA 104 MF, effectifs 240 personnes, 1 filiale Outre Atlantique ; notre affaire est en constante expansion.

Comptabilité budgétaire, prévisionnelle, calcul de prix de revient, analyse des écarts et de l'exploitation industrielle, telle se définit globalement une fonction que vous connaissez sur le bout des doigts. Et vous l'avez en outre pratiquée en milieu informatisé, impérativement dans une entreprise industrielle, très orientée vers les technologies de pointe. Vous intégrerez une équipe dynamique et vous évoluerez avec notre entreprise si vous faites vos preuves.
Anglais courant nécessaire. Nombreux avantages. Logement gratuit si vous le souhaitez la 1ère année.

Adressez votre candidature complète sous référence 86/37/510 à notre Conseil, Pascale GALAMPOIX.

Dominique Leligois Conseils
1 rue Grécourt - BP 1522 — 37015 TOURS Cedex

Accéder au marketing industriel

CHEF DE PRODUITS

FULMEN La Compagnie Européenne d'Accumulateurs (2500 personnes - Groupe CGE) est spécialisée dans l'étude, la fabrication et la commercialisation d'accumulateurs au plomb. Pour faire face à son développement, la Division Batteries Industrielles renforce son Service Marketing.

Le titulaire du poste prend en charge la gestion complète des lignes de produits batteries de traction, de leur conception jusqu'à la mise à la disposition de la clientèle. Il assure l'interface entre les usines, les services techniques et le réseau commercial. Il définit la stratégie en fonction de l'analyse du marché, de la concurrence et de l'évolution des ventes.

Pour ce poste à responsabilités, nous souhaitons rencontrer un ingénieur âgé d'environ 30 ans. Il a acquis une première expérience similaire ou en tant que technico-commercial dans un contexte industriel. Il possède de bonnes connaissances en anglais.

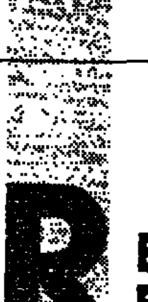
Les conditions offertes sont de nature à intéresser des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 19/431 AK à :

CIGIE

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO
egor

Paris
Important groupe industriel en pleine expansion, renforce ses structures et crée le poste de :



ESPONSABLE DES ESSOURCES HUMAINES

Rattaché au Directeur des Relations du Travail, il mettra l'accent sur la formation, la communication interne, le recrutement et la motivation des collaborateurs pour l'ensemble du groupe. Pilote d'une équipe de 4 personnes, il aura un rôle opérationnel de premier plan.

Diplômé de l'enseignement supérieur, 35 ans environ, il aura acquis une expérience similaire en milieu industriel, réussie grâce à son sens des contacts, sa créativité et son dynamisme.

Veuillez adresser votre lettre manuscrite, accompagnée d'un CV avec photo en précisant vos souhaits de rémunération sous référence 5023 M à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

DESSEIN

هكذا من الأصل



SECTEURS DE POINTE

GLAENZER SPICER
(banlieue Ouest de Paris)

Filiale française réputée d'un groupe international de renom, en bonne santé économique et financière.
En France, 5 usines, 2 000 personnes, dans le monde 50 000. Nous sommes à l'avant garde de la transmission dans les domaines les plus variés (automobile, poids lourds, TGV, VAL),et recherchons notre

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL

Placé sous l'autorité du Directeur Commercial, il lui sera confié la responsabilité complète de la commercialisation et du développement en Chiffre d'Affaires et en marge d'une ligne de produit (transmission pour véhicule de tourisme, C.A. un milliard et en expansion). Il animera une équipe de 10 personnes.

Ce poste s'adresse à un ingénieur Grande Ecole mécanique (Centrale, ENSAM...) possédant une expérience commerciale opérationnelle d'environ 5 ans dans le domaine mécanique, au travers de laquelle ses qualités de négociateur, de manager rigoureux, ainsi que son sens aigu des réalités techniques et mécaniques, lui permettront non seulement d'être efficace dans le poste défini, mais de pouvoir évoluer dans la Société. Anglais indispensable.

Rémunération élevée pour candidat de valeur.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Solange MONTEIL par courrier (sous réf. 727 M) ou par téléphone (le 30/06 au 42.36.91.91).



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

SALOMON

Leader mondial dans les sports d'hiver (CA : 2,2 MDF en 1985 dont 85 % à l'export – 1400 p.), nous sommes en pleine diversification.
L'innovation pour nos produits est un élément essentiel de notre stratégie de développement et nous déposons plus de 100 brevets par an dans le monde entier.
Nous cherchons (réf. 1172 LM)

le responsable du service propriété industrielle

A la tête d'une équipe de quatre ingénieurs brevets confirmés, en collaboration directe avec notre PDG, venez définir et mettre en place notre politique de propriété industrielle (dépôts de brevets, contrats, traitement des litiges...).

A 30 ans minimum, vous avez une expérience en propriété industrielle et l'envie de la développer au sein d'une entreprise qui bouge. Vous parlez couramment l'anglais et si possible l'allemand.

Notre consultante, Mme F. JOUISHOMME, vous remercie de lui écrire.



ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT · 69003 LYON
PARIS - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Diriger la production d'une PMI...

Nous sommes la filiale d'un petit groupe français très connu dans le domaine des machines automatiques de conditionnement.
Nos atouts : un savoir faire très spécifique, une grande capacité d'innovation technique et un fort dynamisme commercial, en particulier à l'export.
Pour seconder notre Directeur d'Usine nous recherchons un

RESPONSABLE PRODUCTION

Très autonome, il anima et coordonne l'ensemble des activités montage-fabrication.
Sa fonction inclut les achats, les relations avec la sous-traitance, les études et l'après-vente...
C'est un jeune ingénieur (AM, INSA,...) pouvant se prévaloir d'une expérience réussie dans un secteur proche (mécanique, automatisme).
Il dispose d'excellentes aptitudes à diriger une équipe ; son potentiel d'évolution est en rapport avec nos projets.
L'anglais courant est indispensable.
Poste basé à **MARSEILLE.**

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 606 237 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

Paris Quartier Etoile
Une Holding Financière
en pleine expansion dans le secteur du
"Capital-Risques"
cherche

Responsable des Investissements

HF

Qui sera chargé de toutes les études préalables aux **décisions de participations financières.**
Ce poste suppose de façon concomitante la **maîtrise des techniques d'analyses financières** et des techniques modernes d'évaluation d'Entreprises.
Le candidat que nous recherchons aura de façon impérative une formation supérieure de niveau élevé et une expérience confirmée. Des références acquises **à la fois** dans une Société d'audit ou dans une holding bancaire et en entreprise seraient un atout extrêmement apprécié.
Ce poste peut représenter une **OPPORTUNITE EXCEPTIONNELLE** pour un candidat intéressé par des responsabilités immédiates et appelées à augmenter rapidement.
Le salaire de départ prévu pour être très motivant sera négocié en fonction du niveau d'expérience et d'autonomie réelle.
Ecrire avec C.V., justification de réalisation et prétentions à :
Madame D'ORNANT - FIDAL PARIS

FIDAL PARIS
18 Bis rue de Villiers
92303 LEVALLOIS-PERRET

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

CONJUGUEZ ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE ET ART DE VIVRE AU PAYS DES CHÂTEAUX DE LA LOIRE

EN REJOIGNANT NOTRE ACTIVITÉ MONÉTIQUE À **BLOIS**

Nous recherchons des

• INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

option informatique
possédant une première expérience sur GROS SYSTÈMES IBM.
Vous serez intégré à notre équipe "**RECETTE et INDUSTRIALISATION**" et chargé d'assurer l'exploitabilité de nos applications.
Vous coordonnerez et participerez à la mise en place des moyens propres à assurer les niveaux de service convenus.

• INGÉNIEURS LOGICIEL

débutants
Intégrés à une équipe assurant la gestion d'un important **SYSTÈME TEMPS RÉEL** vous participerez au développement et à l'évolution du logiciel de base.
Une première expérience en réalisation dans un environnement IBM sera un atout.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous réf. JLB/AS) à Anna STAROSWIECKI - Service Recrutement - SLIGOS - Immeuble Ile de France - cedex 49 - 92067 Paris La Défense 9.

MEMBRE DE SYNTEC INFORMATIQUE

HAVAS CONTACT

Ingénieurs méthodes en informatique

Paris **Banque**

Cette grande banque industrielle et financière de dimension internationale recherche, dans le cadre de son vaste plan informatique et pour participer au développement de projets de grande envergure, deux Ingénieurs Méthodes Informatiques.

Ingénieur méthodes de conception (Merise, Axial...) Réf. P158/M

Il est chargé de la définition et de l'implantation des méthodes et des outils associés; il veille au respect de normes et des procédures et il conseille, forme et assiste les équipes de conception. De formation supérieure, le candidat a déjà cinq ans d'expérience professionnelle au moins et une réelle expérience pratique de l'utilisation de méthodes pour la conception de projets.

Ingénieur méthodes de réalisation (IPT, Jackson...) Réf. P159/M

Il est en liaison constante avec les équipes de réalisation des grands projets bancaires; il définit les normes, les méthodes de réalisation, ainsi que les outils associés, il les met en place, les fait respecter et il assure la formation, le conseil et l'assistance auprès des différentes équipes. De formation supérieure, le candidat a déjà cinq ans d'expérience professionnelle au moins et une réelle expérience pratique de l'utilisation de méthodes pour la réalisation de projets dans un environnement TP - Bases de Données, sur matériel IBM (MVS, TSO, CICS). La connaissace de IDMS serait un atout.

Ecrire avec C.V. et prétentions, en précisant la référence, à Bernard Beaunoir,

SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse
16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

MEMBRE DE SYNTEC

VOCATION

Filière High Tech : de la méthode avant toute chose...



Dans ce service de 15 ingénieurs et techniciens, tous de haut niveau, vous avez d'emblée la responsabilité de la mise en fabrication de **nouveaux produits pour l'aéronautique et le spatial.**

Vous animerez une équipe de techniciens en liaison constante avec les services études d'une part et les différents services de production d'autre part. Vous tenez les délais, suivez les investissements et respectez l'exigence de la qualité. Autant que votre savoir-faire technique, votre goût du management et des contacts humains vous permettra d'intégrer, à l'Ouest de Paris, une **multinationale de l'électronique professionnelle.**

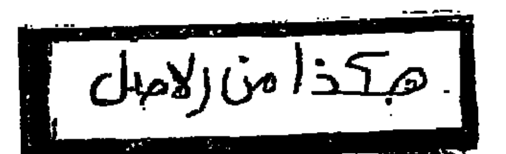
Une expérience études, industrialisation, ou méthodes dans une Société de pointe et la pratique de l'anglais seront d'évidence pris en compte. Merci d'adresser une lettre de motivation, CV et photo à VOCATION, sous réf. 245, 3, rue de Liège 75009 Paris.

JEUNE INGENIEUR METHODES «NOUVEAUX PRODUITS»

PUBLICITE



Le Monde
CADRES



Le Monde
CADRES

ENTREZ DANS L'ESPACE TECHNAL... A TOULOUSE

En 25 ans, TECHNAL, filiale d'un groupe international est parvenu en alliant performance, participation, qualité et innovation, à se hisser au premier rang de la conception et distribution de systèmes aluminium pour la maison. Une avance technologique confortable alliée à un souci constant d'adapter nos produits aux besoins du marché, nous conduisent à rechercher pour notre siège à TOULOUSE un :

CHARGE DE RECHERCHE H/F

Intégré au sein d'une jeune et petite équipe pluridisciplinaire favorisant la responsabilité et la créativité de chacun, et dans le cadre d'un plan de recherche à moyen et long terme élaboré avec les services marketing, votre mission sera de contribuer, par une prise en charge autonome de projets, à la conception et la mise au point des produits que nous commercialiserons demain. A l'affût des mutations et des technologies nouvelles, votre objectif sera d'optimiser prospective et recherche appliquée dans le but de proposer des produits originaux et compétitifs dans les délais impartis.
Issu d'une école d'architecture ou d'une grande école d'ingénieur avec une première expérience acquise au sein d'un service recherche/développement, vous êtes à 30 ans environ, familiarisé avec les notions de DESIGN INDUSTRIEL.

Vous souhaitez être reconnu comme une véritable force de proposition au sein d'une entreprise dynamique placée au premier rang dans son secteur, alors merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. M 6036 à Antoine ERRERA - TECHNAL FRANCE - Département du Personnel 270, rue Léon Joulin - 31037 TOULOUSE Cedex.

TECHNAL®

COMMUNICO

Très grand groupe textile français - 10 000 personnes - 5 milliards de C.A. - recrute pour son usine de

MULHOUSE

Spécial Débutants

2 Ingénieurs Chimistes

Après une formation supérieure de type ingénieur vous avez de toutes façons des compétences plus spécialisées en CHIMIE TEXTILE ou ORGANIQUE.
Dès votre entrée dans la Société nous vous confierons une première mission qui vous permettra d'appréhender l'ensemble de l'entreprise.
Très rapidement vous vous verrez ensuite confier un poste opérationnel en production. Dans ce cadre vous aurez en charge l'encadrement et l'animation d'une équipe.
Nous vous offrons une rémunération motivante.
Votre réussite à ces postes vous permettra une belle évolution de carrière au sein d'un Groupe textile de première importance.
Merci d'adresser lettre de candidature, sous réf. 7598, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

Dans le cadre de son expansion, MUTATIS, Conseils de direction en stratégie d'entreprises et mutations techniques, industrielles et sociales, cherche une

Consultante expérimentée

Agée de 30-35 ans, vous êtes une professionnelle avisée ayant fait ses preuves en entreprise ou en cabinet, en particulier en out placement, grâce à votre goût des relations humaines, de la gestion du potentiel psychologique et professionnel des candidats.

Vous maîtrisez parfaitement les outils d'évaluation des hommes et des techniques d'entretien ainsi que le marché de l'emploi et de la formation.

Vous établirez des diagnostics fiables, indispensables à la réussite des stratégies de réinsertion professionnelle des candidats et vous devez avoir la capacité d'animer des groupes sur le terrain.

Si vous réunissez les critères indispensables au succès de cette fonction, si l'expansion ne vous effraie pas, notre équipe de consultants sera heureuse de vous accueillir.



MUTATIS Envoyer C.V. + photo à MUTATIS - 22, rue Royale - 75008 PARIS

Organisation et Publicité



Chefs de projets, Ingénieurs d'Etudes, Analystes

LA BOURSE VOUS INTERESSE ?

Nous vous offrons de pénétrer dans l'univers des Titres et des instruments financiers.
La SITB est l'une des premières SSII françaises, leader dans le secteur Banque-Finance (30 ans d'expérience - 600 personnes).
Situé à Paris centre, son département Titres propose à une large clientèle d'Agents de Change, Banques et Etablissements financiers, toute une gamme de produits et services mettant en oeuvre des techniques de pointe.
Ce secteur d'activité connaît depuis quelques années une formidable expansion et c'est pour préparer l'avenir que nous cherchons à associer à notre développement des informaticiens ambitieux.
Les compétences en matière financière sont rares.
Nous proposons à des candidats de valeur, réellement motivés à la fois par la technique informatique et par le secteur boursier, de venir les acquérir chez nous.
Après quelques mois passés à se familiariser avec les Titres dans notre groupe de suivi produits, ils intègreront des équipes d'études chargées de la conception et de la réalisation d'applications intéressant l'ensemble de la place financière.
La Bourse vous intéresse ? Ecrivez, sous référence B 686 M, à SITB Service Recrutement, 137 Bd Voltaire 75011 Paris.

SITB GENIE INFORMATIQUE

média-system

Haut degré d'innovation technologique
Des ingénieurs de projets performants

Nous sommes une grande société française (3500 personnes - activités et implantations internationales) réalisant l'ingénierie et la maîtrise d'œuvre de systèmes multitechniques destinés à des secteurs de pointe : transports, défense, énergie, informatique, communication, automatisme et robotique...

Nous recherchons plusieurs ingénieurs de valeur pour développer notre potentiel technique. Ils auront des responsabilités d'études et de réalisation et pourront avoir à voyager à l'étranger.

• Ingénieur électricité automatisme instrumentation
ESE, AM, ENSI, INSA, 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine des systèmes électriques.
référence GR 559 AM

• Ingénieur généraliste dominante résistance des matériaux
AM, ENSI, INSA, 3 à 5 ans d'expérience, ayant de bonnes connaissances en électromécanique, résistance des matériaux, hydraulique (une expérience dans la grosse tuyauterie serait appréciée).
référence HS 560 AM

• Ingénieur systèmes électromécaniques à vocation thermique et climatique
AM, ENSI, INSA, 3 à 5 ans d'expérience, ayant de bonnes connaissances en échangeurs, boucles de refroidissement, aéroréfrigérants, chaudières, circuits de réchauffage vapeur.
référence IT 561 AM

• Ingénieur électronicien
ISEN, ISEP, ESME, ESIEE, débutant ou ayant une première expérience dans les systèmes à microprocesseurs, l'optoélectronique, l'électronique digitale (et si possible analogique).
référence JU 562 AM

• Deux ingénieurs d'affaires export électriciens - électroniciens
3 à 5 ans d'expérience, ayant une bonne connaissance du domaine des télécommunications (faisceaux hertziens, centraux téléphoniques, émetteurs, récepteurs...).
référence KV 563 AM

La réussite dans tous ces postes impliquent :
- un goût marqué pour la recherche et un dynamisme permettant d'être constamment "en pointe",
- des qualités de créativité, de rigueur, de contact,
- une bonne maîtrise de l'anglais,
- ces postes se situent en banlieue immédiate sud Paris.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue.

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

GRANDE BANQUE NATIONALE
propose à des

Exploitants confirmés

de devenir rapidement

DIRECTEUR DE SUCCURSALE

EN PROVINCE

Nous sommes largement implantés en France et développons nos ouvertures à l'étranger. Nous souhaitons rencontrer des candidats désireux de valoriser leur savoir-faire dans une structure dynamique et en pleine expansion.

La taille de notre Groupe offre les plus larges perspectives à des collaborateurs mobiles.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en rappelant la référence 60918 à notre Agence Conseil PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris. Discrétion totale assurée.

ETUDE ET DEVELOPPEMENT PRODUITS

INGENIEUR GENERALISTE

EVREUX

Cette Société (570 personnes, 300 MF de C.A., 35 % d'expansion par an) occupe une position dominante en Europe sur son marché : l'étude, la fabrication et la commercialisation de composants plastiques (fabriqués à plusieurs dizaines de millions d'exemplaires) destinés à une clientèle industrielle diversifiée (cosmétologie, parfumerie, pharmacie).

Son développement et ses excellents résultats économiques la conduisent à proposer aujourd'hui un poste de Responsable Etudes et Développement Produits.

Dans le cadre d'une large délégation il assume une mission très complète : en liaison avec le Marketing et les ventes il définit les nouveaux produits et en supervise l'étude, sur le plan technique et esthétique ; il dirige pour cela une structure études ; il participe à l'industrialisation du produit et conseille la production et les méthodes ; il est responsable de l'ensemble d'une gamme, qu'il est chargé de faire vivre et d'optimiser.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur généraliste, qui propose une première expérience professionnelle, qui s'est déroulée soit en fabrication (méthodes, production, etc...), soit en bureau d'études Produits. La connaissance des fabrications de grande série est un plus.

Les conditions offertes sont motivantes et les possibilités d'évolution sont réelles.

Merci d'adresser C.V. complet, lettre manuscrite et photo, sous référence 9254 M, à l'Agence AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine 75009 PARIS qui vous garantit la plus stricte confidentialité.

Le Monde
CADRES

Nous sommes un Cabinet de Conseil d'entreprises spécialisé dans la gestion des Ressources Humaines. Le développement de nos départements Recrutement, Management Social et Out-Placement nous amène à rechercher plusieurs

Consultants **Recrutement de Cadres** 25/35 ans HF — Réf. 611

Spécialisé dans la recherche de Cadres Supérieurs par voie d'annonces ou approche directe, vous saurez à travers une méthodologie rigoureuse, prendre en charge l'intégralité des opérations.

Consultant **Out-Placement** 35 ans + — Réf. 612

Partenaire/Animateur des cadres en cours de réinsertion professionnelle, vous aurez acquis une solide expérience de la gestion des carrières, de la formation et aurez une approche humaniste du développement des capacités personnelles.

Consultant **Management Social** 35 ans + — Réf. 613

Rompu à l'utilisation d'outils d'analyses et d'Audit des problèmes de ressources humaines vous aurez mission «d'accompagner» par une approche systématique, la mise en place, chez nos clients, d'une politique des ressources humaines.

Ces postes requièrent :
- ☐ une pratique courante des relations à l'échelon directions d'entreprises.
- ☐ une formation supérieure permettant des prestations à haut niveau de compétences (ESSEC, SUP de CO, DESS psycho industrielle ou gestion de personnel ou formation scientifique...).
- ☐ une aptitude à «gérer» vos dossiers tout en fidélisant une clientèle par la qualité des prestations offertes.
- ☐ une expérience de quelques années soit dans la fonction Personnel en Entreprise, soit dans un Cabinet.

Envoyer confidentiellement CV, photo récente et rémunération actuelle à I. VANDENBUSSCHE, Consultante, sous référence choisie à CNPG Conseil, 105 Avenue Victor Hugo, 75116 PARIS.

CNPG CONSEIL — MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

DESSEIN

OBJECTIF QUALITE

LORRAINE

Vous êtes :
HOMME DE RIGUEUR
DE DECISION
DE DIALOGUE
DE FORMATION MECANIQUE

Vous connaissez :
- l'acier,
- la sous-traitance pour l'automobile,
- la production de série,
- le matériel de pointe d'un service qualité.

VENEZ VITE REJOINDRE NOTRE EQUIPE
Devenez notre

RESPONSABLE QUALITE

POSTE CADRE

Vous participerez à la création d'un service qualité aux normes Q 101 dans le cadre d'une unité dynamique et performante, au sein d'un groupe leader européen possédant plusieurs usines dans le monde.
Adresser lettre, C.V. détaillé et photo s/référence 80929 à
CONTESSE PUBLICITE, 5, place du Corbeau, 67000 Strasbourg, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUITS DE LUXE RECHERCHE SON



Responsable du service juridique

Vous interviendrez en tant que conseil et expert pour toute décision ayant des implications juridiques.
- négociation, rédaction, exécution de contrats nationaux et internationaux, • négociation de concession de licences en France et à l'Etranger,
- gestion des marques.

Votre formation supérieure en droit des affaires et des contrats spéciaux (niveau DEA, ou DESS) ainsi que votre première expérience de 3 à 5 ans acquise en entreprise ou en cabinet et votre anglais courant sont les garants de votre réussite à ce poste et de votre évolution au sein de notre société.

Merci d'adresser votre candidature, CV et prétentions sous réf 7611 mentionnée sur l'enveloppe, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

Chef de projet confirmé

Nous nous situons parmi les grandes Sociétés d'Assurance et notre croissance se poursuit avec un développement basé sur l'emploi des techniques les plus modernes.

Chargé d'animer, de coordonner plusieurs équipes d'études et de réalisation, vous vous imposerez grâce à vos compétences et à vos qualités relationnelles.

De formation scientifique supérieure, ayant une solide expérience de conduite de projets importants, de préférence sur grands systèmes IBM, vous avez envie d'évoluer dans une entreprise en pleine expansion.

Nous vous remercions d'écrire sous référence 517/M2 à A.L. CONSEIL, 102, Bd Malesherbes - 75017 Paris - chargé de cette mission et qui vous garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Les assurances de demain... Diriger leurs services techniques

PARIS

Entreprise Régionale Parisienne d'un des plus important groupe d'Assurances, nous préparons l'assurance de demain.
Notre Direction Générale souhaite confier l'encadrement de ses services exploitation (160 personnes) à un manager. Il aura pour mission d'assurer l'exploitation des dossiers, le traitement des sinistres et la gestion des comptes clients, en parfaite harmonie avec le réseau commercial, tout en recherchant la satisfaction de la clientèle.
Pour améliorer de façon significative la qualité des services, il devra :
- regrouper les moyens existants, organiser et optimiser le traitement des dossiers, réduire les délais pour obtenir des gains de productivité significatifs ;
- rechercher les solutions techniques, informatiques, ou autres, en s'inspirant des réalisations du Groupe, ou d'expériences réussies dans des professions similaires ;
- développer les compétences de ses collaborateurs et les préparer à s'adapter aux changements de la profession.

35 ans environ, **Ingénieur ou Diplômé d'une grande école de commerce** HEC, ESSEC, ESCP, vous apportez une expérience réussie de direction d'équipes importantes dans le domaine des services.
Homme d'entreprise, vous souhaitez utiliser à plein vos capacités d'organisation, d'innovation et d'animation, et prouver que vous pouvez évoluer vers une Direction générale dans ce Groupe.
Patrick de BEJARRY vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'il traite confidentiellement, sous référence 5171 LM

argos Hommes, Structures et Stratégies
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS - Tél. : (1) 42.27.96.49
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO

TAT EXPRESS — VOS COLIS DE DOMICILE A DOMICILE EN MOINS DE 24 H.

Dans le cadre du développement de notre centre de Marseille, nous recherchons un

ADJOINT CHEF DE CENTRE

Débutant ou première expérience, le candidat de formation supérieure (Commerce, Gestion) sera chargé d'assister le Chef de Centre dans les domaines du Commercial (développement clientèle...) et de l'Exploitation (gestion parc véhicules, organisation du Centre...).

Merci d'adresser CV, photo, lettre manuscrite, prétentions sous réf. ACE à **TAT EXPRESS** BP 0237 - 37002 Tours Cedex

---

TRANSPORTS ROUTIERS — **LYON**

Notre groupe de renommée internationale, spécialisé dans le transport et l'entreposage de denrées périssables, recherche un

Directeur

250 KF ±

capable d'assumer la responsabilité de plusieurs centres de profit. Il prendra progressivement en main une équipe structurée et participera activement au développement commercial : il sera le garant des résultats économiques de ces centres de profit.
Ce poste s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur, âgé d'au moins 30 ans et apportant une expérience commerciale et de gestion réussie dans un centre de profit autonome.
Nous considérons comme un atout la connaissance du monde du transport.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous référence 606 LM à : Pierre Theuriau - I.S. CONSEIL - 104, boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE.

I.S CONSEIL

Pour développer son expansion
sur le marché de l'assurance VIE,
un important groupe d'assurances mutuelles
recherche

1 Chargé d'Etudes

Intégré dans une équipe jeune et motivée, il se verra confier les missions suivantes :
- *concevoir et élaborer de nouveaux produits*
- *étudier et réaliser des aménagements de produits existants.*

Ce poste convient à un candidat débutant, ou ayant une courte expérience, diplômé d'une école de gestion ou de commerce, ou possédant une formation universitaire équivalente.
Cette fonction qui ouvre de réelles perspectives d'évolution dans l'un des premiers groupes privés d'assurances nécessite une parfaite maîtrise de l'expression écrite et orale, un bon esprit d'analyse et de synthèse, une imagination contrôlée et de la rigueur.
Si cette proposition vous intéresse, merci de nous adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 60893 à PROJETS 12, rue des Pyramides - 75001 PARIS qui transmettra.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
recherche des

COLLABORATEURS

appréciant :
- le contact avec les entreprises
- l'accueil
- le travail en équipe
- la rigueur de l'informatique.

Formation juridique exigée (capacité ou DEUG) ainsi qu'une expérience des formalités d'entreprise (greffe, URSSAF, services fiscaux, etc.).

Lieu de travail Paris ou Nanterre ou Bobigny ou Créteil.

Adresser lettre manuscrite motivée avec CV, photo et prétentions à DPRS – **C.C.I.P.** 8, rue Chateaubriand 75008 PARIS.

INSTITUT PASTEUR
recherche
pour labo microséquence un

COLLABORATEUR

NIV. MAITRISE, DUT ou BTS.
Une expérience de plusieurs années en HPLC et une bonne connaissance de l'anglais sont indispensables.
Une pratique de la micro-informatique sera appréciée.

Adresser c.v. et prétentions à la Direction du personnel, 28, rue du Docteur-Roux, 75724 PARIS CEDEX 15.

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICE

recherche

UN CONTROLEUR COMPTABLE

pour des missions d'audit et d'assistance comptable de ses filiales à l'étranger.

DECS ou niveau équivalent.
Anglais courant. Nombreux déplacements.
Résidences France Sud-Est.

Adresser dossier de candidature complet sous réf. 11 613 à PIERRE LICHAU S.A. 10, rue de Louvois, 75002 PARIS qui transmettra.

Etablissement Public du Secteur Nucléaire
situé à Paris, recherche

INGENIEUR DE SECURITE

Il sera chargé d'assister la DIRECTION pour les questions de sécurité ; notamment pour ce qui concerne la prévention des risques de chantier, des risques chimiques et des risques radioactifs.
Ce poste à responsabilité convient à une personnalité dynamique, fortement motivée ayant le sens des Relations Humaines.

Courts déplacements en France à prévoir.
Expérience : 5 ans minimum, de préférence dans le SECTEUR NUCLEAIRE.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 9500 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Le Quotidien de la Réunion leader de la presse réunionnaise recherche pour étoffer son équipe

Deux secrétaires de rédaction

Professionnels confirmés vous bénéficiez d'une première expérience d'au moins cinq ans dans le secrétariat de rédaction.
Votre dynamisme et vos capacités d'adaptation vous permettent aujourd'hui de rejoindre notre équipe de journalistes.
Ecrivez, sous référence 3.110 ALM, aux consultants du Département Ressources Humaines de SIASS, qui nous assiste dans cette recherche.

SIASS
50, Boulevard de Courcelles 75107 PARIS

BANQUE
FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
PARIS-8e
recherche

UN ATTACHÉ ADMINISTRATIF

CADRE CLASSE V

pour assurer le suivi et le contrôle des engagements de son département bancaire.

Le candidat (H. ou F.) âgé d'environ 35 ans, devra posséder une expérience de généraliste acquise dans les services bancaires, notamment dans un Service d'Inspection, Engagements ou Secrétariat banque.

Une formation supérieure ou équivalente (ESCAE, ITB, etc.) est requise. Une première expérience de la micro-informatique est souhaitée.

Adresser c.v. et prétentions sous référence nº 1 562 à :

Centre de Psychologie et d'Efficience
17 rue des acacias, 75017 Paris

Le Monde CADRES



La Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de la Brie

recherche pour son siège à MEAUX

JURISTE

- Spécialiste du Droit Commercial.
- Maîtrise de Droit minimum.
- 2 ou 3 ans d'expérience.

Les C.V. et prétentions sont à adresser à
Monsieur le Directeur du CA
BP 205 - 77101 MEAUX

Bleu

NÉGOCIATEURS SUR LE MATIF

importante maison de courtage recherche

DES NÉGOCIATEURS

pour opérer sur le parquet du Matif

Profil :
- Cambistes
- Commis d'Agent de Change
- Opérateurs de la Bourse de Commerce
- Rémunération stimulante

Ecrire sous réf. 9431 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

Société Banlieue Sud recherche

Ingénieur Technico-commercial

Diplômé Grandes Ecoles ou équivalent, pour animer la promotion et le lancement d'un nouveau service télématique d'entreprise.
Connaissances en Téléinformatique et protocoles de communication indispensables.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 9547 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

AP DJ TELERATE

Peu de sociétés peuvent se prévaloir d'un succès aussi remarquable que celui de TELERATE dans le domaine des

SERVICES D'INFORMATION FINANCIÈRE EN LIGNE

Bien soutenue par nos prestigieux partenaires, Associated Press et Dow Jones, notre croissance a été forte et régulière et nous permet de desservir 10000 abonnés avec 30000 terminaux dans le monde, parmi lesquels 1000 institutions françaises et étrangères, les plus représentatives des marchés financiers nationaux et internationaux, contribuent elles-mêmes à la constitution et à la mise à jour permanente de nos données.

Pour atteindre nos objectifs très ambitieux en France, nous recherchons :

DES COMMERCIAUX EXPÉRIMENTÉS

qui ont déjà obtenu des résultats remarquables dans la vente, par exemple de produits informatiques ou de services de communication, au sein d'entreprises de taille internationale.

A leurs indiscutables capacités commerciales, nos futurs vendeurs allient un sens aigu de l'organisation et une habileté consommée à faire travailler des sous-traitants extérieurs.

Nous les croyons âgés d'environ trente ans, ils parlent naturellement un anglais courant, et une certaine connaissance des marchés financiers et monétaires en France et à l'étranger, bien que non impérative, serait un atout supplémentaire.

Compte tenu de nos exigences, nous sommes prêts à leur assurer pour objectifs atteints un revenu annuel de :

400 000 francs français

(Réf. 86/AC2)

UN SUPERVISEUR TECHNIQUE ORIENTÉ TÉLÉCOMMUNICATIONS

dont les connaissances et l'expérience en transmission de données sont étendues, en particulier en matière d'interconnexion de stations de travail et d'ordinateurs, au travers de réseaux complexes, locaux, nationaux ou internationaux.

En plus de son activité technique de conception et de mise en œuvre, nous souhaitons lui confier la responsabilité du contrôle qualité du réseau, la gestion des stocks de matériels, et le suivi des sous-traitants de service et d'installation.

Pour réussir dans cette fonction d'homme-orchestre, il est donc nécessaire, en plus de capacités techniques indiscutables, d'avoir de grandes qualités de rigueur, d'organisation et de souplesse de réaction. L'anglais courant est indispensable, et nous pensons que le candidat idéal ne devrait pas avoir moins de vingt-huit ans.

Nous lui offrons un salaire annuel de :

250 000 francs français

(Réf. 86/ST1)

Il y a là des opportunités rares à saisir pour des candidats de valeur, au moment où les déréglementations et les décloisonnements des marchés financiers en France offrent des perspectives exceptionnelles de développement, et cela dans une société qui est maintenant numéro un aux Etats-Unis et numéro deux en Europe.

Les candidatures (lettre manuscrite + CV + photo) sont à adresser confidentiellement à :

INTERFINET FRANCE
125, rue Montmartre, 75002 PARIS

---

l'innovation en électronique et informatique

DIGILOG
GROUPE DIGITONE

Recherche pour des applications de contrôle-commande et d'instrumentation à partir de micro-processeurs

INGENIEURS

débutants ou quelques années d'expérience.
Lieux de travail : NANTES et TOULON.
Merci d'envoyer, C.V. et prétentions à
DIGILOG - 21, rue Frédéric Joliot - ZI
13763 LES MILLES Cedex.

Pierre Lichau S.A.

Société Banlieue Sud recherche

Ingénieur

De formation supérieure, diplômé, ayant quelques années d'expérience pour la réalisation d'un important projet téléinformatique. Ses connaissances en Vidéotex, bases de données et messageries électroniques seront très appréciées.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 9557 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

OPAL LUBRIFIANTS BOURGOGNE

recherche
pour visiter industries secteur Centre-Est (15 départements)

CHIMISTE IUT

Bon négociateur et ambitieux 4 jrs par semaine en clientèle, 1 jr au labo, pour formulations.
Rémunération *motivante :*
fixe + intéressement.
Frais de vie remboursés.
Voiture fournie,
position cadre.
Plan de carrière assuré.

Ecrire manuscrit + c.v. et photo à J. DAVID OPAL, 21800 CRIMOLOIS.

URGENT
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE D'ORSAY

recrute

UN CHEF DE TRAVAUX PRATIQUES D'ENSAM

L'impétrant doit posséder le titre d'ingénieur et avoir une certaine expérience en optique et optoélectronique.

Téléphoner au
Secrétariat de Mesures physiques,
tél. : 69-41-00-40.

Le départ. du Val-de-Marne recrute

par voie de concours sur titres ou par voie de détachement

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

rattaché au Directeur Général cet ingénieur aura la responsabilité de la mise en place progressive du service départemental des installations téléphoniques (390 bât. départementaux)

Conditions :
- Etre âgé de moins de 40 ans au 1er février 1986 sauf dérogations exceptionnelles prévues par dispositions particulières en vigueur ;
- Etre titulaire de l'un des diplômes ou titres figurant à l'annexe I du statut particulier des ingénieurs du cadre départemental ;
- Etre de nationalité française.

Clôture des inscriptions 15 août 1986.
Rens. et inscriptions hôtel du département du Val-de-Marne bureau du recrutement 4e étage, bureau 404 av. du Général-de-Gaulle, 94011 Créteil Cedex.
48-99-94-00, p. 24-98.

Le Centre d'informations Financières, dans le cadre de son expansion à Paris ou proche banlieue organise un stage pour recruter des CONSEILLERS CCIAUX H.F.
- Formation assurée.
- Rémunér. tr. motivante.

Tél. : 45-00-24-03.

Le Centre d'Informations financières, dans le cadre de son expansion à Paris ou proche banlieue, organise un stage pour recruter des
CONSEILLERS CCIAUX H./F.
- Formation assurée.
- Rémunération très motivante.

Tél. : 45-00-24-03.

COLLÈGE/LYCÉE PRIVÉ SOUS CONTRAT, recherche

- **PROFS DE MATHS**
- **PROFESSEURS DE SCIENCES ÉCO + INFORMATIQUE**

POUR RENTRÉE 86.

Envoyer c.v. urgent : YAC 20 bis, av. Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

SERVICE INFORMATIQUE école d'ingénieurs LYON recherche

2 JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Mission : enseignement, recherche, études.
Profil 1 : Système et Génie logiciel.
Profil 2 : Applications informatique industrielle.

Envoyer c.v., photo et prét. à : ICPI Lyon, 31, place Bellecour, 69002 Lyon. Tél. M. MILLE : 72-32-50-62.

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LA DIFFUSION ET L'INITIATION MUSICALES

recrute un

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MUSIQUE DANS LA NIÈVRE

- Niveau licence.
- Connaissances musicales.
- Connaissances administratives et de gestion.

Lettre de candidature et c.v. à adresser avant le 28 juin à : Monsieur le Docteur Noël BERRIER, président de l'ADDIM, président du conseil général de la Nièvre, hôtel du département, B.P. 839, 58019 NEVERS Cedex. Sélection des candidats début juillet 1986.
Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Groupe de Sociétés employant 200 personnes recherche

RESPONSABLE COMPTABLE

35-40 ANS

Mission :
- Encadrement de 3 personnes qualifiées ;
- Elaboration de situations mensuelles ;
- Etablissement des comptes annuels sous la conduite de notre expert comptable :
- Dans un deuxième temps préparation des états consolidés annuels.

Rémunération : entre 180 000 F et 220 000 F suivant compétences.
Lieu de travail : Saint-Gratien (Val-d'Oise).

Adresser c.v. + photo à Cabinet Ficoreo M. Chetoui, 27, rue Lucien-Sampaix, 75010 PARIS.

La « Lettre du musicien » cherche comptable mélomane pour coup de main manuel. Ecrire 12, rue Jacob, 75006 PARIS.

ONERA

recherche
POUR SON CENTRE DE
MODANE-AVRIEUX

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

Formation A et M ou équivalent.
Ayant de bonnes connaissances en R d M, mécanique des fluides et asservissements.

L'intéressé sera responsable :
- d'un bureau d'études chargé de la définition de pièces mécaniques et de l'adaptation de moyens d'essais de grandes souffleries — incluant la commande par processus ;
- d'un atelier d'entretien mécanique.

Rémunération motivante.

Adresser CV et photo à ONERA - BP n° 25, 73500 MODANE

JEUNES CCIAUX H./F.

Sortant école de commerce.
Ecrire avec c.v. réf. M 09 449 à BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

Société immobilière appartenant à un groupe financier en expansion recherche le

RESPONSABLE H./F. DE SON SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

Le candidat âgé de 35 ans environ sera titulaire du DECS complet ou d'une formation équivalente. Une expérience d'au moins 5 ans en PME est souhaitée.
A la tête d'une équipe de 6 personnes, il assurera la comptabilité informatisée de la société ainsi que la responsabilité des tâches de nature plus financière (gestion de la trésorerie, suivi budgétaire, analyse et prospective financière, établissement des rapports périodiques de gestion...).
Il est pour ces activités en liaison avec le directeur des services financiers du groupe. Ses fonctions l'associent directement à l'équipe de direction de la société.
Le poste est basé à Paris-8e.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 8414 à BEO, 34, rue de l'Arcade, 75008 Paris.

BETINA

L'INTÉRIM INSTANTANÉ
recherche

COMMERCIAUX

5 postes à pourvoir début septembre.

NOUS OFFRONS :
- Un appui publicitaire ;
- Une dynam. d'entrep. ;
- Le soutien d'une équipe dirigeante ;
- Une rém. motivante ;
- Une clientèle existante.

NOUS RECHERCHONS :
- De jeunes commerciaux ;
- BTS-DUT ;
- 2 à 5 ans d'exp. cciale.

Ecrire c.v. + photo ou se présenter 26, rue Léopold-Bellan, 75002 PARIS. Métro Sentier.

INTERNATIONAL

Chef comptable

LIBREVILLE-GABON **300.000 F**

Notre société de distribution de produits alimentaires, 350 personnes, 500 millions de C.A., continue son expansion en Afrique francophone et dans le monde. Le Chef Comptable que nous souhaitons intégrer dirige l'ensemble des services comptables du groupe : comptabilité générale, analytique, matière et budgétaire. Pour réussir dans ce poste, le candidat idéal (DECS + 1 ou 2 certificats supérieurs), a une personnalité affirmée, 5 ans d'expérience dans la fonction, et maîtrise l'informatique de gestion. Ses qualités relationnelles et pédagogiques l'aideront à prendre la mesure du poste. A la rémunération s'ajoutent les avantages liés à l'expatriation (logement, retour en France 2 mois par an, voiture...).

Merci d'adresser votre candidature sous référence 203A à Alain Nervet, 15 rue du Louvre 75001 Paris, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

nervet pont conseil



Cymrit'Lin

Dans une banque, en Afrique Equatoriale...

Avec un total de bilan de 100 milliards de CFA et 120 personnes, nous contribuons au développement économique de notre pays. Dans le cadre d'une croissance très forte, nous recherchons un

CONTROLEUR GENERAL

Après un audit de l'ensemble des services de la banque, vous proposerez soit des réformes des procédures existantes, soit l'adoption de nouvelles procédures destinées à optimiser les services rendus par la banque dans le souci d'une gestion rigoureuse et efficace. Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer d'excellents professionnels de la banque avec un minimum de dix ans d'expérience à des responsabilités similaires et familiarisés à l'informatique bancaire Réf. 285 M

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Adjoint du Directeur Général, vous prendrez en charge tous les problèmes de relations commerciales avec notre clientèle aussi bien d'entreprises que de particuliers. Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des professionnels de l'exploitation avec une expérience dans des responsabilités similaires en Afrique, un sens commercial et un talent pour les relations à tout niveau, alliés à une parfaite connaissance des mécanismes de crédit bancaire - Réf. 286 M

CHEF COMPTABLE

Nous souhaitons rencontrer des spécialistes de la comptabilité bancaire qui maitrisent à la suite d'expériences significatives, la réglementation et le plan comptable bancaire et connaissent bien l'informatique afin d'exploiter au mieux les outils en place - Réf. 287 M

Pour ces trois postes, nous vous proposons un statut cadre classe V, VI ou VII, un contrat d'expatriation, une rémunération adaptée et un logement de fonction.
Merci d'adresser votre dossier (CV + photo + prétentions), à notre Conseil, 10 rue du Colisée, 75008 Paris, en précisant la référence.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

Suissesse, 29 ans, cherche COLLABORATEUR MÉDECIN-DENTISTE lib. pr reprendre cab. dentaire familial bien établi en Suisse Centrale, également orthodontie et implantologie. Etranger bien venu. Faire offres s/chiff. 17-115'440 à Publicitas SA, CH-1701 Fribourg (Suisse).

Importante société de travaux industriels recherche

MÉCANICIEN

HAUT NIVEAU pour NIGÉRIA
Entretien matériel et engins agricoles. Ce candidat devra avoir une excellente maîtrise de la langue anglaise. Adresser dossier complet sous référence 2 908 à MÉDIA SYSTEM, 15, rue Rivals, 31000 TOULOUSE, qui transmettra.

Recherchons TRADUCTEUR(TRICE) anglais, français en poste dans nos bureaux de Londres. Les candidats expérimentés dans les domaines techniques doivent écrire avec c.v. au M.D., Translex LTD, 116-128 North-End Road, Londres W14 9PP, U.K.

Société d'engineering recherche pour ÉTRANGER

TECHNICIEN

IMPRIMERIE REPROGRAPHIE
Celui-ci devra mettre en route une unité reprographique (photocomposition, offset, duplicata, labo photo, etc.).
Anglais exigé.
Env. c.v. à AMP n° 1540/JN 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour poste Afrique noire francophone :

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

diplômé ESIGELEC ou équivalent, 2 années au minimum d'expérience professionnelle. Bonne connaissance des réseaux et du matériel de distribution électrique nécessaire pour poste de RESPONSABLE de l'équipement électrique d'usines.

Adresser lettre man., c.v., photo et prét. sous réf. 2 450 LEVIE TOURNAY ASSCOM, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS cedex 02.

POUR MISSION D'ORGANISATION COMPTABLE DE DEUX ANS EN AFRIQUE ÉQUATORIALE nous recherchons

4 PERSONNES

répondant au profil suivant :
- Diplôme ESC ou universitaire et/ou formation comptable DECS, niveau expertise ;
- Expérience révision et organisation comptable. Grande entreprise ou cabinet d'audit.

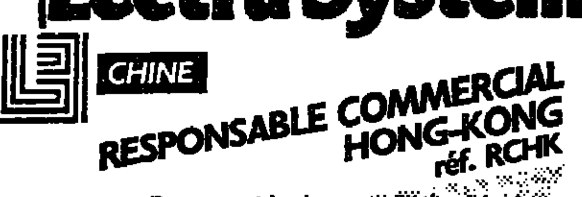
NOUS OFFRONS DES CONDITIONS ATTRACTIVES (rémunération, logement, retour en France 2 mois, voiture...).

NOTRE CONSEIL :
Martine NAHMIAS, 58, rue de Charonne, 75011 Paris, traitera votre candidature (c.v. détaillé, lettre manuscrite et photo) en toute confidentialité.

INTERNATIONAL

Lectra Systèmes

Conception - Fabrication - Commercialisation de biens d'équipement haute technologie. C.A. croissance annuelle 60-70 % - Quatorze filiales. Vocation exportatrice très marquée.



RESPONSABLE COMMERCIAL HONG-KONG
réf. RCHK

En tant que Responsable de notre filiale chinoise, vous en assurerez l'animation, la gestion commerciale, administrative et financière. De plus, vous suivrez les relations et les échanges avec la maison mère.

Nous souhaitons un candidat connaissant déjà le pays, rompu aux mentalités, à la culture et aux pratiques commerciales du pays.

De formation SUPDECO ou équivalente. Vous justifiez d'une expérience professionnelle d'environ 5 ans. Vous possédez une pratique parfaite de l'anglais et des connaissances si possible d'une langue asiatique. Résidence dans le pays.

PAYS DE L'EST

ATTACHÉ COMMERCIAL
réf. ACC

pour développer son département Chaussure

Vous êtes de formation SUPDECO ou similaire et vous maîtrisez parfaitement le russe et/ou l'allemand.

Une formation spécifique aux techniques de la chaussure sera assurée à Bordeaux, après quoi vous serez chargé de commercialiser nos systèmes dans les pays de l'Est. L'intérêt pour les techniques de la chaussure et de l'électronique sera un atout supplémentaire.

Prévoyez de fréquents déplacements sur ces pays. Débutant accepté. Poste basé à Bordeaux à pourvoir au 1er septembre.

Merci d'adresser candidatures (lettre manuscrite + CV + photo) en précisant la référence choisie à LECTRA SYSTÈMES S.A. Chemin du Marticot 33610 CESTAS.

R.P. Service



UNITED NATIONS
NATIONS UNIES

Dans le cadre des activités hydrauliques en Afrique, le département de la coopération technique invite la soumission de candidatures pour les poste suivants :

Poste SAH-150-01 : ingénieur concepteur-barragiste, durée 24 mois. Ayant minimum de dix ans d'expérience dans la prospection, conception et réalisation de barrages de retenues collinaires.

Poste SAH-150-02 : ingénieur hydrologue minimum de dix ans d'expérience dans le Sahel.

Poste SAH-150-03 : écologiste ayant cinq années dans les études d'impact de petites retenues dans le Sahel.

Poste SAH-150-04 : ingénieur hydrogéologue avec expérience en géophysique et excellente connaissance des milieux semi-arides en particulier sahéliens.

Poste SAH-150-05 : maître foreur avec expérience polyvalente en système combiné Rotary-Marteau fond de trou.

Poste SAH-150-06 : chef mécanicien avec dix ans d'expérience en moteur Diesel et essence. Le candidat sera responsable de la bonne marche d'un chantier hydraulique comprenant machinerie lourde, camions et véhicules légers.

Par ailleurs, le département recherche d'urgence plusieurs spécialistes dans une ou plusieurs des disciplines suivantes (missions de courte durée) :

Poste ARG-150-01 : Etude et gestion des eaux en zones inondées et/ou inondables ;
Modèles opérationnels de mer et systèmes d'alerte ;
Systèmes d'informations documentaires informatisés (échelle nationale) ;
Dispositifs automatisés de télémesures hydrométéorologiques et télétransmission des résultats ;
Analyse des pluies convectives ;
Modèles probabilistiques de pluies ;
Effets au sol des orages convectifs ;
Réseaux distribués de Supermicro-ordinateurs type Microvax ;
Planification et opération des réseaux de qualité des eaux ;
Tests de toxicité (aiguë et chronique) à base de biocides.

Les candidats intéressés sont priés de soumettre leur curriculum vitae en mentionnant leur spécialité et le numéro du poste à :

Monsieur Roger Mégélas
responsable projets hydrauliques (Afrique).
Département de la coopération technique
DC1-746
Nations unies
One United Nations Plaza
New-York, N.Y. 10017
USA.

Pour notre Filiale Européenne à OBERURSEL (Allemagne Fédérale), nous recherchons un

Ingénieur Commercial

Diplômé d'une grande école, il aura une expérience en matériel et en exploitation d'une unité industrielle.
Ses fonctions consisteront à étudier et à négocier avec nos clients des applications du vide tant au point de vue technique que commercial.
En dehors d'une connaissance parfaite de la langue française, de bonnes notions d'anglais et/ou d'allemand sont indispensables.

NASH PUMPEN G.m.b.H.
Hohemarkstrasse 15 - D-6370 OBERURSEL
Tél. : 19.49.6171.27011

CONTESSE



DIRECTEUR EXPORTATION

Nous fabriquons et commercialisons des composants pour l'industrie de la chaussure et des dalles de sol. Notre C.A. : 230 Millions dont 20 % à l'exportation.

Nous souhaitons confier à notre candidat le développement de nos ventes exportation avec pour missions essentielles :
- l'animation du réseau de distribution (32 Agents dans le monde),
- la négociation des contrats commerciaux,
- le suivi continuel des marchés (évolution des prix de la concurrence),
- la supervision de la cellule administrative export.

Une formation d'Ecole Supérieure de Commerce, quelques années d'expérience dans un poste d'exportation, la connaissance parfaite de l'anglais et de l'allemand sont des atouts nécessaires pour réussir.

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 246 M à WOOD MILNE - Société en Nom Collectif - Département Personnel - B.P. 46 - 82200 MOISSAC.

IMPORTANTE SOCIETE **OUTRE-MER** recherche

RESPONSABLE de la FORMATION et du RECRUTEMENT

attaché à la Direction des Relations Humaines et Sociales, susceptible d'évoluer rapidement vers un poste de CHEF SERVICE DU PERSONNEL responsable de 5.000 personnes.
Diplômé de Sciences Humaines ou DUT de gestion des entreprises option Personnel.
Chargé : - de tous les problèmes de formation, - des besoins en personnel et recrutement.
Expérience de l'entreprise. Connaissance de l'Afrique appréciée.
Contrat expatrié. Logement assuré.



Ecrire avec CV détaillé et photo sous No 9596 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra



CYANAMID

Filiale d'un important groupe américain (600 personnes, 700 millions de C.A.).
Nos activités s'exercent dans les domaines agricoles, chimiques et pharmaceutiques.
Nous recherchons pour notre siège à RUNGIS (94)

LA SECRÉTAIRE DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

Vous nous apportez 5 ans d'expérience dans les services administratifs ou financiers d'un groupe anglo-saxon.

De formation BTS, vous avez une pratique courante de la sténo et de la langue anglaise.

Nous vous proposons, en plus de la responsabilité du secrétariat, d'assurer le suivi des dossiers légaux (assemblées, conseils...) et des assurances.

Nous vous offrons une position cadre et une rémunération motivante.

Qualités requises : initiative, organisation, discrétion.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo à CYANAMID – Département du Personnel – 74, rue d'Arcueil, 94578 RUNGIS CEDEX.

CYANAMID

DEMANDES D'EMPLOI

Certifié histoire-géographie, célibataire, cherche poste à l'étranger, enseignement français ou autres pour rentrée 86. Libre de suite. Eric de Saint-Denis, 2, rue Bellart, 75015 Paris. Tél. : (1) 47-83-89-09.

J.F. 4e année Ecole du Louvre. Spécialité : arts africains et océaniens. Etudierait toutes propositions. D. THILLOU, 20, rue des Mariniers, 75014.

J'ai 6 ans d'expérience informatique (analyse, programmation) + 6 ans emplois divers (gestion agences, contact clientèle). Esprit vif, logique, organisé. Je cherche temps partiel dans entreprise dynamique. Ecrire sous le no 7 386 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

37 ans, prof., agrégé d'histoire, écrivain (livres publiés), collaborateur de revues, ch. poste enseignement cl. terminales ou préparatoires, dans école sérieuse. Tél. : 42-06-19-22.

TRADUCTRICE ESIT 32 a., 6 a. d'exp. trad. scient. et techn., travaillant dans centre de rech. Est (langues de trav. : anglais, allemand, suédois, danois), très bonnes références professionnelles cherche poste équivalent région parisienne. Centre de recherche, ind. pharmac. ou chimique de préfér. Ecrire sous le no 7 352 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ASSISTANTE SOCIALE D.E. + DEUG droit et psycho, 24 ans, rech. empl. Paris, 34-69-20 rép.

J.H. 27 ANS REPROGRAPHE MICROGRAPHE 11 ans exp. cherche emploi. Tél. : 43-01-82-16, le soir.

J.F. 23 a. rech. empl. vendeuse en prêt-à-porter ou parfum., 43-01-82-16 soir.

Rédactrice presse, 36 ans souhaite prêter sa plume, sa créativité et son punch à groupe de Presse, éditeur ou autres secteurs. Expérience communication hypermarchés, tables rondes consommateurs, marketing, relations publiques, dactylo, anglais, libre de suite. Sens de l'initiative. Recherche poste à temps plein. Paris Tél. : 46-33-26-23.

CRÉDIT BAIL IMMOBILIER Sicomi, non Sicomi Cadre Dirigeant 44 ans 15 ans exp. rech. direction Sté même activités ou complémentaires. Rémunér. souhaitée 350.000 F/an Ecrire sous no 7.359 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

propositions diverses

PRÉPAREZ VOTRE RENTRÉE DÈS MAINTENANT

Psychologue à votre disposition pour vous aider à trouver du travail, une solution à vos problèmes. Étude approfondie de votre personnalité et possibilités, 70 % de réussite, prix étudiés. Sur rendez-vous tél. 45-22-98-07.

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplômes. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

représentation demandes

ÉTUDIANTE (maît. biologie). ch. emploi région parisienne juillet. Tél. : 43-24-53-11.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

LUXEMBOURG 2 pièces tt cft, calme, 485 000 F. 43-25-97-16.

5e arrdt

Métro MONGE
Bon imm. caractère, duplex, liv., poutres, s. à manger s/rue, jardin, kitchenette, 1 chbre, bains, w.-c., BIEN DÉCORÉ, 73, RUE MOUFFETARD, mardi-mer. 14 h 30-17 h.

LUXEMBOURG 50 m²
BEAU 2 PIÈCES CALME BALCON SUR VERDURE. GARBI 45-67-22-88.

12e arrdt

AV. DAUMESNIL, près place, 2 p. cft, bel immeuble. 380 000 F. T. 42-60-26-23.

13e arrdt

CORVISART 3 p. en duplex tt cft bon état, soleil, 715 000 F. 43-25-97-16.

14e arrdt

ALÉSIA 1er étage sur cour 2 pièces, 35 m², bains, w.-c., 255 000 F. 45-89-49-34.

AVENUE DU MAINE 90 m², plein soleil, imm. 1960, living + 2 ch., 1 280 000 F. LEGI 45-46-26-25.

15e arrdt

PASTEUR BEAU 2 p., cuis., bains, immeuble ravalé. 450 000 F. 45-26-99-04.

16e arrdt

TROCADÉRO appt 105 m², living double + 1 chambre, tt cft, 4e ét., asc., bel imm. pierre. 1 880 000 F. 42-66-19-00.

ATELIER 100 m² LUXUEUSEMENT ARCHITECTURÉ living + 1 ch., calme, soleil. imm. 1930, px 2 300 000. LEGI 45-46-26-25.

18e arrdt

120m² 1 250 000 F
Rue Ordener, 5 P. réc. balcon. Immo Marcadet. 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-CLOUD GARE
Dble liv., 70 m² env., cuisine, s. de bains, w.-c., rangements, parkg. SCGI 43-29-58-65.

BOULOGNE MÉTRO très beau liv., 2 ch., 95 m², terrasse 50 m², plein soleil, parkg. GARBI 45-67-22-88.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m) vue imprenable résidentiel, 10e et dernier étage
2 p. 54 m² + balc. 320 000
4 p. 85 m² + balc. 550 000
6 p. 139 m² + balc. 920 000
PROPRIÉTAIRE : 42-60-29-61.

appartements achats

DORESSAY
recherche POUR DIPLOMATES et CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE APPTS 4 à 8 PIÈCES et HOTEL PART. ACHAT ou LOC. 46-24-93-33.

AGENCE LITTRÉ
Recherche pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paiement comptant chez notaire, 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 pièces PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67. même le soir.

locations non meublées offres

Paris

RUE DE VOUILLE Dans imm. moderne, très agréable studio cft, 8e ét., asc., très clair, avec balc., parkg et cave, 2 300 F + ch. Tél. le matin SEGECO 45-22-69-92.

A LOUER POUR LE 1er JUILLET 15e, 800 m PTE VERSAILLES CONVENTION-VAUGIRARD, bel appt 2 p 44 m², bal., exposé SUD, loyer 4 500 F mensuels + charges. Tél. : 60-14-14-40.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et personnel, importante Cie française produits chimiques mutés région parisienne rech. des APPTS toutes catégories STUDIOS, VILLAS PARIS BANLIEUE. Acceptons loyer élevé. 45-04-04-45 de 9 h 45 à 19 h.

Région parisienne

Etude cherche pour cadres villas tres banl. Loyer garanti. (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés S'adresser : SERVICE ACCUEIL Téléphone : 42-56-28-16.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine. 75008 PARIS.
Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GRANDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.
Tél. : 45-62-78-99

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

bureaux

Locations

DOMICILIATION DEP. 90 F/ms. ST-HONORÉ 42-86-84-91, PARIS-12e 43-40-68-50. CONSTITUTION SARL 2 000 F HT.

17e PLACE WAGRAM
(prox.) BUREAUX ÉQUIPÉS
OUVERTS 24 H SUR 24
avec tous services : tél., télex, télécopie, secrétariat, salles de réunions, restaurant, etc.
ACTE 43-80-90-10.

NEUILY MÉTRO
Loue directement 1 bureau ou + de imm. neuf, 47-58-12-40.

ÉTOILE BUREAUX
MEUBLÉS TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS DOMICILIATIONS SECRÉTARIAT – TÉLEX TÉL. : (1) 47-27-15-69.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

SIÈGE SOCIAL PARIS 8e TELEX/SÉCRÉTARIAT
AGFCO - 42-94-95-28
(stationnement aisé)

Votre adresse commerciale
SIÈGE SOCIAL ÉTOILE
Premier mois gratuit 90 F/mois. Formalités RC, RM, SARL, tous services.
JCA 45-00-64-96 +

immeubles

Propriétaire vend immeuble libre, refait à neuf, ville résidentielle, 9 km de Fontainebleau. Ex. maison de repos. 24 chambres + dépend., beau jardin. Agence s'abstenir. Tél. : 64-45-74-60.

MARCHAND BIENS accepte associé si apporteur imm. Paris ou gros %. Tél. : 42-65-78-98.

Propriétaire vend immeuble libre, refait à neuf, ville résidentielle 9 km de Fontainebleau. Ex. Maison de repos 24 chambres + dépendances, beau jdin. Ag. s'abstenir, 64-45-74-60.

locaux commerciaux

Locations

Deux médecins spécialistes ch. local profess. 120m², stand. Bon quartier Paris. Tél. 48-83-81-90.

fonds de commerce

Ventes

CANNES CROISETTE Emplacement idéal libre de suite, 42 m² plus 17 m², réserve indépendante, petit loyer. Tél. : 93-68-24-68.

maisons individuelles

N.-D.-de-Lorette beau 6 p., 180 m² à rafraîchir, asc., bel imm., prix à débattre ACTUEL 47-34-82-58.

pavillons

77270 VILLEPARISIS. PAVILLON sur vide sanitaire 68 m², 3 p., cuisine, s. de bains, w.-c., chff. cent. gaz, survitrage, alarme, terrasse 21 m² + garage 2 voitures, dépendances indépendantes s/terr. 600 m², 570 000 F. Tél. 64-27-17-67.

villas

Village S. Lubéron (84) Part. vend jolie villa centre tt cft. F4, cuisine amén., séjour chem., gar. jardin. Très bien entretenu. Ar. auto. Prix : 830 000 F. Tél. 90-79-54-32 (H.B.) 90-79-25-49 (H.R.)

propriétés

Aix-en-Provence. Vends ppriété 5 km centre, living 120 m² avec mezzanine et cheminée, 3 gdes chbres, cuis. éq., gde s. de bains, piscine 11×8, parc 2 500 m² bien planté, complèt. clos, except., 1 600 000 à débattre. Téléphone 18 h à 19 h (16) 42-92-17-78.

LAMORLAYE 35 km Paris. Part. vend urgent site résidentiel, belle ppté de beau parc 1,5 ha clos de murs, essences variées, 184 m² hab. tt cft. parf. état, dépend., bassin, serre, potager, garage, possibilité agrand. Affaire à saisir. 2 800 000 à débat., crédit personnel possible, 42-64-46-12 h.b. (16) 44-21-62-18 le soir.

TOURAINE (210 km Paris), belle DEMEURE XVIIIe 6 p., cft, communs, joli jdin ombragé. Cab. Chatet (16) 47-23-91-29.

viagers

OFFRE CPT + rente indexée notaire pour viager libre ou occupé si vendeur âgé. Leroy, 29, bd Voltaire, 47-00-57-52.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France. INDICATEUR LAGRANGE fondé en 1876 5, rue Greffulhe, 75008 Paris. APPEL GRAT. 05-07-09-11.

هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Consommation d'énergie : la croissance s'est ralentie en mai

Selon la Direction générale de l'énergie et des matières premières (DGEMP), la tendance à la hausse de la consommation française d'énergie primaire s'est atténuée en mai dernier, en raison de meilleures conditions climatiques. En données corrigées des variations saisonnières, la hausse est passée de 3,6 % sur les quatre premiers mois de 1986 à 2,7 % sur les cinq premiers mois, grâce à un recul de 0,3 % en mai. La croissance de la consommation *« est essentiellement le fait de l'électricité »*, mais *« les baisses des prix du pétrole ont pu encourager la reconstitution des stocks de produits pétroliers, qui explique une partie de la croissance »*, indique la DGEMP.

SMIC : hausse de 1,2 % au 1er juillet

Lors de la réunion de la commission nationale de la négociation collective, qui devait se tenir ce mardi 24 juin sous la présidence de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, l'augmentation du SMIC de 1,2 % au 1er juillet devait être annoncée. Conformément à la loi, le SMIC est relevé chaque année au 1er juillet, étant entendu que, *« en aucun cas, l'accroissement annuel du pouvoir d'achat du SMIC ne peut être inférieur à la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires horaires moyens enregistrés par l'enquête semestrielle du ministère du travail »* (ce gain serait d'environ 2 %, ce qui entraîne une hausse de 1 % environ du SMIC, à laquelle s'ajoute la progression de 0,2 % des prix en mai). Le SMIC, qui était de 26,59 F depuis le 1er juin, devrait passer à 26,92 F de l'heure au 1er juillet, soit un salaire mensuel brut sur la base de 169 heures de 4 549,48 F, contre 4 493,71 F.

Inflation : la décélération se poursuit dans la CEE

La décélération de l'inflation se poursuit dans la Communauté européenne. Selon Eurostat, la hausse des prix, sur douze mois, a représenté en moyenne européenne 3,5 % en mai, contre 3,7 % en avril et 6,7 % en mai 1985. Les taux restent malgré tout très contrastés entre pays membres et varient entre – 0,2 % sur un an en RFA et + 24,5 % en Grèce. Entre ces deux extrêmes se situent le Luxembourg (+ 0,4 %), les Pays-Bas (+ 0,5 %), la Belgique (+ 1,1 %), la France (+ 2,3 %), le Royaume-Uni (+ 2,8 %), le Danemark (+ 3,8 %), l'Irlande (+ 4,4 %), l'Italie (+ 6,4 %), l'Espagne (+ 7,8 %) et le Portugal (+ 11,5 %).

FINANCES

TARIFICATION BANCAIRE

Une saine concurrence

Un différend a surgi, il y a quelques jours, entre La Lyonnaise de banque et ses autres confrères concurrents à propos de la tarification bancaire. On sait que sur ce terrain miné par les organisations de défense de consommateurs, qui s'étonnent que le client soit prochainement invité à passer à la caisse sans que soit abordé le moins du monde le problème des dates de valeur et de l'éventuelle rémunération de ses dépôts (supprimée il y a une dizaine d'années), chaque banque se dit convaincue de la nécessité de tarifier ses services. Tout en retardant le plus possible l'annonce de sa propre grille de tarification. La Lyonnaise de banque, plutôt que de s'en tenir au schéma général retenu par la profession, et qui consiste en l'application d'une taxe forfaitaire annuelle d'un peu plus de 100 F majorée d'une pénalisation visant, au-delà d'un certain seuil, à décourager les petits chèques, a cherché à innover. Certes, cette banque du groupe CIC se plie à la règle commune en tarifiant le service rendu, mais le produit des commissions ainsi engrangées serait redistribué ultérieurement à la clientèle sous forme de réduction des divers taux pratiqués par la banque. Qui plus est, ce nouveau système ne serait appliqué qu'à la fin de 1987, laissant ainsi à la clientèle un délai de plusieurs mois pour apprendre à mieux gérer ses modes de paiement. Ce qui pourrait logiquement conduire certains d'entre eux à... ne pas payer de commission de tenue de compte.

On comprend que cette audace ait ému la profession, surtout les banques dont l'équilibre du compte d'exploitation reste précaire les «Trois vieilles» (BNP, Crédit Lyonnais, Société générale) en tête. Celles-ci ont obtenu, via l'Association française des banques – l'organisation patronale, – que La Lyonnaise de banque suspende l'annonce de cette *« tarification pédagogique »*, initialement prévue pour le 16 juin dernier.

Dans le même temps, la BNP s'empressait d'annoncer son propre système de tarification des comptes chèques, sur la base de 100 francs à 120 francs par an pour la taxe forfaitaire (*le Monde* du 14 juin). Une façon de donner le ton, avant que d'autres établissements ne se mettent aussi à jouer les pousse-au-crime. Mais La Lyonnaise de banque refuse de baisser pavillon, et tant son président, M. Jean Carrière, que son directeur général, M. Henri Moulard, s'affirment prêts à braver la profession. Au nom d'une saine concurrence.

S. M.

CONJONCTURE

LES COMPTES DE LA NATION POUR 1986 ET 1987

La fin de l'austérité

Quelques heures avant que se réunisse, ce mardi 24 juin, au ministère de l'économie et des finances, la commission des comptes de la nation, chargée d'examiner les prévisions du gouvernement en matière d'activité, de prix et de pouvoir d'achat, étaient publiées par l'INSEE des statistiques toutes fraîches sur les achats des Français.

En mai, la consommation des ménages en produits industriels a littéralement explosé : + 5,2 % par rapport à avril, + 11,7 % par rapport à mai 1985. L'âge d'or pour le commerce, en quelque sorte.

Cette vague d'achats n'est pas une surprise : elle s'explique beaucoup par le Mundial, l'apparition de nouvelles chaînes de télévision, l'engouement pour les magnétoscopes. On avait déjà assisté lors des précédentes coupes du monde – en 1978 et en 1982 – à de semblables explosion des ventes. Le problème est de savoir ce qui se passera au second semestre. L'industrie et le commerce vont-il ressentir le contrecoup d'un phénomène qui est peut-être déjà en train de s'éteindre, ou la consommation des ménages, en fait repartie dès le début de 1985, va-t-elle continuer de progresser à vive allure comme elle vient de le faire, stimulée par la petite relance décidée par les socialistes lorsqu'ils étaient au pouvoir ?

A y regarder d'assez près, le gouvernement semble bien compter sur la poursuite du mouvement actuel même si celui-ci se ralentit un peu. Les comptes officiels prévoient une progression de la consommation des ménages de 2,5 % cette année, puis de 3 % encore l'année prochaine, après deux années de quasi-stagnation (1) due au plan de rigueur Mauroy-Delors. L'austérité – sinon la rigueur – semble une vieille idée. Preuve supplémentaire de ce changement : les ménages n'auront pas à puiser davantage sur leur épargne – dont le taux reste stable, à un très bas niveau. Pour consommer davantage, ils bénéficieront d'appréciables gains de pouvoir d'achat : presque 3 % cette année, plus de 2 % l'année prochaine.

Les prévisions officielles pour 1987 sont presque sur tous les points plus optimistes que celles des instituts privés de conjoncture. Des instituts comme DRI, l'IPECODE et même le BIPE tablent sur une croissance de 2 % environ (*le Monde* du 20 juin), alors que le gouvernement annoncé 3 %.

Que l'avenir apparaisse plus rose aux pouvoirs publics ne surprendra pas. Le ministre de l'économie et des finances a pris de nombreuses mesures monétaires, budgétaires et de changes. Il a continué à libérer les prix. Il est donc normal que les experts qui l'entourent en attendent quelque effet en retour. Eux seuls d'ailleurs savent à peu près à quoi s'en tenir concernant les allégements fiscaux – peut-être importants – qui seront annoncés en septembre prochain pour 1987. De plus, les formidables économies de prix réalisées par les entreprises sur la facture énergétique (51 milliards de francs cette année) finiront bien d'une façon ou d'une autre par produire leurs effets.

Comme vont produire leurs effets les encouragements fiscaux très importants accordés au Français qui investiront dans la construction à usage locatif. Comme produira ses effets l'exceptionnelle progression du pouvoir d'achat prévue en RFA, notre premier client.

Il est donc fort possible, si le dollar et le prix du baril de pétrole restent à peu près au niveau où ils se trouvent actuellement, que le schéma assez optimiste décrit par M. Balladur se réalise.

Les problèmes qui resteront à résoudre l'année prochaine seront alors ceux de la répartition des fruits de la croissance. L'amélioration de la situation des entreprises sera-t-elle jugée suffisante (2), les salariés pourront-ils bénéficier de gains plus importants de pouvoir d'achat ? Les très mauvais résultats de notre commerce extérieur (3) inciteraient plutôt actuellement à se demander si la rigueur n'a pas pris fin trop tôt...

ALAIN VERNHOLES.

(1) + 0,9 % en 1983 et + 0,5 % en 1984.

(2) Le taux de marges des sociétés (hors grandes entreprises nationales) remonterait de 24,3 % en 1985 à 26,9 % en 1986 et à 27,6 % en 1987. Le taux d'autofinancement passerait lui de 74,8 % en 1985 à 92 % en 1986 à 93,1 % en 1987.

(3) L'excédent prévu de la balance commerciale n'est que de 19,3 milliards de francs en 1986 et de 24,7 milliards de francs en 1987.

Les prévisions gouvernementales : optimistes mais pas irréalistes

	1985	1986	1987
• **RESSOURCES DE LA NATION** (en volume et en pourcentage)			
1) Produit intérieur brut marchand	+ 1,1	+ 2,5	+ 3
2) Importations	+ 2,9	+ 4,7	+ 5,3
• **EMPLOI DES RESSOURCES DE LA NATION**			
1) Consommation des ménages	+ 1,9	+ 2,7	+ 2,2
2) Investissement total	+ 1,6	+ 2,8	+ 4,6
dont : entreprises	+ 1,9	+ 4,3	+ 5,4
ménages	– 1,4	– 1,2	+ 2,5
3) exportations	+ 1,9	+ 1,7	+ 5,4
• **HAUSSE DES PRIX** (en pourcentage)			
En glissement (décembre à décembre)	4,7	2,3	1,7
En moyenne annuelle	6	2,4	2
Prix du PIB (déflateur)	5,9	4,5	2
• **POUVOIR D'ACHAT** (évolution en pourcentage)			
Salaire moyen par tête	+ 0,4	+ 2,1	+ 1
Prestations sociales	+ 1,5	+ 3,8	+ 2,5
Revenu disponible	+ 0,5	+ 2,9	+ 2,2
• **TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES** (par rapport au revenu disponible)	12,3 %	12,4 %	12,4 %

L'INFORMATION ÉCONOMIQUE EN SERVICE COMMANDÉ

Exquises confusions

L'INSEE a rendu public, lundi 23 juin, son rapport sur les comptes de la nation pour l'année 1985. Tout y est dit en quatre tomes, 649 pages et des centaines de tableaux : la faiblesse de la croissance, le déséquilibre persistant du commerce extérieur, la désinflation, la légère amélioration de l'emploi, la réduction des déficits publics.

Cela n'a pas empêché le cabinet du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation de publier, dès la fin de la semaine dernière – mieux vaut prévenir que guérir, – un communiqué expliquant aux journalistes ce qu'il fallait penser de cette année 1985, la dernière relevant intégralement de la gestion socialiste.

On trouve dans cette analyse – pas du tout politique (le communiqué porte le sceau du service de l'information du ministère de l'économie) – des remarques très objectives du genre : *« Le taux des prélèvements obligatoires s'accroît de 0,1 point en 1985 et atteint 45,6 % du PIB. L'objectif de réduction de un point n'est donc pas atteint. »* Heureusement que ce monumental ratage socialiste nous est signalé ! Pour notre part, nous aurions été plutôt tentés d'écrire que, après des années d'alourdissements ininterrompu des prélèvement obligatoires, 1985 marquait une rupture, puisque, pour la première fois, les charges sociales et les impôts étaient restés quasiment stables. Nous aurions probablement ajouté – mais du coup nous ne le ferons pas – que, si la promesse faite par M. Mitterand d'abaisser de un point les prélèvements obligatoires n'a pas été tenue, du moins les déficits publics ont été réduits. Et que ceci vaut bien cela.

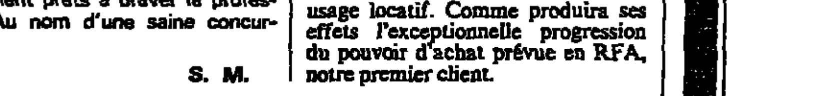
Peut-être même aurions-nous été un peu plus loin et aurions-nous avancé l'idée que la baisse attendue de ces mêmes prélèvements obligatoires en 1986 sera – si elle se réalise – à porter au crédit des socialistes. Abandonnons également cette idée erronée.

De l'analyse des comptes de l'année 1985, le service de l'information du ministère tire la conclusion qu'il y avait nécessité *« pour le gouvernement à prendre très rapidement des mesures de grande portée »*. Voilà donc, pour ceux qui avait encore des doutes, la preuve irréfutable que l'action de MM. Chirac et Balladur est en parfaite harmonie avec les analyses de l'INSEE, c'est-à-dire, finalement, avec la science économique. Fidélité qui reçoit déjà sa récompense puisque, comme le souligne le communiqué, *« quelque chose est déjà en train de changer dans notre pays : ainsi l'indice de production industrielle a sensiblement augmenté au mois d'avril »*. Tiens, nous avions l'impression que l'INSEE avait souligné le caractère exceptionnel d'avril, mois durant lequel les basses températures ont poussé EDF et GDF à produire davantage. Nous pensions aussi qu'attribuer le résultat d'avril à la gestion de M. Chirac – quelques semaines seulement après son arrivée à Matignon – était tout de même un peu prématuré. Nous croyions enfin nous souvenir que l'indice mensuel de la production industrielle n'était guère fiable et, de toute façon, variait beaucoup d'un mois sur l'autre. Sans doute nous étions-nous trompés.

Déjà, le cabinet de M. Bérégovoy multipliait les communiqués, soulignant pour les journalistes ce qui devait être écrit sur sa politique. Ces excellentes habitudes ont été reprises par les services de M. Balladur.

Serait-ce décourager de si bonnes intentions que de suggérer à la Rue de Rivoli de s'en tenir aux faits, laissant à la presse le soin de commenter ? Et si ce partage était tout à fait impossible, serait-il désobligeant de suggérer que le service de l'information du ministère – qui a la charge des faits, des chiffres et des statistiques – ne cautionne plus de son label des communiqués trop éloignés de l'économie politique ? De l'économie, en tous les cas.

AL. V.



AGRICULTURE

Les Douze acceptent de négocier avec les Etats-Unis le partage des marchés céréaliers ibériques

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – Les Américains sont prêts à examiner avec les Douze comment se partager les marchés espagnol et portugais des céréales au cours des deux ou trois années à venir, en attendant qu'un accord plus général sur les conséquences de l'élargissement de la Communauté aux deux pays ibériques ait été conclu entre les deux parties. Tel est du moins le sentiment exprimé lundi 23 juin par M. Braks, ministre néerlandais qui préside les travaux du conseil, à l'issue du dîner que M. Lyng, le secrétaire (ministre) américain à l'agriculture, venait d'offrir à Luxembourg à ses collègues de la Communauté. M. Guillaume, le ministre français, s'est également félicité du ton conciliant de M. Lyng.

Les pourparlers entre les Américains et la Commission européenne, qui négocie au nom des Douze, commenceront mercredi. S'ils aboutissent, les Etats-Unis et la Communauté pourraient surseoir à la mise en œuvre des mesures de représailles commerciales et de contre-représailles qu'ils ont les uns et les autres annoncées. Pour que la trêve ainsi recherchée puisse avoir lieu, les négociateurs devront faire vite puisque Washington avait indiqué que ses mesures de rétorsion seraient appliquées à partir du début juillet.

La négociation va porter sur les garanties d'accès aux marchés espagnol et portugais que la Communauté acceptera d'accorder aux exportateurs américains. Une telle négociation, il faut bien le comprendre, représente une concession importante des Douze. Initialement, ceux-ci proclamaient qu'ils étaient certes prêts à négocier dans le cadre du GATT (l'accord qui réglemente le commerce international), mais à condition d'aborder ensemble les effets agricoles et industriels de l'élargissement. Sans renoncer théoriquement à cette « globalité », les ministres des affaires étrangères des Douze ont accepté, le lundi 16 juin, d'isoler provisoirement l'agriculture, en envisageant la négociation d'un arrangement intérimaire sur les céréales. Ce geste tient à ce que les ventes de céréales américaines en Espagne et au Portugal risquent effectivement de diminuer rapidement, alors que la progression des ventes industrielles (du fait de l'alignement du tarif douanier espagnol sur le tarif douanier commun, moins élevé) est plus hypothétique.

La première bataille va porter sur les volumes de référence à retenir pour évaluer les dommages que les Américains vont subir. Les chiffres des exportations varient selon les années ou les périodes prises en considération. Au GATT, les Américains réclament à la Communauté un contingent de 12 millions de tonnes alors que, selon les experts bruxellois, leurs exportations de maïs et de sorgho vers l'Espagne n'ont pas dépassé 2,5 millions de tonnes en 1985. Il faudra ensuite décider dans quelles proportions la perte constatée sera compensée. Imaginons que les exportations de maïs vers l'Espagne avant l'adhésion soient évaluées à 3 millions de tonnes par an. En 1986, ces mêmes exportations chutent à 2 millions de tonnes... Perte : 1 million de tonnes. La Communauté pourrait accepter, pour compenser cette perte, d'accorder aux Américains pour 1987 un quota d'importation sans prélèvement de 300 000 ou 500 000 tonnes... Si faute d'accord les Américains prenaient tout de même leurs mesures de rétorsion, la commission a confirmé qu'elle adopterait dans les quinze jous des contre-mesures qui frapperaient les exportations américaines de gluten de maïs, de riz et de blé. C'est sur cet aspect que les Français, bien sûr, mettent le plus volontiers l'accent.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

La surcapacité de la marine marchande explique la crise des chantiers navals

Sur les sites concernés par la crise de la NORMED, les syndicats se mobilisent face aux risques de fermeture des chantiers navals. A Dunkerque, une grève a commencé ce mardi 24 juin, avec occupation, *« pour mettre le chantier sous la protection du personnel et de la population »*. A La Ciotat et à La Seyne, les métallos ont aussi arrêté le travail.

Les élus des régions concernées montent également au créneau : M. Noël Josèphe, président (PS) du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, a écrit à M. Jacques Chirac pour exprimer *« l'opposition unanime de l'assemblée régionale »* à une fermeture éventuelle du site de Dunkerque. M. Charles Scaglia, maire (UDF-PR) de La Seyne, a, de son côté, démissionné de son poste de conseiller général du Var. Le Parti communiste demande que les aides publiques soient *« décentralisées et gérées dans le cadre des régions »* et que l'on relance la flotte marchande française, qui souffre de fortes surcapacités.

Si la construction navale mondiale, et française évidemment, connaît une situation catastrophique (*le Monde* du 18 juin), c'est parce que les compagnies de transports maritimes ne commandent plus ou presque plus de bateaux. Et si elles ne commandent plus de navires, c'est à cause de la disproportion considérable existant entre le nombre de bateaux disponibles sur le marché mondial et les quantités de marchandises à acheminer. Taux de fret en chute libre, surcapacité de pétroliers et de navires vraquiers (ceux qui transportent du charbon, des céréales ou des minerais), baisse du prix des navires sur le marché de l'occasion comme de la construction neuve : une crise de surcapacité en provoque une autre.

Cet excédent a eu tendance à se résorber légèrement l'an dernier (– 3 %), grâce à une année record pour la démolition des navires, mais on estime que la flotte mondiale est encore excédentaire de 25 %. Fin mars, 1 078 navires étaient désarmés. Comment, dans ces conditions, les armateurs grecs, norvégiens, américains, japonais ou français seraient-ils tentés de commander de nouveaux navires qui viendraient encore engorger le marché ?

Du coup, les prix s'effondrent : – 8 % pour les navires neufs et – 20 % sur les cargos d'occasion en un an. Un céréalier de 120 000 tonnes qui était commandé en 1980 dans un chantier pour 44 millions de dollars n'en valait plus que 27,5 en mars 1985 et 25 en mars dernier. On note *toutefois* un regain d'intérêt pour l'affrètement pétrolier après des années d'effondrement, et l'on voit même des armateurs commencer à remettre en service des tankers car les prix de vente, d'achat ou de location de ces navires ont redonné récemment quelques signes de vigueur.

Il reste que, au début de 1986, le total mondial des commandes en carnets atteignait 25,8 millions de tonneaux (dont 4 millions seulement pour les pays européens) au lieu de 30,7 millions un an plus tôt.

L'année 1985 et les premiers mois de 1986, de New-York à Hongkong et de Bergen au Pirée, ont été marqués par une cohorte de faillites retentissantes. On se souvient des difficultés de l'armement suédois Salen, spécialisé dans les transports frigorifiques, de celles d'Irish Shipping, des firmes britannique Reardon Smith ou allemande Tenaris. L'Etat d'Israël doit tenir la ZIM à bout de bras. La Norvège aussi fut touchée avec les armements Balder (dans l'off shore) et Jebsen, le Japon avec le naufrage de l'armement Nakamura et aussi la faillite de Sanko, dont les dettes s'élèvent à 40 milliards de dollars. La Japan Lines a annoncé, pour la fin de 1985, pour sa part, neuf cent cinquante licenciements. Depuis le début de 1986, ce sont les richissimes armateurs de Hongkong (Tung ou Frank Chao) qu'on disait invincibles qui, eux aussi, prennent eau. Et le premier d'entre eux, Sir Yue Kong Pao, pour résister, a dû vendre la moitié de sa flotte et se diversifier.

Comment, dans ces conditions, les chantiers navals pourraient-ils encore nourrir une quelconque bribe d'optimisme ?

La flotte française ne fait pas exception. Elle comptait 488 navires en 1978, 326 au début de 1985 et 293 le 1er mai dernier. Son tonnage a été réduit de moitié. Perdant de l'argent, les armateurs vendent leurs navires à la casse ou les cèdent sur le marché d'occasion ou encore les transfèrent à des filiales financières créées pour l'occasion aux Bahamas ou à Panama. Les grands groupes privés comme les Chargeurs réunis et Worms se désengagent de plus en plus du secteur maritime et ne commandent donc plus de navires ni en France ni à l'étranger. La Compagnie générale maritime (groupe public) a décidé un plan draconien de redressement qui devrait se traduire par la suppression de mille emplois et la réduction à une trentaine du nombre de navires qu'elle exploitera à la fin de 1987 au lieu de quarante-six actuellement. Et elle commandera au mieux deux ou trois grands cargos d'ici la fin de l'année prochaine.

Douze navires français étaient désarmés au 1er avril, soit 17 % du tonnage en service. Six seulement étaient en commande, dont trois pour Delmas-Vieiljeux, l'un des très rares armateurs français qui croient que le pavillon bleu-blanc-rouge porte encore un avenir.

A l'évidence, ce n'est pas sur les armateurs français que nos chantiers navals peuvent compter pour atténuer le choc de la crise qu'ils traversent.

F. GROSRICHARD.

ÉTRANGER

La consommation va prendre le relais des exportations en RFA

Le dernier rapport mensuel de la Bundesbank apporte deux éléments de réponse aux partenaires de la RFA, qui souhaiteraient voir ce pays opter pour un minimum de relance et assurer ainsi un relais à une croissance internationale encore décevante : la consommation interne, dopée par la baisse des prix du pétrole comme par une hausse du revenu disponible des ménages de 4 % durant le premier trimestre 1986, va assurer outre-Rhin cette reprise que tout le monde attend avec une certaine impatience ; parallèlement, l'évolution du commerce extérieur, actuellement masquée par la revalorisation du mark de 40 % par rapport au dollar et de 10 % par rapport aux monnaies des quatorze principaux partenaires commerciaux de l'Allemagne, se révélera de plus en plus favorable à la pénétration des produits étrangers.

Les auteurs du rapport soulignent les éléments qui plaident en faveur d'un nouveau dynamisme des consommateurs : la facture énergétique des ménages sera réduite cette année de 15 milliards de marks (1). Quant à la hausse des salaires, elle continue d'être sensiblement supérieure à l'inflation et dépasse 4 % dans la métallurgie et la chimie, alors que les prix à la consommation, continuant de bénéficier de l'effet pétrole, étaient encore en retrait de 0,2 % en avril par rapport au mois correspondant de 1985.

Une conjonction qui devrait être favorable à des secteurs comme l'automobile et viendra relayer des exportations en perte de vitesse. En termes nominaux, l'excédent commercial ouest-allemand reste des plus confortables : 34 milliards de marks durant le premier trimestre 1986, après correction des variations saisonnières, contre 27,5 milliards durant les trois mois précédents. Mais en volume, précise soigneusement la Bundesbank, ce solde positif fait apparaître une détérioration de 3 milliards de marks. Entre les trois premiers mois de 1986 et la période correspondante de 1985, le phénomène est encore plus net : les importations ont progressé, en volume, de 7 %, alors que la hausse des exportations était limitée à 3 %. Il faudra attendre que les effets bénéfiques de la baisse des cours du pétrole se dissipent et que les consommateurs confirment leur demande accrue de produits étrangers pour que les statistiques reflètent cette évolution. Mais elle existe déjà bel et bien dans les faits.

(1) 1 DM = 3,19 FF.

Une lettre de l'ambassadeur de Grande-Bretagne

Commentant la remarque de M. Méhaignerie, dans l'entretien accordé au *Monde* du 30 avril, selon laquelle *« la France risque de connaître le même déclin que la Grande-Bretagne : baisse des investissements, réduction des parts de marché, réduction de l'emploi »*, l'ambassadeur de Grande-Bretagne en France, M. John Fretwell nous fait part des précisions suivantes :

• Entre 1980 et 1985, l'investissement total en Grande-Bretagne a augmenté en volume de 10,4 % (en France, il a diminué de 0,6 %).

• Les exportations britanniques de produits manufacturés (hors produits énergétiques), ont augmenté de 9,4 % en 1984 et, selon l'INSEE, de *« 9 % environ en 1985 »*, des performances qualifiées de *« remarquables »* par l'institut français.

• La population active a augmenté de 848000 personnes entre 1983 et 1985, légèrement plus que les emplois créés. Mais ces derniers représentent toutefois 622000 postes nouveaux pour la même période.

Des chiffres qui, selon M. Fretwell, *« ont leur importance pour ceux qui s'intéressent aux relations commerciales et industrielles de nos deux pays et souhaitent évaluer les effets des politiques que nous avons adoptées »*.

Banque mondiale : Washington tente à nouveau de bloquer un prêt au Brésil

La détérioration des relations entre le Brésil et les Etats-Unis, particulièrement nette sur un sujet aussi cher à Washington et Brasilia que l'informatique (*le Monde* du 30 mai), se ressent jusqu'au sein de la Banque mondiale. Déjà, le 19 juin, les Américains avaient tenté de bloquer un prêt de 500 millions de dollars destiné au financement d'une centrale électrique. Sans y parvenir, en dépit du poids de leur vote, 20,9 % au sein de l'organisation multilatérale. Le lundi 23 juin, c'est un crédit de 450 millions de dollars, pour réduire notamment les subventions gouvernementales aux agriculteurs brésiliens, qui a fait l'objet de nouvelles attaques des Etats-Unis, aboutissant à un report de vote. Ce type de report n'est pas inhabituel lorsqu'un pays membre de la BIRD demande un complément d'information. Dans le cas présent, l'attitude américaine augure mal de l'avenir immédiat et semble sérieusement irriter certains des partenaires de Washington.

SOCIAL

FO ET LA CGT NE SONT PAS FAVORABLES A LA NÉGOCIATION SUR LES SEUILS SOCIAUX

La proposition de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, qui consiste à ajouter les seuils sociaux au menu des négociations sur les procédures de licenciement, a été diversement accueillie par les partenaires sociaux.

Si la CFDT et la CGC se déclarent satisfaites de cette initiative, elles ne tiennent pas pour autant à *« mélanger les genres »* et se prononcent pour *« deux négociations bien distinctes »*.

Force ouvrière est opposée à cette proposition et le fait clairement savoir. *« Discuter des seuils sociaux n'aboutit qu'à compliquer des discussions qui s'annoncent pourtant déjà assez compliquées comme cela*, a déclaré M. Antoine Faesch, secrétaire confédéral de FO. *En outre, je ne vois vraiment pas ce qu'il y a à négocier. »*

La CGT, très silencieuse ces temps-ci, se borne à faire observer que l'on *« ne négocie pas les reculs sociaux »* et se maintient dans une position de refus sur le sujet, qui ne l'empêchera pas d'être présente lors des discussions.

M. SÉGUIN VA RECEVOIR SYNDICATS ET PATRONAT SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Longtemps retardées par les débats parlementaires sur la suppression de l'autorisation administratice de licenciement, les rencontres entre le ministre des affaires sociales, M. Philippe Séguin, et les partenaires sociaux, syndicats et patronat sur la Sécurité sociale, annoncées par M. Chirac dès le 10 avril dernier vont commencer le jeudi 26 juin, a annoncé le ministère, lundi 23 juin dans un communiqué. Ces entretiens porteront sur *« la situation de la Sécurité sociale et les mesures qui peuvent s'avérer nécessaires dans l'immédiat et à plus long terme »* indique le ministère. M. Séguin recevra le jeudi 26 juin à 15 h 30 la CFDT, et à 17 h 15 Force ouvrière, le vendredi 27 à 15 heures la CGPME, à 16 h 45, le CNPF et à 18 h 30 la CGT, le samedi 28 la CGC à 10 h 45, et enfin la CFTC le lundi 30 à 9 heures.

LES NÉGOCIATIONS SUR LES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ONT PEU PROGRESSÉ

Syndicats et patronat ont continué, le lundi 23 juin, les négociations sur l'avenir de l'ARRCO (Association des régimes de retraite complémentaires). Ils ont évoqué la situation des *« opérations facultatives »*, c'est-à-dire les suppléments de cotisations et de prestations prévues dans certaines entreprises : alors que le taux de cotisation obligatoire est de 4 %, il peut, dans certains cas, aller jusqu'à 8 %. Mais le taux d'appel des cotisations obligatoires est de 115 %, alors que celui des cotisations facultatives reste à 100 %.

Les discussions ont aussi porté sur l'harmonisation des prélèvements opérés pour la gestion des régimes et sur les avantages sociaux accordés, très inégaux selon les régimes. M. Jean-Claude Achille, qui présidait la délégation du CNPF, s'est montré très prudent. Quant aux représentants des syndicats, ils n'ont pas caché leurs inquiétudes : une réunion de synthèse est prévue pour le 17 septembre, mais aucun accord n'a pu encore se dégager sur les moyens d'assurer le financement de l'ARRCO en 1987, alors que celle-ci doit déjà cette année puiser sur ses réserves pour assurer son équilibre.

NOUVELLES PROTESTATIONS CONTRE L'ANNULATION DE LA REVALORISATION DES RETRAITES

Pour protester contre la décision du gouvernement de ne pas revaloriser les retraites comme prévu de 1,1 % au 12 juillet, FO organise, le jeudi 26 juin, une Journée nationale de défense des retraités : celle-ci sera marquée par un meeting le jeudi matin à 10 heures, au siège de la confédération, auquel participera M. André Bergeron, secrétaire général de FO. Une délégation se rendra ensuite au ministère des affaires sociales pour y déposer des lettres de protestation (selon FO, plus de huit mille lettres ont déjà été reçues). Le même jour, en province, les deux cent cinquante associations FO de retraités feront des démarches auprès des pouvoirs publics pour demander au gouvernement de revenir sur sa décision.

Bordeaux veut un métro

M. Jacques Chaban-Delmas, député RPR et maire de Bordeaux, a annoncé, le lundi 23 juin, que la communauté urbaine avait décidé de construire un métro du type VAL (Véhicule automatique léger) de Matra, pour éviter une congestion du centre-ville.

Une première ligne de 10 kilomètres pourrait entrer en service en 1993, entre la gare Saint-Jean, la cité du Grand Parc et le Centre hospitalier. Son coût s'élèverait à 2,9 milliards de francs. A terme, le réseau de métro pourrait atteindre une longueur de 25 km.

Pour Matra, la décision de M. Chaban-Delmas est une bonne nouvelle. Si les études débouchent sur un contrat, après Lille, Toulouse, Strasbourg et Jacksonville (Floride), Bordeaux sera la cinquième ville dans le monde à avoir retenu sa formule de métro de petit gabarit, sur pneu et sans conducteur.

Un certain nombre d'incertitudes subsistent, cependant, dans les projets de Bordeaux. Le groupe de travail de la communauté urbaine, présidé par M. Jean Boissiéras, présentera seulement un avant-projet en 1987. Le financement d'un investissement d'une telle ampleur n'est pas acquis, notamment de la part de l'Etat, déjà sollicité pour les métros de Marseille, Lyon, Toulouse et Strasbourg.

ENTREPRISES

La Cour suprême américaine décide de réexaminer un jugement dans l'affaire Texaco-Pennzoil

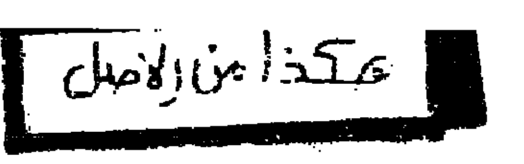
Texaco, troisième compagnie pétrolière américaine, est de nouveau dans l'incertitude après la décision prise le 23 juin par la Cour suprême des Etats-Unis dans l'affaire qui oppose Texaco à Pennzoil, une autre compagnie pétrolière américaine. La Cour a décidé de revoir le jugement qui réduisait de 12 milliards à 1 milliard de dollars la caution que doit déposer Texaco pour faire appel d'une précédente décision d'un jury texan. Ce dernier avait, en novembre 1985, condamné Texaco à verser plus de 11 milliards de dollars de dommages et intérêts à Pennzoil. Le jury estimait en effet que Texaco, en rachetant Getty Oil, une société pétrolière convoitée par Pennzoil, avait empêché la réalisation d'un accord passé antérieurement entre ces deux compagnies. La décision finale de la Cour suprême ne devrait pas intervenir avant 1987, estime-t-on dans les milieux judiciaires américains.

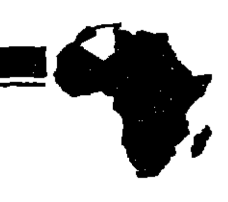
La CGCT cède Exelvision (micro-informatique)

Le groupe nationalisé CGCT (Compagnie générale de constructions téléphoniques) a signé, le 20 juin, un protocole d'accord pour la cession de sa filiale Exelvision (micro-informatique familiale) à un groupe de repreneurs comprenant la Lyonnaise de banque, la BRED et des investisseurs privés. Exelvision, créée en 1983, et dont la CGCT détenait 65 % depuis 1984, emploie trente-cinq personnes et aurait enregistré une perte d'une quinzaine de millions de francs en 1985 pour un chiffre d'affaires de 112 millions de francs. La cession d'Exelvision entre dans le cadre du recentrage de la CGCT sur les activités de télécommunications.

Kodak : 239 suppressions d'emplois à Vincennes

La direction de l'usine Kodak-Pathé de Vincennes (Val-de-Marne) a annoncé, lundi 23 juin, de nouvelles restructurations : 239 personnes sur un effectif total de 520 vont être licenciées pour motif économique. Depuis plusieurs années déjà, la société Kodak se désengage du site de Vincennes, qu'elle trouve trop petit dans un tissu urbain dense qui interdit tout agrandissement. Il y a cinq ans encore, 2 500 personnes travaillaient dans cette usine. Une partie du personnel a été mutée à Chalon-sur-Saône, une autre ayant été mise en préretraite ou licenciée. – *(Corresp.)*





AFFAIRES

DANS L'INDUSTRIE DES CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES

La CGE négocie un vaste accord avec le groupe américain ITT

Les négociations engagées entre le groupe français CGE (Compagnie générale d'électricité) et l'américain ITT (International Telephone and Telegraph) s'accélèrent. Le PDG du groupe français, M. Georges Pebereau, fait pression sur le gouvernement pour obtenir son accord de principe sur un schéma qui verrait Alcatel, filiale de la CGE, fusionner avec ITT-Télécommunication Europe, et qui ferait intervenir des partenaires belge, italien et espagnol. Une opération qui créerait un vaste ensemble « européen » dans l'industrie du téléphone. L'enjeu est considérable. Les risques ne le sont pas moins.

ITT, conglomérat présent dans l'hôtellerie (Sheraton), l'assurance et les composants automobiles, est le numéro 2 mondial du téléphone derrière l'autre américain ATT (American Telephone and Telegraph). Né dans les années 20 d'une scission des activités internationales d'ATT, ITT est présent dans une centaine de pays. En République fédérale, en Belgique, en Italie, en Espagne, etc., le groupe détient des filiales, des usines et des parts substantielles de marchés de chaque administration des PTT. Or, l'avenir du groupe est mis en péril. Ayant « raté » au début des années 70 le passage à l'électronique, ITT a voulu sauter une étape en essayant de mettre au point un central téléphonique d'avant-garde baptisé System 12. Mais de très nombreuses difficultés ont surgi, et le System 12 a pris énormément de retard. L'équivalent de deux millions de lignes téléphoniques ont été commandées, mais bien peu ont été livrées aux administrations clientes. Le groupe, qui a voulu vendre son central aux Etats-Unis, a dû y renoncer en février dernier en laissant une ardoise de 105 millions de dollars.

Placé par ailleurs devant d'autres difficultés, ITT a vu, en 1985, ses profits chuter de 34 %. M. Rand Araskog, le PDG, est devenu la cible d'attaques multiples, en particulier de la part de certains de ses actionnaires dirigés par un *raider* de Wall Street, M. Irvin Jacobs. L'assemblée générale de l'an passé a été houleuse, celle du mois prochain s'annonce décisive. Pour beaucoup d'analystes, la cause est entendue : le System 12 est un échec. Il faut arrêter et « s'en tirer le moins mal possible » en essayant de céder cette activité. M. Araskog, après avoir refusé cette hypothèse, s'y serait rallié. Il a chargé en tout cas la Banque Lazard, qui s'est fait une spécialité de la vente des entreprises américaines en difficulté, de négocier avec les éventuels repreneurs après estimation de la valeur d'ITT Telecommunication à 3 milliards de dollars.

« Laisser pourrir »

Plusieurs candidats potentiels ont été contactés, notamment ATT. Mais « l'affaire » fait hésiter. Seules les parts de marchés d'ITT peuvent en effet intéresser ses concurrents. Mais encore faut-il les conserver, c'est-à-dire obtenir une certitude que les administrations clientes maintiennent le nouveau propriétaire comme fournisseur. Bref, il faut négocier avec des dizaines de gouvernements. Rien n'est plus difficile. Beaucoup de candidats ont alors estimé qu'il valait mieux « laisser pourrir » ITT et, pays par pays, récupérer ses marchés.

La CGE serait prête à tenter le pari. Selon le schéma actuellement négocié, le groupe français fusionnerait sa filiale Alcatel avec ITT-Europe, en échange d'une minorité prépondérante dans le capital de l'ensemble. La maison-mère ITT conserverait quelque 30 % selon le quotidien économique *les Echos*, tandis que la Société générale de Belgique et le groupe public italien STET obtiendraient 10 % chacun. L'ensemble industriel ainsi constitué détiendrait au total 12 % du marché mondial et aurait une solide implantation dans pratiquement tous les pays européens. Le retrait d'ITT, fait valoir la CGE, constitue une chance pour faire sauter les barrières protectionnistes sur le Vieux Continent et pour que naisse – enfin – un groupe à caractère européen dans l'industrie du téléphone. Une telle présentation a de quoi séduire le gouvernement.

Errance

Mais l'opération est aussi pour la CGE l'aboutissement de trois ans d'errance. Son absorption de Thomson Télécommunications, décidée à l'automne 1983, a été plus difficile que prévu. Le contribuable a été mis à contribution pour plus de 2 milliards de francs. Les PTT ont dû augmenter leurs prix d'achat, contrairement à la tendance à la baisse qui prévaut dans l'électronique, pour aider Alcatel. La politique de produits a subi des zigzags qui ont déconcerté les équipes d'exportation. Le groupe dispose d'une gamme pléthorique (les modèles E10S, E10B, MT) qu'il a du mal à moderniser de front. L'avance technique dont il disposait encore en 1983 a fondu : Ericsson, ATT, Northern-Telecom l'ont rattrapé. Bref le travail d'industriel a été négligé au profit de « *grandes* » négociations internationales sans succès de M. Pebereau.

En 1984, il n'était question, pour le PDG de la CGE, que du marché américain (40 % du marché mondial). Le groupe y jouait son « *quitte ou double* ». Contacts ont été pris avec successivement Plessey et sa filiale américaine Stromberg-Carlson, puis GTE, puis ATT. Un accord a été signé avec ce dernier en juillet dernier, toujours soumis à l'aval gouvernemental. Il permettait à la CGE de vendre des équipements de transmissions à ATT en échange du rachat par celui-ci de la CGCT, autre entreprise française nationalisée, autrement dit en échange d'une entrée d'ATT sur le marché français du téléphone. Mais, contrairement à l'objectif de départ, cet accord entre CGE et ATT n'apporte aucun débouché pour les centraux français. Sur ce secteur, M. Pebereau est dans l'impasse.

L'accord CGE-ITT arrive donc à point nommé pour « *sauver la face* », mais il s'agit de la fusion de deux entreprises affaiblies. Dès lors, les questions sont nombreuses : le prix à payer ne sera-t-il pas trop élevé ? Le contribuable en sera-t-il une nouvelle fois de sa poche ? Que faire du system 12 ? Est-il possible de « *rapprocher* » les produits sans trop de frais ? Enfin, comment gérer ce consortium hétéroclite ? Bref la taille et la constitution du nouvel ensemble représentent beaucoup moins un gage de survie qu'une accumulation éventuelle de problèmes dans l'avenir.

L'accord de la CGE avec ITT est aussi un moyen pour forcer la décision gouvernementale sur son autre accord avec ATT. Les pouvoirs publics pourront difficilement s'opposer aux deux : de ce point de vue, M. Pebereau ne manque pas d'habileté.

Bousculé le gouvernement hésite. Accepter l'accord ATT-CGE, c'est se priver de l'autre solution qui se dessine pour la CGCT autour d'Ericsson. Solution qui permettrait de créer entre ce groupe suédois et Bull, Honeywell, Matra et Jeumont-Schneider une alliance internationale mêlant téléphone et informatique. Accepter l'accord ITT-CGE, c'est profiter d'une indubitable occasion européenne. Mais c'est industriellement et financièrement une opération lourde de risques. Plus aucune solution n'est limpide pour l'industrie téléphonique française : trop d'erreurs ont été commises depuis cinq ans avec l'assentiment du gouvernement socialiste. Reste à faire des paris...

E.L.B.

AFFAIRES

Le système De Benedetti

(Suite de la première page.)

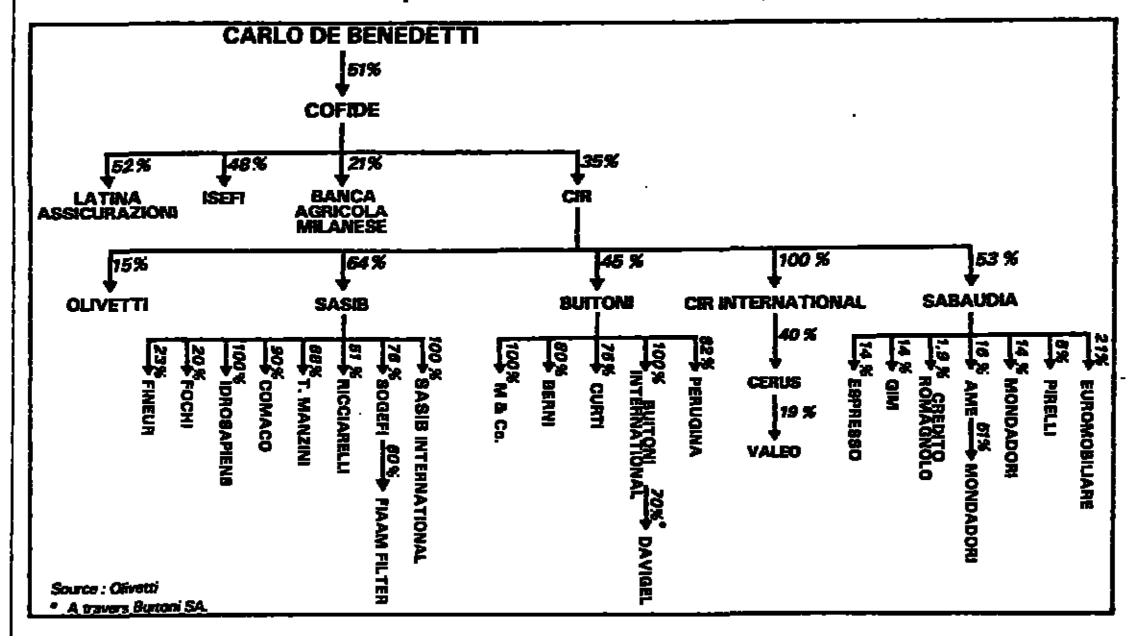
Cette organisation en « cascade » a permis, depuis 1977, à coups d'introductions en Bourse et d'augmentations de capital, de collecter plus de 20 milliards de francs sur le marché financier pour un débours personnel d'un milliard de francs ! Un montant considérable, si on le rapporte au chiffre d'affaires actuel du groupe de 35 milliards de francs et à sa capitalisation boursière d'un peu plus de 60 milliards de francs.

L'appel aux actionnaires extérieurs impose, bien entendu, de leur assurer une valorisation de leurs apports. Depuis 1977, les titres CIR ont eu un rendement moyen annuel de 53,7 %, ceux d'Olivetti de 25 % du capital d'Olivetti – et commerciale – le groupe américain vendra en 1985 pour près de 300 millions de dollars de matériels italiens.

Une fois le sort d'Olivetti réglé, M. De Benedetti reprend la marche en avant de la CIR. L'agro-alimentaire lui paraît judicieux pour contrebalancer le poids d'Olivetti : les marchés y sont moins risqués que ceux de l'électronique. La CIR acquiert Buitoni et offre de reprendre la SME (le secteur agro-alimentaire du groupe public italien IRI). Puis, avec les composants automobiles de Valeo, M. De Benedetti fait un retour aux sources, puisque c'était le secteur de l'entreprise familiale. Les choix faits tiennent certes de l'opportunité, mais ils ne sont pas pour autant laissés au hasard : M. De Benedetti mise sur des entreprises sous-capitalisées et endettées qu'il s'emploie à restructurer.

Les sociétés industrielles comme Olivetti ou Buitoni ayant déjà une activité très internationale, ce sera également autour des holdings de s'internationaliser. La CIR International, le bras étranger de la CIR, a ainsi donné naissance à CERUS (Compagnies européennes réunies) en France (à partir d'une petite holding rachetée récemment), dans laquelle elle aura 40 %. CERUS sera la holding d'un groupe industriel qui, pour l'instant, ne détient que Valeo. Mais, bâtie sur le modèle de la CIR, elle n'en restera pas là.

A chacun de ses dédoublements, sectoriels ou géographiques, M. De Benedetti associe l'épargnant anonyme, mais aussi quelques solides alliés. A l'image de ATT dans Olivetti, Suez, American Express, la Warburg, Nomura Securities... sont venus s'associer à M. De Benedetti dans la Cofide. Tout comme l'UAP, Suez, la BNP, Worms et Cie, Pallas et divers investisseurs internationaux ont grossi les rangs des actionnaires de CERUS. Des alliés d'autant plus solides que M. De Benedetti pratique assez systématiquement les « syndicats d'actionnaires ». Olivetti et la CIR en ont un, et M. De Benedetti s'en est inspiré pour Valeo (1). En vertu de ce système, plusieurs actionnaires associés s'engagent, dans le cadre d'un pacte d'actionnaires, à ne pas toucher à leurs actions pendant une durée déterminée (en général cinq ans) et à voter « en bloc » au conseil d'administration. La formule permet d'établir un équilibre entre les intérêts de l'actionnaire principal et ceux des autres actionnaires importants. Elle permet surtout à M. De Benedetti de détenir le pouvoir, sans parfois même avoir une minorité de blocage, comme c'est le cas chez Valeo.



Source : Olivetti
* A travers Buitoni SA.

54,8 %. M. De Benedetti soigne ses actionnaires par nécessité.

Dès 1972, il fait coter à Milan l'entreprise de son père, où il est entré en 1959. *« On m'a traité à l'époque de mégalomane. »* Mais l'affaire se développe, elle passe de cinquante personnes en 1959 à mille cinq cents en 1976. C'est ce succès remarqué qui lui vaut d'être appelé à la direction générale de Fiat et de commettre une erreur de parcours. Cent jours plus tard, en désaccord avec les Agnelli, il quitte le groupe turinois. Et se retrouve seul. L'establishment, pour lequel la parole d'Agnelli pèse lourd, le rejette. M. De Benedetti, qui a vendu son groupe familial à Fiat en y entrant, repart de zéro avec le montant de la transaction.

Il acquiert la Companie Industriali Riunite (CIR), une « coquille » dont il est décidé dès cette époque à faire la première pierre d'un vaste ensemble. Le *« système de réseaux et de cascades »* déjà en tête, à l'en croire, il lui reste à le mettre en application. Cela va lui prendre exactement dix ans.

En 1978, M. Visentini, actuel ministre italien des finances et président à l'époque d'Olivetti, l'appelle à la direction de l'entreprise familiale de machines à écrire, qui est alors au bord de la faillite, et lui demande d'y mettre de l'argent. Il ne résiste pas. *« Heureusement que je n'ai pas regardé les chiffres,* dit-il aujourd'hui, *sinon je ne l'aurais pas fait. »* Mais l'ambition est la plus forte : *« J'avais tellement envie de créer un groupe important, et la route me paraissait trop longue entre mes ambitions et la construction de ce groupe par petits morceaux. »* L'entrée dans Olivetti accélère les choses, même si le risque est grand. *« Pendant six mois, j'ai vraiment pensé que j'avais plus de chances de faire faillite que de réussir. Pour moi, cela aurait été objectivement la fin. »*

« Réseau d'alliances »

Réduction des coûts, remise en ordre commerciale, diminution des effectifs : le compte d'exploitation se redresse, le bilan s'améliore. L'« aventure » Olivetti devient un succès. Mais son auteur n'est pas au bout de ses peines, car ce succès se retourne paradoxalement contre lui. *« En 1982, les gens qui m'avaient suivi dans la CIR ont commencé à dire que si Olivetti était une merveille, ils allaient revendre des actions CIR pour acheter des actions Olivetti. »* C'est tout son système que M. de Benedetti voit, avec anxiété, sur le point de flancher. Lui qui avait rêvé de créer un groupe à partir de la CIR risque de voir son rôle limité à celui d'industriel et de patron d'Olivetti. Il lui faut trouver un contrepoids à Olivetti.

L'affaire Saint-Gobain va quelque peu retarder la réalisation de cet objectif. Le groupe français avait pris 33 % d'Olivetti. Mais avec la nationalisation et la décision du gouvernement français de le « sortir » de l'informatique, M. De Benedetti doit chercher en priorité un nouveau partenaire pour Olivetti. Car la réussite de son système tient non seulement au marché financier, mais aussi à son *« réseau d'alliances »*. Avec ATT, le partenariat bascule de la France aux Etats-Unis, marché où le groupe italien, comme tous les groupes européens d'électronique, rencontre des difficultés. L'alliance est double : financière – ATT prend

« Ce n'est pas très difficile de redresser une société, note-t-il au passage. *Le plus dur, c'est d'assurer sa croissance à long terme. »*

« J'ai tenu mes engagements, constate M. De Benedetti aujourd'hui. *Olivetti ne représente plus que 45 % de la CIR. Celle-ci a des intérêts équilibrés entre un secteur informatique à la croissance fantastique mais au risque énorme, un secteur agro-alimentaire au marché stable à faible risque et un secteur composants automobiles qui est un métier que je connais bien et où je vais grandir. »*

« Syndicat d'actionnaires »

Mission accomplie ? Pas encore. M. De Benedetti doit encore chapeauter tout son dispositif avec une compagnie financière, la Cofide. Avec le même principe que celui qui l'a poussé à constituer un groupe industriel avec la CIR : *« Il ne faut pas que la Cofide s'identifie uniquement à la CIR, comme la CIR avait failli s'identifier à Olivetti. Sinon, je n'aurai plus d'actionnaires. »* La Cofide aura donc la mission de subvenir aux besoins de la CIR, via des augmentations de capital, et d'assurer sa diversification, non pas dans le domaine industriel comme la CIR, mais dans le domaine financier. Elle a déjà acheté une compagnie d'assurances (Latina) ; une société de factoring et de leasing (ISEFI), prochainement cotée, détient une participation dans la Banca Agricola Milanese et entrera bientôt dans la gestion de portefeuilles. *« J'ai encore deux opérations à faire, dont une société internationale pour la Cofide, et, à la fin de 1986, ce sera terminé,* assure M. De Benedetti. *Toutes mes structures seront complètes. »*

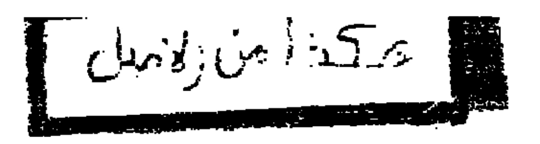
Maintenant que son dispositif est bouclé en Italie, M. De Benedetti a prévu de s'étendre hors de ses frontières. Mais pas n'importe où. Il doit pouvoir, selon lui, y apporter une certaine valeur ajoutée et y appliquer la même grille de sélection qu'en Italie (entreprises sous-capitalisées et endettées). La RFA, difficilement pénétrable, est exclue. M. De Benedetti a jeté son dévolu sur la France, proche de l'Italie par bien des aspects.

Au bout du compte, cette « logique de réseau » fait-elle de M. De Benedetti un capitaliste vraiment « différent » ? Le débat peut s'ouvrir maintenant que l'acteur principal a décortiqué le dispositif global et expliqué l'objectif d'ensemble pour la première fois. Ce qui pouvait apparaître comme une « fuite en avant » reprend un sens. Ni tout à fait industriel, ni tout à fait financier, M. De Benedetti se situe au confluent des deux. Il se distingue nettement d'un Bernard Tapie, qui ne met guère d'argent dans ses sociétés, tout autant que des montages du type Schneider, où le pouvoir repose sur l'autocontrôle. M. De Benedetti, lui, a mis au point une formidable machine à drainer l'argent vers l'industrie. Son modèle a sans doute des failles et des points de fragilité, ne serait-ce que parce que toute la crédibilité des alliances, et donc l'avenir d'un groupe de soixante mille personnes, repose pour beaucoup sur la tête d'un seul homme. Mais il mérite en tout cas d'être médité dans un pays comme la France, où l'insuffisance de fonds propres est la tare des entreprises industrielles.

CLAIRE BLANDIN et ERIC LE BOUCHER.

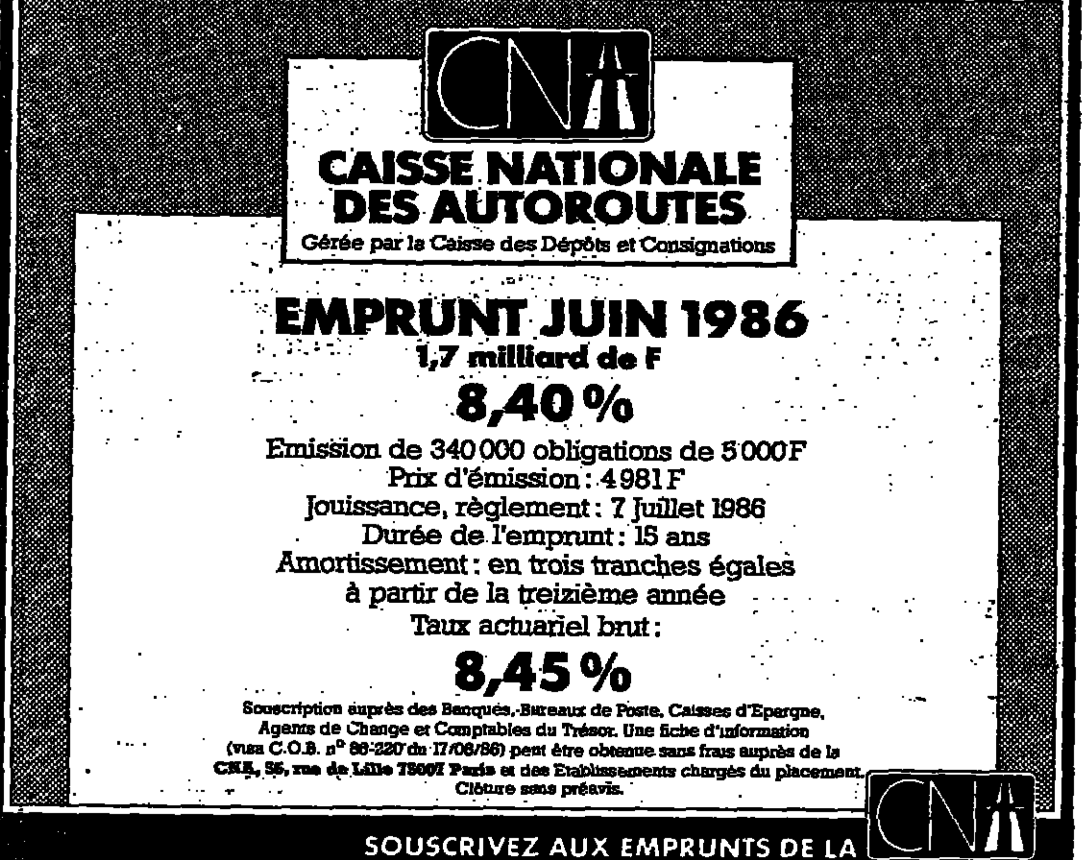
(1) Le droit français interdit les « votes bloqués ».





هكذا من الاصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CHAMPAGNE TAITTINGER

L'assemblée générale ordinaire annuelle, qui s'est tenue à Reims, le 16 juin 1986, sous la présidence de M. Claude Taittinger, a approuvé à l'unanimité les comptes et le bilan de l'exercice 1985, qui se traduisent par un bénéfice net comptable de 19 011 414 F, ainsi que les comptes consolidés du groupe dont le résultat net s'élève à 174 418 000 F. Ce résultat net consolidé tient compte d'un profit net exceptionnel de 84 510 000 F qui résulte de la cession par la société Cofidev, filiale du groupe du Louvre, d'une partie de ses titres de la société Deville lors de l'introduction au 2e marché de la Bourse de Paris des actions de cette dernière société.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de M. Jean Taittinger et de la société G. H. Mumm.

L'assemblée a nommé M. Pierre-Christian Taittinger comme administrateur.

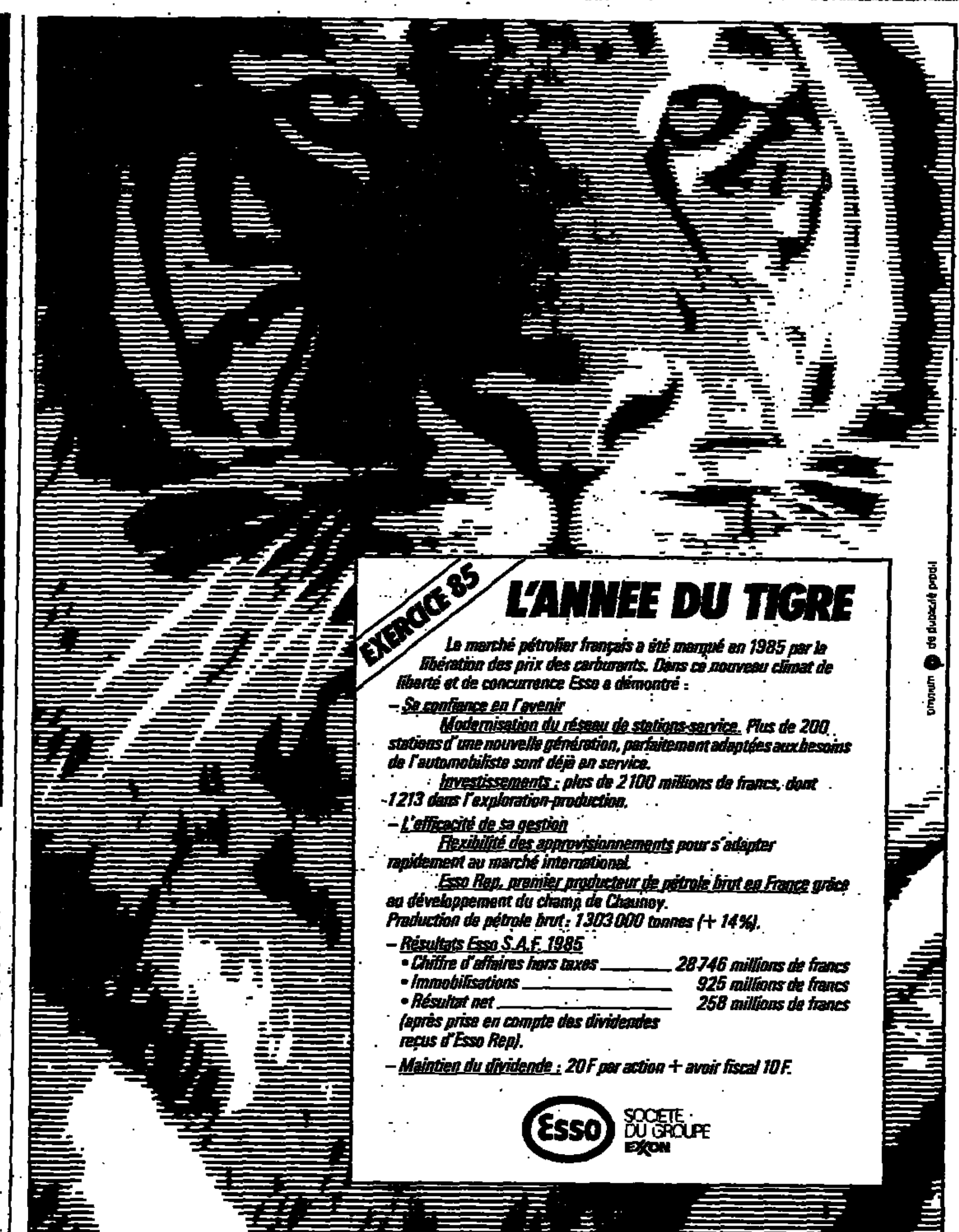
Le conseil d'administration a également réélu M. Jean Taittinger vice-président, directeur général, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Au cours de son allocution, le président a informé les actionnaires des activités commerciales de la société pendant les cinq premiers mois de l'exercice qui se traduisent par une augmentation du chiffre d'affaires de 10 %.

Par ailleurs, la récolte 1986 se présente, pour le moment, dans des conditions favorables.

Le président a rappelé aux actionnaires qu'une assemblée générale extraordinaire sera tenue le 2 juillet prochain à Reims. Il sera demandé, à cette occasion, aux actionnaires d'autoriser le conseil d'administration à procéder, dans certaines conditions et dans le cadre de la loi de 1983, à l'augmentation du capital social par émission de certificats d'investissement.

Le conseil d'administration de la société estime en effet qu'il est nécessaire d'accroître les fonds propres du Champagne Taittinger pour faire face aux possibilités existantes d'expansion et de diversification.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 JUIN 1986

ALCATEL : COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE

RÉSULTAT CONSOLIDÉ EN PROGRESSION DE 50 %



Les actionnaires d'Alcatel, réunis en Assemblée générale ordinaire sous la présidence de Georges Pébereau le 18 juin 1986, ont approuvé les comptes de l'exercice 1985 qui se soldent, pour la Compagnie, par un bénéfice net de 194 018 930 francs contre 150 761 793 francs en 1984.

Le résultat consolidé d'Alcatel pour l'exercice 1985 s'élève à 298,7 millions de francs, contre 180,9 millions de francs pour l'exercice précédent, la part du Groupe étant de 251 millions de francs contre 165,9 millions de francs en 1984.

Ces résultats s'entendent après prise en compte, pour le deuxième semestre 1985, des anciennes filiales du holding Thomson Télécommunications absorbé par la Compagnie avec effet au 1er juillet 1985.

Suivant les propositions du Conseil d'administration, l'Assemblée a décidé de porter le dividende unitaire de 65 francs pour l'exercice précédent à 70 francs au titre de 1985, auxquels s'ajoute un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 35 francs (contre 32,50 francs pour l'exercice précédent). Ce dividende unitaire s'applique aux 2 173 608 actions de la Compagnie portant jouissance sur l'ensemble de 1985. Compte tenu de l'accroissement du nombre d'actions rémunérées intervenu en 1985, la distribution totale aux actionnaires est ainsi portée de 127 028 200 francs pour l'exercice 1984 à 152 152 560 francs au titre de 1985.

Le dividende de l'exercice 1985 sera mis en paiement le 30 juin 1986.

Sur la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée a également décidé, comme les trois années précédentes, d'accorder à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement en actions de la totalité du dividende afférent aux titres dont il est propriétaire. Le prix d'émission des actions correspondantes sera, conformément à la loi, égal à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés du marché à règlement mensuel lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée, cette valeur étant diminuée du montant net du dividende et arrondie à la demi-dizaine immédiatement supérieure ; il est ainsi fixé à 1 905 francs. L'option pourra être exercée pendant un délai de quatre semaines à dater du jour de la mise en paiement du dividende, soit jusqu'au 28 juillet 1986 inclus.

L'Assemblée a en outre ratifié la nomination comme administrateurs de la Compagnie de MM. Alain GOMEZ et François PETIT précédemment cooptés par le Conseil d'administration.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT GEORGES PÉBEREAU

Mesdames, Messieurs,

Pour votre Compagnie et ses filiales, l'événement majeur de l'exercice écoulé a été l'absorption, avec effet au 1er juillet 1985, de Thomson Télécommunications.

Il est malaisé, de ce fait, de comparer 1985 avec l'exercice précédent. Le rapport que vient de vous présenter votre Conseil vous a toutefois permis de constater que le nouveau groupe Alcatel, dont le chiffre d'affaires cumulé a dépassé 28 milliards de francs, a connu une progression satisfaisante de ses ventes, notamment à l'étranger, et de ses enregistrements de commandes.

Le bénéfice net de la Compagnie s'établit à 194 millions de francs contre 150,8 pour 1984. En termes consolidés, le résultat net s'élève à 298,7 millions de francs, dont 251 millions de francs pour la part Groupe, qui augmente de 51 %, et le bénéfice par action rémunérée progresse de 36 % pour atteindre 115,5 francs.

Le bilan consolidé se renforce à nouveau. Les capitaux propres atteignent 2 930 millions de francs ; l'endettement financier total n'en représente plus que 110 % contre 143 % en 1984. Les capitaux permanents s'accroissent de plus de 1 milliard de francs et l'excédent de fonds de roulement net approche 1 300 millions de francs.

Votre Conseil vous a proposé de porter de 65 à 70 francs, hors avoir fiscal, le dividende par action ; la rémunération brute totale d'une action s'élève ainsi à 105 francs. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'actions rémunérées, le montant global de la distribution atteint 152,2 millions de francs, en augmentation de près de 20 %. Pour le paiement de ce dividende, votre Conseil vous propose de renouveler l'option offerte les années précédentes aux actionnaires, leur permettant d'acquérir des actions nouvelles à 95 % du cours de Bourse constaté lors des vingt dernières séances.

Les données de l'exercice écoulé confirment que les dispositions prises lorsqu'a été arrêtée la décision de fusionner CIT Alcatel et Thomson Télécommunications, et que je vous avais annoncées dans ma lettre du 12 avril 1985, ont effectivement permis de réaliser cette opération d'une ampleur exceptionnelle sans obérer les résultats de votre Compagnie.

L'amélioration sensible des résultats consolidés est due pour une large part à la rentabilité accrue de vos filiales. Elle est aussi la conséquence des efforts, constants et de longue date, de votre Compagnie pour équilibrer, par le développement des activités connexes, le poids des télécommunications publiques. Ces dernières, malgré l'important apport reçu de Thomson Télécommunications, tant en commutation qu'en équipements de transmission, liaisons hertziennes et télécommunications par satellites, ne représentent qu'à peine plus de la moitié des facturations totales du Groupe. En même temps, les activités nouvelles, communication d'entreprise, ingénierie et service informatiques, en vigoureuse croissance, sont fortement centrées sur les domaines d'avenir. La compétence acquise, par exemple, par GSI Alcatel qui, d'ores et déjà, conçoit et gère en qualité d'opérateur d'importants réseaux à valeur ajoutée dans les domaines du transport aérien, du tourisme ou de l'industrie automobile, donne dès maintenant au Groupe les meilleures chances d'entrer avec une efficacité immédiate sur les futurs marchés qu'ouvrira la déréglementation.

Depuis le début de 1986, la reprise de l'économie mondiale se poursuit à un rythme modéré et les incertitudes de l'environnement international sont loin d'être dissipées. Le reflux du prix du pétrole et le poids d'un endettement excessif ont réduit de façon sensible les programmes d'équipement des pays en voie de développement. L'ampleur des fluctuations monétaires modifie en profondeur les conditions de la concurrence internationale et ravive la guerre commerciale sur tous les grands marchés.

En dépit de ces conditions difficiles, votre Groupe a enregistré depuis le début de l'année des succès que votre Conseil vous a rapportés. Je soulignerai seulement quelques faits. En Inde où à fin mai, quinze centraux Alcatel E10 sont en service, les installations se font désormais au rythme de deux centraux par mois. Au Mexique, l'obtention d'un important contrat pour adapter à l'électronique les centraux électromécaniques du réseau national constitue l'un des premiers résultats significatifs de la politique à long terme d'Alcatel en Amérique Latine. La décision récemment prise de confier à un consortium, dont fait partie Alcatel Espace, la réalisation de la première tranche du programme européen de construction de satellites de télécommunications Eutelsat devrait entraîner pour votre filiale, dans les douze mois à venir, plusieurs centaines de millions de francs de commandes. Enfin, le succès du Minitel de Telic Alcatel, aujourd'hui vendu à un million et demi d'exemplaires, est confirmé par le lancement réussi à l'exportation des produits Terminatel à usage professionnel qui en constituent le haut de gamme.

Au total, votre Groupe devrait connaître cette année une évolution modérée. Tout en poursuivant une action commerciale vigoureuse, il doit en effet concentrer ses efforts sur l'amélioration constante de sa compétitivité. Depuis dix huit mois, tant dans votre Compagnie que dans certaines de ses filiales, des décisions douloureuses ont dû être prises en matière d'effectifs pour réadapter l'outil industriel. Elles ont été mises en œuvre avec le souci d'en minimiser les conséquences sociales et la volonté, par une gestion rigoureuse, d'assurer le développement qui garantira les emplois de demain.

En renforçant l'efficacité de sa gestion, Alcatel entend se donner les moyens d'atteindre son objectif fondamental : constituer l'un des pôles dominants de l'industrie mondiale dans le domaine des télécommunications dont l'évolution technique et structurelle est aujourd'hui marquée par l'incertitude et la mobilité des données.

Durée de vie de plus en plus réduite des matériels, guerre de tarifs entre exploitants engendrée par la déréglementation, modification progressive des frontières entre exploitants et constructeurs, ces tendances de fond se manifestent au moment où le marché français, qui demeure une base essentielle de l'activité d'Alcatel, voit sa part décroître lentement dans le marché mondial. Dans cet environnement mouvant, votre Compagnie maintient ses choix : concentration sur ses métiers fondamentaux, internationalisation, développement des nouvelles technologies, enfin, face aux perspectives de la déréglementation, engagement sélectif dans le domaine des services.

Votre Groupe poursuit activement la politique de recherche d'alliances fortes dans laquelle il est entré délibérément depuis plusieurs années.

En commutation, l'accord européen passé en octobre 1984 avec Italtel, puis élargi à Plessey et Siemens, en vue de mener en commun un programme d'études pour la préparation des systèmes de commutation du futur, a été, à la fin de 1985, étendu à la définition et à la mise au point des outils de développement des logiciels. Une étape supplémentaire a été franchie par Alcatel, Italtel et Plessey qui ont soumis ensemble à la Commission Eureka un projet d'étude d'un commutateur à large bande qui s'insérerait au début des années 1990 dans les réseaux numériques à intégration de service.

Dans le cadre de la collaboration entre la Compagnie Générale d'Électricité et la Société Générale de Belgique, Alcatel et ACEC engagent une politique commune dans le domaine des télécommunications publiques qui doit constituer un lien puissant entre la Belgique et la France au moment où la déréglementation va atteindre l'Europe.

Ainsi se dessine, pour le développement des systèmes de commutation destinés aux futurs réseaux de télécommunications, la constitution d'un pôle européen dans lequel Alcatel est à même de jouer un rôle essentiel.

Par ailleurs, dans un contexte international en pleine mouvance, les négociations se poursuivent avec ATT et Philips pour la mise en œuvre du memorandum d'intention signé l'an dernier, dont l'incidence intéresse essentiellement le développement de l'activité du Groupe en liaisons hertziennes.

En transmission encore, dans le domaine des télécommunications par satellites, les participations croisées d'Alcatel Thomson Faisceaux Hertziens et de Fairchild dans leurs filiales respectives en Europe et aux Etats-Unis sont en place et les échanges techniques se développent rapidement. Alcatel Espace vient de son côté de passer un accord de licences croisées avec la société allemande ANT ; les partenaires, en rationalisant leurs efforts de recherche et de développement et leur action commerciale, visent à tirer parti de leur complémentarité pour offrir une gamme complète d'équipements pour les charges utiles de satellites à usage civil.

Une étape décisive dans la vie d'Alcatel vient d'être franchie, mais ce n'est qu'une étape. Votre Compagnie a affirmé sa place dans la compétition mondiale. Pour l'affermir et l'élargir en maintenant son indépendance, elle se fixe de nouvelles ambitions. La confiance que ses actionnaires n'ont cessé de lui manifester, l'efficacité et le dévouement des hommes et des femmes qui lui apportent leur concours justifient pleinement les espoirs que l'on peut mettre dans son avenir.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Groupe CIC

BANQUE TRANSATLANTIQUE

CREATION DE LA SICAV

ARBITRAGES COURT TERME

Cette SICAV est destinée à une clientèle, essentiellement d'entreprises et d'institutionnels, recherchant une rémunération proche de celle offerte par le marché monétaire.

La gestion, qui sera assurée par MM. J.-F. Thieux et J.-P. Lahaye, associés directeurs généraux adjoints de COFICOBA, Compagnie financière de courtages bancaires, utilisera, dans les limites autorisées, les possibilités d'arbitrage offertes par les marchés des nouveaux titres négociables (bons du Trésor, certificats de dépôt, billets de trésorerie, bons IFS). D'autre part, il sera fait appel aux diverses techniques financières pour assurer la régularité de l'évolution de la valeur liquidative.

Le capital initial de 130 millions de francs a été constitué par les différentes catégories d'intervenants sur les marchés financier et monétaire : établissements de crédit, investisseurs institutionnels, agents de change, entreprises industrielles et commerciales.

Le conseil d'administration, présidé par M. B. Camblain, directeur de la Banque transatlantique, réunit :

– Banque transatlantique, représentée par M. C. de Lime, directeur adjoint ;
– Crédit industriel et commercial de Paris, représenté par M. J.-P. Ravise, directeur adjoint ;
– Banque populaire de Bretagne atlantique, représentée par M. J.-F. Moulin, directeur général ;
– Charge Dupont-Denant, représentée par M. F. Denant, agent de change ;
– La Concorde, représentée par M. A. Hennequin, fondé de pouvoir ;
– Commissariat à l'énergie atomique (CEA), représenté par M. M. Gilbert, directeur adjoint ;
– Sapar (société financière du groupe EDF), représentée par M. L. Serve, directeur général ;
– La Semeuse de Paris, représentée par M. G. Renand, président-directeur général, M. J.-F. Thieux, M. M. Wiszniak.

Le collège des censeurs est constitué de :

– Générale de banque belge (France SA), représentée par M. J.-P. Gilbert, directeur général ;
– Laboratoires Corbière, représentés par M. J. Corbière, président-directeur général.

Le Conseil est assisté d'un comité de gestion composé des principaux actionnaires désireux d'être associés à la gestion de la SICAV et de suivre, à l'occasion de réunions fréquentes, le fonctionnement des marchés des nouveaux titres négociables et les possibilités qu'ils offrent en remplacement de l'accès au marché monétaire.

Les souscriptions et les demandes de rachat seront reçues auprès des établissements administateurs et censeurs habilités, ainsi qu'auprès de la Chemical Bank (France) S.A. et de la Banque pour l'industrie française.



GROUPE REDOUTE

Dans sa lettre aux actionnaires, M. Patrick Pollet, président-directeur général, présente les résultats de l'exercice clos le 28 février 1986.

En consolidé, le chiffre d'affaires du groupe atteint 11 milliards de francs (+ 14,9 %) et un bénéfice net de 28,3 millions de francs (après provision pour impôt en hausse de 42 %) contre 118 millions de francs pour 1984-1985.

Les résultats des principales sociétés du groupe sont les suivants ;

LA REDOUTE SA. Bénéfice net : 30 millions de francs (compte tenu d'un abandon de créance en faveur de Rombaldi de 55 millions de francs) contre 64 millions de francs l'exercice précédent.

Redoute catalogue (Redoute catalogue-SNER-Movitex). Chiffre d'affaires consolidé : 8 milliards de francs (+ 16,1 %). Bénéfice net : 108 millions de francs (+ 21 %).

GROUPE PRÉMAMAN (400 boutiques à enseigne Prémaman, Prénatal, Till, Julie Ambre et Balloon). Chiffre d'affaires : 798 millions de francs (+ 4 %). Perte nette de 5,6 millions de francs contre un profit de 19,6 millions pour l'exercice précédent.

Une décision de désengagement de l'activité vente de produits cosmétiques sous enseigne **DANS UN JARDIN** a été prise (perte de 18 millions de francs pour 1985-1986).

LES ÉDITIONS ROMBALDI. Activité VPC de livres (+ 19,4 %), activité de courtage CFED (– 30 %). Nous avons décidé de mettre fin à cette dernière activité.

VESTRO (filiale italienne de VPC). Chiffre d'affaires : 194 milliards de lires (+ 37,7 %). Bénéfice net : 1,1 milliard de lires contre une perte de 231 millions de lires pour 1984-1985.

LA SIAD, qui exploite en Italie, Espagne et Allemagne des boutiques à enseigne **PRÉNATAL** et **RAGAZZERIA**, a enregistré les chiffres suivants :

Chiffre d'affaires TTC :
Italie (lires), 119,9 milliards; résultat net : + 818 millions.
Espagne (pesetas), 4 225,9 millions; résultat net : + 199 millions.
Allemagne (marks), 36,6 millions ; résultat net : – 5,3 millions

FINAREF (société financière du groupe). Encours clients : 1,5 milliard de francs contre 1,3 milliard (+ 19 %). Résultats financiers : 30 millions de francs contre 25,8 millions de francs (+ 16,1 %).

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 23 juillet prochain un dividende net identique à celui de l'an dernier, soit 44 francs (un acompte de 20 francs net a déjà été versé).

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE

Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire réunie le 20 juin 1986 sous la présidence de M. Michel Caldaguès a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1985 établis sur la base de la fusion avec UGIMO au 1er janvier de la même année.

Les recettes locatives incluant les indemnités compensatrices ont atteint en 1985 227 900 000 F, soit une progression globale de 8,6 % sur le chiffre d'affaires cumulé d'UIF et d'UGIMO en 1984.

Après dotations de 20 166 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice de l'exercice en progression de 11,1 % sur 1984 ressort à 170 670 000 F après incorporation d'une plus-value nette à long terme de 5 511 000 F provenant de la cession des immeubles d'Aulnay-sous-Bois et de recettes supplémentaires de nature exceptionnelle.

L'assemblée a fixé le montant du dividende à 23,80 F par action contre 22,20 F au titre de l'exercice précédent, en progression de 7,2 %.

Après affectation de 4 587 000 F à différentes réserves, le report à nouveau s'établit à 16 424 000 F contre 8 876 000 F.

Le dividende pourra, au choix des actionnaires, être versé en espèces ou sous forme d'actions nouvelles de la société émises au prix de 548,20 F portant jouissance du 1er janvier 1986. Les actionnaires disposeront d'un délai s'étendant du 30 juin 1986 au 28 juillet 1986 inclus pour exercer leur option sur la totalité du dividende leur revenant. En conséquence, tout actionnaire qui n'aura pas exercé son option le 28 juillet 1986 au plus tard ne pourra recevoir les dividendes qu'en espèces.

D'ores et déjà de nouveaux investissements sont à l'étude afin de tirer parti du supplément de fonds propres qui pourra résulter de l'exercice de l'option.

Le paiement du coupon s'effectuera le 29 juillet 1986.

Au cours de son allocution, après avoir évoqué la prochaine admission du titre UIF au marché à règlement mensuel à compter du 24 juillet, le président a fait état du caractère très satisfaisant des différents paramètres d'activité de la société depuis le début de l'année. Se fondant notamment sur la progression des recettes locatives du premier semestre, soit 5 %, à structure de patrimoine comparable, il a en conséquence annoncé une nouvelle progression du dividende au titre de l'exercice en cours.

Assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire a autorisé, à toutes fins éventuelles, le conseil d'administration à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois dans le délai de cinq ans jusqu'à un montant nominal maximum de 200 millions de francs.

OHF

OHF d'études et de participations, société holding cotée au second marché, prend le contrôle du Laboratoire pharmaceutique Lefrancq, dont le siège social est à Romainville. Ce laboratoire, qui était convoité par plusieurs firmes étrangères, restera donc français et renforcera les lignes de produits et les moyens de OHF, qui contrôle notamment les Laboratoires homéopathiques de France, les sociétés de biotechnologies Clanatec et Biosoft, les Laboratoires de thérapeutiques physiologiques (santé animale) et les Laboratoires Michels (phytothérapie). Ces derniers devraient être prochainement absorbés par Lefrancq.

Cette acquisition permet au groupe OHF de se renforcer dans le domaine des produits grand public, dont les prix viennent d'être libérés, et de présenter une ligne complète de spécialités auprès des gynécologues des hôpitaux et des cliniques.

Enfin, ce regroupement permettra au Laboratoire Lefrancq de trouver les moyens nécessaires pour terminer le développement de deux molécules de classe internationale dans le domaine digestif et psychiatrique.

L'ANVAR a accordé une aide de 5 millions de francs pour ces recherches. Le Laboratoire Lefrancq a réalisé un chiffre d'affaires de 67 millions de francs en 1985 et emploie cent trente personnes.

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 19 juin 1986, sous la présidence de M. Maurice Mathieu, président du conseil de surveillance.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 16,3 milliards de francs en progression de 7 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat consolidé, part du groupe, augmente sensiblement (+ 35 %) pour s'établir à 273,5 millions de francs malgré la constitution d'une provision de 248,4 millions de francs.

Résultats et dividendes

Le bénéfice net de la société mère SAE est de 220,8 millions. L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 30 F par action assorti d'un avoir fiscal de 15 F, soit un revenu global de 45 F. Un acompte de 20 F a été payé début juin. Le solde de 10 F sera mis en paiement à compter du 1er juillet 1986.

Compte tenu de l'attribution de 1 action gratuite pour 2 anciennes, la distribution globale progresse de 48,5 %.

MARCHÉS FINANCIERS

Lyon veut coter des options négociables

Correspondance

Lyon. – La communauté financière de Lyon vient de prendre une initiative pour faire de cette place – la première Bourse de province – un véritable marché international. A la demande du comité régional des banques, présidé par M. Claude Courand (Société générale) et du syndic délégué de la Compagnie des agents de change, M. Roger Michaux, M. Patrick Bertrand, directeur régional du Crédit lyonnais et récemment élu à la présidence du Comité des banques, a étudié la possibilité de traiter à Lyon des *« options négociables sur valeurs mobilières »*. On envisage aussi de faire coter à Lyon, sans doute en double avec la place financière de Luxembourg, des emprunts libellés en ECU (unité de compte européen).

Internationaliser

Si ces idées aboutissent, Lyon sera la seule place française à abriter ces deux marchés. La Bourse de Lyon reçoit déjà 15 % à 20 % d'ordres de clients étrangers, et la volonté d'internationaliser la place est clairement apparue ces derniers mois avec les visites d'investisseurs nord-américains, comme d'opérateurs de Montréal et de Turin, deux places susceptibles d'accepter des jumelages. Mercredi 18 juin, Genève accueillait à son tour une présentation publique des mérites des sociétés nouvellement cotées sur le second marché lyonnais (*le Monde* du 24 juin).

Le nouveau marché des options négociables serait, dans un premier temps, limité aux valeurs françaises, mais la capitalisation boursière de Lyon peut s'en trouver multipliée dans des proportions dont on mesure encore mal l'importance. Dans ce système des options sur valeurs mobilières, l'acquéreur d'une action se prémunirait contre une hausse ou une baisse des cours en souscrivant une sorte d'assurance, l'option. C'est le titre représentatif de ce contrat qui ferait ensuite l'objet de transactions. Le titre serait d'une technique voisine de celle des « futures », représentatifs d'un taux d'intérêt et des options sur risques de change, garantissant les opérateurs contre les fluctuations monétaires.

« Il s'agit de tirer parti d'une Bourse forte, dynamique et disponible », explique un banquier. De fait, Lyon représente le quart du second marché français et a su se forger une réputation de place spécialisée dans l'accueil des entreprises moyennes, en « chassant » sur les circonscriptions de Nancy et de Marseille.

La cotation à Lyon d'emprunts libellés en ECU – pour lesquels la Communauté urbaine de Lyon pourrait, dit-on, ouvrir la voie – suppose une libéralisation des changes. Quant à émettre un titre nouveau, il faudra achever de convaincre tout à la fois la direction du Trésor, la commission des opérations de Bourse et les instances européennes auprès desquelles le lobby lyonnais a l'intention de se montrer encore fort actif. Il faudra aussi vaincre des résistances jouant en faveur de la place de Paris, et ce ne sera peut-être pas le plus simple. Des précédents existent cependant de titres nouveaux créés par les bourses secondaires : ce fut le cas du MATIF né à Chicago et Philadelphie avant d'être repris quelques années plus tard à New-York.

GÉRARD BUÉTAS.

● **Second marché non-stop.** – En dépit du vent du Nord qui souffle depuis quelques semaines sur la Bourse, les introductions au second marché se poursuivent, tant à Paris que sur les places de province. A ce jour, vingt-cinq sociétés nouvelles ont fait leur apparition depuis le début de l'année dans cette enceinte destinée plus particulièrement aux PME, et une dizaine d'autres entreprises devraient être introduites d'ici la mi-juillet.

Après la pause de l'été, la rentrée de septembre voit déjà son programme boursier bien chargé avec, pour l'instant, une bonne quinzaine d'introductions nouvelles parmi lesquelles celles de GO-Sport, ou de Talens, une société spécialisée dans la peinture pour le bâtiment.

PARIS, 23 juin ↑

Reprise : + 1,55 %

Pour la première journée du mois boursier et du marché continu, la Bourse de Paris est repartie de l'avant, à la séance officielle du 23 juin. Elle a ainsi confirmé ses bonnes dispositions de la matinée, au cours de laquelle l'indicateur avait progressé de plus de 1 %. Au son de cloche final, la tendance gagnait 1,55 %.

Le matin, on avait assisté à un démarrage « sur les chapeaux de roue » des valeurs nouvellement cotées « en continu », comme UCB (+ 6 %) et Louis Vuitton (+ 2 %). Des hausses qui tenaient davantage à la curiosité des opérateurs pour cette formule inédite de cotation qu'à l'attrait intrinsèque des valeurs en question. Parmi les plus fortes hausses constatées en séance officielle figuraient ensuite Avions Dassault (+ 6,93 %), Eurafrance, Alcatel, Roussel Uclaf, CNI 15 % 1982, et encore Pernod-Ricard, Printemps et Colas. Des titres comme Philip Morris, Thomson-CSF et Elf se montraient aussi soutenus. Au chapitre des baisses, on notait Locindus, Bis, Moulinex et La Redoute. La Compagnie des agents de change décidait en outre de suspendre la cotation de la Société nationale de navigation, celle-ci faisant l'objet d'un projet d'opération financière.

Autour de la corbeille, les observateurs notaient avec un certain plaisir l'absence de pression « vendeur » sur le marché. Si le nombre des transactions a fortement diminué, le volume d'activité reste cependant appréciable, et l'attentisme des investisseurs ne se traduit pas, comme d'aucuns le craignaient, par des dégagements massifs. L'incertitude quant à l'évolution des taux d'intérêt, compte tenu d'une possible reprise de l'inflation, maintenait toutefois une épée de Damoclès au-dessus du marché.

Cette crainte de voir les prix redémarrer a aussi gagné le deuxième étage, où sont cotées les obligations. Le marché demeurait calme, de même que le MATIF, où 1 641 contrats seulement était traités à mi séance. L'échéance de mars 1987 s'inscrivait en hausse de 0,09 %, à 111.

Lingot : 79 500 F (+ 1 800 F).
Napoléon : 533 F (+ 6 F).

NEW-YORK, 24 juin ↓

Rechute

La vive reprise enregistrée à la veille du dernier week-end a fait long feu. Sur des ventes bénéficiaires, la plus large partie des gains accumulés a été reperdue. En tête du palmarès auparavant, les « blue chips » ont été choisies comme ligne de mire par les vendeurs. A la clôture, l'indice des industrielles, un moment tombé à 1 853,39, s'établissait à 1 864,26 (– 15,28 points). Les valeurs de second rang ont cependant bien résisté comme en témoigne le bilan de la journée. Sur 1 953 valeurs traitées, 876 ont baissé, 738 ont monté et 339 n'ont pas varié.

Selon les professionnels, les ajustements de portefeuille effectués habituellement à la fin de chaque trimestre ont influé sur la tendance et continueront d'exercer leurs effets au cours de la semaine. De nombreux analystes révisent en baisse leurs prévisions sur la croissance du PNB pour les deuxième et troisième trimestres, entretenant ainsi le courant des arbitrages et des ventes. Mais à mesure que la déception grandit au sujet de la situation économique, l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt s'avive. Si la Réserve fédérale se décidait à faire un geste, la rédaction en chef de la lettre de Merill Lynch se dit persuadée qu'une hausse du « Dow » à 1 950 ou 2 000 points est possible.

VALEURS	Cours du 20 juin	Cours du 23 juin
Alcoa	40	39 3/8
A.T.T.	25 1/2	25 3/8
Boeing	63 3/4	64
Chase Manhattan Bank	42 1/8	42
Du Pont de Nemours	86 1/2	85
Eastman Kodak	59 1/2	58 7/8
Exxon	61	60 1/2
Ford	53 7/8	53 1/4
General Electric	81	80 1/2
General Motors	78 3/4	78
Goodyear	32 5/8	32 1/4
I.B.M.	147 1/2	145 1/2
I.T.T.	45	44 7/8
Mobil Oil	31 3/8	31 1/4
Pfizer	69	69 1/4
Schlumberger	32 3/8	32 1/2
Texaco	33 5/8	32 3/4
U.A.L. Inc.	51 3/4	54 5/8
Union Carbide	21 3/4	21 7/8
U.S. Steel	20 1/2	20 1/2
Westinghouse	54	52 1/2
Xerox Corp.	56 1/8	55 1/2

CHANGES

PARIS

Dollar : 7,11 F ↓

Très ferme lundi, le dollar s'est vivement replié mardi 24 juin, revenant de 7,24 F à 7,11 F à Paris, de 2,27 DM à 2,23 DM et de 169 yens à 166,85 yens. Ce repli est de nature technique, comme l'avait été la hausse précédente.

FRANCFORT	23 juin	24 juin
Dollar (en DM) ...	2,2689	2,2320
TOKYO	**23 juin**	**24 juin**
Dollar (en yens) ..	169,20	166,85

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (24 juin) ..... 7 1/8 %
New-York (24 juin) . 6 13/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	20 juin	23 juin
Valeurs françaises ..	128,6	130,2
Valeurs étrangères .	106,6	108,5

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	340,8	346

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

Industrielles	1 879,54	1 864,26

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 353,4	1 338,2
Mines d'or	213,8	208,5
Fonds d'Etat	–	–

TOKYO

	20 juin	23 juin
Nikkei Dow Jones	17 454,86	17 457,89
Indice général ...	1 348,86	1 351

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 juin
Nombre de contrats : 2 590

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	–	109,25	109,95	110,90	110,95
Précédent ...	–	109,35	110	111,70	110,70

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE DE LA GÉNÉRALE DE FONDERIE. – Cette action qui avait fortement chuté à la Bourse de Paris (elle avait baissé de plus de 40 % la semaine précédente) a vivement réagi le 23 juin. En clôture, le titre Générale de fonderie gagnait plus de 16 %, à 29,60 F.

J. LEFEBVRE AUGMENTE SON CAPITAL. – La société va procéder à une augmentation de capital de 18 millions de francs nominal pour le porter à plus de 72 millions de francs par une émission en numéraire de 120 000 actions nouvelles de 150 F nominal. Les deux principaux actionnaires, GTM Entrepose (55 % du capital) et Mobil Oil France (10 %) devraient participer à l'opération, qui permettra à Jean Lefebvre de recueillir environ 60 millions de francs d'argent frais. En 1985, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de près de 5 milliards de francs et un bénéfice net (part du groupe) de 27 millions de francs.

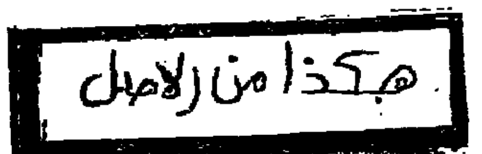
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,1075	7,1100	+ 0	+ 15	+ 0	+ 30	+ 30	+ 130
$ can.	5,1262	5,1299	– 70	– 48	– 136	– 104	– 451	– 362
Yen (100) ...	4,2585	4,2626	+ 84	+ 101	+ 161	+ 187	+ 503	+ 575
DM	3,1865	3,1891	+ 64	+ 78	+ 128	+ 149	+ 375	+ 435
Florin	2,8294	2,8315	+ 16	+ 24	+ 37	+ 53	+ 167	+ 214
F.B. (100) ...	15,5969	15,6092	– 34	+ 33	– 68	+ 66	– 139	+ 217
F.S.	3,8795	3,8831	+ 36	+ 55	+ 83	+ 110	+ 369	+ 446
L (1 000) ...	4,6469	4,6516	– 219	– 187	– 392	– 343	– 1057	– 951
£	10,7323	10,7432	– 284	– 240	– 519	– 453	– 1370	– 1171

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	6 15/16	7 1/16	6 15/16	7 1/16	6 7/8	7
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Florin	6 3/8	6 5/8	6 3/16	6 5/16	6	6 1/8	5 11/16	5 13/16
F.B. (100) ..	6 1/2	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2
F.S.	1 1/8	1 5/8	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4	5 1/16	5 3/16
L (1 000) ..	11 1/2	12 1/2	11 3/4	12 1/2	11 3/4	12 1/4	11 3/8	11 3/4
£	9 3/4	10	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10	9 11/16	9 13/16
F. franç. .	7	7 1/4	7 1/8	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS — 23 JUIN

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1560	4,5 % 1973	1560	1555	1555	- 0 32
4410	C.N.E. 3%	4410	4450	4450	+ 0 90
1145	B.N.P. T.P.	1145	1145	1145	....
1140	C.C.F. T.P.	1140	1162	1160	+ 1 75
2660	Électricité T.P.	2654	2653	2653	- 0 03
1598	Renault T.P.	1598	1620	1620	+ 1 37
2227	Rhône-Poul. T.P.	2227	2260	2260	+ 1 48
1352	St-Gobain T.P.	1353	1360	1360	+ 0 51
1352	Thomson T.P.	1352	1375	1375	+ 1 70
390	Accor	374	385	365	- 2 40
1720	Agence Havas	1720	1730	1680	- 2 32
745	Air Liquide	740	780	771	+ 4 18
2190	Alcatel	2160	2300	2300	+ 6 48
1340	Alz. Superm.	1345	1400	1400	+ 4 08
340	A.L.S.P.I.	340	340	340	....
410	Alsthom	405 50	418	418	+ 3 08
1580	Arjom. Prioux	1580	1600	1600	+ 1 26
183	Aussedat-Rey	184	190	190 50	+ 3 53
1300	Aux. Entrepr.	1305	1350	1350	+ 3 44
1180	Avions Dassault	1155	1235	1185	+ 2 59
615	Bail-Equipem.	625	598	598	- 4 32
1090	Bail-Investiss.	1092	1162	1172	+ 7 32
1000	Cie Bancaire	1018	1021	1023	+ 0 49
530	Bazar H.-V.	529	540	540	+ 2 07
520	Béghin-Say	517	519	519	+ 0 38
300	Berger (Mis)	298	298	298	....
570	Bic	576	580	588	+ 1 91
1210	B.I.S.	1180	1123	1141	- 3 30
2250	Biscuit (Géné.)	2250	2210	2210	- 1 77
1800	Bongrain S.A.	1805	1740	1760	- 2 49
1110	Bouygues	1110	1145	1145	+ 3 15
3520	B.S.N.	3525	3570	3570	+ 1 27
1150	Carnaud	1155	1162	1166	+ 0 95
2800	Carrefour	2798	2849	2839	+ 1 46
1540	Casino	1540	1550	1550	+ 0 64
1220	Casino A.D.P.	1224	1180	1210	- 1 14
845	Cedis	843	910	913	+ 8 30
1480	Cetelem	1480	1470	1470	- 0 67
1520	C.F.A.O.	1530	1526	1526	- 0 26
430	C.F.D.E.	440	449	449	+ 2 04
970	C.G.I.P.	970	952	952	- 1 85
1020	Chargeurs S.A.	1010	1025	1020	+ 0 99
53	Chiers-Châtill.	53 80	57 50	57 50	+ 6 87
665	Ciments franç.	665	667	667	+ 3 08
490	Club Méditerr.	495 30	509	510	+ 2 76
225	Codetel	228	228 50	228 50	+ 0 21
390	Cofimeg	392	378	378	- 3 57
755	Coles	755	780	775	+ 2 64
255	Compt. Entrepr.	254	254	254	....
515	Compt. Mod.	510	517	517	+ 1 37
1410	Créd. Foncier	1401	1445	1445	+ 3 14

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Étrangères

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 23/6

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Agence Havas	331	339
Inst. Mérieux	455	....
Poulain Cité	379	....
Souscription		
Crédit F. imm.	4	3
Sade	28	....
Sinco	8 70	8

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
États-Unis ($ 1)	7 180	7 240	6 950	7 500
ECU	6 858	6 867	....	....
Allemagne (100 DM)	319 280	318 860	310	330 500
Belgique (100 F)	15 612	15 608	15	15 950
Pays-Bas (100 fl.)	283 480	283 100	274 500	293 500
Danemark (100 krd)	85 970	85 970	82 500	90
Norvège (100 k)	93 880	94 020	91	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 752	10 769	10 450	11 250
Grèce (100 drachmes)	5 080	5 089	4 900	5 700
Italie (1 000 lires)	4 650	4 649	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	387 950	388 120	377	397
Suède (100 krs)	99 200	99 420	96	102
Autriche (100 sch)	45 480	45 350	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	4 983	4 985	4 650	5 350
Portugal (100 esc.)	4 722	4 730	4 600	5 400
Canada ($ can 1)	5 152	5 216	4 960	5 400
Japon (100 yens)	4 276	4 280	4 140	4 340

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/6
Or fin (kilo en barre)	78000	79300
Or fin (en lingot)	77700	79500
Pièce française (20 fr)	527	533
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	511	518
Pièce latine (20 fr)	451	458
Souverain	581	591
Pièce de 20 dollars	3020	2985
Pièce de 10 dollars	1550	1510
Pièce de 5 dollars	820	.....
Pièce de 50 pesos	3080	3030
Pièce de 10 florins	471	471
Or Londres	338 90	340 50
Or Zurich	339 80	341
Or Hongkong	339 30	.....
Argent Londres	5 06	5 10

Le Monde

UNE CONFÉRENCE DE PRESSE DE L'ANCIEN MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

M. Pierre Joxe : M. Chirac ? Un angoissé M. Toubon ? Un médiocre. M. Pandraud ? Un nul

M. Pierre Joxe n'est pas tendre pour les responsables de la nouvelle majorité. M. Chirac ? *« J'ai toujours été convaincu de son inaptitude foncière aux affaires de l'État. C'est un angoissé, qui commence à cesser de croire qu'il sera un jour président de la République, aujourd'hui à la tête d'un gouvernement de transition. »* M. Jacques Toubon ? *« Un type médiocre »*, qui, à la présidence de la commission des lois de l'Assemblée nationale, ferait preuve de *« bassesse morale »*. M. Robert Pandraud ? *« C'est un nul. Quand il était directeur général de la police nationale, la délinquance augmentait de 10 % par an. Dans quelque temps, on s'apercevra que Pandraud a fait du mal, y compris au point de vue du moral de la police. Ce sera un mauvais souvenir. Sa réputation est usurpée. »*

Recevant la presse, mardi 24 juin, avant que l'Assemblée nationale n'entame la discussion des quatre projets de loi sur la sécurité, le président du groupe socialiste a résumé ainsi l'attitude de ses amis dans ce débat : *« Ce sont des textes inspirés d'une philosphie réactionnaire, contraire aux libertés, une collection de mesures d'une efficacité discutable. Mais on ne peut les affronter comme la loi sécurité et liberté de M. Peyreffitte qui prétendait tout résoudre. Aujourd'hui, ils ont fait dans le petit. »* M. Joxe, qui regrette que tous les amendements socialistes aient été rejetés en commission, ne refuse cependant pas, *a priori*, une discussion sur des modifications de législation — par exemple sur les faits constitutifs d'une infraction terroriste — mais il estime que les quatre projets soumis aux parlementaires ne constituent pas *« une politique »* : *« C'est un effet purement optique, la fin d'un processus de gesticulation. » « La droite parle beaucoup à la population pour lui faire peur, comme si la peur était un moyen de gouvernement*, a-t-il conclu. *Nous, nous faisons appel à la raison, nous ne sommes pas sur le même terrain. »*

M. Arsène Lux serait nommé directeur de l'administration pénitentiaire

L'administration pénitentiaire aura bientôt un nouveau directeur, M. Arsène Lux, préfet hors cadre, dont la désignation doit intervenir lors d'un prochain conseil des ministres. L'actuel directeur, Mme Myriam Ezratty, rejoint la Cour de cassation, où elle a rang d'avocat général depuis mai 1983. Nommée à la tête des prisons un mois auparavant par M. Rober Badinter, elle ne faisait pas mystère, depuis le 16 mars, de son désir de quitter son poste en raison des nouvelles orientations de la politique pénale et pénitentiaire.

Le nouveau directeur est un oiseau rare. Avant de le dénicher, M. Albin Chalandon a essuyé plusieurs refus de préfets. Aucun n'a voulu accepter ce poste considéré par un conseiller du garde des sceaux comme un *« siège éjectable »*. Il y a aujourd'hui quarante-sept mille détenus pour trente-deux mille cinq cents places dans cent quatre-vingts prisons surveillées par treize mille gardiens. La situation est considérée comme « explosive » à la chancellerie, où l'on se félicite du calme actuel, que l'on doit, selon un directeur de prison de la région parisienne, à la possibilité donnée par M. Badinter aux détenus de suivre dans leurs cellules la Coupe du monde de football.

Trois directeurs de l'administration pénitentiaire ont éprouvé, depuis la Libération, l'instabilité de ce poste : M. Robert Schmelck, qui avait dû céder la place, sur ordre du général de Gaulle, en 1964, après l'évasion de l'hôpital de La Rochelle d'un activiste de l'OAS, l'ex-adjudant Marc Robin ; M. Georges Beljean, pour divergences avec M. Jean Lecanuet, alors garde des sceaux, après les révoltes pénitentiaires de 1974, et M. Pierre Aymard, à la suite de l'évasion de Jacques Mesrine de la prison de la Santé en 1978.

Officier de carrière jusqu'en 1975 — il fut lieutenant parachutiste, — le nouveau directeur, M. Lux, fut incorporé en 1957 dans un groupe d'hélicoptères basé en Algérie. Une expérience qui lui sera utile pour contrecarrer de nouvelles évasions comme celle de Michel Vaujour, il y a un mois, de la maison d'arrêt de la Santé. Son expérience actuelle, à l'Hôtel de Ville de Paris, des questions foncières, lui sera précieuse pour surveiller la construction de nouvelles prisons.

La nomination d'un préfet à la tête de l'administration pénitentiaire risque de susciter les critiques du monde judiciaire, où l'on préfère, par tradition, voir à ce poste un magistrat. Trois autres préfets ont néanmoins occupé cette fonction depuis la Libération : MM. Raymond Morice (1964), Henri Le Corno (1968) et Christian Dablanc (1978).

Dans la « pénitentiaire » la tradition préfectorale remonte à l'époque où l'administration des prisons dépendait du ministère de l'intérieur. Elle en fut détachée par étapes (en 1911 et en 1939 en particulier). Le retour d'un préfet à sa tête est le signe d'une plus grande volonté répressive du gouvernement.

BERTRAND LE GENDRE.

[Né le 30 juillet 1935 à Rombas (Moselle), M. Arsène Lux est licencié en sciences économiques et ingénieur de l'Ecole supérieure d'électricité. Il a été militaire de carrière jusqu'en 1975, date à laquelle il quitte l'armée avec le grade de chef d'escadron. Il entre alors dans la préfectorale, où il occupe des postes territoriaux avant de devenir, en 1980, directeur de cabinet du directeur général de la police nationale. De 1980 à 1982, M. Lux est affecté comme chef de service au SDECE (le contre-espionnage, aujourd'hui DGSE). Retour ensuite au ministère de l'intérieur, où il est directeur de cabinet du directeur général de l'administration.

En 1985, M. Lux devient sous-directeur chargé du service de la politique foncière de la Vville de Paris. Administrateur civil hors classe, il a été nommé préfet hors cadre par décret paru le 22 juin au *Journal officiel*.]

Bourse du matin

EFFRITEMENT : – 0,38 %

La Bourse de Paris s'est légèrement affaiblie le 24 juin, à la séance du matin, l'indicateur de séance reculant de 0,38 %. Les plus forts replis ont été enregistrés par Pernod-Ricard (– 2,03 %), Dumez (– 1,96 %), Chargeurs (– 1,47 %) et Accor (– 1,36 %), Valeo reculant de 0,93 %. Parmi les valeurs en hausse figuraient Thomson-CSF (+ 2,25 %), Synthelabo (+ 2,21 %) et moteurs Leroy-Somer (+ 1,19 %).

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 24 JUIN

Indicateur de séance (%) : – 0 38

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	365	360	360
Agence Havas	1690	1680	1680
Air Liquide (L')	771	771	765
Alsthom	418	418	416
Bancaire (Cie)	1021	1020	1020
Bongrain	1760	1760	1750
Bouygues	1145	1138	1135
B.S.N.	3570	3560	3550
Carrefour	2839	2839	2839
Chargeurs S.A.	1020	1025	1005
Club Méditerranée	510	505	506
Dumez	1270	1258	1245
Eaux (Gén.)	1245	1250	1250
ELF-Aquitaine	294	291	293 80
Essilor	2530	2530	2530
Lafarge-Coppée	1255	1260	1250
Michelin	2625	2620	2620
Midi (Cie)	5380	5380	5370
Moët-Hennessy	1950	1945	1945
Navig. Mixtes	953	953	950
Oréal (L')	3305	3320	3310
Pernod-Ricard	1133	1125	1110
Peugeot S.A.	872	872	869
Sanofi	583	675	677
Source Perrier	680	680	680
Télémécanique	2940	2935	2940
Thomson-C.S.F.	1198	1225	1225
Total-C.F.P.	375	375	375
T.R.T.	2635	2635	2635
Valéo	525	525	520

● *Val d'Oise : un gardien de la paix écroué pour avoir blessé un jeune Marocain.* — Un gardien de la paix, M. Jean-Michel Guillot, vingt-cinq ans, a été inculpé, samedi 21 juin, de tentative d'homicide volontaire par le tribunal de Pontoise (Val d'Oise) et placé sous mandat de dépôt pour avoir blessé, de trois balles de pistolet, pendant la nuit du mercredi 18 au jeudi 19 juin, à Franconville, M. Hassan Bourahla, un Marocain âgé de vingt-trois ans.

Celui-ci, vigile dans un supermarché, bavardait à la sortie de son travail avec des amis, lorsqu'il a été pris à parti par le gardien de la paix en état d'ébriété.

● *Arrestation du meurtrier présumé d'une vieille dame à Paris.* — Serge Caillard, trente-cinq ans, coursier intérimaire, a avoué avoir assassiné, pour la voler, Mme Germaine Charbonnier, dont le corps avait été découvert le 16 juin à son domicile, 129, rue de Lourmel dans le quinzième arrondissement à Paris (*le Monde* du 18 juin). Serge Caillard avait été appréhendé lundi 23 juin par la police judiciaire.

Le numéro du « Monde » daté 24 juin 1986 a été tiré à 510 069 exemplaires



M. REAGAN A REÇU UNE LETTRE PERSONNELLE DE M. GORBATCHEV

Le nouvel ambassadeur d'URSS à Washington, M. Iouri Doubinine, a remis lundi 23 juin au président Reagan une lettre personnelle du numéro un soviétique, M. Gorbatchev, a annoncé la Maison Blanche dans un communiqué. Cette lettre, dont le contenu est confidentiel, a été présentée lors de la remise des lettres de créance de M. Doubinine, qui s'est entretenu pendant une quarantaine de minutes avec M. Reagan. La Maison Blanche a qualifié la rencontre de *« cordiale »* et *« sérieuse »*, mais indiqué que la lettre de M. Gorbatchev ne contient *« pas de dates, ni de précisions relatives à un sommet ou à la préparation d'un sommet »*.

A la fin de mai, M. Reagan avait proposé, dans une lettre au chef du PC soviétique, que le secrétaire d'Etat américain George Shultz et son homologue Edouard Chevardnadze se rencontrent dès que possible — éventuellement en Europe — pour commencer à préparer l'ordre du jour du deuxième sommet. En revanche, M. Chevardnadze se rendra à Londres à la mi-juillet en visite officielle.

Toujours à Washington, M. Weinberger, ministre américain de la défense, a réaffirmé que les accords *« du type du traité SALT-2 »* de 1979, sur la limitation des armements stratégiques sont *« à la fois dépassés et indésirables »*, mais que les Etats *« travaillent à construire un accord américano-soviétique réduisant les armements et qui soit respecté »*.

Les négociations sur le désarmement *« doivent rester un élément de notre stratégie globale pour faire face à une Union soviétique agressive »*, a poursuivi M. Weinberger devant les membres de la Fondation pour l'espace. Mais ces discussions *« doivent être intégrées dans un cadre plus large qui comprenne notre programme de modernisation stratégique, la dissuasion conventionnelle et une recherche vigoureuse dans le domaine de la défense stratégique »*. — *(AFP, Reuter.)*

● *GRANDE-BRETAGNE : Prison à vie pour l'auteur de l'attentat de Brighton.* — L'auteur de l'attentat à la bombe commis au nom de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) à Brighton, qui avait failli coûter la vie, en octobre 1984, à Mme Margaret Thatcher et aux membres de son gouvernement, a été condamné lundi 23 juin à la prison à vie par le tribunal londonien de l'Old Bailey. *(AFP)*.

M. MARC BONNEFOUS EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU QUAI D'ORSAY

Le *Journal officiel* du 21 juin a annoncé la nomination de M. Marc Bonnefous, directeur d'Afrique du Nord et Moyen-Orient au Quai d'Orsay, comme secrétaire général adjoint du ministère des affaires étrangères, en remplacement de M. Serge Boidevaix, nommé ambassadeur à Bonn.

[Né le 5 janvier 1924, docteur en droit, breveté de l'Institut des hautes études marocaines (arabe), ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Bonnefous s'est engagé dans les forces françaises libres en 1943. A sa sortie de l'ENA, en 1947, il a été mis à la disposition de la résidence générale au Maroc, puis affecté, en 1956, à l'administration centrale (affaires culturelles et techniques, jusqu'en 1959, puis Amérique). Il a été nommé à Lima en 1961, à Alger en 1964, à l'Institut des hautes études de défense nationale à Paris en 1966, puis a été directeur du cabinet de M. Yves Guéna, alors ministre des postes et télécommunications, en 1967-1969 (avec un passage de ce dernier à l'information en juin 1968). M. Bonnefous a ensuite été ambassadeur à Brazzaville (1970-1972), inspecteur des postes diplomatiques et consulaires (1973-1977), ambassadeur à Tel-Aviv (1977-1982) et enfin directeur d'Afrique du Nord et Moyen-Orient à partir de novembre 1982. Il a, à ce titre, participé à différentes missions, dont celle qui a été envoyée à Téhéran, sous la conduite du secrétaire général du Quai d'Orsay, M. André Ross, en avril dernier, pour préparer la « normalisation » des rapports diplomatiques franco-iraniens, et, donc, faciliter la libération des otages français. La nomination de M. Bonnefous au secrétariat général adjoint était attendue depuis plusieurs mois.]

Sur le vif

Femmes... fortes

Vous avez vu ce gardien de la paix, une nana de vingt-trois ans, prise dans une rixe au métro Tolbiac ? Elle venait de quitter son service. Elle sort son flingue et elle en fauche deux d'un coup, dites donc. Un méchant, un Antillais qui la menaçait de son couteau, et un gentil, un Cambodgien, qui passait sur le quai, abattu par ricochet. C'était pas un revolver bijou, je vais vous dire, c'était un 357 magnum, une arme lourde, très lourde et très performante apparemment.

Ils en parlaient ce matin à la conférence des chefs. Des femmes flics, il y en a de plus en plus. Il paraît qu'elles sont épatantes, calmes, pleines d'autorité, pas trouillardes pour deux sous, enfin super, quoi. Pareil sur les champs de courses, les filles jockeys, il y en a encore une qui vient de gagner le tiercé, je vous fiche mon ticket que d'ici vingt ans elles auront complètement désarçonné les garçons. Elles sont avantagées, forcément, elles sont taillées pour, petites, compactes, légères et très musclées, si, parfaitement, question d'entraînement.

Après la conférence, c'est rituel, je dégringole prendre un petit noir vite fait au comptoir. Alors, les copains : sur quoi tu vas encore déconner, là, aujourd'hui ?

— Je déconne pas, justement, pauvres débiles. Je pavoise. Nous, les nanas, on vous crève la peau, on vous coiffe au poteau, on est championnes de formule 3. Bref, on vous emmerde à pied, à cheval, en bagnole. Et même en double mixte !

— Là oui, d'accord, mais, en simple, ta Navratilova, mon Lendl, il se la ramasse en roue de bicyclette ce qu'on appelle, 6-0, 6-0, 6-0.

— C'est tellement bête, ce que tu dis ! Physiquement, ils sont pas faits pareil, ils ne sont pas de la même force, c'est évident.

— Intellectuellement non plus, désolé ! Permets-moi de te signaler qu'une championne d'échecs catégorie dame, au classement général elle arrive péniblement en deux cent trentième position. Même au bridge, elles sont pas de taille. Au Scabble, idem. Remarque, là, ça s'explique, il y a qu'à voir le français que t'écris.

CLAUDE SARRAUTE.

LA GRÈVE DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Incertitudes sur la retransmission du Mundial

Les deux demi-finales du Mundial seront-elles diffusées sur TF 1 (19 h 55) et sur A 2 (minuit) ? Le doute persistait encore mardi 24 juin en fin de matinée. Les syndicats CFDT, CGT et SNJ du service public de l'audiovisuel maintiennent leur appel à une grève de vingt-quatre heures pour le mercredi 25 juin et ils ont déposé un préavis pour les deux jours suivants. Mais une réunion intersyndicale devait se tenir afin de définir les modalités précises de ces actions.

Il ne serait pas impossible, en effet, que les trois syndicats, qui se disent *« parfaitement responsables et conscients »*, de l'impact qu'aurait sur le public la non-retransmission des matches de la Coupe du monde, décident de reprendre le travail le 25 juin à 20 heures.

Un autre motif pourrait emporter la diffusion : le refus catégorique de voir le débat sur la diffusion du Mundial supplanter le débat de fond sur la réforme de l'audiovisuel. *« Nous voulons une véritable discussion*, déclarent les syndicats, *qui ne soit pas escamotée par un gouvernement prêt à user du forcing. »* La CFDT, la CGT et le CNJ estiment que M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, *« peut débloquer la situation »*. Ils considèrent que *« reporter à septembre le débat sur le projet de loi constituerait une ouverture »*.

Mais on ne l'entend pas ainsi du côté du ministère où l'on déclare *« qu'un calendrier a été établi et que rien ne viendra entraver la discussion sur la loi, le Parlement étant souverain en la matière »*. Les seuls pourparlers à envisager, dit-on au cabinet de M. Léotard concernent les problèmes ayant trait à la convention collective et au statut des personnels. On souligne aussi que s'il est normal que les syndicats s'expriment, *« il y a, néanmoins, des limites qui ne doivent pas être dépassées »*.

Rappelons que les syndicats s'étaient prononcés, vendredi 20 juin, à l'issue d'une réunion intersyndicale, en faveur d'une *« grève active »* permettant la diffusion des matches en lieu et place du programme minimum. Ils souhaitaient, d'auttre part, avoir la possibilité de donner sur l'antenne, les raisons de leur mouvement. La direction de TF 1 a déclaré, mardi matin, que *« des négociations étaient en cours à propos des demandes formulées par les syndicats »*. ANITA RIND.





A B C D F G H